# ISRAËL PALESTINE, UN ANTIATLAS

Cedric Parizot

▶ **To cite this version:**

Cedric Parizot. ISRAËL PALESTINE, UN ANTIATLAS. Anthropologie sociale et ethnologie. Aix Marseille Université, 2021. tel-03377139

**HAL Id: tel-03377139**
**https://shs.hal.science/tel-03377139**

Submitted on 14 Oct 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

AIX-MARSEILLE UNIVERSITÉ
INSTITUT D'ETHNOLOGIE MÉDITERRANÉENNE
EUROPÉENNE ET COMPARATIVE (UMR 7307)

**Habilitation à diriger des recherches**

**Cédric Parizot**

# ISRAËL PALESTINE, UN ANTIATLAS

Vol. 1

## « À force de vivre avec eux… »

Synthèse des travaux

Sous le parrainage scientifique de
**Dionigi Albera**, Directeur de recherche, IDEMEC (CNRS, Aix-Marseille Université)

**JURY :**
**Dionigi Albera**, Directeur de recherche au CNRS, IDEMEC (Aix-Marseille Université, CNRS)
**William Berthomière**, Directeur de recherche au CNRS, PASSAGES (CNRS, Université Bordeaux Montaigne)
**Riccardo Bocco**, Professeur, IHEID, Genève
**Lætitia Bucaille**, Professeure des universités à l'INALCO, CESSMA (INALCO, IRD, Université de Paris)
**Aline Caillet**, Maîtresse de conférences (HDR), ACTE (Université Paris 1 — Panthéon-Sorbonne)
**Frédérique Fogel**, Directrice de recherche au CNRS, LESC (CNRS, Université Paris Nanterre)
**Nicolas Puig**, Directeur de recherche à l'IRD, URMIS (IRD, CNRS, Université de Paris)

Septembre 2021

Aix-Marseille Université

Institut d'ethnologie méditerranéenne, européenne et comparative (UMR7307)

Habilitation à diriger des recherches

Cédric Parizot

# ISRAËL PALESTINE, UN ANTIATLAS

## Vol. 1

Synthèse des travaux

## « A FORCE DE VIVRE AVEC EUX… »

Sous le parrainage scientifique de

Dionigi Albera, Directeur de recherche au CNRS
IDEMEC (Aix-Marseille Université, CNRS)

Jury :

Dionigi Albera, Directeur de recherche au CNRS, IDEMEC (Aix Marseille Université, CNRS)

William Berthomière, Directeur de recherche au CNRS, PASSAGES (CNRS, Université de Bordeaux Montaigne)

Riccardo Bocco, Professeur à l'IHEID, Genève

Laetitia Bucaille, Professeure des universités à l'INALCO, CESSMA (INALCO, IRD, Université de Paris)

Aline Caillet, Maîtresse de conférences (HDR), ACTE (Université Paris 1-Panthéon-Sorbonne)

Frédérique Fogel, Directrice de recherche au CNRS, LESC (CNRS, Université Paris Nanterre)

Nicolas Puig, Directeur de recherche à l'IRD, URMIS (IRD, CNRS, Université de Paris)

27 septembre 2021

À ma mère, mon père et à Jean-Louis

TABLES DES MATIÈRES

**Contenu du dossier présenté pour l'habilitation à diriger des recherches** 11
**Système de référencement** 11

AVANT-PROPOS 13

INTRODUCTION 19
***Voler du temps*** 19
***Limites d'Israël Palestine*** 20
***Des frontières du 21ème siècle à une anthropologie au-delà de l'humain*** 23
***Art et recherche : Extra-disciplinarité ou discipline ?*** 25

1ERE PARTIE : UNE ANTHROPOLOGIE SOCIALE ET POLITIQUE DES ESPACES ISRAÉLO-PALESTINIENS 29

**I – DÉCLOISONNER LA RECHERCHE** **30**
***Retour à la maison*** 30
***Univers antagonistes*** 37
***Quand les relations font frontières*** 45
***Limites*** 52

**II – REPENSER LA SÉPARATION** **58**
***Le programme ANR MOFIP*** 58
***Espaces et temps de la frontière*** 61
***Approche situationnelle vs approche institutionnelle*** 66
***Contournements*** 70
***Changer d'échelle : réévaluer le régime d'occupation*** 74
***Les limites du décloisonnement*** 81

2EME PARTIE : AUX FRONTIÈRES DE L'ART ET DE LA SCIENCE 87

**III – AVENTURES INSTITUTIONNELLES** **89**
***Pôle Euromed de la MMSH*** 89
***Comité de pilotage de l'IMéRA*** 93
***Explorations éditoriales*** 101
***Programme art, science et société de l'IMéRA*** 107
***Direction adjointe de l'IREMAM*** 111
***Enseignements et formation à la recherche*** 119

**IV – DISPOSITIFS** **124**
***Frontières intelligentes ?*** 125
***Expérimentations*** 134
***Retour en Israël Palestine*** 145

**INTÉGRER L'ART DANS LE PROCESSUS DE RECHERCHE : QUEL INTÉRÊT ?** **153**

LISTE DES RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES 159

## Contenu du dossier présenté pour l'habilitation à diriger des recherches

Cette habilitation à diriger des recherches est constituée de cinq volumes et d'un prototype de jeu vidéo. Le volume 1 présente une synthèse des travaux réalisés depuis mon recrutement au CNRS en 2004. Le volume 2 rassemble les publications scientifiques que j'ai produites depuis cette période. Le volume 3 offre une présentation succincte et une iconographie des expérimentations que j'ai réalisées au croisement de la recherche et de la pratique artistique. Le volume 4 présente un travail de recherche inédit. Le volume 5 propose un jeu de 6 cartes réalisées spécifiquement pour ce travail. Tout comme le volume 3, il peut être utilisé pour enrichir la lecture du volume 1 et 4.

Enfin, le prototype jouable du jeu vidéo *A Crossing Industry* 2017, complète ce dossier (vol. 6). Elaboré en collaboration avec Douglas Edric Stanley et Robin Moretti, il offre un exemple pratique de l'une des expérimentations entre recherche et art que j'ai effectuées depuis 2011.

## Système de référencement

Dans ce mémoire de synthèse, le système de référencement des travaux universitaires est double. Lorsque je fais référence à des questions ou des points évoqués dans les travaux d'autres chercheurs ou dans les miens, j'ai recours au système de référencement à l'américaine (NOM DE L'AUTEUR, DATE) renvoyant à la bibliographie en fin de manuscrit.

Par contre, lorsqu'il s'agit de discuter et d'analyser précisément mes ouvrages, mes articles et mes chapitres d'ouvrages, je mobilise un autre système de référence qui renvoie au Recueil des publications (vol. 2). La table des matières en début de volume permet de trouver rapidement la référence.

- **[DONR + DATE]** renvoie aux directions d'ouvrages et numéros de revues :
  - Par ex : [DONR 2011] renvoie à l'ouvrage *A l'ombre du mur*. Arles : Actes Sud 2011, présenté page 9 du volume 2.

- **[CA+DATE]** renvoie aux copies des chapitres d'ouvrages et articles dans des revues à comité de lecture :
  - Par ex : [CA 2004a] renvoie à l'article "Counting votes that do not count". In Chatty, Dawn (ed.), Nomadic Societies in *The Middle East and North Africa: Entering the 21st Century*. Leiden, Boston: Brill, 2004 : 176-203, présenté page 55 du volume 2

- **[CARS+DATE]** renvoie aux chapitres et articles dans des ouvrages revues ou sites sans comité de lecture :
  - Par exemple : [CARS 2001] renvoie à l'article « Gaza, Beer-Sheva, Dahriyya : Une autre approche des Bédouins du Néguev dans l'espace israélo-palestinien » Bulletin du Centre de recherche français de Jérusalem, 9, automne 2001: 37-50, présenté page 701 du volume 2

- **[WP+DATE]** renvoie aux working papers
  - Par ex : [WP 2004] « Crossing and Constructing Borders within Daily Contacts ». *Notes de Recherche du CER*, No 287-2004/10 http://halshs.ccsd.cnrs.fr/halshs-00080661/en/ présenté page 857 du volume 2

# Avant-propos

Ce mémoire de synthèse revient sur les recherches que j'ai réalisées depuis mon recrutement au CNRS en novembre 2004. Il montre comment je suis passé d'une anthropologie politique des espaces israélo-palestiniens à des expérimentations au croisement de la recherche et de l'art, pour ensuite développer une réflexion plus générale sur les frontières contemporaines et les dispositifs de production du savoir.

Le plan de ce mémoire n'est pas chronologique. Il se structure autour des deux principales orientations prises par mes recherches depuis 2004 : d'une part, celle que j'ai engagée au début des années 2000 en travaillant sur Israël et la Palestine et qui s'est poursuivie jusqu'à aujourd'hui ; d'autre part, celle que j'ai amorcée à partir de 2010, dans le cadre de *l'antiAtlas des frontières*, et qui m'a conduit à renouveler profondément, en retour, mes questionnements sur Israël et la Palestine. Pour rédiger ce mémoire de synthèse, j'ai relu mes publications. J'ai puisé dans les rapports écrits régulièrement pour les commissions du CNRS. Je suis enfin revenu sur mes carnets de notes ethnographiques et je suis allé puiser dans ma mémoire reconstruite.

Cette enquête dans mon passé m'a conforté dans l'idée que la recherche n'est pas un exercice solitaire, mais le produit de processus et de dispositifs qui dépassent notre personne. A travers le concept de « d'acteur-réseau » (Latour 2006) ou l'image du « mycélium fongique » (Ingold 2003, 2008), Bruno Latour et Tim Ingold soulignent, chacun à leur manière, le caractère déterminant de l'inscription du chercheur dans son environnement. Ils font ainsi écho à Walter Benjamin qui appréhende l'auteur non plus seulement comme créateur, mais comme producteur. Car la création tout comme la recherche ne pose pas simplement la question des convictions, mais bien plus celle de la situation : la situation de l'auteur dans un processus de production (Caillet 2015).

L'enjeu n'est alors plus uniquement de savoir « que pense » ou « d'où parle » le chercheur, mais comment sa recherche singulière « actualise » et contribue à infléchir, à son échelle, des courants de pensées et des modes d'existence. Comme le souligne Gilles Deleuze (1988) en reprenant Leibniz, le « point de vue » qui constitue le sujet n'est pas simplement un lieu ou un moment de perception et d'expérience, mais également un mouvement d'expression du monde, de son actualisation. L'individu que constitue le chercheur n'est donc pas simplement « dans » le monde, comme le suggère la phénoménologie, mais « pour » le monde (Deleuze *Ibid*.) : il contribue à son actualisation et donc à sa transformation. En l'altérant, il génère du surcroît.

Souligner ce point permet de penser de manière plus large le rôle de la recherche et la manière dont elle peut être évaluée. Car de ce point de vue, une recherche n'est plus réductible à une accumulation quantifiable de connaissance, de travaux, ni à un nombre de transferts et d'opérations de valorisation

formatés et institutionnalisés. L'économie de la recherche ne doit pas être uniquement envisagée de manière *extensive*, mais aussi *intensive* (Manning et Massumi 2014, Citton 2014). Elle doit prendre en compte les inflexions subtiles que les uns et les autres contribuent à opérer à leur niveau à travers leurs enquêtes, leurs analyses et leurs propositions singulières. Cette économie de la recherche ne doit donc plus se concentrer en priorité au dénombrement et la quantification de résultats et de produits, mais prendre davantage en compte les processus de recherche, formels et informels, et surtout les accélérations, les bifurcations, les lignes de fuites ainsi que les contournements, les déplacements et les dépassements qu'ils engendrent, et les nouvelles conditions de possibilités qu'ils ouvrent.

Dans ce mémoire, je m'efforcerai surtout de montrer comment ma pratique s'est inspirée et construite dans différents cadres conceptuels, disciplinaires, des manières de faire, ainsi que dans différents cadres institutionnels, environnements universitaires et professionnels, mais aussi au sein d'univers sociaux et culturels souvent antagonistes. J'essaierai dans la mesure du possible de tirer des fils pour rendre compte des articulations, pas toujours cohérentes, qui se sont produites, et des inflexions qu'elles ont motivées et que j'ai ensuite tentées d'explorer et d'éprouver.

La recherche que je décris n'est pas individuelle, elle s'inscrit dans une aventure extravertie, c'est le récit que j'en fais qui est singulier, parce que situé dans mon corps, dans l'espace et dans le temps. Il eut été certainement très différent cinq ans plus tôt ou cinq ans plus tard. Si j'ai signé la plupart de mes articles individuellement, je ne les ai jamais construits, ni produits de manière isolée. Un certain nombre de ces travaux ont été rédigés de manière collective. Je rappellerai, chaque fois que cela sera nécessaire, le nom des collègues avec lesquels j'ai effectué et signé ces recherches - ceci m'amènera donc à mobiliser alternativement la première personne du singulier et la première personne du pluriel. Je préciserai également quand certaines parties de ce mémoire reprennent une partie du contenu des textes que nous avons publiés ensemble.

En outre, les réflexions que je présente ici n'auraient pu être élaborées sans toutes ces années vécues auprès des Israéliens et des Palestiniens qui m'ont accueilli chez eux, fait confiance et partagé avec moi une partie de leur vie. C'est avec eux que j'ai co-construit une grande partie mes analyses sur leurs modes d'existence. C'est donc « à force de vivre » avec eux que mes travaux ont pu advenir. Je reviendrai longuement sur le rôle qu'ils ont joué dans ma recherche, tant dans ce mémoire de synthèse (vol. 1) que dans le mémoire inédit (vol. 4). Je leur exprime toute ma gratitude.

Il est illusoire de penser pouvoir tous les remercier nommément. En cherchant à trop personnaliser l'apport ou l'influence des uns, je risquerais de ne pas être juste avec les autres. En outre, comme je le rappellerai à plusieurs reprises dans le mémoire inédit, une personne ne peut jamais avoir conscience de la manière dont ses actions et ses pensées sont cadrées et conditionnées par les personnes de son

environnement. La diffusion du savoir et la circulation des processus de réflexion ne se font pas uniquement à travers des principes de filiation ou à travers des échanges directs, ils se déploient également à travers d'autres modes de propagation ou de contamination. Enfin, par respect pour leur anonymat et pour leur sécurité, je préfère ne pas les nommer. Quand je le ferai, ce sera à travers des pseudonymes. Je suis cependant sûr qu'ils se reconnaîtront.

J'aimerais en revanche prendre quelques lignes pour remercier celles et ceux qui ont accompagné au plus près la préparation et la rédaction de ce travail. Je voudrais remercier en premier lieu Aurélia Dusserre, qui n'a pas seulement eu la force, et le courage de partager mes angoisses et mes envolées, parfois dans la même journée, mais aussi la générosité de relire et de corriger ce mémoire de synthèse et le manuscrit inédit. Par son soutien, ses attentions et sa patience, elle m'a donné la possibilité de prendre le temps et l'espace dont j'avais besoin pour réaliser ce travail coûteux. Je souhaite aussi remercier nos deux filles, Anna et Lila, qui m'ont, elles aussi, apporté tout le soutien et l'amour nécessaires pour que je ne perdre pas courage, et que je n'abandonne pas. Je voudrais également remercier ma mère, Dominique Seux et Jean Louis Dubus, mon beau-père, qui ont bien voulu passer de longs moments à relire ces textes pour contribuer, eux aussi, à leur amélioration.

Je souhaite aussi remercier ceux qui ont nourri directement mes réflexions. Ce sont, d'abord, une partie des fondateurs du collectif de l'antiAtlas des frontières et tous ceux avec lesquels j'ai eu le bonheur de discuter, d'échanger, d'explorer toutes ces pistes et ces réflexions tellement stimulantes. Parmi eux je pense particulièrement à Jean Cristofol, à qui je dois tant : sans lui, je ne me serais jamais aventuré aussi loin le long de ces trajectoires. Le manuscrit inédit que j'ai rédigé est d'ailleurs un peu un essai d'articulation de ses enseignements et de ceux que j'ai tirés des expérimentations et des réflexions partagées avec d'autres compagnons comme Anna Guilló, Antoine Vion, Anne Laure Amilhat-Szary, Douglas Edric Stanley, Guillaume Stagnaro, Joana Moll, Matthieu Coulon, Thierry Fournier, Thomas Cantens, Nicola Maï, Wouter Van Den Broeck et bien sûr, mon ami Vincent Berhault et toute la compagnie Les Singuliers.

J'aimerais aussi exprimer ma gratitude à Aline Veillat et Krista Lynes. Toutes deux m'ont suggéré des lectures qui ont véritablement fait basculé ma manière de voir : en m'orientant vers les travaux de Karen Barad, Aline m'a permis de découvrir la physique quantique et le féministe post-humaniste. Quant à Krista, elle m'a dirigé vers les travaux de Brian Massumi, ainsi que vers les réflexions autour du réseau d'Anna Munster. Enfin, Gilles de Rapper et Anna Guilló m'ont poussé dans les bras de Tim Ingold et Mauro Van Aken dans ceux de Tim Morton.

Je tiens également à remercier Jean, Antoine, Anna et Thierry, mais aussi Benoît Tadié, Elisabeth Marteu, Karima Dirèche, Dan Monterescu et Jackie Feldman pour leurs relectures, constructives et

leurs commentaires si pertinents, ainsi que pour les coups de main de certains d'entre eux pour réfléchir au format de ce travail. A ce propos, je remercie également Anna pour m'avoir aidé à finaliser le vol 5 *Jeu de cartes*, et pour avoir créé les couvertures. Je remercie aussi Thierry pour m'avoir aidé à élaborer le vol. 3. Compagnon de longue date, j'ai eu le bonheur de rencontrer Benoît sur le terrain, juste avant mon départ de Jérusalem en 2010. Depuis, sa connaissance du pays est un atout précieux pour la relecture de mes travaux. Il en est de même avec Elisabeth, que je connais maintenant depuis presque 20 ans. Comme moi, elle a fait ses premières enquêtes chez les Bédouins du Néguev. C'est aussi en raison de la toute confiance que j'ai en elle, tout comme en Karima, que je leur ai demandé de bien vouloir relire les premières pages que j'avais écrites au printemps 2019. Enfin, j'ai été également très heureux de pouvoir bénéficier des retours éclairés de Dan Monterescu que j'ai connu en 2000, juste avant d'achever la rédaction de ma thèse. Il faisait alors ses enquêtes à Jaffa, une ville juive et arabe, qu'il connaissait parfaitement pour y avoir vécu et étudié une grande partie de sa vie.

Je voudrais aussi remercier mon ami Sbeih Sbeih qui m'a accompagné dès les premières relectures de mes carnets de terrain amorcées en 2015-2016. Je me rappellerai toujours des discussions autour de certaines situations que j'avais pu observer. Grâce à lui, et aux informations qu'il a bien voulu m'apporter, j'ai pu compléter, corriger et surtout affiner un certain nombre d'analyses. Ce qui était particulièrement stimulant avec Sbeih était de pouvoir passer d'une discussion autour de l'économie informelle, que nous connaissons intimement l'un et l'autre, à des discussions autour des débats opposant la sociologie critique et le pragmatisme, en passant par la littérature palestinienne.

Je remercie aussi Benoît Fliche, Jérémy Foa et Thomas Glesner qui m'ont formellement aidé à lancer ce travail de réflexion et d'écriture en acceptant de m'écouter le 1er février 2016, lors d'une session que nous avions appelée « Le grill pain des copains ». Je dois également beaucoup aux discussions que j'ai entretenues avec Laura Ruiz de Elvira lors de son post doc à l'IREMAM, mais aussi avec Musa Sroor, un ami de longue date, que j'ai rencontré lors de ma première visite à l'IREMAM en 2000. Chaque fois j'ai profité de ses séjours à Aix-en-Provence au cours des dernières années pour bénéficier de ses retours et de ses conseils. Je suis également particulièrement reconnaissant à l'égard de mon ami Basel Nathseh, pour m'avoir lui aussi accueilli dans sa famille, accompagné dans certaines de mes enquêtes et dans mes réflexions. Les discussions que j'ai eu avec Sbeih, Musa et Basel au cours de ces cinq dernières années, tout comme avec 'Amer Abu Hani et Rawiya Abu Rabi'a ont chaque fois permis de mettre à l'épreuve mes analyses et mes conclusions auprès d'universitaires et d'acteurs qui avaient aussi vécu les processus que j'essayais de comprendre.

Je souhaite par ailleurs exprimer toute ma gratitude à Jean François Legrain qui m'a également accompagné, lui-aussi, tant moralement qu'intellectuellement au cours de toutes ces années. Je l'avais

rencontré chez Emma Aubin et Christophe Boltanski dans le quartier de Muskhara à Jérusalem en décembre 1998, alors que je menais mes enquêtes de terrain pour préparer mon doctorat. Son soutien et sa reconnaissance m'ont permis de surmonter beaucoup d'écueils dans ce champ de recherche souvent trop conflictuel.

Je tiens aussi à remercier Jérôme Bellion, Jean-François Dars, Patrick Parizot, Ouriana Polycandrioti, Oren Rosenfeld, Eduardo Soteras et Christophe Raynaud Delage pour les photos qu'ils m'avaient confiées pour certaines de mes publications et que j'ai utilisées à nouveau dans ce volume ainsi que dans les volumes 3 et 4.

Je voudrais remercier particulièrement Richard Jacquemond pour m'avoir soutenu et exonéré d'un certaines de taches à la direction adjointe de l'IREMAM, afin de m'octroyer le temps nécessaire à la finalisation de cette habilitation. Enfin, j'exprime toute ma gratitude à Dionigi Albera qui m'a fait l'honneur d'accepter d'être le garant de cette habilitation à diriger des recherches et de m'apporter ses conseils avisés.

# INTRODUCTION

Vendredi 13 novembre 2020, assis sur ma chaise de bureau un peu démodée, mais toujours aussi solide, je relis une énième fois cette introduction, mon thermos à ma droite, mon téléphone portable posé entre le clavier sur lequel j'écris ces mots et l'écran sur lequel ils se matérialisent. Autour de moi sont accumulés papiers, ouvrages et documents dont je me suis servi depuis près de cinq ans pour écrire cette « seconde thèse ». Il y a aussi deux piles jaunes, un rouleau de scotch, une agrafeuse et une souris que je n'utilise plus. Le masque chirurgical que j'ai mis ce matin pour venir à l'Institut de Recherche et d'Études sur les Mondes Arabes et Musulmans est posé sur le bord du bureau ; juste à côté, trônent un tube de gel hydro-alcoolique et l'attestation dérogatoire de déplacement.

C'est le second confinement, qui a démarré il y a à peine 15 jours. Le nombre de contaminations dû à la COVID-19 a explosé. Hier, le Premier ministre Jean Castex a annoncé son prolongement jusqu'au 1er décembre. Ça tombe bien c'est le jour de mon anniversaire. J'aurais 49 ans ! Le bureau est silencieux, tout comme les couloirs de la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme, tellement vides que, chaque fois que je sors, j'ai l'impression de me retrouver dans le décor du film *Shining,* de Stanley Kubrick.

## *Voler du temps*

C'est paradoxalement grâce à ce second confinement que j'ai pu finaliser ce mémoire de synthèse : mettant à l'arrêt de nombreux projets en cours, provoquant l'annulation de séminaires, de réunions administratives, ce confinement m'a, comme le premier, octroyé un peu plus de calme pour écrire. Car dans cette époque post-numérique, où sont valorisés la polyvalence et le multi-*tasking*, où s'est institutionnalisée la recherche sur projet et la compétition généralisée entre universitaires, nous sommes de plus en plus sollicités pour évaluer, communiquer et diffuser nos résultats de recherche. Dans la course en avant que se livrent les institutions universitaires pour être en bonne place dans le classement de Shanghaï[1] , nous devons savoir traiter plusieurs dossiers simultanément et passer parfois plus de temps à monter des projets, chercher des financements et des partenariats qu'à faire du terrain, analyser, réfléchir et produire de nouvelles recherches. La visibilité et la quantité semblent plus appréciées que l'originalité et la qualité de nos travaux : alors que nous avons cruellement besoin

[1] Il s'agit du classement annuel des principales universités mondiales, établi par des chercheurs de l'université Jiao-tong, Shanghai, Chine.

de temps, celui-ci est consumé par la mise en avant de recherches qui, bien souvent, n'ont pas encore eu le temps d'être amorcées.

C'est peut-être pour ces raisons que j'ai passé autant de temps à produire cette habilitation à diriger des recherches. Mon intention n'est pas de dire que ces activités m'ont freiné - je me ferais étrangler par le premier enseignant-chercheur venu. Vivant avec une maîtresse de conférences, je mesure parfaitement la chance, l'espace et le temps de de concentration dont je peux encore jouir au CNRS. Je mesure aussi la chance que nous avons, en France, de pouvoir travailler dans une telle institution. Ce que je veux dire ici c'est que j'ai volontairement *pris* et parfois *volé du temps* pour faire cette HDR et que j'en ai vraiment savouré chacun de ses instants, même si mes inquiétudes, mes coups de stress n'ont pas toujours convaincu, ni Aurélia, ni nos deux filles Anna et Lila. Je leur dois d'ailleurs tellement à toutes les trois !

Car au cours de ces cinq ans, je ne me suis pas contenté d'évaluer le cheminement fait depuis la soutenance de ma thèse, en 2001. Je me suis donné un autre défi : celui d'élaborer un autre cadre conceptuel pour interroger de façon renouvelée les observations faites sur le terrain israélo-palestinien entre 1994 et 2013. Mon objectif était de dépasser définitivement le cloisonnement de la recherche entre les champs d'études israéliennes et palestiniennes, pour faire sens des limites qui articulent ces espaces.

J'ai donc refusé de suivre les conseils et les injonctions de certains de mes collègues qui me recommandaient de me presser pour régler ce qu'ils considéraient comme une simple formalité. « Ce n'est pas une seconde thèse, Cédric, ne te trompe pas ! » me répétaient certains. « Écris vite, personne ne lira ! » ajoutaient d'autres. Et bien, je me suis peut-être trompé, mais je pense que l'exercice n'a pas été vain.

### *Limites d'Israël Palestine*

Car ce défi, je crois l'avoir relevé. Tout en me focalisant sur le même thème, c'est-à-dire sur les relations qui se sont déployées entre Israéliens et Palestiniens au cours des années 1990 et 2000, j'ai élaboré un nouvel objet recherche. En interrogeant les notes et les documents collectés et accumulés au cours des onze années pendant lesquelles j'ai vécu en Israël Palestine, j'ai produit de nouvelles données de terrain. Elles m'ont alors permis de découvrir des formes de connexions entre ces populations que j'avais, jusque-là, ignorées. Dans le cadre de mes recherches personnelles, et dans celui du programme « Mobilités, frontières et conflits dans les espaces israélo-palestiniens », que j'avais conçu en 2006, puis coordonné avec Stéphanie Latte Abdallah à partir de 2007, nous avions bien traité de relations, mais celles-ci relevaient d'interactions directes, en face à face et dans l'instant.

Les connexions que j'ai découvertes au cours de cette nouvelle recherche sont d'un autre type. Elles se déploient au-delà de toute contiguïté spatiale et temporelle et, la plupart du temps, elles ne mobilisent pas toujours l'attention des personnes qu'elles impliquent. Cependant, elles articulent étroitement les trajectoires et les espaces des Israéliens et des Palestiniens. Ces liens et leurs effets sont tellement diffus qu'ils mettent en échec toute tentative de présenter Israël et la Palestine comme deux entités ontologiques séparées discrètement l'une de l'autre.

J'ai aussi découvert que ces connexions n'opèrent pas uniquement entre des êtres humains, mais qu'elles se déploient à travers des dispositifs sociotechniques en constantes transformations. Loin de jouer un simple rôle de médiation, ces dispositifs interviennent directement dans le conditionnement des manières d'être, d'habiter et de percevoir de ces populations. Israéliens et Palestiniens agissent, tout comme ils sont agis, par ces derniers. En bref, ces explorations ne remettent pas uniquement en cause le cloisonnement de la recherche entre les études israéliennes et palestiniennes : elles démontrent la nécessité de conceptualiser les limites entre Israël et Palestine de manière renouvelée.

Très fortement marqué en France, ce cloisonnement peut tout à fait s'expliquer et se comprendre pour des raisons politiques ; il n'a, en revanche, pas beaucoup de pertinence scientifique. Il reproduit, tout d'abord, des récits et des imaginaires hégémoniques qui relèvent plus de mots d'ordres et de projets politiques enracinés dans des idéologiques nationalistes que de schémas explicatifs. Ensuite, depuis une trentaine d'années déjà, ces récits et la fragmentation de la recherche qu'ils prônent font de moins en moins l'unanimité. Dans les années 1990, déjà, Zachary Lockman (1996), Rebecca Stein et Ted Swedenburg (2004, 2005) suggéraient d'envisager ces sociétés dans le cadre d'une approche relationnelle : ils proposaient ainsi d'appréhender leur histoire comme celle de l'émergence de deux entités forgées dans le cadre de processus de différenciation, plutôt que comme la rencontre et la confrontation de deux cultures inconciliables. Dans les années 2000, des chercheurs israéliens comme Marcelo Svirsky (2013), Danny Rabinowitz, Daniel Monterescu (Rabinowitz et Monterescu 2008, Monterescu 2015) et Haim Hazan (Monterescu et Hazan 2018) leur ont emboité le pas.

Au début des années 2000, compte tenu de l'échec du processus de paix dit « d'Oslo » (1993-2000), l'horizon politique de création d'un État palestinien aux côtés d'Israël a été de plus en plus remis en doute par les membres de la communauté scientifique. La question de l'évidence d'une séparation par défaut entre les recherches portant sur les deux sociétés était ainsi une nouvelle fois posée. Des chercheurs palestiniens, israéliens et internationaux ont souligné à juste titre le fait que le projet de colonisation israélienne des Territoires palestiniens occupés et l'imbrication des deux sociétés étaient tellement avancés que le futur d'une séparation territoriale et nationale était devenu de moins en moins envisageable ; ils suggéraient ainsi d'appréhender la nature du régime politique qui s'étendait

dorénavant de la mer Méditerranée jusqu'au Jourdain (Clot 2010, Azoulay et Ophir 2012). Certains proposaient même de remplacer la solution politique de deux États par celle d'un État pour deux peuples (Abunimah 2006).

En 2011, lorsque nous avons publié avec Stéphanie Latte Abdallah *À l'ombre du mur, Israéliens et Palestiniens entre séparation et occupation*, nous insistions sur le fait que l'horizon politique de la création de deux États fonctionnait comme un leurre, empêchant les observateurs de mesurer les enjeux actuels du conflit, tout comme les inquiétantes trajectoires qu'il prenait. Récemment, Ian Lustick expliquait que le « mirage de la solution à deux États » était d'autant plus pernicieux qu'il justifiait la pérennisation « d'un *statu quo* de plus en plus oppressant » en le faisant apparaître « comme un mal nécessaire temporaire. » Il ajoutait que l'acharnement à poursuivre ce projet, en dépit de son infaisabilité, « empêchait ceux en faveur d'un futur démocratique de travailler effectivement pour le faire advenir tout en confortant ceux favorables à une issue non démocratique » (Lustick 2019, 2).

Pourtant, en dehors de quelques exceptions, la recherche sur cette région du monde est restée toujours nettement cloisonnée entre le champ des études israéliennes et le champ des études palestiniennes. Même ceux qui reconnaissent aujourd'hui la nécessité d'envisager la création d'un seul État restent fidèles à cette compartimentation. Les difficultés, les réticences, voire le refus catégorique de certains chercheurs français à collaborer avec ceux travaillant de l'autre côté peut tout à fait se comprendre dans un contexte conflictuel comme celui-ci. Ceci est d'autant plus vrai que les circulations et les collaborations entre ces champs de la recherche posent d'importants enjeux politiques. En revanche, il est beaucoup plus difficile de comprendre comment la plupart de ces chercheurs arrivent à concilier, d'un côté, l'idée d'un seul espace politique entre la mer Méditerranée et le Jourdain, et continuent, de l'autre, de travailler sur les sociétés israéliennes et palestiniennes, comme si elles évoluaient en parfaite autonomie, indépendantes l'une de l'autre.

À travers ce mémoire de synthèse (vol. 1), en présentant les différentes étapes de mon parcours, et, donc, les efforts et les moyens déployés pour contourner ce cloisonnement, je proposerai des clefs pour surmonter les obstacles institutionnels, politiques et épistémologiques qui contribuent à l'entretenir. Ce mémoire de synthèse permettra aussi de mieux comprendre l'articulation entre les productions scientifiques réunies dans le recueil de mes publications (vol. 2), ainsi que dans le catalogue d'expérimentations (vol. 3).

Dans le volume 4, c'est-à-dire dans mon manuscrit inédit, je montrerai, enfin, l'intérêt de ce décloisonnement qui ne peut se faire qu'en déployant une anthropologie relationnelle des espaces israélo-palestiniens. Cette nouvelle approche permettra alors de faire émerger d'autres objets de

recherche, mais aussi de redécouvrir les populations d'Israël et de Palestine à travers d'autres modes d'existence, et ainsi de redéplier leurs espaces et leurs limites,. J'espère également montrer que la portée de cette approche ne concerne pas uniquement les études israéliennes et palestiniennes : elle peut en effet apporter des clefs de lectures alternatives pour cerner les processus de production des limites et des frontières à des niveaux infrasymboliques. Elle permet aussi de comprendre comment des populations en conflit, radicalisées, repliées sur elles-mêmes, continuent pourtant d'articuler leur devenir dans un jeu de correspondances complexes avec leur ennemi.

### *Des frontières du 21ème siècle à une anthropologie au-delà de l'humain*

Cette anthropologie relationnelle des espaces israélo-palestiniens n'aurait pas pu émerger si je n'avais pas eu l'opportunité d'élargir mes questionnements et mes thématiques de recherche. Entre novembre 2004 et novembre 2020, je suis passé d'une anthropologie politique centrée sur les populations bédouines d'Israël, de Palestine et des pays voisins, vers un questionnement étendu aux mutations des frontières et des formes de mobilité dans nos sociétés contemporaines. Ce mouvement a d'abord été favorisé par ma participation à des projets de recherche : les programmes européens *Remsh* puis *Ramses*[2] (2004-2010), le projet *Coexistence* de l'IREMAM 2005 à 2007, puis le programme transversal de la Maison méditerranéenne des sciences de l'Homme « MIMED Lieux et territoires des migrations en méditerranée 19-21ème siècle » 2009-2013.

Mais c'est surtout dans le cadre de *l'antiAtlas des frontières* que j'ai poursuivi ces explorations autour des frontières. Lancé en 2011 à l'IMéRA, l'Institut d'études avancées d'Aix Marseille Université, ce programme m'a conduit à élargir mes recherches sur les technologies de contrôle déployées le long des frontières étatiques contemporaines. Il m'a également permis de mener plusieurs expérimentations avec des artistes, des chercheurs provenant des sciences dures et des experts de la frontière (douaniers, ingénieurs, militaires, etc.) qui ont profondément bouleversé mon approche et mes questionnements.

Au départ, ma recherche reproduisait une vision du monde très marquée par la pensée moderne et nourrie par l'illusion du grand partage entre nature et culture ; je me préparais donc à faire une anthropologie *politique et sociale* des espaces israélo-palestiniens. Puis, à travers les rencontres faites sur le terrain comme en France, à travers les échanges développés et nourris avec des chercheurs et des artistes, je me suis progressivement réorienté vers une anthropologie au-delà de l'humain.

Les travaux menés autour des technologies de contrôle m'ont effectivement montré que nous n'étions pas les seuls actants dans le monde que nous habitions. Pour reprendre les termes de Baptiste Morizot (2020), mais aussi ceux de Tim Ingold (2013), j'ai réalisé progressivement qu'habiter le monde équivaut à naviguer dans les champs de force et les tissages façonnés par les relations que nous développons

avec d'autres modes d'existence, vivants ou inertes. Car ces technologies, tout comme les techniques mobilisées dans nos recherches, ne sont pas réductibles à des outils ou à des filtres. Elles n'opèrent pas simplement une médiation entre les êtres pensants et le réel dans lequel nous nous déployons ; elles organisent aussi les façons dont nous habitons, façonnons, percevons et nous représentons notre environnement. Ces technologies transforment nos mécanismes et nos champs d'actions et de perception, tout comme elles transforment les espaces dans lesquels nous nous déployons (Cristofol 2010). Nous sommes agis, comme les jongleurs par les agrès qu'ils manipulent, les footballeurs par leurs ballons (Serre 2011) ou encore comme les vanniers par les forces qui animent la matière qu'ils entreprennent de façonner (Ingold 2013).

Lorsqu'il s'agit d'intelligence artificielle, les choses deviennent encore plus complexes. Les interventions de plus en plus diffuses des algorithmes et des robots dans les moindres aspects de nos vies quotidiennes compliquent considérablement l'économie des relations (Grimaud 2017) et les modes de circulation du pouvoir dans nos sociétés (Harcourt 2020).

Cette recherche autour de ces dispositifs socio-techniques (Latour 2006) m'a ensuite amené à prendre de la distance avec la construction humaniste et libérale du sujet, tout comme avec la phénoménologie. Car ce qui m'intéressait n'était plus uniquement d'appréhender le contenu de l'expérience du sujet, mais bien les conditions matérielles, et donc relationnelles, toujours changeantes, qui participaient à la production de son corps et de ses subjectivités. Ceci m'a conduit à abandonner la métaphysique du sujet pour adopter une approche résolument relationnelle (Elias 1997, Butler 2017) et néo matérialiste (Haraway 1987, Latour 2006, Coole et Frost 2010) de la personne et des sociétés que j'étudiais.

Enfin, la lecture des travaux de l'épistémologue américaine Karen Barad (2007) et celle du livre d'Eduardo Kohn (2017) ont achevé ce mouvement de basculement vers une anthropologie au-delà de l'humain. D'abord, parce que la théorie du réalisme agentiel[2] proposée par Barad, et inspirée de la physique quantique, permet de rompre définitivement avec la conception particulariste du monde. Ainsi, plutôt que d'envisager celui-ci comme le veut la physique classique, c'est-à-dire comme étant constitué d'éléments préexistants aux propriétés finies, il devient possible de l'appréhender comme un enchevêtrement de flux disjoints, déphasés mais pourtant connectés, au sein duquel les seules ontologies sont des processus de différenciation significative. Karen Barad les appelle des « phénomènes » (Barad 2007). Quant aux travaux d'Eduardo Kohn, ils m'ont réorienté vers une approche plus écologique pour envisager autrement les relations entre ces flux d'actions. Car son

[2] Je reviendrai sur les principes de cette théorie dans le cadre du manuscrit inédit vol. 4.

étude sur les relations inter-espèces dans la forêt d'Amazonie permet d'appréhender la relationnalité au-delà des humains, mais aussi au-delà du langage et des formes de représentations symboliques.

### *Art et recherche : Extra-disciplinarité ou discipline ?*

Ce tournant à la fois épistémologique et ontologique a également été encouragé par les expérimentations extra-disciplinaires que j'ai effectuées tout au long de ces années, au sens où les définit le philosophe américain Brian Holmes. Celui-ci utilise ce concept pour décrire la démarche des artistes qui vont enquêter sur des terrains très loin de l'art, comme la biotechnologie, l'urbanisme, la psychiatrie, pour y expérimenter d'autres manières de faire, d'autres procédés, d'autres applications (Guilló 2016, 9). L'enjeu n'est pas de trouver de nouvelles inspirations, mais de jouer sur les perturbations de ces allers et retours pour provoquer une forme de réflexivité critique dans la discipline d'origine et, ainsi, la transformer. Il précise (Holmes 2007, 13) :

> Si le mot de tropisme exprime bien le besoin ou le désir de se tourner vers quelque chose d'autre, vers une discipline extérieure, la notion de réflexivité indique le retour critique au point de départ, qui cherche à transformer la discipline initiale, à la désenclaver, à ouvrir de nouvelles possibilités d'expression, d'analyse, de coopération et d'engagement en son sein. C'est cette circulation à double sens, ou plutôt cette spirale transformatrice, que l'on peut appeler l'extradisciplinaire.

Mais est-ce que les déplacements et les détours que j'ai effectués par la science politique et l'art relèvent véritablement d'extra-disciplinarité ? D'un point de vue formel, certainement, puisqu'ils m'ont amené à faire constamment des écarts. Ils ont impliqué l'expérimentation, l'emprunt et le développement de pratiques qui n'étaient conformes ni aux méthodes de travail, ni aux systèmes de preuve et de valorisation des résultats d'une recherche en anthropologie. Ils ont également amené des glissements vers des registres, des cadres conceptuels et des débats très lointains de ceux en cours dans la discipline.

En revanche, du point de vue des principes qui animent l'anthropologie, les choses sont moins claires. Il me semble que l'extra-disciplinarité est une manière de pousser la logique de l'anthropologie jusqu'au bout : celle du décentrement-distanciation (Schneider et Wright 2006). Aller travailler avec des politistes, des journalistes, des douaniers, des militaires, puis avec des artistes, n'était pas fondamentalement différent de ce que j'avais expérimenté chez les Bédouins du Néguev, la société juive israélienne ou chez les Palestiniens des Territoires occupés.

« À force de vivre avec eux », je n'ai rien fait d'autre que de me décentrer et de me distancier de mes propres manières de faire, de penser et d'être pour adopter, un temps, celles de ces autres. À chaque

fois, je suis revenu enrichi de ces détours, car ils m'ont constamment permis de renouveler et de faire avancer mes questionnements. C'est dans ce sens que je pense être resté en phase avec les principes de ma discipline au cours de ces seize années de recherche. Si certains de mes collègues m'ont parfois alerté à propos des écarts que j'opérais, je pense que c'est uniquement parce que nous ne donnions pas la même importance aux différents principes qui fondent l'anthropologie et que nous n'envisagions pas la recherche scientifique de la même manière. Il me semble qu'expérimenter et éprouver constamment les limites et les cadres de la production du savoir est bien plus constructif que leur reproduction et leur conservation.

D'ailleurs, il ne faut pas se fier aux apparences. Paradoxalement, si mon affiliation à la section 40 du CNRS Politique, pouvoir, organisation apparaît comme un déplacement plus convenu et plus normé que les expérimentations que j'ai menées avec les artistes, le processus de démantèlement (*undoing*)[3] qu'elle a impliqué a été bien plus conséquent. Car, de 2004 à 2015, afin que mon travail soit reconnu et évalué positivement au sein du milieu des politistes, j'ai dû intégrer des questionnements, me positionner dans des débats, adopter des formes d'écriture, et fixer des objets de recherche qui étaient à la fois intelligibles et légitimes aux yeux de mes pairs. Ce processus a orienté et formaté mes recherches dans des directions qui ont été très différentes de celles que j'aurais suivies si j'avais été recruté en section 38 Anthropologie et étude comparative des sociétés contemporaines.

Inversement, lorsque je me suis impliqué de manière plus systématique dans les expérimentations avec des artistes, l'orientation de mon travail a été considérée par les politistes comme s'écartant beaucoup trop du cheminement qu'ils attendaient dans la carrière d'un chercheur. C'est ainsi que j'ai dû demander mon rattachement à la section 38 (Anthropologie et étude comparative des sociétés contemporaines) du comité national du CNRS- rattachement qui était d'autant plus justifié que depuis la naissance de l'anthropologie, beaucoup de ses membres ont exploré les retombées heuristiques de la pratique artistique dans leur processus de recherche (Schneider et Wright 2006).

Si mes travaux avec des artistes m'ont amené à effectuer des déplacements en apparence plus radicaux, ils sont restés, d'un autre point de vue, beaucoup plus mesurés. Ces collaborations ne m'ont en effet jamais amené à endosser complètement la position d'un artiste ; je n'ai donc pas dû, comme en sciences politiques, intégrer et reproduire leurs codes, leur démarche, pour me rendre intelligible à leurs yeux, ni à me soumettre à leurs instances d'évaluation. Si j'ai été amené à plusieurs reprises dans des zones d'inconfort, je suis resté dans une forme de navigation assez similaire à celle mise en œuvre lors de mes enquêtes de terrain. Je n'étais impliqué que dans un processus de démantèlement

[3] Je reprends ici le concept de Judith Butler (2017).

partiel et temporaire : non seulement, je restais un chercheur, mais je pouvais à tout moment mettre un terme à l'expérimentation en cours.

Ceci ne veut pas dire que j'en suis sorti indemne. Tout comme mes aventures dans les milieux de la science politique, celles avec les artistes m'ont également transformé. Elles ont fonctionné comme des dispositifs critiques (Caillet 2014). Car en me permettant d'acquérir et d'éprouver d'autres pratiques, d'autres questionnements, d'autres manières d'être au monde, elles ont dénaturalisé les différents modes d'écriture auxquels j'avais recours. Elles m'ont permis de mesurer leurs potentiels et leurs limites, mais aussi d'évaluer combien ces différents formats de recherche contribuaient à la construction de mes objets, des mes questionnements, de mes analyses et donc de mes modes de pensée. Ces aventures, entre la science politique, l'anthropologie, le monde de l'art, en passant par les institutions universitaires qui m'ont accueilli, m'ont permis d'apprécier combien Marshall McLuhan (1964) était juste lorsqu'il affirmait « *the medium is the message* ». Enfin, comme je le préciserai en fin de ce mémoire, ces expérimentations m'ont engagé des dans déplacements particulièrement stimulants.

# 1ère PARTIE :
# UNE ANTHROPOLOGIE SOCIALE ET POLITIQUE DES ESPACES ISRAÉLO-PALESTINIENS

J'ai été recruté au CNRS en novembre 2004. Mon projet s'intitulait *L'espace israélo-palestinien en deçà des frontières*. Je prévoyais d'étudier les relations entre les populations palestiniennes résidant en Israël, dans les Territoires palestiniens occupés et en Jordanie à travers cinq groupes bédouins originaires du Néguev : trois vivaient en Israël, un dans le sud de la Cisjordanie et un autre dans la région de Amman.

À travers l'étude de ces relations j'envisageais de soulever trois types de questionnements : le premier concernait l'économie culturelle générée par ces échanges au sein de chaque société ; le second renvoyait aux processus identitaires et aux relations entre ces populations et leurs États; et enfin, le troisième envisageait de s'interroger sur la pertinence des catégories institutionnelles dominantes (Palestiniens des Territoires occupés, Bédouins du Néguev, Palestiniens d'Israël, etc.) pour délimiter les objets de recherche en sciences sociales dans cette région du monde.

En examinant la manière dont les processus de globalisation complexifiaient l'organisation tribale de certaines sociétés au Moyen Orient, je voulais franchir une étape supplémentaire dans l'analyse des rapports entre tribu et État, que j'avais déjà opérée dans le cadre de ma thèse. De plus, à travers la mise en perspective de formes culturelles transnationales, créolisées ou hybrides, fruits des interactions entre des populations qui étaient « restées » et celles qui avaient été déplacées de leur territoire, je cherchais comme le suggérait à l'époque Lisa Malkki (1995) d'évaluer dans quelle mesure ces formes culturelles et leurs conditions d'émergence subvertissaient la « grammaire internationale de la nationalité. »

Mon affectation à l'IREMAM, au sein de l'équipe *Transitions politiques et recompositions sociales dans le monde arabe*, et les échanges que j'ai très vite développés avec des collègues d'autres laboratoires de la Maison méditerranéenne des sciences de l'Homme, m'ont permis de poursuivre ce questionnement tout lui donnant une approche plus comparative inspirée des études sur les frontières. Par contre, mes déplacements sur le terrain m'ont amené à réduire l'étendue géographique de mon enquête. J'ai ainsi laissé de côté les populations bédouines de Jordanie pour me recentrer sur l'évolution des relations entre les populations bédouines du Néguev et les Palestiniens de Cisjordanie et de la Bande de Gaza, ainsi que sur l'émergence de l'économie de la frontière qu'avait stimulé, depuis les années 1990, le redéploiement des dispositifs de contrôle israéliens.

Cette bifurcation allait pourtant être décisive : en m'amenant à travailler plus en détail sur les relations entre l'ensemble des populations de cette région, je n'allais pas simplement franchir les limites qui séparaient à l'époque les champs des études palestiniennes et israéliennes. Elle allait également me convaincre de la nécessité d'ouvrir un autre espace de recherche pour repenser la nature de la séparation entre Israéliens et Palestiniens. C'est ainsi qu'en 2006, deux ans après être entré au CNRS, j'ai déposé la première version du projet ANR jeunes chercheurs : *Mobilités frontières et conflits dans les espaces israélo-palestiniens*.

## I – DÉCLOISONNER LA RECHERCHE

Les deux enquêtes que j'ai menées au printemps 2005 et au printemps 2006 ont pu être effectuées grâce aux réseaux de relations développés au cours des huit années passées dans la région depuis 1994, ceux-ci m'offrant un accès privilégié à la fois à la population israélienne et palestinienne. Naviguant entre ces univers conflictuels, j'ai pu apprécier combien les relations et les échanges entre ces populations participaient à la production des frontières de ces espaces. Ces trois premières années de recherche (2004-2007) m'ont également confirmé que si les espaces israéliens et palestiniens dans lesquels j'ai évolué étaient bel et bien fragmentés, séparés et cloisonnés, ils ne l'étaient pas de la façon dont le laissaient entendre les grands récits hégémoniques et les imaginaires nationaux et territoriaux dans lesquels ils s'inscrivaient.

### *Retour à la maison*

Lorsque je suis arrivé en avril 2005 à l'aéroport Ben Gourion de Tel Aviv pour effectuer ma première mission en Israël Palestine, je ne découvrais pas ce terrain pour la première fois : je ne faisais qu'y retourner après seulement quelques mois d'absence. De novembre 1994 à juin 1995, j'avais en effet effectué deux missions sur près de 5 mois pour préparer mon mémoire de maîtrise d'ethnologie à l'université de Nanterre sur les stratégies pastorales des Bédouins du Néguev, sous la direction de Serge Tornay et de Gianni Albergoni. Sur place, j'avais été accueilli par Gideon Kressel, un professeur israélien d'ethnologie de l'Université Ben Gourion - c'est d'ailleurs Gideon qui m'a appris les premières ficèles du métier : comment écouter, observer, ressentir, et surtout noter le maximum de choses tant on ne sat jamais ce qui pourrait être utile à l'avenir. Il m'avait accompagné chez les Bédouins du wadi ash-Shakhara où j'ai rencontré Salman Abu Jlidân avec qui j'ai appris l'arabe, mais aussi mes premières leçons de bienséance pour savoir me tenir et communiquer dans cette société.

C'est également Gideon qui m'avait invité à revenir pour un autre séjour, un an plus tard ; il avait trouvé un financement pour prendre en charge mon hébergement. De janvier à juillet 1996, je suis

donc revenu dans le but de préparer mon mémoire de DEA[4] sur les mobilisations électorales des Bédouins du Néguev au cours des élections législatives prévues au mois de mai. Je n'étais plus inscrit à l'université en France : ayant trop attendu la décision de l'armée française de m'exempter de mon service militaire, je n'avais pas eu le temps de remplir cette formalité. En revanche, j'avais obtenu l'accord de Pierre Bonte d'encadrer l'année suivante la rédaction de mon mémoire à l'EHESS, à Paris. Je suis ensuite reparti en Israël Palestine en janvier 1998 dans le cadre de la préparation de ma thèse de doctorat. Ayant obtenu une allocation de recherche de trois ans, j'avais alors décidé d'y rester un an et demi pour effectuer mes enquêtes. Je ne suis revenu que sept ans plus tard !

*Ce pays et les expériences que j'y avais vécues, ainsi que les personnes auxquelles j'étais lié étaient déjà constitutifs des manières d'être, de penser et d'habiter que j'allais déployer pendant mes enquêtes.*

Le rapport que j'entretenais avec Israël, la Palestine et leurs habitants n'était ni un rapport d'étrangeté ni un simple rapport de familiarité, comme celui que l'on entretient avec un lieu de vacances dans lequel on retourne fréquemment chaque été. À 33 ans, j'y avais déjà passé le quart de ma vie, et plus des trois quart de ma vie d'adulte. Ce pays et les expériences que j'y avais vécues, ainsi que les personnes auxquelles j'étais lié, étaient déjà constitutifs des manières d'être, de penser et d'habiter que j'allais déployer pendant mes enquêtes.

Le 6 avril 2005, j'avais été accueilli par ma compagne Tamar, partie une semaine avant moi de Marseille. Elle était venue me chercher à l'aéroport, accompagnée de sa mère, Rose, et de son mari Yoav. Ils nous avaient ramenés en voiture à Ramat Gan, la banlieue de Tel Aviv où ils résidaient.

Leur appartement des années 1940-1950 dans cette banlieue huppée de Tel Aviv avec son carrelage, ses portes et ses grands placards en bois si caractéristiques, meublé avec beaucoup de goût et fleuri me replongeait dans un univers familial et familier. Sur le mur gauche du salon, trônait toujours le faux poster publicitaire pour le Centre Français de Coopération Interuniversitaire et Culturelle de Beer Sheva (CEFIC) que j'avais dirigé entre 2002 et 2004. J'avais réalisé cette affiche avec Photoshop un an auparavant : on y voyait Tamar, souriante, levant un verre de bière comme pour un toast, avec le slogan, « *Thirst is nothing, France is everything ! Come to the CEFIC* » (la soif n'est rien, la France c'est tout ! Venez au CEFIC). Inspiré par mon ami Richard Ratcliffe, un doctorant britannique qui menait son enquête ethnographique dans le Néguev, j'avais ainsi détourné le slogan de la marque de boisson *Sprite* qui stipulait « *Image is nothing, thirst is everything, obey your thirst!* » (l'image n'est rien, la soif est tout, obéissez-lui !).

[4] Le DEA (Diplôme d'études approfondies) était l'équivalent du Master 2 actuel.

J'avais également beaucoup de plaisir à retrouver Tel Aviv où j'avais déjà vécu trois ans. Avant de rencontrer Tamar, je m'y étais installé avec Noga, dont j'avais partagé la vie entre l'automne 1999 et la fin de l'été 2002. Nous avions vécu dans son appartement au-dessus du *shouk B'tsalel*, ce fameux marché au fripes au croisement de l'avenue Allenby et King George. Après les bidonvilles bédouins et les cités dortoirs dans lesquels j'avais vécu, depuis janvier 1998, pour mener mes enquêtes ethnographiques, ce déménagement était un retour dans un univers à la fois familier et étranger : familier, car je retrouvais une grande ville cosmopolite et un milieu universitaire ; étranger, car en Israël, lorsqu'on n'est pas juif, on reste toujours un étranger. J'avais ainsi rédigé mon mémoire de doctorat, un peu à l'écart de mon terrain d'enquête, au bord de la mer, avant de la soutenir devant un jury, à Paris, à l'EHESS, en décembre 2001.

Tel Aviv n'était pas mon seul pied à terre. Après leur divorce, le père de Tamar, Tal s'était installé dans la ville d'Omer, une petite banlieue cossue de Beer Sheva. Devenu ami avec lui en 2002, c'est par son intermédiaire que j'avais rencontré sa fille quelques mois après. J'ai passé beaucoup de temps chez lui : professeur d'histoire du monde arabe et musulman, nous avions tellement de choses à partager et à discuter. À l'époque, nous fumions tous les deux la pipe - je me rappelle encore ces soirées enfumées à parler jusqu'à point d'heure, buvant du vin ou du pastis.

Il y avait également le campus de Sde Boqer où j'avais passé une partie de mes premiers séjours quand je faisais mes enquêtes chez les Bédouins de la région de `Abde. C'est là que Gideon Kressel résidait. Je revenais souvent pour revoir mon mentor pour lequel j'avais tant de respect et d'affection. Je revenais aussi à Sde Boqer pour revoir d'autres amis de longue date, Moshe Scwartz, sociologue, et son épouse Hava, avec lesquels j'étais devenu ami. Avec Gideon, Moshe était une personne avec laquelle j'aimais beaucoup discuter de mes observations sur le terrain. Il y avait également mon ami suisse, Henri, qui y faisait son doctorat. Et bien sûr, il avait Marion : ancienne étudiante, comme nous, elle s'était finalement mariée à John, un architecte britannique qui avait monté une entreprise de bâtiment et qui travaillait beaucoup avec des Palestiniens de la région de Dhahriyya (sud de la Cisjordanie), ainsi qu'avec des Bédouins des environs.

Ces liens si étroits que j'avais noués au cours de ces huit années avec les familles de mes deux compagnes successives, avec mes amis et avec mes mentors, ont eu un impact important sur la manière dont j'ai abordé la société israélienne au cours de ces deux premières années de recherche. Ils m'ont permis de constituer un univers affectif, précieux soutien dans ce monde conflictuel, qui a fortement conditionné mon rapport à l'environnement. C'est à travers ces différents univers affectifs que j'ai pu partager, et ainsi comprendre, certaines manières d'être et de réagir de mes proches face aux Palestiniens et au conflit. Tamar et certains membres de sa famille ont joué un rôle fondamental

dans l'élaboration et l'évolution de mon questionnement, et, par extension, dans la réorientation de mes recherches sur la société israélienne. C'est à travers leurs préoccupations, l'attention qu'ils portaient à ce qui se passait autour de nous, les hiérarchies qu'ils établissaient entre ce qu'ils considéraient comme étant important ou non, que j'ai appris et fait sens du monde qui m'entourait ; les indices et les symboles sur lesquels ils s'appuyaient pour comprendre, communiquer et évoluer dans leur environnement sont progressivement devenus miens. C'est en intégrant progressivement ces modes de représentation et de communication que j'ai pu partager leurs expériences, coordonner les miennes avec les leurs, mais aussi agir d'une manière qui était suffisamment intelligible à leurs yeux - ces manières d'être et d'habiter étaient d'ailleurs loin d'être uniformes tant les uns et les autres avaient des positionnements politiques distincts ou étaient impliqués dans des modes d'existence différents.

J'ai donc poursuivi un cheminement déjà amorcé avec la famille et les proches de ma compagne précédente, Noga en m'installant avec elle à Tel Aviv à l'automne 1999. En entrant dans son univers, je m'étais progressivement défait d'un certain nombre de grilles de lecture et d'intelligibilité acquises au cours de mes premières années passées entre les bidonvilles, les cités dortoirs bédouines et Sde Boqer, pour en intégrer d'autres. Ceci m'avait permis d'abandonner une vision trop monolithique et caricaturale de la société israélienne pour éprouver davantage sa complexité et l'irréductibilité des actions de sa population à quelques explications commodes et déterministes de ses détracteurs.

### *J'ai commencé à accumuler et tenté d'articuler différentes manières de voir, parfois difficilement compatibles*

Cependant, je n'ai jamais complètement abandonné une manière de penser et d'être pour une autre : je dirais plutôt que j'ai commencé à accumuler et tenté d'articuler différentes manières de voir, parfois difficilement compatibles. Je n'ai jamais rompu mes liens avec mes amis palestiniens du Néguev : ils étaient bien trop solides pour que je tourne le dos à ceux qui m'avaient accueilli, éduqué et accompagné avec tant de générosité lors de mes enquêtes ethnographiques – en 1994-1995 dans les campements permanents du Wadi ash-Shakhara, au centre du désert du Néguev, non loin du site archéologique d'Avdat; en 1996 et en 1998, dans le bidonville non reconnu du 'Arab al-'Ugbi situé à l'est de Beer Sheva ; enfin, de 1998 à 1999, dans la ville planifiée de Rahat.

Alors que j'étais revenu vivre à Beer Sheva entre 2002 et 2004 pour diriger le Centre français de coopération interuniversitaire et culturelle de Beer Sheva (CEFIC), je passais une bonne partie de mon temps chez des amis qui vivaient dans les quartiers voisins ou dans les villes bédouines de Lagiyya et de Rahat. D'ailleurs, ils étaient, avec mes quelques amis de Sde Boqer, les seules personnes avec lesquelles j'entretenais des relations de proximité et de complicité. En tant que directeur du CEFIC et

qu'ancien boursier du Centre de recherche français de Jérusalem, j'étais aussi en lien avec de nombreux Français. Mais, en dehors de quelques amis parmi eux, la plupart des personnes sur lesquelles je pouvais compter étaient des Juifs israéliens, des Bédouins dans le Néguev et quelques amis palestiniens de Jérusalem et de Ramallah. Lorsque Tamar s'est installée chez moi, à Beer Sheva, à l'automne 2003, elle a naturellement intégré ces cercles d'amis au sein desquels circulaient également mon ami anthropologue britannique Richard Ratcliffe et notre amie Elizabeth Marteu. Cette dernière était venue d'Aix-en-Provence pour faire son enquête de terrain dans le cadre du master commun à l'IEP et à l'IREMAM. Elle ensuite revenue pour faire sa thèse, au cours de laquelle elle a été accueillie chez des amis à Lagiyya.

Ainsi, lorsque j'ai effectué mes deux missions sur le terrain aux printemps 2005 et 2006, j'ai partagé une grande partie de mon temps dans les environs des villes bédouines de Rahat, Lagiyya et Hûra. En y retrouvant mes amis, j'ai pu prolonger mes enquêtes sur l'évolution de leurs relations et de leurs échanges avec les Palestiniens de la région. Ces trois villes construites entre les années 1970 et 1990 étaient de véritables nœuds d'échanges.

Rahat, la plus grande ville bédouine du Néguev, disposait d'un marché au sein duquel de nombreux Palestiniens de la région d'Hébron avaient ouvert des échoppes ou y travaillaient comme employés des Bédouins. Quant à Lagiyya et Hûra, elles fonctionnaient comme de véritables plaques tournantes pour le trafic d'ouvriers palestiniens. Situées l'une et l'autre à moins de 10 kilomètres de la Ligne verte séparant Israël de la Cisjordanie, elles étaient des lieux de desserte et de collecte où les chauffeurs bédouins et juifs israéliens venaient déposer ou récupérer les travailleurs clandestins avant qu'ils ne repartent vers d'autres lieux en Israël.

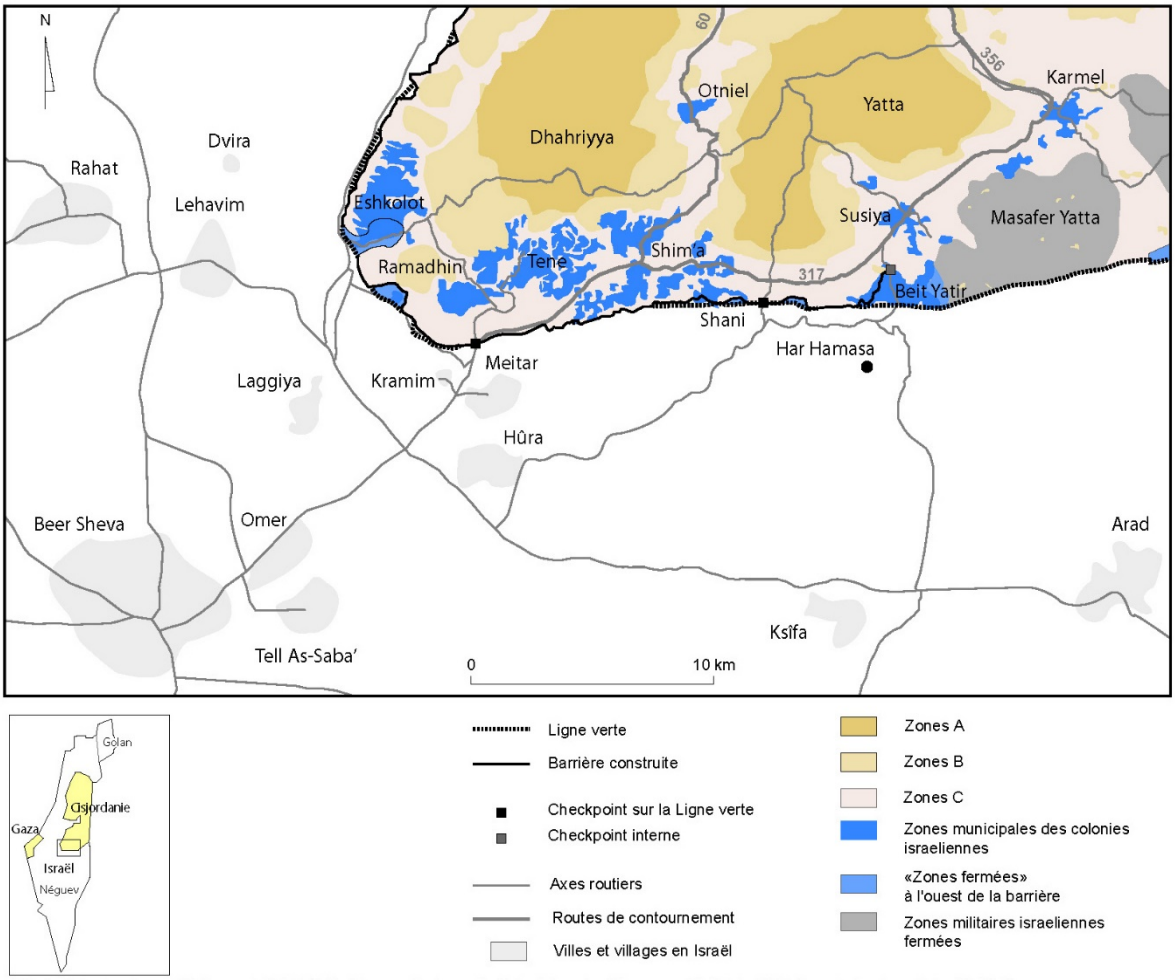


Carte Mathieu Coulon, 2014

Enfin, ces deux premières missions m'ont permis d'ouvrir des enquêtes en Cisjordanie : l'une à Samu', dans le sud, et la seconde à Na'lin, à l'ouest de Jérusalem. Ce n'était pas première fois que je me rendais dans les Territoires occupés. Lorsque j'ai vécu chez les 'Ugbi entre 1996 et 1998, j'avais été plusieurs fois avec mes hôtes à Gaza, dans le camp de an-Nuseyrât, et nous nous rendions chaque semaine dans la petite ville de Dhahriyya (sud de la Cisjordanie) où vivait une partie de leur famille. Pendant cette période, j'aimais aussi beaucoup me rendre à Ramallah pour passer le weekend : l'ambiance assez cosmopolite et festive des milieux étudiants et expatriés était assez réconfortante. Cependant, ces visites s'étaient raréfiées pendant la seconde Intifada (2000-2004).

Entre 2005 et 2006, j'ai passé plusieurs semaines à Samu' où j'ai travaillé sur l'évolution des relations et des échanges économiques entre les Palestiniens de la région, les Juifs israéliens et les Bédouins. Grâce à des amis de Lagiyya, j'avais pu trouver une maison à louer et un accueil très chaleureux dans cette petite bourgade de 25 000 habitants. La situation était cependant moins favorable qu'à Dhahriyya, pourtant à quelques kilomètres : excentrée par rapport aux principaux axes de circulation

et d'échanges, elle n'avait pas pu développer un marché aussi prospère. Quant aux politiques de bouclage, elles avaient coupé la population d'une bonne partie de leurs terres agricoles.

Lorsque je me suis rendu à Na'lin, où résidait mon ami Musa Sroor, qui venait d'obtenir son doctorat à Aix-en-Provence, j'ai découvert un autre marché frontière, encore plus dynamique que celui de Dhahriyya. Cette bourgade était un peu en retrait de la Ligne verte, à l'ouest de Ramallah. Des Palestiniens d'Israël, des Juifs orthodoxes habitant les colonies voisines et certains Juifs israéliens de l'intérieur d'Israël commerçaient régulièrement avec les Palestiniens. Certains y faisaient leurs courses, d'autres faisaient réparer leurs voitures ou venaient profiter de soins dentaires moins onéreux. Mais Na'lin était aussi à l'époque un point de passage très utilisé par les travailleurs clandestins employés en Israël : un ensemble d'activités visant à accueillir, héberger et sustenter ces voyageurs avait ainsi fleuri au côté des commerces.

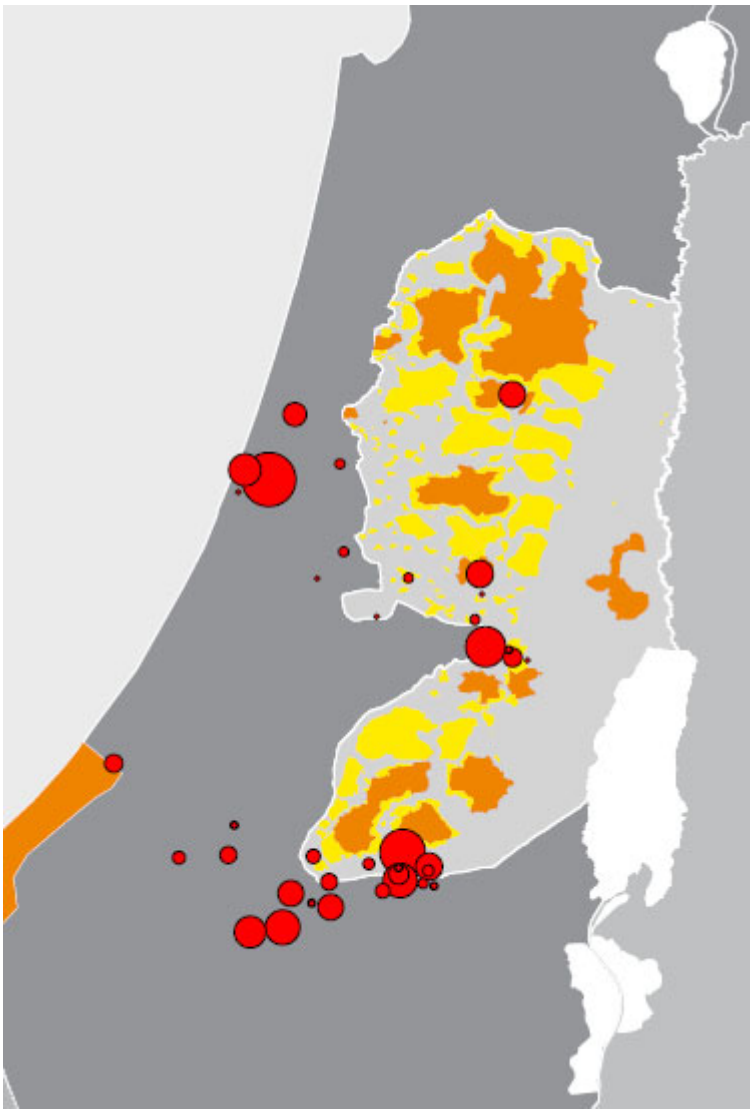

Mes lieux d'enquête 2005-2006. Image : Mathieu Coulon, 2014

En 2005, je n'ai eu qu'une fois l'occasion d'aller à Gaza. C'était la dernière fois. J'y ai donné une conférence en arabe sur les Bédouins du Néguev au Centre culturel français de Gaza. Cela m'avait permis de rencontrer des notables bédouins. Originaires de Beer Sheva, ils avaient été contraints comme tant d'autres à s'exiler entre 1947 et 1949, mais depuis 1967 ils conservaient des relations avec des membres de leurs familles dans la ville de Lagiyya, dont certains étaient de proches amis !

### *Univers antagonistes*

Les enquêtes menées au cours de ces deux premières années m'ont donc amené à naviguer entre des univers très antagonistes, ce qui n'a pas toujours été facile. Depuis le déclenchement de la seconde Intifada, en septembre 2000, les deux populations s'étaient radicalisées et repliées sur elles-mêmes, la défiance et la haine de l'autre n'avaient cessé de croître. L'évolution des discours et des réactions de mon entourage laissaient percevoir la poursuite du processus de déshumanisation et de distanciation de l'Autre.

> *L'évolution des discours et des réactions de mon entourage laissaient percevoir l'approfondissement du processus de déshumanisation et de distanciation de l'Autre.*

En Israël, même si la fin de la seconde Intifada (2004) et la baisse de plus en plus significative du nombre d'attentats avait permis d'améliorer la situation sécuritaire, le processus de radicalisation et de droitisation de la population juive se poursuivait. Lors de la campagne électorale de 2006, le projet de « transfert » d'une partie des populations arabes de citoyenneté israélienne résidant dans la région du Triangle avait acquis une certaine popularité. Son succès pouvait être apprécié bien au-delà du parti de son promoteur, Avigdor Lieberman, et des cercles de l'extrême droite. De leur côté, la population palestinienne d'Israël et ses représentants politiques étaient moins favorables aux compromis et à des formes de militantismes partagées. En dehors de quelques rares associations comme Ta'ayush (litt. *Coexistence*)[5], la plupart des militants palestiniens d'Israël refusaient dorénavant de mener des activités politiques conjointes avec des juifs (Pouzol 2019).

Dans les Territoires occupés, la population était exsangue. Épuisée par quatre années de violences, de désordre, de bouclages et de confinement, elle avait perdu tout espoir. La mort d'Arafat en 2004 et les réformes engagées par le nouveau Président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, n'avaient pas apporté de changement radical. Les redéploiements israéliens avaient maintenu l'étau des forces d'occupation autour des enclaves autonomes. Quant à la construction du mur de séparation, elle s'était accompagnée non seulement de confiscations de terres supplémentaires, mais elle avait aussi

[5] Ta'ayush est une organisation réunissant des militants israéliens et palestiniens pour lutter de manière non violente afin d'œuvrer à la fin de l'occupation des Territoires palestiniens par Israël. Elle fut créée au début de la seconde Intifada (2000). Pour plus de détails voir https://www.taayush.org/

coupé soudainement des communautés entières les unes des autres. Elle avait donc fait surgir de nouvelles frontières entre les zones palestiniennes. Quant aux groupes armés, ils continuaient, sur le terrain, de s'opposer à l'armée israélienne. Puis, la victoire du Hamas, d'abord aux élections municipales en 2005, ensuite aux élections législatives de 2006, s'était accompagnée de nouvelles pressions et sanctions internationales, notamment la suspension temporaire du versement des salaires aux fonctionnaires palestiniens.

Le fait d'être en couple avec une Israélienne n'arrangeait pas les choses. Quand nous nous déplacions ensemble, comme c'était souvent le cas quand nous étions invités chez des amis bédouins, il m'est arrivé de me trouver mal à l'aise, ne sachant plus quelle manière d'être et de parler adopter pour être en phase à la fois avec mes hôtes et ma compagne. Mais même lorsque je me rendais seul chez eux ou chez des amis palestiniens dans les Territoires occupés, je ne pouvais plus faire abstraction de mes liens avec les Israéliens. D'ailleurs, si mes hôtes ne me le rappelaient pas explicitement, ils avaient clairement réajusté leur comportement à mon égard. Et quoi qu'il en soit, leurs critiques et leur colère, mêmes lorsqu'elles étaient tout à fait fondées, étaient dirigées vers une population et des gens avec lesquels je partageais maintenant ma vie.

Gratte-ciels de Tel Aviv vus depuis les environs du village d'al-Midia, Cisjordanie, 2006. Photo : Cédric Parizot

Je n'étais pas beaucoup plus à l'aise du côté israélien. Certes, le fait d'être avec ma compagne faisait de moi un proche. Cependant, le fait que je ne sois pas juif, que je parle mieux l'arabe que l'hébreu, et que je poursuive des enquêtes chez les Palestiniens, affectaient inévitablement mes relations avec mon entourage. Non seulement j'étais toujours un étranger, mais, en plus, j'entretenais des relations soutenues avec leurs ennemis.

Je ne pouvais donc pas prétendre à la neutralité : comme le dit à juste titre Jeanne Favret-Saada (1990), revendiquer un détachement et une neutralité axiologique est souvent perçu comme une forme de grossièreté et de mépris pour les personnes confrontées à des situations conflictuelles, et en général interprété comme une forme d'insensibilité du chercheur et de son incapacité à faire preuve d'attention à l'égard de leur souffrance. C'est en montrant que j'étais à l'écoute de mes proches et de mes hôtes, et en réaffirmant constamment l'attention que je prêtais aux épreuves qu'ils traversaient que j'ai pu continuer à circuler entre ces univers.

Ces expériences m'ont permis d'écrire un chapitre d'ouvrage [CA 2012][6] au sujet de la gestion des émotions et des liens affectifs que j'avais entretenus dans le cadre de mes enquêtes sur le terrain jusqu'à mon retour en France en 2004. J'avais alors insisté sur le fait qu'au lieu d'évacuer la question de ces affects, il était plus intéressant de comprendre combien ils pouvaient être utiles dans le processus d'enquête. Écrit entre 2005 et 2006, cet article n'a été finalement publié que six ans plus tard, en 2012.

Avec maintenant 15 ans de recul, je pense cependant que ces circulations à travers des univers antagonistes posent d'autres questions et d'autres défis que la seule interrogation autour des affects. Elles permettent d'envisager autrement la manière dont ces populations géraient les relations de proximité et la distance au cours de leurs rencontres. Pour comprendre cela, il faut revenir sur les moyens que j'ai déployés pour circuler d'un monde à l'autre.

*L'enjeu n'était pas de tromper mes interlocuteurs ou d'évacuer le conflit, mais de laisser envisager d'autres formes de partage ou de communs entre nos modes d'existences pourtant bien différents.*

L'une des façons de faciliter ces déplacements était de jouer sur un ensemble de registres permettant de mettre en avant d'autres formes de proximité avec les personnes rencontrées que l'appartenance commune à un groupe ethnique ou national : l'enjeu n'était pas de tromper mes interlocuteurs ou d'évacuer le conflit, mais bien de laisser envisager d'autres formes de partage ou de communs entre nos modes d'existences pourtant bien différents. Cette navigation exigeait ainsi une certaine malléabilité dans mes manières d'être. Passer d'un univers à l'autre nécessitait en effet d'adopter une

[6] Voir liste des publications et Vol. 2 Recueil des publications

autre langue, un autre registre, un autre champ sémantique, une autre prosodie, une autre gestuelle corporelle et, bien sûr, d'autres manières de s'habiller. Cette attention et cette malléabilité n'étaient pas uniquement requises lorsque je passais du côté palestinien au côté israélien, car il ni avait pas *un seul* côté israélien ni *un seul* côté palestinien. Elle était également nécessaire au sein de ces sociétés si clivées et si hiérarchisées.

J'ai pu m'en apercevoir très vite, dès 1998-1999, lors de mes allers et retours fréquents entre le Néguev et Ramallah. Depuis le début des années 1990, cette petite ville connaissait un nouvel essor et une nouvelle extension. Elle avait non seulement accueilli une partie de l'élite et de l'administration de la nouvelle autorité palestinienne, mais aussi un ensemble d'expatriés : membres d'organisations gouvernementales, d'agences internationales, journalistes et, bien sûr, un grand nombre de chercheurs et d'étudiants. Je m'y rendais d'ailleurs fréquemment pour rendre visite à Aude Signoles que j'avais rencontrée depuis peu et qui faisait comme moi ses recherches de terrain pour préparer sa thèse.

Un soir, j'étais en compagnie d'une amie, Jamîla, dont le père travaillait au sein de l'Autorité palestinienne. Elle m'avait invité avec ses amis dans un café de la ville. Je me rappelle très bien lorsqu'ils ont éclaté de rire en entendant mon accent bédouin, dont j'étais pourtant si fier. Ils trouvaient si drôle d'écouter ce jeune Français parler d'une façon qu'ils jugeaient vulgaire, avec des mots qu'ils ne comprenaient pas toujours ou qui leur rappelaient certaines expressions de leurs grands-parents. J'avais dû leur faire à peu près le même effet que si un anthropologue newyorkais s'était exprimé dans une soirée chic dans le 7ème arrondissement à Paris avec un fort accent franc-comtois ou haut-marnais pour leur vanter le goût de la cancoillotte ou du Langres.

Le mépris pour la population bédouine du Néguev était assez répandu en Cisjordanie. J'avais pu en faire l'expérience quelques années après lorsque j'avais donné, en 2005, deux conférences en arabe : l'une au Centre culturel français de Naplouse et l'autre à l'université d'an-Najah. Pour la plupart des personnes venues m'écouter, les Bédouins étaient envisagés à travers un imaginaire très orientaliste et très répandu dans le monde arabe : d'un côté, leur « culture », réduite à un nombre limité de « traditions », fascinait ces citadins en manque d'enchantement, de l'autre, elle était la preuve de leur caractère « primitif » (Massad 2001, Bocco et Chatelard 2001). Ce mépris était souvent doublé d'une défiance car de nombreux Palestiniens des Territoires occupés étaient convaincus que les Bédouins du Néguev trahissaient la cause nationale en servant dans l'armée ou parmi les gardes-frontières israéliens- tout comme les Druzes. En réalité, au tournant des années 2000, cela ne concernait que la faible minorité de personnes engagées volontairement. Ils étaient d'ailleurs également très mal vus au sein de leur propre population (Parizot 2001b). Le déclenchement de la seconde Intifada et

l'accroissement des tensions entre la population bédouine et le reste de la société israélienne n'avait pas arrangé les choses. En 2006, lors de la courte guerre de l'été qui avait opposé Israël aux Palestiniens de la Bande de Gaza et au Liban, un soldat bédouin tué au combat avait été enterré de nuit pour éviter de susciter davantage d'opprobre dans l'entourage de sa famille.

Cette manipulation des signes n'était pas toujours une réussite. La prosodie était la plus difficile à maîtriser. Pourtant, elle était décisive pour marquer l'attention au registre dans lequel intervenait l'interaction. Un après-midi de l'automne 2003, alors que j'étais à la maison avec Tamar, j'avais contacté le recteur de l'université Ben Gourion pour un rendez-vous concernant un contrat que nous étions en train d'établir entre l'Ambassade et son institution. Je me rappellerai toujours de la manière dont Tamar avait sursauté lorsqu'elle m'avait entendu prononcer son prénom : l'intonation que je m'étais tant appliquée à reproduire au téléphone était certes réussie, mais elle n'était absolument pas appropriée pour l'occasion. La manière dont j'avais prononcé « David », en trainant sur la première syllabe, était davantage audible dans le marché aux légumes de Beer Sheva que dans les couloirs de la présidence de l'université de la ville ….

Le lexique était lui aussi révélateur de l'appartenance politique d'une personne. Lorsque l'on prépare les étudiants avant de partir sur le terrain, on évoque souvent avec eux la charge politique des mots mobilisés dans ce contexte très conflictuel. Ainsi, lorsqu'une personne prononce le terme de « Barrière de sécurité » ou de «Barrière de séparation » on sait rapidement si l'on se trouve face à un pro-israélien ou un pro-palestinien. Mais ces nuances lexicales s'appliquent à des mots beaucoup plus communs. C'est le cas par exemple des termes utilisés pour désigner les agglomérations israéliennes construites dans les Territoires palestiniens après 1967. En hébreu, ces villes et ces villages sont appelés soit *itnakhluyot* soit *yishuvim*. En français, ces deux termes peuvent être traduits par « implantations » ou « colonies ». Cependant, les colons ont le plus souvent recours au second, qui est le terme générique pour désigner les agglomérations situées également en Israël. Ce faisant, ils les normalisent. Inversement, les Israéliens qui veulent insister sur la différence entre les agglomérations construites sur le territoire israélien, c'est-à-dire dans ses frontières d'avant 1967, et les « colonies de peuplement » construites dans les Territoires occupés, ont recours au premier.

Bien sûr, la langue n'est pas le seul outil de discrimination. Comme ailleurs, la tenue vestimentaire et la gestuelle corporelle le sont aussi fortement. Elles marquent très clairement les écarts entre des styles de vie. Dans les années 1990, alors que j'alternais entre trois semaines de séjour chez mes hôtes bédouins et une semaine sur le campus de Sde Boqer, j'avais pris l'habitude de réajuster constamment ma tenue vestimentaire. Chez les Bédouins, je ne mettais pas de short et je rentrais ma chemise dans mon pantalon. J'avais même remplacé les sandales achetées dans un magasin d'accessoires de

randonnée au Canion, alors le principal centre commercial de Beer Sheva, pour leur préférer une paire de sandale en cuir achetée dans le marché de la vieille ville d'Hébron - les premières faisant trop « israéliennes ». Par contre, quand je me promenais à Tel Aviv, elles faisaient beaucoup moins couleur locale...

Jongler constamment avec ces manières de parler, de s'habiller et de se mouvoir était particulièrement important pour éviter des contrôles intempestifs à l'entrée des centres commerciaux, aux checkpoints et, surtout, à l'aéroport Ben Gourion. Là, les voyageurs sont systématiquement profilés par des agents de sécurité, recrutés au sortir de leur service militaire par l'Autorité des ports et des aéroports. Travaillant en lien avec le service de sécurité intérieure (le shabak) et la police, cette institution a pour rôle de déjouer les tentatives d'attentats ou de détournement d'avion. Ses agents sont déployés pour filtrer tous les passagers sortant d'Israël. On les trouve aussi dans les aéroports étrangers d'où partent des avions des compagnies israéliennes, comme El Al, ou des avions affrétés en partenariat avec elles, comme, en Belgique, ceux de Brussels Airlines.

Depuis 1994, à force de mésaventures, de tâtonnements, d'observations, d'écoute et de tests plus ou moins fructueux, j'avais progressivement acquis certains réflexes et précautions qui m'avaient conduit à construire une forme d'attitude corporelle spécifique : ce n'était pas seulement un rôle mais un mode d'existence qui en remplaçait un autre[7]. Je me rappelle que dès que je m'approchais de l'aéroport, cette manière d'être reprenait les commandes, de mes muscles, de mes sentiments et de mes pensées. Je changeais alors de posture, de rythme de pas, j'adoptais une manière à la fois nonchalante et déterminée pour poser mon regard dans celui des agents de sécurité. Je modifiais ma manière de parler (accent, prosodie, lexique), la façon dont je répondais aux questions.

Le succès de ces tactiques de navigation entre ces modes d'existences tenait moins à la capacité d'imiter le comportement des autres, que de celle de gérer leurs attentes. Ces manières d'être n'étaient jamais en effet clairement et complétement établies, ni définies. Elles relevaient davantage de ce que Judith Butler (2018) appelle des « morphologies imaginaires ». Citées de manière répétitive, mais toujours approximatives, par différentes institutions et acteurs qui les actualisent, ces morphologies n'étaient ni données, ni stabilisées, elles étaient toujours en devenir. Comme le souligne Jacques Derrida (1996) à propos de la langue, ces manières d'être sont toujours celles des autres, non

[7] A l'instar d'Annemarie Mol (2002, 34-37), je pense qu'il n'est pas possible d'envisager les manières d'être que nous déployons dans le cadre d'interactions avec notre environnement comme si nous étions sur une scène. Cette manière très d'envisager les choses laisse entendre qu'il y aurait des coulisses vers lesquelles nous pourrions retourner pour retrouver ce que nous sommes. Je pense au contraire qu'il n'y a aucune coulisse et que notre moi est une articulation dynamique entre les différents modes d'existences hétérogènes à travers lesquels nous nous actualisons. Ces modes d'existence correspondent aux trajectoires que j'évoquais précédemment.

pas parce qu'ils en sont en sont les propriétaires, mais parce qu'ils sont les lieux de leur actualisation et de leur provenance. Il ajoute qu'elles ne sont jamais données, mais toujours en train d'advenir.

Ainsi, lors de mon passage à la sécurité de l'aéroport, je m'efforçais ainsi de répondre sans montrer aucune forme de déstabilisation, toujours de manière partielle. Il ne fallait jamais mentir, sans pour autant révéler toute la vérité. Il fallait surtout réorienter au mieux les questions pour empêcher qu'elles n'aillent dans une direction compromettante. L'enjeu était de rester dans un profil sécuritaire élevé. A l'époque, il allait de 1 à 6 : plus le chiffre était bas, moins les suspicions à l'égard du voyageur étaient élevées. Ce profil était défini en partie en fonction l'appartenance ethno-nationale du voyageur et des liens que les « enquêteurs » (*hokrim*) pouvaient établir entre lui et des personnes considérées comme posant des problèmes sécuritaires. Les Juifs israéliens, les voyageurs étrangers d'origine juive et disposant de fortes attaches en Israël obtenaient le chiffre 1 ou 2. Les Palestiniens d'Israël évoluaient entre 3 et 6, tout comme la plupart des étrangers résidant ou travaillant dans les Territoires occupés.

Lorsque l'enquêtrice ou l'enquêteur m'interrogeait j'essayais donc de l'empêcher de conclure que je n'étais pas juif. Il suffisait de le laisser dans le doute. Le fait d'être en couple avec une Israélienne pendant près de huit ans m'a beaucoup aidé. Ainsi, lorsqu'on me demandait si j'avais de la famille « dans le pays » je répondais par l'affirmative ; à la question « est-ce que vous célébrez également Pessah[8] en France », je pouvais répondre que cela n'était jamais arrivé dans ma famille ; enfin, quand on me demandait pourquoi je n'avais pas fait mon «*'alia* », c'est-à-dire pourquoi je n'avais pas encore migré vers Israël pour m'y installer, je rétorquais que « cela ne m'était pas venu à l'esprit ». Il fallait ensuite éviter que l'agent de sécurité se rende compte que j'avais établi des liens étroits avec de nombreux Palestiniens d'Israël ou des Territoires occupés. Lorsqu'on me demandait si j'avais lié des liens d'amitiés avec des locaux, il suffisait de dire que compte tenu de toutes ces années passées dans le pays, il me faudrait beaucoup de temps pour égrainer un à un les noms de ces personnes.

La navigation entre ces modes d'existence dépendait donc largement de la manière dont j'arrivais à faire apparaître ou à atténuer aux yeux de mes interlocuteurs les traces de mes liens avec d'autres. Je mobilise ici le terme de trace selon l'acception que lui donne Jacques Derrida (1967, 92) : « elle n'est pas une différence constituée mais, avant toute délimitation de contenu, du mouvement pur qui produit la différence. La trace (pure) est la *différance*. » Il ne s'agit donc pas d'un élément spécifique et défini -langagier, corporel ou vestimentaire-, qui viendrait caractériser ou signifier l'appartenance à un autre groupe, mais plutôt d'un écart ou d'un rapport entre des manières d'être qui est suffisamment significatif.

[8] La Pâque juive.

Par exemple, si la trace de mes liens avec les Bédouins du Néguev lorsque j'avais rencontré les amis de Jamîla à Ramallah était bien mon accent, ce n'est pas parce que celui-ci était véritablement identique à celui des Bédouins : c'est parce qu'il tranchait suffisamment avec celui de mes interlocuteurs pour qu'ils en concluent qu'il soit bédouin. Dans ce contexte, l'enjeu était moins de cacher les liens que j'avais avec d'autres populations que de faire tout mon possible pour que leur évocation ne soit pas interprétée ou perçue comme marqueur de différences irréconciliables par mon entourage.

*Cette gestion des différences n'était pas de mon seul fait, elle était aussi largement prise en charge par les gens qui m'aidaient à passer d'un univers à un autre*

En y repensant aujourd'hui, cette gestion des différences n'était cependant pas de mon seul fait, mais aussi largement prise en charge par les gens qui m'aidaient à passer d'un univers à un autre en me faisant bénéficier de leurs contacts, et par les gens qui m'accueillaient. Fin avril 2005, lorsque je suis arrivé dans le village palestinien de Samu', dans le sud de la Cisjordanie, je me rappelle des efforts déployés par mes hôtes palestiniens pour lisser les écarts. Certains évoquaient combien ils avaient eux aussi de nombreux liens avec des Israéliens, compte tenu des années qu'ils avaient passées à travailler en Israël. D'autres insistaient sur le fait qu'ils parlaient couramment l'hébreu. D'autres mettaient en avant leurs liens avec les populations bédouines de la région, notamment avec les proches des amis qui m'avaient introduit auprès d'eux.

Personne ne remettait en cause nos différences, mais tous s'efforçaient de les compenser en mettant en avant d'autres formes de proximité. Ces rencontres n'abolissaient donc aucunement les frontières qui nous séparaient, elles venaient les réajuster, les réaccorder pour le besoin des moments que j'allais partager avec eux. Mes hôtes lissaient ainsi certaines différences pour me permettre de circuler dans certains espaces, tout en maintenant certaines autres, comme c'était le cas des frontières entre les genres. Alors que chez la plupart de mes proches amis bédouins j'avais depuis longtemps accès aux univers de la famille et des femmes, à Samu', cela n'a jamais été le cas.

*Sans m'en rendre compte, je ne me déplaçais non plus d'un lieu à un autre, mais dans le tissu de connexions qui participaient directement à la construction de leurs différences*

C'est donc en tentant de naviguer entre ce que je regardais comme des mondes séparés les uns des autres que j'ai littéralement plongé et circulé à travers les flux d'échanges qui continuaient de les lier. Sans m'en rendre compte, je ne me déplaçais non plus d'un lieu à un autre, mais dans le tissu de connexions qui participaient directement à la construction de leurs différences, la gestion de leurs rapports de proximité et de distance, ainsi qu'à l'émergence de leurs rapports de pouvoir.

## *Quand les relations font frontières*

À travers ces navigations, j'ai conforté les intuitions et les questions progressivement développées au cours de mes séjours précédent ; la manière dont j'allais cependant formuler les réponses à travers mes publications allait être conditionnée par les dispositifs de recherche dans lesquels j'ai évolué.

Mes premiers écrits autour de ces relations, que je qualifiais alors de « transfrontalières », ont été influencés par les cadres de pensée développés au fur et à mesure de mes rencontres et de mes lectures entre la fin de ma thèse de doctorat (2001) et mon recrutement au CNRS. Rédigés entre 2003 et le début 2005, ces articles ont été publiés entre 2004 et 2008. Un premier document de travail [WP 2004] a été mis en ligne en 2004 : « *Crossing and Constructing Borders within Daily Contacts* ». Il a été transformé ensuite pour constituer un chapitre d'ouvrage [CA 2006a] en anglais "*Crossing Borders, Retaining Boundaries : Kin-Nections of Negev Bedouin in Gaza, West Bank and Jordan*" et en 2008 en arabe « *Ubûr al-hudûd wa-l-ibqâ' 'ala-l-hawâjiz : ar-rawâbit al-qarâbiya libedu an-naqab* » [CA 2008b].

### *J'évoluais dans un univers très marqué par l'anthropologie anglo-saxonne*

À l'époque de mes enquêtes et de la rédaction ces travaux, j'évoluais dans un univers très marqué par l'anthropologie anglo-saxonne. Et pour cause, mes interlocuteurs étaient des anthropologues et des sociologues israéliens, qu'ils soient mes aînés comme Gideon Kressel, Emmanuel Marx et Moshe Schwartz ou plus proches de ma génération comme Shifra Kisch, Meirav Gutman, Dan Monterescu, Tania Forte et son mari Sam Kaplan. J'entretenais également des liens étroits avec Musa Abu Ramadan (juriste), Yossi Yonah, Ahmad Sa'di, et Lev Grinberg, plus proches de la philosophie politique et, bien entendu, mon ami Richard Ratcliffe. Si, en dehors de Tania[9] aucun d'eux ne s'était directement intéressé à ces relations de part et d'autre des frontières, leurs recommandations de lecture avaient fortement orienté mes questionnements. C'est ainsi que je me suis tourné vers les travaux sur les processus transnationaux accompagnant la globalisation, et la manière dont ils affectaient l'économie culturelle.

J'avais tout d'abord été particulièrement stimulé par le questionnement d'Arjun Appadurai (2001) sur les effets de la disjonction entre les espaces culturels, économiques et politiques. J'avais aussi lu avec beaucoup d'intérêt les travaux de Richard Fox (1991), Lila Abu Lughod (1991), Ulf Hannerz (1987, 1991) sur la culture et sur les processus de créolisation. En remettant en cause l'idée d'uniformité culturelle, mais aussi d'isomorphisme entre territoire, culture et nation si cher à l'imaginaire national et territorial (Agnew 1994), leurs thèses résonnaient directement avec les intuitions qui se confirmaient sur le terrain. Compte-tenu des relations et des échanges développés à l'époque, je me demandais dans

[9] (Forte 2001).

quelle mesure les catégories ethniques et statutaires en Israël comme en Palestine (Bédouins, Palestiniens, Juifs israéliens, etc.) pouvaient constituer des outils d'analyses pertinents, alors même que les espaces de ces populations dépassaient largement les limites territoriales qu'elles leur assignaient.

Parallèlement, mon questionnement avait été particulièrement inspiré par les débats opposants des figures comme Gloria Anzaldua (1987) et Pablo Vila (2003). Si les premiers insistaient sur la manière dont les traversées des frontières permettaient des formes d'hybridation, les autres rappelaient combien ces traversées participaient également au renforcement des structures de pouvoir et à la construction de la différence et de la distance. Je ne savais pas alors qu'en France, ces questions faisaient également débat dans ma discipline (Amselle 2004, Assayag et Benéï 2000).

Ainsi dans trois papiers, j'analyse comment l'évolution des échanges transfrontaliers des cinquante dernières années entre les Bédouins du Néguev et leurs parents réfugiés en Cisjordanie, dans la bande de Gaza et en Jordanie après 1948, ont entretenu les liens entre ces populations tout en suscitant des processus de différenciation, des relations de pouvoir et d'antagonisme. Je montre également que les limites des espaces de vie de ces populations doivent être pensés en-deçà et au-delà des frontières définies par les catégories ethniques et statutaires qu'on leur assigne et qu'ils ont finalement adoptées et revendiquées.

Dans ces régions en effet, les groupes d'intérêts et de solidarités influents constitués depuis la création de l'État d'Israël et la Nakba[10] (1948) s'appuient sur des liens de parenté, d'allégeances politiques, de partenariats économiques qui dépassent les frontières des groupes de filiation, des partis politiques ainsi que des États nations. Certains groupes jouent simultanément sur leurs soutiens au sein du Parti travailliste israélien, du Fath palestinien et de certains partis politiques jordaniens. Grâce à ces différentes alliances, ils ont pu se constituer en groupe de pression politique et déployer des relations de clientélisme d'Israël vers la Cisjordanie, la Jordanie et la Bande de Gaza, et inversement. Ces coalitions ont été parfois mobilisées au cours des élections législatives israéliennes dans les années 1990 et 2000 par les Jordaniens et les Palestiniens pour orienter le vote de certaines franges de la population arabe israélienne. Je les envisage alors comme des configurations de pouvoir transnationales et transfrontalières.

*Ces échanges ne défient pas les frontières, ils s'en nourrissent et les actualisent*

[10] Littéralement, « catastrophe ». Ce terme est utilisé par les Palestiniens pour désigner l'ensemble des bouleversements et des drames qui ont accompagné la création le premier conflit israélo-arabe (1947-1949) et la création de l'Etat d'Israël (1948) : échec du projet national palestinien, massacres, destructions, confiscations, déplacements massifs de population, etc.

Fortement inégalitaires, ces échanges accentuent les écarts statutaires et les antagonismes existants ; ils façonnent autant de canaux au sein desquels sont vécues et reconstruites les différences. Ces processus concernent aussi bien des partenaires économiques que des parents d'une même famille. Des années 1970 à 2000, l'évolution des stratégies d'alliance au sein des familles bédouines réparties entre la bande de Gaza, le Néguev, la Cisjordanie et la Jordanie intègre et amplifie les différences statutaires entre ceux qui détiennent la citoyenneté israélienne et ceux qui ne l'ont pas. Ainsi, les Bédouins d'Israël ne « donnent » (*ma bya'tû'*) plus leurs filles à leurs cousins parallèles patrilatéraux de Cisjordanie ; ils sont en revanche prêts à payer des dots (*mâhir*) importantes à ces derniers pour « prendre » (*byâkhidhû'*) leurs filles. En bref, ces échanges ne défient pas les frontières : ils s'en nourrissent et les actualisent !

Ces processus suggèrent de réfléchir aux approches que nous déployons pour définir les frontières de ces groupes de parenté et par extension, où commence et s'arrête l'endogamie ? Car la définition des liens de parenté ne s'appuie pas uniquement sur des liens de filiation ou d'alliance, mais doit aussi compter sur des cadres juridiques hétérogènes, contradictoires et surtout mouvant, toujours en redéfinition. Cette question est d'ailleurs loin d'être spécifique aux espaces israélo-palestiniens. Comme l'a très bien démontré Frédérique Fogel (2019) les difficultés auxquelles sont confrontées les populations migrantes mises en errance dans nos démocraties européennes, soulignent le caractère changeant des systèmes juridiques à travers lesquels sont négociés, définis et construits les liens de parenté.

Si j'ai poursuivi mes travaux sur les relations entre ces populations palestiniennes après être arrivé à l'IREMAM, ma réflexion s'est en revanche réorientée vers des questions beaucoup plus politiques, et notamment vers les rapports de ces populations avec l'État. Affecté à l'IREMAM, je me suis en effet retrouvé dans un milieu dominé essentiellement par des politistes. J'avais été intégré à l'équipe de recherche n°6 *Transitions politiques et recompositions sociales dans le Monde arabe*. J'ai alors participé, de 2005 à 2007, au séminaire de master *Sociologie politique du Monde arabe*, organisé par Bernard Botiveau, Elizabeth Picard et Jean-Claude Santucci, et destiné aux étudiants de Master II *Action politique comparée*, option Monde arabe, IEP d'Aix en Provence.

J'ai encadré plusieurs mémoires d'étudiants portant sur Israël et la Palestine. Parallèlement, en collaboration avec Myriam Catusse et Jean-Robert Henry, nous avons organisé une série de conférences méthodologiques semestrielles intitulées *Analyse politique du monde arabe* pour les étudiants du Master I, *Action politique comparée* de l'IEP d'Aix en Provence. Puis, entre 2006 et 2007, j'ai participé au cours *Analyse politique appliquée : Faire campagne, mobilisation préélectorales et engagements militants en PACA* avec Loïc Le Pape (alors ATER à l'IEP) et Vincent Geisser (CNRS), à l'IEP

d'Aix en Provence. Au cours de cette période, j'ai ainsi encadré quatre étudiants de Master 2 travaillant sur Israël et la Palestine.

Mes recherches ont également pris une dimension plus comparative, s'orientant davantage vers le champ des *borders studies*. Les contacts développés à la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme (MMSH) et à l'étranger m'ont en effet permis de m'intégrer à deux programmes de recherche. À partir de mai 2005, j'ai été affilié au projet *REMSH* (Réseau thématique des centres européens de recherche en sciences humaines sur l'ensemble euro-méditerranéen (5e PCRD), auquel a fait suite le programme *RAMSES*² (6e PCRD), coordonné par la MMSH. Ce programme rassemblait cinquante institutions de recherche en Sciences humaines du nord et du sud de la Méditerranée. Mes travaux s'inscrivaient plus particulièrement dans le groupe de travail « frontières et conflits », dirigé par Kalypso Nicolaidis (Université d'Oxford).

C'est ainsi que j'ai publié en 2008 un article sur l'émergence des frontières palestiniennes [CA 2008c], dans lequel je me suis appuyé sur deux types de données : celles sur les pratiques et les mobilisations politiques pendant les campagnes électorales (1996, 1999, 2001, 2003 et 2006) recueillies dans le Néguev et celles sur les relations entre les Bédouins de cette région et leurs voisins, collectées pendant la même période.

Dans la suite de ma thèse de doctorat, j'avais poursuivi mes travaux sur les processus électoraux des populations palestiniennes d'Israël et des Territoires occupés. J'avais l'intention de préparer un manuscrit sur les processus de politisation des populations bédouines dans le Néguev à partir d'une comparaison des élections nationales israéliennes et des parcours des acteurs locaux. J'avais donc réalisé trois enquêtes de terrain supplémentaires. La première avait eu lieu avant mon recrutement au CNRS, au cours de la campagne électorale législative de janvier 2003. La seconde avait été menée au cours de mon séjour à Samu' pour prendre des notes pendant la campagne municipale palestinienne. La troisième était intervenue au cours de la campagne législative israélienne de mars 2006. J'ai d'ailleurs rédigé un article sur cette dernière [CARS 2006].

Ces enquêtes m'ont permis de réaliser que les expressions identitaires de la population bédouine dans le Néguev ne rendaient pas compte de l'évolution des relations qu'elle avait pu développer avec les Palestiniens de Cisjordanie et de la bande de Gaza entre 1949 et 1987. Ces processus étaient connectés, mais assez déphasés, voir inversés. En effet, c'est pendant la période où les Bédouins mettaient peu en avant leur arabité ou leur identité palestinienne qu'ils semblaient entretenir les relations les plus régulières et les plus intenses avec les Palestiniens des Territoires occupés. Par contre, c'est lorsqu'ils ont commencé à exprimer davantage leur palestinité, que ces relations ont semblé se dégrader et se relâcher, et les relations de pouvoir s'inverser.

La raison de ce paradoxe est que ces processus se sont articulés comme dans un dispositif, c'est-à-dire qu'ils étaient connectés l'un à l'autre, tout en étant animés et influencés par des processus distincts qui les dépassaient. L'intérêt de se pencher sur ces processus a été double. D'une part, il a permis de montrer que la rupture progressive entre les Palestiniens d'Israël et les Palestiniens des Territoires occupés n'était pas uniquement un effet du processus de négociations diplomatiques amorcé dans les années 1990, et qui avait explicitement mis à l'écart les premiers[11]. Ce processus trouvait ses racines à la fois dans des processus politiques internationaux, mais également dans des processus ordinaires locaux. D'autre part, ce travail confirmait le fait que la séparation entre ces populations ne passait pas par une rupture de leurs relations, mais bien un réajustement de celles-ci.

> *L'enjeu n'était donc plus simplement de comprendre comment les populations de la région actualisaient la frontière, mais comment elles participaient directement à son fonctionnement.*

Enfin, en m'appuyant sur les enquêtes menées dans les environs de Samu', j'ai élargi mon étude autour des mobilités et des échanges informels entre le sud de la Cisjordanie et le nord-est du Néguev de 2000 à 2006. Je voulais évaluer davantage dans quelle mesure les pratiques de contournement des mécanismes de contrôle contribuaient à réajuster les frontières que tentaient d'imposer les Israéliens dans la région. Inspiré par mes discussions avec Moshe Scwhartz, j'appréhendais alors la frontière comme un dispositif constitué par l'articulation de processus et d'éléments hétérogènes : l'enjeu n'était donc plus simplement de comprendre comment les populations de la région actualisaient la frontière, mais comment elles participaient directement à son fonctionnement – ce qui a donné lieu à un article [CA 2006b] dans la revue *Migrations société*.

J'insistais d'abord sur le fait que la séparation entre Israéliens et Palestiniens n'était pas uniquement territoriale, mais qu'elle reposait davantage sur une mise à mise à distance des Palestiniens. Sans avoir encore lu Jacques Rancière (2000), j'évoquais à travers d'autres termes le fait qu'elle s'appuyait une forme de partage du sensible, c'est-à-dire sur une gestion subtile de ce qui est donné à voir et à ne pas voir. En empêchant les Palestiniens d'emprunter les principaux axes routiers et en les condamnant à la "clandestinité", les autorités israéliennes les faisaient disparaître du paysage et les rendaient invisibles de l'espace pratiqué et vécu par la population juive. Cette gestion des mobilités confortait ainsi, chez les Israéliens, l'idée selon laquelle les politiques de bouclage fonctionnaient et contribuaient à la réalisation du projet de séparation. Pourtant, dans les faits, l'interpénétration des espaces israéliens et palestiniens, que ce soit sur le plan géographique, économique, social et politique, restait évidente.

[11] En effet, les négociations entre Israéliens et Palestiniens ne concernaient que le destin des Palestiniens de Cisjordanie et de la Bande de Gaza, les discussions autour de la question des réfugiés avaient été reportées.

Cette interpénétration est d'autant plus flagrante que les mobilités informelles avaient été intégrées aux dispositifs de contrôle israéliens. Le service de sécurité intérieure (le Shabak), et le service de renseignement de la police infiltraient et instrumentalisaient les réseaux de trafiquants pour se constituer des groupes d'informateurs. Les dispositifs de contrôle israéliens étaient donc profondément hétérogènes, puisqu'ils associaient des autorités israéliennes et des membres des populations locales. Ils étaient également instables tant ils intégraient des éléments et des pratiques qui pouvaient s'autonomiser et instrumentaliser à leur tour la marge de manœuvre octroyée par les autorités israéliennes. Enfin, je soulignais combien ces différents processus bouleversaient les rapports de pouvoir entre les populations palestiniennes et israéliennes de la région : la nouvelle économie de la frontière qui se mettait en place devait ainsi se comprendre comme une nouvelle économie des échanges marchands et des rapports de pouvoir.

J'ai poursuivi cette réflexion sous la forme d'un document de travail [WP 2006], puis dans deux articles [CARS 2008, CA 2009b]. Comme je le réalisais dans le cadre du *workpackage Frontières et conflits* du programme *RAMSES*², j'avais développé des comparaisons avec d'autres contextes frontaliers, en l'occurrence, la frontière américano-mexicaine étudiée par Peter Andreas (2000). Ce chercheur insistait sur les connexions entre d'un côté, le renforcement des dispositifs de contrôle israéliens et, de l'autre, l'augmentation du trafic illégal et des formes de criminalité.

Entre la Cisjordanie et Israël, le durcissement des mesures pour séparer les populations israéliennes et palestiniennes avaient également stimulé les trafics et les formes de contrebande. Cette économie informelle avait fait émerger des « entrepreneurs sans frontières » qui profitaient des différentiels accentués par les politiques israéliennes de bouclages. De mon point de vue, elle présentait un intérêt particulier : d'une part, elle était une conséquence directe des réactions et des adaptations de certaines populations à ces politiques ; d'autre part, elle produisait elle-même des processus qui échappaient partiellement aux institutions sécuritaires de l'État d'Israël. Celles-ci devaient alors s'adapter pour récupérer un contrôle sur ces processus, modifiant, à leur tour, leurs propres dispositifs de contrôle.

En insistant sur la capacité de ces acteurs ordinaires à contribuer aux mutations des dispositifs de contrôle israéliens, des configurations territoriales, ainsi qu'à celles des espaces économiques, je soulignais ainsi que ces processus frontaliers ne devaient pas uniquement être envisagés comme l'aboutissement et la matérialisation de projets politiques israéliens. Ils étaient également les conséquences des multiples réappropriations qu'en faisaient les acteurs, institutionnels et non-institutionnels, israéliens et palestiniens.

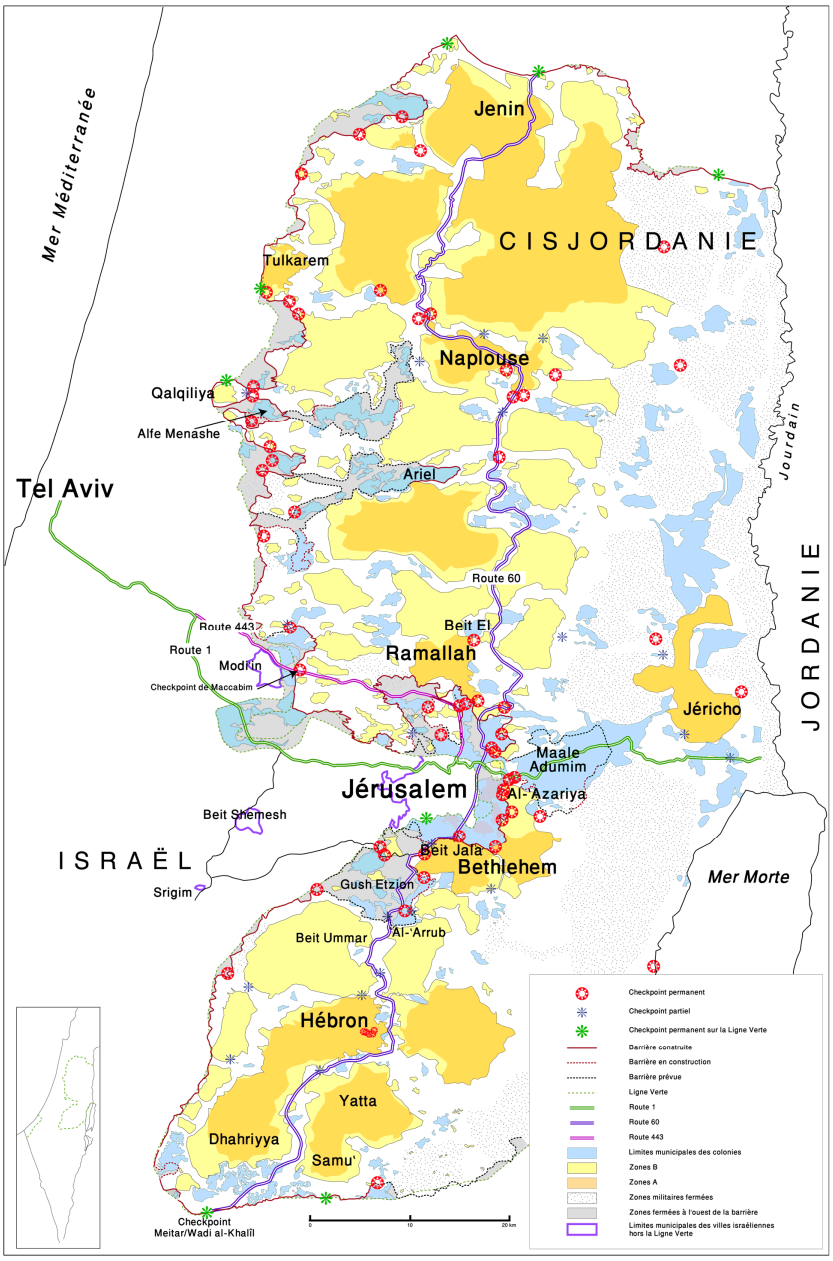


Zones palestiniennes et israéliennes, et grands axes routiers de Cisjordanie (2009).

Carte : Marjolaine Barazani (2009)

### *Limites*

Si ces premiers travaux m'ont permis de montrer que ces relations produisaient de la frontière et que celles-ci n'étaient ni réductibles à des politiques publiques ni à un nombre limité d'artefacts sécuritaires, la progression de ma réflexion s'est heurtée à trois types de problèmes. Je n'avais pas, tout d'abord, réalisé de travail préalable de définition de mon objet ; ainsi, plus je l'étudiais, plus je découvrais sa complexité et le manque d'outil pour l'appréhender. J'ai ensuite été limité par la vision encore trop dualiste du monde et perspectiviste de l'espace que je déployais. Enfin, je me suis heurté au mur du cloisonnement de la recherche entre études israéliennes et palestiniennes.

Dans mon projet CNRS, j'avais mobilisé le terme de « frontière » et de relations « transfrontalières » alors même qu'aucune frontière internationalement reconnue ne séparait les espaces israélo-palestiniens. En revanche, il y avait bien une prolifération continue de limites territoriales et statutaires, formelles et informelles, d'autant plus difficiles à saisir qu'elles ne cessaient de changer. Si j'avais pris en compte ces transformations, je n'avais pas encore vraiment mesuré les enjeux que ce processus recouvrait.

*Il y avait une prolifération continue de limites territoriales et statutaires, formelles et informelles*

De 1967 à 1993, la mise en place d'infrastructures de contrôle et de prise en charge de la population palestinienne, le développement des colonies de peuplement et l'intégration économique de la Cisjordanie et de Gaza (Arnon et al. 1997) avait mis en place un système de type colonial : Israël s'accaparait les ressources des territoires nouvellement conquis, administrait sa population, sans pour autant lui donner la citoyenneté (Gordon 2008, Azoulay et Ophir 2012). La Ligne Verte[12] qui avait jusque-là fonctionné comme une frontière internationale, séparant Israël de la Bande de Gaza et de la Cisjordanie, était, quant à elle, effacée des documents administratifs et institutionnels israéliens.

Au cours des années 1990, la mise en œuvre des accords d'Oslo avait entraîné une série de redéploiements des forces d'occupation israéliennes. Elles s'étaient retiré par étapes des zones autonomes (A) et semi-autonomes palestiniennes (B), où elles avaient confié l'administration à l'Autorité palestinienne ; elles avaient en revanche renforcé leur emprise sur les zones C. La construction d'infrastructures routières et de bases de l'armée, ainsi que l'augmentation du nombre de colons avaient augmenté ses moyens de contrôle civils et militaires. Les zones C, qui couvraient 60% de la Cisjordanie, restaient sous leur juridiction exclusive. Dans la Bande de Gaza, Israël avait délégué

[12] Ancienne ligne d'armistice entre les pays arabes et Israël, fixée en 1949 lors du traité de Rhodes.

le contrôle à l'Autorité palestinienne sur la majeure partie du territoire, sauf sur les colonies et dans la zone franche d'Erez. Au cours des années 1990, les bouclages réguliers et les restrictions de mouvement imposées à travers le déploiement d'obstacles et de check points, ainsi que par la mise en œuvre d'un système de permis de circulation, avait définitivement mis fin à la liberté de circulation des Palestiniens sur l'ensemble des espaces israélo-palestiniens. Ces mesures avaient repoussé les frontières le long des limites des zones palestiniennes, participant ainsi à ce que Jean-François Legrain appelle la *bantoustanisation* des territoires occupés (Legrain 1997).

Ces configurations territoriales ont été une nouvelle fois bouleversées au début des années 2000, suite au déclenchement de la seconde Intifada. Le durcissement des restrictions de mouvement a en effet isolé les enclaves les unes des autres, et coupé définitivement la Bande de Gaza de la Cisjordanie. En 2002, cherchant à réprimer l'insurrection et à renforcer son contrôle, l'armée israélienne a de nouveau envahi les enclaves autonomes. Si elle s'en est retirée progressivement au cours des deux années suivantes, elle a néanmoins maintenu son étau autour d'elles en installant de nouveaux *check points* et de nouveaux obstacles. Les barrières, les monticules de terre, les murs et les tranchées mis en place sur les routes ont réajusté les limites définies pendant la période d'Oslo. Au total, en février 2005, ces obstacles s'élevaient à près de 600 (OCHA 2005b). De même, en juin 2002, le Gouvernement d'Ariel Sharon a lancé la construction d'une « barrière de sécurité » autour de la Cisjordanie. En 2005, 209 km sur les 670 km prévus par le dernier plan du cabinet du ministre, et approuvés le 20 février 2005, avaient été achevés. Soutenu et initié par la gauche israélienne, ce projet a été présenté comme le seul moyen efficace de séparation et de lutte contre les attentats suicides palestiniens.

Portion du mur, Bethlehem, 2009. Photo : Cédric Parizot

Cependant, ni la construction du le mur, ni les politiques de bouclage, n'ont dessiné de frontière nette séparant deux espaces continus : ils ont fragmenté davantage les espaces palestiniens entre lesquels ils ont fait émerger de nouvelles inégalités. La construction de l'édifice a en effet progressé très lentement, elle n'a donc pas affecté de la même manière les différentes communautés : alors que certaines ont été complètement encerclées, d'autres ont joui pendant un certain temps d'ouvertures vers l'extérieur. En outre, le fait que son tracé n'a pas suivi la Ligne verte séparant Israël de la Cisjordanie a créé de nouvelles zones. Les espaces compris entre l'édifice et l'ancienne ligne d'armistice de 1949 ont été déclarés « zones militaires ». Fin 2005, à la périphérie des villes de Tul Karim, Jenin et Qalqiliya, près de 5 000 Palestiniens se sont retrouvés pris au piège entre ces deux lignes : l'une invisible (la Ligne Verte), qui interdisait leurs mouvements vers Israël ; l'autre, matérielle, qui empêchait tout déplacement vers le reste de la Cisjordanie. Ils se sont vu attribuer des permis spécifiques en 2003 par l'armée. Ceux dont les terres étaient de l'autre côté du mur ont été contraint de demander des permis spécifiques pour pouvoir poursuivre leurs activités économiques en empruntant les portes qui leurs étaient destinées (Hass 2003).

Par ailleurs, le mur a fait émerger des enclaves israéliennes du côté palestinien. Car les colonies à l'est de l'édifice ont continué de se développer au même rythme que celles situées à l'ouest. Dans le sud des Montagnes d'Hébron, les colons israéliens qui n'étaient pas inclus *de facto* du côté israélien suite à la révision du tracé du mur en février 2005, avaient été assurés en mars-avril de la même année, par

les autorités israéliennes, qu'ils disposeraient de portes spécifiques équipées de systèmes télécommandés. Les autorités avaient ainsi garanti aux colons de Ma'on, de Carmel et de Susya qu'ils pourraient continuer d'accéder quotidiennement à leurs terres agricoles situées du côté israélien de la barrière.

Plutôt que de dissocier deux territoires homogènes, les mesures prises par Israël semblaient davantage entériner l'imbrication des espaces israéliens et palestiniens. Les demandes formulées par la diplomatie israélienne entre l'été et l'automne 2004 à la communauté internationale dans le cadre du plan de désengagement de Gaza allaient également dans cette direction. En septembre 2004, les autorités israéliennes avaient présenté à la Banque Mondiale des cartes faisant figurer un nouveau réseau routier pour lier les enclaves palestiniennes les unes aux autres, sans croiser les routes de contournement réservées aux colons israéliens (Hass, 2004a). Israël avait fait appel à la communauté internationale pour financer un projet visant à assurer ce qu'elle appelait une « contiguïté des transports » à défaut d'une « contiguïté territoriale » palestinienne en Cisjordanie. La création de 16 tunnels et ponts devait éviter les contacts entre les populations dans une situation d'imbrication (McGreal 2004 ; Al-Manar 2004). Elle devait donner également un caractère permanent aux colonies israéliennes ainsi qu'aux routes de contournement pour leurs habitants. Malgré le refus des donateurs internationaux (Hass 2004b), Israël a entamé, dès avril 2005, la mise en place pour les Palestiniens de tunnels et de ponts dans la région de Ramallah, permettant le chevauchement et l'évitement des axes routiers (Grassroots Palestinian Anti-Apartheid Wall Campaign 2005).

Ces processus semblaient donc confirmer les analyses de Segal, Tartakover et Weizman (2003) qui expliquaient qu'il était nécessaire de développer une nouvelle approche de l'espace et des frontières en Cisjordanie. La géographie des Territoires occupés ne pouvait plus être appréhendée sur un plan à deux dimensions, mais dans un volume à trois dimensions. Selon eux, la période d'Olso avait fait émerger ce qu'il appelait une « politique de la verticalité ». L'Autorité palestinienne s'était vu attribuer des espaces de juridiction limités aux ilots que constituaient les agglomérations palestiniennes dans les vallées. Par contre, Israël conservait son contrôle sur les hauteurs, l'espace aérien et le sous-sol. Dans cette perspective, les limites ne séparaient plus des espaces contigus, mais également des couches superposées les unes sur les autres.

Si mes travaux m'avaient permis d'envisager ces limites comme des dispositifs articulant des éléments et des processus très hétérogènes, mes lectures tendaient en revanche à ramener mon questionnement aux configurations territoriales extrêmement complexes qui émergeaient dans ces espaces. D'un côté je développais une analyse processuelle des frontières, de l'autre je les envisageais

à travers leurs formes. Si chacune de ces deux approches rendait bien compte de la complexité de la réalité sur le terrain, j'avais encore beaucoup de mal à envisager la façon de les articuler l'une à l'autre.

*Je ne comprenais pas que ce que j'observais participait à la production de l'espace et donc aux cadres qui conditionnaient l'élaboration des dispositifs de contrôle israéliens.*

Je restais en effet à l'époque inscrit dans une approche dualiste et perspectiviste de l'espace, largement inspirée du grand partage entre nature et culture. Par conséquent, j'appréhendais les multiples représentations et pratiques des populations que j'observais comme se déployant dans des décors et des paysages préconstitués. Si elles pouvaient les modifier, ce n'était qu'à la marge. À la manière de De Certeau (1990), j'appréhendais ces pratiques comme des *tactiques* qui se déployaient dans les temporalités et les spatialités préétablies par les autorités israéliennes. En somme, je ne comprenais pas que ce que j'observais participait aussi activement à la production de l'espace, et donc aux cadres qui conditionnaient l'élaboration des dispositifs de contrôle israéliens.

Par ailleurs, je restais dans une approche assez normative et stato-centrée. Que ce soit dans l'article « En attendant le mur » [CA 2006b] ou dans « *Hardening Closure, Securing Disorder* » [CA 2009b], je m'étais efforcé de démontrer combien les dispositifs de contrôle israéliens dysfonctionnaient. Je continuais d'appréhender les pratiques de contournement à travers les termes adjectifs de « illégales » et « criminelles ». Évaluant ces actions et ces processus à travers cette perspective normative, je m'empêchais d'évaluer pleinement leur caractère productif et, notamment, les autres spatialités et temporalités qu'elles faisaient émerger.

J'ajouterai en outre que quatre ans après ma thèse, je restais profondément campé dans une approche monographique : le format des articles [CA 2006a, CA 2006b, CA 2008a, CA 2008b, CA 2008c] publiés au cours de mes premières années au CNRS le montre clairement. Ils commencent tous par une présentation détaillée des populations au sein desquelles j'ai effectué mes enquêtes : les Bédouins du Néguev et les populations palestiniennes du Sud de la Cisjordanie, voire de Gaza. Cette description me semblait nécessaire pour comprendre le contexte dans lequel se déployaient ces relations.

Sans le réaliser, je mobilisais un régime d'énonciation qui tendait à reproduire une vision sédentaire (Retaillé et Walther 2012) et particulariste du monde (Albera 2001). Je l'envisageais ainsi comme étant constitué de blocs préexistants les uns aux autres. Il me semblait évident que chaque société pouvait être envisagée comme des ensembles autonomes et indépendants. Je pensais qu'il fallait d'abord penser les caractéristiques des unes et des autres pour déterminer les modes de relations que leurs membres pouvaient développer entre eux - j'étais donc encore loin d'une approche relationnelle. Je me rappelle d'ailleurs qu'à l'époque, j'avais du mal à me sentir légitime de parler des Palestiniens du

Sud de la Cisjordanie car j'estimais que je ne les connaissais pas aussi bien que les Bédouins du Néguev parmi lesquels j'avais vécu tant d'années. Je ne me sentais pas non plus à l'aise et ni assez informé pour parler de la société juive israélienne, alors que j'y avais déjà vécu plus de cinq années.

### *J'ai eu quelques difficultés à convaincre mes collègues de la pertinence de mon objet de recherche*

Les limites auxquelles je me confrontais provenaient aussi du milieu universitaire. Si j'avais été accueilli chaleureusement à mon arrivée à l'IREMAM, j'ai eu par la suite quelques difficultés à convaincre mes collègues de la pertinence de mon objet de recherche. Dès le printemps 2005, la proposition de notre directeur de laboratoire d'alors, Eberhard Kienle, d'ajouter dans le projet quadriennal l'ouverture des recherches sur Israël avait suscité beaucoup d'émoi et de protestations. Quant à mes circulations entre les espaces israéliens et palestiniens, elles irritaient certains de mes collègues – qui ont d'ailleurs fini par refuser toute collaboration dans le cadre de leurs recherches sur la Palestine. Lorsque j'ai demandé que l'on m'explique le sens de ces réactions, on m'a rétorqué que je « n'étais pas suffisamment clair ! »

Ces attitudes m'avaient d'autant plus surpris que sur le terrain je n'ai jamais rencontré de véritables difficultés. Mes hôtes comprenaient parfaitement qu'observer les relations et les échanges entre Israéliens et Palestiniens n'avait rien à voir avec la promotion de rencontres entre des chercheurs provenant des deux côtés et, par extension, la promotion d'une normalisation de l'occupation israélienne des Territoires occupés. Mes collègues français semblaient donc interpréter de manière assez spécifique l'appel au boycott des universités israéliennes par les universités palestiniennes et certaines universités étrangères[13].

En 2006, compte-tenu du cloisonnement de la recherche entre études israéliennes et palestiniennes, j'ai pris la décision de contacter des amis, des collègues et des étudiants pour mettre en place notre propre projet de recherche : l'objectif était d'ouvrir un espace de travail légitime au sein duquel nous pourrions développer nos propres questionnements. J'ai alors soumis, en 2006, une première version de ce projet à l'Agence nationale de la recherche (ANR), qui n'a pas été retenu. En 2007 en revanche, la seconde version soumise en collaboration avec ma collègue Stéphanie Latte Abdallah, alors chercheuse à l'IREMAM, a été retenue par l'ANR dans le cadre de l'Appel à projets ouverts jeunes

[13] Le 6 avril 2002, le quotidien britannique *The Guardian* a publié une lettre signée par 125 universitaires britanniques lançant un appel moral aux institutions culturelles et universitaires d'Europe pour rompre toute coopération avec des institutions israéliennes. Puis en 2005, le mouvement de Boycott, désinvestissement et sanctions (BDS) a été lancé par des représentants de la société civile palestinienne qui se sont inspiré de la lutte menée par les sud-africains contre l'Apartheid. L'appel a été formulé un an après que la Cour internationale de Justice a déclaré le caractère illégal de la construction du mur de séparation.

chercheurs et par la région PACA dans le cadre des Appels à projet ouverts 2007. Le projet ANR MOFIP, *Mobilités, frontières et conflits dans les espaces israélo-palestiniens* était lancé.

## II – REPENSER LA SEPARATION

Le lancement de ce projet ANR a coïncidé avec le moment où j'ai intégré le Centre de recherche français de Jérusalem, au printemps 2007, où je suis resté trois ans et demi. Mon départ de l'IREMAM ne m'a pas cependant pas permis d'échapper aux crispations politiques de mes collègues, ni à la défiance que le projet pouvait provoquer chez certains d'entre eux. Au CRFJ également, certains n'étaient pas très enthousiastes à l'idée d'accueillir un tel projet. Cependant, ce n'était plus les recherches sur Israël qui posaient problème, mais celles sur la Palestine. Ces résistances se sont estompées à l'automne 2008, avec la prise de direction du centre par Sophie Kessler Mesguich, puis, au printemps 2010, par Olivier Tourny. Pour eux, le projet MOFIP était légitime et méritait d'être soutenu. Ainsi, en dépit de ces premières difficultés, ce programme a permis d'ouvrir et de développer concrètement un nouvel espace de recherche.

Mes enquêtes personnelles se sont également élargies pour incorporer d'autres objets : les pratiques de l'espace des Juifs israéliens d'une part, les échanges commerciaux des commerçants palestiniens de la ville d'Hébron d'autre part. J'ai ainsi pu approfondir l'analyse du rapport à l'espace et au temps de ces populations. J'ai également poursuivi mon analyse autour de l'impact des trafics de personnes et de biens de consommation courante sur les deux sociétés. Menés dans un cadre collectif, ces travaux m'ont permis de mieux comprendre les évolutions les plus marquantes du régime de séparation israélien depuis le début des années 1990.

### *Le programme ANR MOFIP*

Dans la continuation de mes précédentes recherches, le projet MOFIP avait comme objet les mobilités et les échanges transfrontaliers ; il élargissait cependant le spectre de l'analyse pour englober l'ensemble des relations entre Israël, les Territoires Palestiniens et les pays voisins depuis la signature des accords d'Oslo (1993). A l'époque nous avions décidé de nous concentrer sur deux éléments. D'une part, les mobilités formelles ou informelles des acteurs « ordinaires » à travers les frontières politico-administratives (allant des interactions quotidiennes aux trafics organisés de biens et de personnes) ; d'autre part, sur les réseaux d'échanges formels ou informels des agents institutionnels mettant en relation des organisations gouvernementales et/ou non-gouvernementales, des institutions locales, nationales et internationales (coopération sécuritaire, aide humanitaire).

Nous faisions l'hypothèse qu'en partant des mobilités et des échanges entre institutions et populations engagées dans le conflit israélo-palestinien, nous pourrions étudier des phénomènes et des processus d'habitude ignorés, laissés de côté car en marge des groupes prédéfinis par les catégories administratives et ethniques, en marge également de l'État d'Israël et de l'Autorité palestinienne. Ce déplacement du regard nous apparaissait fondamental : c'était à ces niveaux « marginaux », ou « de l'entre deux », que se structuraient une multitude d'interrelations (interdépendances, antagonismes, rapports de pouvoir) entre les populations, mais aussi entre celles-ci et les différentes institutions étatiques (État d'Israël, Autorité palestinienne) ou paraétatiques (ONU, UE, ONG) investies dans ce conflit. Nous espérions ainsi mieux comprendre les formes et l'épaisseur des limites dans l'espace israélo-palestinien.

En saisissant la nature des frontières et de ces relations, nous pensions mieux décrypter les dynamiques structurantes du conflit israélo-palestinien. Nous pensions tout d'abord que cette approche devait fournir une meilleure vision des configurations de pouvoir émergeant des interactions entre les différents acteurs. Nous considérions aussi qu'elle offrait l'opportunité de développer une réflexion sur les nouveaux modes de gouvernementalité dans l'espace israélo-palestinien contemporain. Prenant en compte la juxtaposition pas toujours cohérente des limites et des frontières, elle devait ensuite nous amener à interroger les nouvelles configurations territoriales qui émergeaient. Enfin, elle ambitionnait de considérer l'ensemble des populations impliquées sur le terrain : populations juives et arabes, mais aussi les migrants de diverses origines (Europe, Asie, Afrique), ainsi que leurs mobilités, leurs échanges et leurs rattachements à des réseaux internationaux. Ainsi, cette recherche permettait non seulement de comprendre les dynamiques internes des sociétés israéliennes et palestiniennes et le conflit, mais elle devait nous donner également la possibilité d'envisager leurs modes d'intégration dans des espaces sociaux, économiques, politiques et institutionnels plus vastes (vers l'Afrique, le reste du Moyen Orient, l'Asie et l'Europe).

Financé par des partenaires scientifiques français (ANR, CNRS, Région PACA) ce projet contournait les obstacles politiques qui compromettaient alors des collaborations institutionnelles scientifiques entre Israéliens et Palestiniens. N'impliquant institutionnellement aucun de ces acteurs, ce projet pouvait concrètement faire coopérer, à titre individuel, des chercheurs travaillant du côté israélien et palestinien, quelle que soit leur nationalité. Notre projet se donnait donc une assise véritablement transfrontalière.

Entre 2007 et 2011, géré par l'IREMAM et piloté à partir du CRFJ, le projet MOFIP a réuni 24 chercheurs et doctorants français, italiens, israéliens, palestiniens et jordaniens. Outre le financement de l'ANR et de la région PACA, il a bénéficié du co-financement de laboratoires du CNRS : l'IREMAM, le CRFJ, mais

aussi l'Institut d'ethnologie méditerranéenne, européenne et comparative (IDEMEC), MIGRINTER et la Maison méditerranéenne des sciences de l'Homme. Le projet comportait au départ cinq équipes thématiques: 1) mobilités de part et d'autre des lignes de séparation dissociant israéliens et palestiniens ; 2) mobilités des migrants africains, asiatiques et européens vers Israël ; 3) mobilités de part et d'autre de la frontière israélo-libanaise ; 4) mobilités de militants pacifistes israéliens, palestiniens et internationaux traversant les frontières ; 5) mobilités et échanges institutionnels entre les institutions israéliennes, palestiniennes et internationales engagées dans le conflit. Nous avions alors fait le pari que maîtrise de l'une des deux langues (arabe et hébreu) par les membres du projet, leur connaissance du terrain et le travail en équipe permettrait d'étudier ces questions de part et d'autre des lignes de partage.

Réalisé entre 2007 et 2011, le projet MOFIP a permis de coordonner quatre campagnes de terrain. Quatre colloques internationaux ont été organisés à la Maison méditerranéenne des sciences de l'homme (Aix-en-Provence, 2008-2011). Il a enfin donné lieu à la publication de trois ouvrages collectifs, codirigés avec Stéphanie Latte Abdallah : *À l'ombre du Mur*, Actes Sud, 2011 ; *Israelis and Palestinians in the Shadows of the Wall*, Routledge, 2015 ; *Israël Palestine, l'illusion de la séparation*, Presses universitaires de Provence/Openéditions.org, 2017.

Le projet a enfin permis d'enrichir la dynamique de recherche au CRFJ. À partir du 1er avril 2007, j'ai animé avec Olivier Tourny, musicologue, et François Lafon, historien, l'axe de recherche numéro 3 *Israël et l'espace israélo-palestinien contemporain*. En s'appuyant sur les financements de l'ANR, nous avons pu, dès septembre, soutenir les recherches d'une équipe de sept jeunes doctorants travaillant sur la société israélienne contemporaine. Nous avons également pu faire en 2007 et en 2008 venir seize chercheurs et doctorants français au CRFJ dans le cadre de « mois chercheurs », financés par le programme.

Parallèlement à cela, j'ai encadré des étudiants de master français en visite au CRFJ travaillant sur la société israélienne ou l'espace israélien et palestinien contemporain. J'ai ainsi encadré le mémoire de de Julia Mouzon, stagiaire de l'ENA rattachée au Consulat de France de Jérusalem portant sur l'aide internationale à l'Autorité palestinienne (2007) et le stage de terrain Côme Duboisset étudiant français de l'Université de Tours inscrit en master de géographie avec Olivier Legros (2008-2009), ceux de Julien Fouilland sur l'impact de la construction du mur sur le vécu des colons israéliens (2010), etc. Resté chercheur associé à l'IREMAM, j'ai également dirigé trois mémoires de master 2 de l'IEP d'Aix-en-

Provence: le premier sur les migrants turcs en Israël, le second sur l'association *Checkpoint Watch*, et le troisième sur l'association pacifiste Ta'ayush (automne 2007)[14].

*Les ramifications directes du projet MOFIP*

En marge du projet MOFIP, j'ai réuni, à l'automne 2007, des chercheurs israéliens et des doctorants français, pour mettre en place au CRFJ un séminaire de recherche sur le thème *Mobility and Borders : Reappraising power Mechanisms in the Israeli Palestinian Space*. La question abordée était la même que celle du projet MOFIP. Toutefois, alors que ce dernier était un projet orienté sur les recherches de terrain, ce séminaire visait à développer et élargir notre réflexion théorique sur la question. Réunissant entre 15 et 20 personnes, ce séminaire a donné lieu à trois journées d'études entre 2007 et 2008. Je l'ai coordonné avec Eyal Ben Ari[15], Lev Grinberg[16], Adriana Kemp[17] et Jacky Feldman[18]. Ce programme et ceux qui ont suivi étaient les ramifications directes du projet MOFIP. Cependant, afin d'éviter tout problème politique, ces programmes ont fonctionné de manière autonomes les uns des autres.

À la suite de ce séminaire, j'ai mis en place un autre projet de recherche visant à poursuivre cette réflexion plus théorique sur le conflit israélo-palestinien et ses enjeux. Le projet, intitulé : *Le conflit israélo-palestinien sous l'angle des mobilités transfrontalières*, a été retenu par le réseau *RAMSES*² dans le cadre de l'appel à manifestations d'intérêt de 3ème période de RAMSES². Il s'est déroulé de 2008 à fin 2009.

Enfin, sollicité par Benoit Tadié, alors conseiller de coopération et d'action culturelle au Consulat général de Jérusalem, j'ai organisé avec des collègues palestiniens un colloque international autour de questionnements similaires. Intitulé *In the shadow of the wall: Territorial regimes and new socio economic practices,* il reposait sur un partenariat entre le Consulat général de France à Jérusalem, Al-Quds University, Al-Quds - Bard Honors College - Program in Urban Studies and Spatial Practices, Al-Quds Centre for Jerusalem Studies, l'Institut Français du Proche-Orient (IFPO) et l'IREMAM. Il s'est tenu à Jérusalem et Abu Dis du 23 au 25 novembre 2010.

## *Espaces et temps de la frontière*

La mise en œuvre et la coordination de ces projets m'ont permis de réorienter mes questionnements. J'ai tout d'abord décidé de réfléchir aux perceptions de l'espace et des limites au sein de la société

[14] Pour une liste des mémoires de master encadrés depuis mon recrutement au CNRS, voir Curriculum Vitae.
[15] Professeur d'anthropologie, Harry S. Truman, *Institute for the Advancement of Peace*, Université Hébraïque de Jérusalem.
[16] Professeur de sociologie, directeur du *Hubert Humphrey Center for Public Affairs*, Université Ben Gourion du Néguev
[17] Associate professor en Anthropologie, Département de Sociologie et d'Anthropologie, Université de Tel Aviv et Institut Van Leer, Jérusalem.
[18] Associate professor en anthropologie, département de sociologie et d'anthropologie, Université Ben Gourion

israélienne, tentant ainsi de répondre à deux questions principales. Comment était-il possible, en premier lieu, que la plupart des Israéliens soient convaincus d'être séparés des Palestiniens alors que le mur n'était pas achevé et que son tracé tendait à renforcer l'imbrication entre les territoires de ces populations ? Comment était-il possible, ensuite, que les Israéliens ne voient pas les Palestiniens alors qu'ils continuaient de les croiser dans différents lieux (certaines agglomérations et routes israéliennes, le long des routes de Cisjordanie) ? Je me suis alors appuyé sur les expériences et les observations faites au cours des huit années passées dans le pays depuis 1994, ainsi que sur les discussions et les observations faites pendant ce nouveau séjour.

*Comment était-il possible que la plupart des Israéliens soient convaincus d'être séparés des Palestiniens alors que le mur n'était pas achevé et que son tracé tendait à renforcer l'imbrication entre les territoires de ces populations ?*

Ma place au sein de la société israélienne avait alors changé. Séparé de Tamar, je me suis installé à Ein Karem, un ancien village palestinien dépeuplé en 1948 et rattaché à la ville de Jérusalem. J'ai donc davantage évolué à travers les cercles d'amis que je m'étais constitués au cours de toutes ces années, nouant de nouvelles relations avec des personnes contactées pour démarrer mon enquête.

Ouverture réalisée par les passeurs dans la barrière, Eshkolot, 2007. Photo : Cédric Parizot

Mes premiers travaux ont porté sur l'efficacité de la politique frontalière matérialisée par le lancement de la construction du mur en 2002. Comme le souligne Peter Andreas (2003), toute politique frontalière est d'abord une politique destinée à l'opinion publique du pays qui la met en œuvre : elle vise non seulement à contrôler les entrées et les sorties d'un territoire, mais aussi à mettre en scène l'action du gouvernement pour rassurer ses citoyens. Pour comprendre ses effets auprès de la population israélienne, je me suis appuyé sur les récits et les expériences quotidiennes que j'ai pu consigner auprès de Juifs israéliens vivant en Israël dans ses frontières de 1967 et dans les Territoires occupés. Cette enquête a été publiée dans un premier article pour *Culture et conflits* [CA 2009c] et un autre, plus synthétique, dans politique étrangère [CARS 2010b].

Je souligne dans ces travaux combien les capacités de la « barrière de séparation » (stopper l'entrée des clandestins palestiniens, faire baisser le nombre d'attentats suicides et surtout séparer deux territoires, l'un israélien, l'autre palestinien) étaient largement surévaluées. Sa construction était en effet inachevée, seuls deux tiers ayant été construits et de nombreuses portions restant inopérationnelles. De plus, ce n'était pas le mur qui avait permis de réduire le nombre d'attentats, mais bien les dispositifs de contrôle fonctionnant parallèlement, bien moins médiatisés et donc moins visibles aux yeux de la population israélienne.

Déployés de l'autre côté du mur, autour et parfois même au sein des enclaves palestiniennes, les checkpoints, tours de guets, tranchées, postes avancés, patrouilles permettaient de filtrer et réguler les mobilités des Palestiniens en Cisjordanie. Les réseaux d'informateurs constitués par les services de renseignement renforçaient ces dispositifs de surveillance, mettant en échec de nombreux attentats. Combinés avec le redéploiement des infrastructures routières et la rationalisation du fonctionnement des points de passages, ces systèmes de régulation avaient enfin permis d'éloigner les Palestiniens de la vue des Israéliens circulant en Cisjordanie. Curieusement, alors que ces dispositifs déployés des deux côtés du mur continuaient de renforcer l'imbrication des espaces israélo-palestiniens, et donc de brouiller objectivement les cartes, la manière dont ils affectaient les pratiques et l'expérience de l'espace, combinée aux images de la médiatisation du mur, renforçaient l'illusion de la séparation.

La capacité de ce mur inachevé à renforcer chez les Israéliens le sentiment d'être séparés des Palestiniens posait alors la question de la localisation de la frontière : manifestement, l'illusion de la séparation ne se construisait pas au niveau du mur, mais bien en amont. Mes enquêtes montraient effectivement que les Israéliens évaluaient ce processus de séparation en s'appuyant sur d'autres signes. La disparition progressive des Palestiniens des paysages urbains et la baisse de tension vécue dans le cadre de leurs circulations quotidiennes, suite à la baisse des attentats ou des vols dans certaines agglomérations, favorisaient à la fois un sentiment de retour à la normale et de reconquête

progressive d'un « chez soi ». Quant aux images de portions de la barrière et du mur diffusées par la télévision ou la presse écrite, elles offraient autant de motifs visuels et de récits pour imaginer et coordonner l'expérience cette séparation. À l'inverse, mes observations montraient que plus les Israéliens se rapprochaient du mur, plus l'image de la séparation se brouillait : articulées à la présence des Palestiniens et d'autres dispositifs de contrôle, les formes de l'édifice ne réussissaient en effet pas toujours à convaincre de son efficacité.

Je n'ai cependant malheureusement pas poursuivi à l'époque cette réflexion autour du caractère délocalisé du processus de frontiérisation, mise en évidence dans cet article. Il a fallu attendre plusieurs années le projet antiAtlas des frontières (Parizot et al. 2015) et mes lectures autour du concept de *borderscape* (Rajaram et Grundy-Warr 2007, Brambilla 2015 et al., Cuttita 2016). La frontière n'est donc pas simplement « mobile » dans ses manifestations, comme le souligne à juste titre Anne-Laure Amilhat-Szary et Frédéric Giraut (Amilhat-Szary et Giraut 2014, Amilhat-Szary 2015), mais les processus qui la constituent et assure ses redéploiements (Bigo 2011) font d'elle un espace fondamentalement « extraverti ».

M'appuyant sur ces expériences de circulation, ainsi que sur celles vécues avec des Palestiniens de Cisjordanie, j'ai amorcé, au cours de la même période, une réflexion sur le rôle des temporalités dans la construction du rapport à l'espace et à l'Autre. Les résultats ont été publiés dans un article publié en français et en anglais [CA 2009a] puis traduit en italien [CARS 2010a]. Je me suis en particulier interrogé sur les mécanismes permettant d'invisibiliser les Palestiniens aux yeux des Israéliens. J'ai ainsi lancé une enquête ethnographique autour d'un checkpoint du sud de la Cisjordanie, wadi al-Khalîl/Meitar. Le but était de comparer comment, au moment, de leurs traversées, Juifs israéliens, Bédouins (des Palestiniens de citoyenneté israélienne du Néguev) et Palestiniens de Cisjordanie construisaient différemment l'espace et le temps.

À l'époque, de nombreux travaux insistaient sur le fait que l'imbrication entre les zones palestiniennes et israéliennes était tellement forte que la séparation géographique de deux territoires continus demeurait impossible (Azoulay et Ophir 2012). Dans ce contexte, les restrictions de mouvement imposées aux Palestiniens de Cisjordanie, la construction du mur et le déploiement d'obstacles et de dispositifs de contrôle ne visaient qu'à compenser le degré d'imbrication entre ces zones, tout en inscrivant l'occupation israélienne dans la durée. Elles contribuaient à faire cohabiter deux types d'espace s'articulant différemment : d'une part, un espace israélien, continu, fluide, dans lequel il était possible de circuler rapidement, et, d'autre part, un espace palestinien, fragmenté, jalonné d'obstacles, dans lequel le mouvement était ralenti et où les trajectoires étaient imprévisibles (Weizman 2007, Petti 2008).

*Ce n'était pas l'organisation de l'espace qui était en jeu,*
*mais la configuration du temps.*

Cependant, si les objectifs des mécanismes de contrôle israélien était bien ceux-là, ils étaient loin d'être atteints : sur le terrain, au moment de cette enquête, Israéliens et Palestiniens continuaient de se croiser quotidiennement en de nombreux endroits. Malgré ces croisements et cette proximité spatiale, ces populations ne portaient pourtant pas attention de la même manière à la présence de l'autre : si les Palestiniens des Territoires occupés prenaient la mesure de la présence des Israéliens, ces derniers ne se rappelaient pas les avoir croisés. L'architecture des nouveaux checkpoints permanents était en partie responsable de ces déphasages. Mais ce n'était pas uniquement l'organisation de l'espace qui était en jeu, la configuration du temps jouait aussi un rôle décisif. Certains chercheurs avaient d'ailleurs commencé à aborder le rôle joué par la régulation du temps des mobilités palestiniennes dans les formes de contrôle déployées par Israël dans les Territoires occupés (Collins 2008, Peteet 2008).

Dans leur prolongement, j'ai décidé de comparer les différentes manières dont des Juifs israéliens, des Palestiniens d'Israël (Bédouins) et des Palestiniens de Cisjordanie construisaient le temps de leur traversée, et la manière dont cette construction s'articulait avec d'autres activités quotidiennes. J'ai ainsi souligné combien l'expérience de l'espace/temps de chaque population permettait de comprendre leur appréhension très distincte de la localisation des limites et du processus de séparation. Ainsi, les dispositifs de contrôle israéliens ne séparaient pas véritablement des zones au sein d'un espace géographique ; ils organisaient plutôt un feuilletage « d'espaces/temps anthropologiques » hiérarchisant les groupes les uns par rapport aux autres. Ce feuilletage organisait une hiérarchie entre les populations, bien plus complexe qu'un vécu asymétrique opposant de manière binaire Israéliens et Palestiniens.

Cet article m'avait donc engagé dans une approche plus phénoménologique de l'espace et de la frontière ; il m'avait également permis d'amorcer une réflexion sur les processus de frontiérisation intervenant en deçà de ceux qui se produisaient à travers des modes de communication et de représentation symbolique. Je commençais donc tout juste à sortir d'une approche de l'espace comme support ou comme « container » des pratiques et des représentations sociales, pour l'envisager de plus en plus comme une construction.

Checkpoint de wadi al-Khalîl/Meitar par lequel passent les Palestiniens 2010. Photo : Jérôme Bellion

Comparer ces différentes populations m'a enfin permis de sortir d'une approche binaire opposant Israéliens et Palestiniens. En décidant d'organiser la comparaison entre les pratiques des Juifs israéliens, des Bédouins palestiniens israéliens et des Palestiniens de Cisjordanie, j'ai par contre continué à reproduire une forme de nationalisme méthodologique : les catégories analytiques employées pour dissocier et constituer les groupes que j'étudiais n'étaient finalement que les catégories ethniques et statutaires institutionnalisées en Israël Palestine. Il ne s'agit pas de dire que ces statuts ne hiérarchisent pas ces groupes les uns par rapport aux autres, mais de considérer qu'ils ne sont cependant pas les seuls facteurs conditionnant les situations et les expériences des populations traversant les espaces israélo-palestiniens. Il a fallu un autre article sur les statuts produits par le régime de mobilité israélien [CA 2010] pour que je puisse passer d'une approche institutionnelle à une approche plus situationnelle.

### *Approche situationnelle vs approche institutionnelle*

Après avoir étendu mon enquête aux populations juives israéliennes, je l'ai également élargie vers les populations palestiniennes de Cisjordanie. En 2005-2006, j'avais déjà effectué deux courts séjours dans le village de Samu' pour travailler sur l'évolution des échanges avec les populations palestiniennes et israéliennes du Néguev. J'y suis donc naturellement retourné régulièrement au cours des trois ans et demi passés au CRFJ. Avec ma voiture disposant de plaques blanches, c'est-à-dire une immatriculation

marquant mon rattachement à un service diplomatique, j'avais la possibilité de circuler facilement dans des espaces palestiniens et israéliens. En outre, par la route 60, Samu' n'était qu'à 45 minutes de mon domicile situé à la périphérie ouest de Jérusalem. Je pouvais donc m'y rendre sans difficulté.

De la même façon, en passant par la route 443 liant Jérusalem à la route de Tel Aviv en traversant une partie de la Cisjordanie, j'étais à moins d'une demi-heure de Na'lin, petite bourgade située à l'ouest de Ramallah, quasiment sur la Ligne Verte, où résidait mon ami Musa Sroor. Il m'invitait souvent pour dîner le soir avec lui et ses amis.

Na'lin était un lieu assez médiatisé, en raison des rassemblements hebdomadaires opposant les forces armées israéliennes aux manifestants palestiniens, et de la présence d'Israéliens et d'internationaux protestant contre la construction du mur au sud du village. Ce que les gens savaient moins est qu'il était aussi un nœud d'échanges commerciaux intenses, formels et informels, entre ses habitants, les colons israéliens et les Palestiniens de citoyenneté israélienne. Ainsi, grâce aux rencontres que j'ai eu le plaisir de faire avec Musa, j'ai pu suivre les transformations de cette petite bourgade, littéralement reconfigurée par ces circulations et ces échanges, entre 2005 et 2012. Si la construction du mur a réorganisé beaucoup de choses, elle n'a pourtant pas mis un terme à ce marché frontalier qui a continué de se développer et de s'étendre pour faire émerger un grand centre commercial à ciel ouvert à la fin des années 2010.

J'étais également à moins d'une demi-heure de la ville d'Hébron, où mon ami Basel Natsheh résidait avec sa mère, ses frères et sa sœur. J'avais rencontré Basel en même temps que Musa, en 2004 ; tous deux finissaient leur doctorat à l'Université de Provence, le premier en économie, le second en histoire. Devenus amis, nous nous sommes naturellement retrouvés lorsque je suis revenu en Israël Palestine. J'aimais également beaucoup passer du temps chez Basel. Son accueil, celui de sa famille, et surtout de sa mère, donnaient à ces visites un côté très familial et rassurant.

Basel m'avait également fait rencontrer nombre de ses amis d'enfance, dont beaucoup d'entre eux avaient fait carrière dans le commerce et dans l'industrie - deux secteurs d'activités qui avaient fait d'Hébron, pendant de longues années, l'atelier et l'une des principales arrière-boutiques d'Israël et de la Palestine. Depuis le début des années 1990, ces activités avaient chuté en raison des efforts de délocalisation des activités manufacturières israéliennes des Territoires occupés vers les pays du Moyen Orient et d'Asie - la Turquie, la Jordanie et, bien sûr, la Chine. En outre, les restrictions de mouvement et de circulation imposées aux personnes comme à certaines marchandises avaient porté un coup dur à cette activité économique. De nombreuses activités perduraient néanmoins, car si les mesures de contrôle imposées par Israël avaient bel et bien généré un ensemble de contraintes, elles avaient aussi ouvert de nombreuses opportunités pour la contrefaçon, la contrebande et le

blanchiment d'argent - les légendes urbaines racontaient d'ailleurs qu'Hébron comptait plus d'une centaine de millionnaires y ayant fait fortune.

Grâce à ces circulations entre Na'lin, Hébron et Samu', j'ai donc eu accès à un monde qui fonctionnait bien différemment de la façon dont les observateurs travaillant sur les dispositifs d'occupation et de contrôle d'Israël l'avaient jusqu'ici décrite. Mes enquêtes me permettaient d'envisager leurs effets bien au-delà des fonctions et des objectifs qui leur étaient attribués par leurs promoteurs et leurs détracteurs. Je découvrais concrètement comment les uns et les autres contournaient, s'appropriaient et détournaient ces dispositifs pour leurs propres intérêts, au point de transformer durablement leur fonctionnement et leurs effets sur le terrain.

En outre, les écarts entre les situations de mes amis et de leur entourage soulignaient combien le statut d'une personne, et celui de la zone dans laquelle il habitait (A, B ou C) ne permettaient pas de comprendre sa situation et évaluer sa capacité de circulation. Encore fallait-il prendre en compte d'autres considérations, comme l'état d'avancement de la construction du mur ou le degré de bouclage et de surveillance déployé par l'armée autour de son lieu de résidence. Il était également nécessaire de considérer les réseaux dont disposaient ces personnes, que ce soit pour faciliter l'obtention de permis de circulation ou le contournement des dispositifs de contrôle. Enfin, il était également indispensable d'envisager la manière dont les passeurs palestiniens et israéliens facilitaient ou, au contraire, entravaient leur circulation.

*L'enjeu n'était pas d'insister sur la singularité des pratiques et des expériences, mais de comprendre les conditions matérielles complexes qui organisaient ces expériences au-delà des catégories institutionnelles*

Sans que je ne le formule explicitement à l'époque, la connaissance du terrain m'amenait à m'émanciper de plus en plus d'une approche encore très inspirée par les catégories institutionnelles et statutaires dissociant Israéliens, Palestiniens, Bédouins, Palestiniens de Jérusalem, etc. : j'adoptais une approche de plus en plus situationnelle. L'enjeu n'était pas d'insister sur la singularité des pratiques et des expériences, mais de comprendre les conditions matérielles complexes organisant ces expériences. Car manifestement, le statut et le profil bio-social d'une personne n'expliquait pas tout, et ne donnait qu'une idée superficielle de ses trajectoires possibles.

J'ai commencé à formuler une partie de ces réflexions dans un chapitre d'ouvrage [CA 2010b] intitulé, « Séparation et régime de mobilité entre Israël et la Cisjordanie (2000-2009) : Réglementations, pratiques et acteurs ». J'y montre ainsi que si les politiques successivement mises en place par les gouvernements israéliens depuis le début des années 2000 visaient à rationaliser et installer les

mécanismes de contrôle israéliens dans la durée, elles avaient en revanche donné lieu à de nombreux dysfonctionnements, ouvrant ainsi la voie à de nouvelles autorités régulatrices.

Comme le soulignait à l'époque Shira Havkin (2008), le régime de contrôle israélien était en train de se sédentariser. À côté des *checkpoints* mobiles des années 1990, les années 2000 avaient vu apparaitre des *checkpoints* permanents (voir photo page 58). Au départ, ils avaient l'aspect de structures improvisées, constituées de blocs de béton et de divers accessoires militaires souvent réorganisés par les unités qui les tenaient (Ben Ari et al. 2004). À partir de 2003-2004, les premiers « terminaux » destinés à filtrer les passages des Palestiniens d'un côté et de l'autre du mur ont été construits. Leur architecture était planifiée selon une division du travail plus précise. Ils présentaient ainsi une structure beaucoup plus élaborée : carrousels, toitures, bureaux et salles réservées au personnel. Ils intégraient un outillage sécuritaire plus perfectionné : détecteurs de métaux, détecteurs d'explosifs, scanneurs, caméras de télésurveillance et systèmes de sécurité biométriques. Cherchant à éviter les frictions entre Palestiniens et Israéliens, les autorités donnaient un rôle de plus en plus prépondérant aux machines.

Cependant, en observant les choses, non plus du point de vue des institutions promouvant ces réformes, mais des personnes soumises à ces contrôles, la perspective était radicalement différente. Au lieu de mettre fin aux relations et aux interactions entre Israéliens et Palestiniens, les déploiements de ces nouveaux mécanismes de contrôle à côté des anciens étaient venus complexifier une situation déjà particulièrement compliquée sur le terrain. La multiplication des institutions en charge de la surveillance (police, armée, compagnies privées), les collusions entre leurs missions, avaient entrainé une situation au sein de laquelle les Palestiniens étaient fréquemment soumis à des injonctions contradictoires.

*Les analyses qui se fondent sur les statuts formels des Palestiniens pour souligner les entraves à la liberté de mouvement que leur impose le régime de mobilité israélien ne peuvent produire que des analyses superficielles*

Par ailleurs, le durcissement des conditions du passage avait rendu le rôle des passeurs de plus en plus indispensable. Loin d'être des philanthropes, ceux-ci avaient développé des systèmes de facilitation et de régulation du passage permettant de faire prospérer leurs activités et accumuler davantage de ressources et de revenus. Ils avaient donc directement contribué à la mise en place de nouveaux obstacles et à la complication du fonctionnement du régime de mobilité israélien. Dans un tel contexte, les analyses fondées sur les statuts formels des Palestiniens pour souligner les entraves à la liberté de mouvement imposée par le régime de mobilité israélien ne pouvaient produire que des études superficielles, ne mesurant pas l'ampleur des contraintes et des obstacles rencontrés par les Palestiniens dans leurs déplacements quotidiens.

À l'époque, toujours inspiré par une approche normative, ou tentant de montrer les limites du contrôle israélien, j'envisageais ces développements comme des dysfonctionnements échappant à la maitrise des autorités israéliennes, en raison de mon approche trop approximative du fonctionnement de la bureaucratie israélienne. Ce n'est que quelques années plus tard que j'ai réalisé combien ces dysfonctionnements étaient envisagés comme fonctionnels par une partie des autorités israéliennes chargées du contrôle des Palestiniens. Comme l'explique Yael Berda (2012) dans son ouvrage sur le système de permis israélien, d'un certain point de vue, le caractère extrêmement lent, obscur et imprévisible de ce système était tout à fait fonctionnel, car il devenait un redoutable outil pour faire obstacle, voire décourager, les velléités de circulation des Palestiniens et de développer chez eux un fort sentiment d'aliénation.

Enfin, dans le prolongement de la réflexion développée autour des différentes temporalités dans lesquelles se déployaient les personnes soumises au régime de contrôle israélien, cet article avait confirmé mon glissement progressif de l'étude de l'expérience et des perceptions de l'espace vers celle des conditions matérielles organisant ces expériences, et, ainsi, vers la question du rythme et des modalités spécifiques de déplacement des personnes.

### *Contournements*

La rencontre avec Basel Natsheh m'avait également permis de rencontrer des délégations de la douane française, venues former leurs collègues palestiniens. Employé par l'Agence française de développement (AFD), Basel était chargé de coordonner ces missions sur le terrain. Sympathisant à la fois avec les fonctionnaires français et palestiniens, j'ai pu suivre deux ans de suite les formations dispensées par les premiers aux seconds. Par ailleurs, c'est grâce à l'introduction de Basel auprès de certains membres de la police palestinienne, du Gouvernorat d'Hébron, mais aussi de la Chambre de commerce que j'ai pu mettre en place une recherche autour du trafic de biens de consommation courante entre Israël et la Cisjordanie. J'ai complété ces observations avec les informations accumulées à Na'lin, mais aussi auprès de mes propres contacts du côté israélien. En joignant nos forces, nous avions réussi à accéder à l'ensemble des acteurs mobilisés pour organiser ou pour lutter contre la contrebande.

Ceci nous a permis de co-signer le papier « Du kit kat au 4x4 : la séparation sous le prisme du trafic de biens de consommation courantes », publié en français dans le premier ouvrage collectif du projet MOFIP [CA 2011b], puis en anglais dans le second [CA 2015 c]. En partant des trafics informels entre Israël et la Cisjordanie depuis les redéploiements des forces de sécurité de l'Autorité palestinienne au cours de l'été 2007, nous visions un double objectif : nous voulions évaluer la capacité de l'Autorité palestinienne à territorialiser son contrôle dans les enclaves palestiniennes, et examiner l'évolution du

contenu de ces transactions, afin de cerner les nouvelles formes de régulation entre l'économie israélienne et palestinienne, au-delà des échanges formels.

*Les nouveaux trafics que nous observions rendaient compte de nouvelles complémentarités économiques entre les espaces israéliens et palestiniens*

Notre hypothèse était double. D'une part, les nouveaux trafics que nous observions rendaient compte de nouvelles complémentarités économiques entre les espaces israéliens et palestiniens ; d'autre part, nous pensions que leur analyse permettrait de mieux comprendre la complexité des configurations frontalières de l'époque – depuis l'été 2007, les redéploiements des forces palestiniennes avaient en effet donné l'illusion de la restauration du pouvoir et de la souveraineté de Mahmoud Abbas, Président de l'Autorité palestinienne, dans les limites des enclaves de Cisjordanie, alors même que les mesures sécuritaires maintenues par Israël n'avaient pas permis à un tel processus d'aboutir.

Le déploiement du contrôle palestinien contrastait fortement avec celui des Israéliens : alors que les Palestiniens n'arrivaient pas à se projeter dans l'espace et dans le temps, les Israéliens, eux, maintenaient un contrôle exclusif sur 60% de la Cisjordanie - c'est-à-dire dans les zones C englobant les principaux axes routiers et les zones administrées par les colonies. En outre, l'armée israélienne avait durablement déplacé son contrôle au-delà des délimitations définies pendant la période d'Oslo, puisqu'elle intervenait non seulement régulièrement au cœur des enclaves palestiniennes, dans les zones A et B, mais aussi parce qu'elle réglementait jusqu'aux modalités de déplacements de l'Autorité palestinienne dans les zones A.

L'asymétrie entre Israéliens et Palestiniens dans la territorialisation du contrôle montrait ainsi que la politique israélienne de séparation avait fait apparaître un régime territorial impossible à appréhender avec les catégories d'analyse propres à l'imaginaire politique de l'État moderne. La séparation ne conduisait en effet aucunement à l'émergence de deux territoires distincts dans lesquels devait prévaloir un contrôle exclusif de chaque État le revendiquant : elle maintenait, au contraire, un seul territoire sur lequel agissaient plusieurs acteurs aux pouvoirs inégaux – Israéliens, Palestiniens, acteurs internationaux, contrebandiers, etc.

En fonction de son identité et de la zone considérée, la circulation d'une personne ou d'une marchandise était susceptible d'être surveillée, canalisée et orientée différemment par les Israéliens ou/et par l'Autorité palestinienne. Le fonctionnement pratique de ce régime se compliquait si l'on prenait en compte l'intervention des autres acteurs formels et informels impliqués.

Le pouvoir de régulation des acteurs informels était d'autant plus significatif qu'il affectait directement la restructuration des relations entre les économies israélienne et palestinienne. Jouant sur les différentiels juridiques, commerciaux et fiscaux des espaces et des chaînes de contrôle, ils

contribuaient à faire naître de nouvelles formes de complémentarité entre les marchés israéliens et palestiniens. Comme nous l'avions montré, ils faisaient du marché palestinien un lieu de recyclage de produits israéliens périmés et défectueux. Ils contribuaient aussi au maintien des échanges entre les colonies israéliennes et les enclaves palestiniennes, contre lesquels l'Autorité palestinienne avait beaucoup de mal à lutter. Enfin, ils donnaient aux enclaves le statut de zones de transit. Ces trafics intéressaient d'autant plus d'acteurs qu'ils ne touchaient pas uniquement le secteur informel : dans un contexte de plus en plus globalisé, ces formes d'échanges devenaient de plus en plus stratégiques, tant pour les grands que les petits entrepreneurs, que ce soit en Israël ou dans les enclaves palestiniennes.

Dans ce travail, je rompais donc définitivement avec l'approche normative et stato-centrée dans laquelle j'étais resté pendant un certain temps. Il ne s'agissait plus désormais de montrer ce qui manquait ou dysfonctionnait dans la pratique des institutions étatiques israéliennes ou palestiniennes, mais bien ce que produisait l'articulation de leurs actions avec celles des différents acteurs informels.

Par ailleurs, je continuais d'affiner mon approche de l'espace et des limites dans cette région. D'une part, je commençais à me distancier de plus en plus du concept de frontière pour penser la nature de la séparation et de l'économie, formelle et informelle, qu'elle contribuait à développer. C'est d'ailleurs lors de cette recherche que j'ai définitivement compris que les découpages d'Oslo, ainsi que les nouveaux zonages dont essayaient de rendre compte, à travers leurs cartes, les employés du Bureau de coordination des affaires humanitaires des Nations unies, ne voulaient plus dire grand-chose. En effet, non seulement l'armée israélienne en faisait peu de cas, mais il fallait également prendre en compte la manière dont elle jouait subtilement avec le temps pour entraver le déploiement du contrôle de l'Autorité palestinienne dans les zones autonomes et semi-autonomes. Les spatialités de cette région n'étaient donc définitivement plus réductibles à des représentations cartographiques statiques.

Parallèlement aux recherches menées avec Basel Natsheh, je suivais une équipe de travailleurs palestiniens de la région de Samu' et de Yatta, deux bourgades situées au sud d'Hébron. Elle est était organisée autour de deux amis quadragénaires, Sager ash-Sharârke et Sabri al-Fannân, qui avaient monté leur entreprise de bâtiment. Ils travaillaient ensemble depuis le début des années 2000, parfois avec et parfois sans permis. Leurs employés réunissaient leurs enfants, leurs cousins et leurs neveux. Grâce à eux, j'ai pu mener une enquête beaucoup plus poussée que ce que j'avais fait jusqu'alors sur le trafic d'ouvriers. En les suivant et en écoutant leurs récits (chez eux, sur les routes de contrebandes, aux abords de la barrière de séparation, mais aussi sur leurs chantiers et leurs lieux d'habitation en Israël), j'ai ainsi eu accès à l'ensemble des espaces et des acteurs parmi lesquels ils évoluaient. Ils m'ont

également parlé de leurs expériences et des projets commerciaux qui les faisaient voyager en Jordanie et en Syrie pour importer de ces pays un ensemble de denrées qu'ils faisaient transiter par la Turquie. Ils m'ont aussi parlé de la manière dont, avec certains de leurs partenaires israéliens, ils avaient fréquemment exploité les opportunités ouvertes par la superposition incohérente des zones administratives et juridiques en Cisjordanie. Certes, comme la plupart des Palestiniens, ils avaient souffert et souffraient toujours de l'occupation, mais ces histoires et la façon dont ils les racontaient étaient autant de bulles d'oxygène et de lueurs d'espoirs dans ce monde particulièrement déprimant : leurs circulations ne défiaient pas le système d'occupation, mais elles s'en nourrissaient et y ouvraient d'autres espaces et d'autres dimensions.

Ces enquêtes m'ont permis de publier un article [CA 2014c] et une introduction de partie [CA 2014b] dans un ouvrage collectif intitulé *Borders, Mobilities and Migrations. Perspectives from the Mediterranean, XIX-XXIst century* (Anteby *et al* 2014), coédité avec mes collègues du projet MIMED (Lieux et territoires des migrations en Méditerranée). La version française a été publiée trois ans plus tard dans l'ouvrage collectif que j'ai co-édité et publié avec Stéphanie Latte Abdallah en 2007 aux Presses Universitaires de Provence, *Israël Palestine, l'illusion de la séparation*.

De 2009 à 2013, j'avais coordonné le projet MIMED en collaboration avec Virginie Baby Collin (TELEMME), Sylvie Mazzella (LAMES) et Stéphane Mourlane (TELEMME)[19]. L'enjeu de ce programme consistait à construire un réseau pluridisciplinaire pour réfléchir au sens de l'espace méditerranéen comme récipiendaire des migrations internationales, en échangeant et croisant les postes d'observation (France, Espagne, Italie, Balkans, Maghreb, Moyen-Orient méditerranéen).

La rédaction de cet article, inscrite dans le cadre du projet, a naturellement été influencée par les approches mobilisées dans nos discussions. C'est ainsi que j'ai commencé à comparer l'économie de la frontière que j'observais dans les espaces israélo-palestiniens avec l'industrie de la migration étudiée par certains de mes collègues, comme Ruben Hernandez-Léon, qui m'avait invité en 2012 à présenter mes travaux à UCLA et à Tijuana, au *Collegio de la Frontera Norte*. C'est également pour cette raison que la métaphore du réseau, alors largement employée dans le champ des études migratoires, est devenue de plus en plus présente dans ma formulation et la manière de construire ma pensée. Enfin, les lectures de travaux comme ceux de Nicholas De Genova (2002) m'ont invité à rompre

[19] Ce programme a été monté en partenariat avec quatre laboratoires de la MMSH : TELEMME, IREMAM, LAMES, IDEMEC. Au cours des quatre années pendant lesquelles j'ai participé à son pilotage, j'ai contribué à l'organisation de deux colloques internationaux : le premier au CRFJ de Jérusalem, en juin 2011, intitulé *Territorial and Border Configurations to the Test of Mobility and Migrations (19th-21st century) ;* et le second *Migrations internationales, temporalités en Méditerranée* à Marseille en avril 2013.

définitivement avec les catégories institutionnelles et les approches normatives tant ils démontraient leurs biais sur ces terrains.

> *C'est ainsi que j'ai commencé à comparer l'économie de la frontière que j'observais dans les espaces israélo-palestiniens avec l'industrie de la migration étudiée par certains de mes collègues*

La rédaction de cet article m'a permis de documenter les évolutions du trafic d'ouvriers au cours de la période post Intifada (2007-2010). J'y détaille les transformations des pratiques de contournement, des moyens mobilisés, de la répartition des tâches, ainsi que des espaces frontaliers entre les groupes de passeurs. J'y explique également les ramifications de ces pratiques qui mobilisent aussi des réseaux de transports formels, ainsi que des gestionnaires et des comptables, pour mettre en place la redistribution des revenus de ces activités. Cet article montre en outre que ces activités sont également investies par des colons, des membres des forces de sécurité et de l'administration israélienne, ainsi que des compagnies privées. Si certains s'y engagent pour détourner les systèmes de contrôle et produire des sources de revenus informels, d'autres instrumentalisent ces mêmes acteurs pour renforcer le contrôle sur les mobilités palestiniennes, contribuant ainsi ensemble à une « informalisation » du contrôle formel.

### *Changer d'échelle : réévaluer le régime d'occupation*

L'ensemble de ces recherches, ainsi que les travaux et les discussions au sein du projet MOFIP (Mobilités, frontières et conflits dans les espaces israélo-palestiniens) ne m'ont pas simplement permis d'appréhender l'évolution des relations extrêmement diffuses qui se sont maintenues entre les populations israéliennes et palestiniennes au cours de cette période. Ils m'ont aussi permis de changer d'échelle et d'appréhender de manière plus nuancée la nature de cette séparation, les trajectoires du conflit et les caractéristiques très contemporaines du régime d'occupation israélien.

Nous en avons rendu compte, avec Stéphanie Latte Abdallah et les 24 participants du projet, dans trois publications [DONR 2011, DONR 2015b, DONR 2017b]. Nous avons montré que l'idée de séparation territoriale entre Israël et la Palestine s'inscrivait dans un récit plus programmatique qu'explicatif. Elle était tout d'abord portée par le projet politique israélien de séparation promu par la gauche, puis par la droite, depuis le début des années 1990. Mise en scène à travers l'édification de murs et de checkpoints, ce projet avait fortement mobilisé l'imaginaire de la frontière-ligne, et donc donné à beaucoup le sentiment d'avoir dissocié deux entités nationales et territoriales. En réalité, cette politique avait détourné l'attention des mécanismes de contrôle accentuant l'imbrication entre les espaces des deux populations, au point de compromettre définitivement la création d'un État palestinien viable aux côtés d'Israël.

*Nous avions choisi d'attirer l'attention sur le caractère très contemporain du système de contrôle israélien ainsi que sur les erreurs de lecture auxquelles pouvait conduire une assimilation sans nuances avec l'apartheid sud-africain*

Dans nos deux premiers ouvrages [DONR 2011, DONR 2015b], nous avions choisi d'attirer l'attention sur le caractère très contemporain du système de contrôle israélien, ainsi que sur les erreurs de lecture auxquelles pouvait conduire une assimilation sans nuances avec l'apartheid sud-africain. Nous expliquions que, toute intéressante qu'elle soit, cette comparaison risquait non seulement d'engager la réflexion sur une voie plus politique qu'analytique, et qu'elle tendait, en outre, à réduire ce régime à un système colonial anachronique et dépassé. Compte-tenu des enjeux et de la résonnance de cette question au cours de la seconde décennie des années 2000, nous sommes revenus sur cette question dans l'introduction de notre troisième ouvrage [DONR 2017b], dont je reprends ici les principaux arguments.

Les analogies avec l'apartheid n'étaient pas récentes. Les restrictions de mouvement imposées à la main-d'œuvre palestinienne et la création des enclaves autonomes administrées par l'Autorité palestinienne avaient souvent été assimilées au système des Bantoustans sud-africains (Farsakh, 2002 ; Legrain, 1996, 1997 ; Abu Zahra, 2007 ; Hanieh, 2006). Ces comparaisons avaient été particulièrement stimulées par la construction du Mur dans les années 2000 et, surtout, par le durcissement de ce régime de séparation au cours de la seconde Intifada (Bishara, 2002 ; Veracini, 2006 ; Yiftachel, 2009 ; Olmsted, 2009 ; Lentin, 2008 ; Dayan, 2009 ; Lebrun et Salingue, 2013 ; Pappé, 2015). Des représentants d'instances internationales (Dugard, 2007), des journalistes (Bôle-Richard, 2013), ainsi que des hommes politiques avaient largement contribué à alimenter cette comparaison.

L'enjeu n'était pas uniquement académique, mais aussi politique et juridique : il s'agissait d'ouvrir un débat et de dénoncer un régime, au moment où les Palestiniens obtenaient les moyens de saisir les instances internationales. L'apartheid était en effet défini comme un crime par la Convention internationale sur l'élimination et la répression des crimes d'apartheid (1973) et reconnu par le statut de Rome instituant la Cour pénale internationale (2002). L'assimilation du régime de mobilité israélien à un régime d'apartheid avait, à l'époque, d'autant plus de résonnance que l'État palestinien venait d'adhérer au Statut de Rome et à la Cour pénale internationale en avril 2015, et que des démarches visant à faire reconnaître un crime de cette nature pouvaient être entreprises.

Cette comparaison était encouragée par les tenants de la théorie du « colonialisme de peuplement » (*settler colonialism*) (Veracini, 2006, 2010 ; Collins, 2011 ; Perugini, 2009-2010). Ces derniers distinguaient ce type de colonialisme particulier du colonialisme en général en raison de ses objectifs spécifiques. Alors que le colonialisme vise à la conquête d'un territoire, le colonialisme de peuplement

cherche à s'accaparer ce territoire et à remplacer la population autochtone par une société de colons en mettant en œuvre différents types de transferts (Veracini, 2006, 2010 ; Lefevre, 2015). En outre, selon eux, le colonialisme de peuplement n'est pas réductible à un événement ou une période : c'est une structure (Wolfe, 1999). Les tenants de cette approche insistaient donc sur la nécessité d'établir une continuité entre la *Nakba* (1947-1949) qui avait accompagné la création d'Israël, avec la *Naksa*, terme faisant référence à la conquête de la Cisjordanie et de la bande de Gaza en 1967, mais aussi avec des événements plus récents, comme la mise en œuvre de la politique de séparation, le siège de Gaza, les confiscations de terres et les déplacements des Bédouins du sud d'Israël, etc. L'ensemble de ces événements était envisagé dans une même logique de dépossession du peuple palestinien.

Ce cadre théorique avait effectivement comme intérêt de réintroduire la dimension coloniale du projet sioniste. Comme l'avait souligné Maxime Rodinson (1967), si le projet politique élaboré par Herzl avait été au départ pensé comme un projet d'émancipation des Juifs d'Europe à la fin du XIX$^{e}$ siècle, il s'était également construit dans un contexte politique, économique et culturel fortement dominé par l'idéologie impérialiste. C'est cette idéologie qui avait conduit le sionisme politique à envisager la Palestine comme une « terre sans peuple pour un peuple sans terre » et qui continue depuis de façonner fortement les représentations que se font les Israéliens des Palestiniens (Sa'di 1992, 1997 ; Slyomovics 1998 ; Yacobi et Shadar 2014).

En outre, cette approche permettait de souligner le caractère fortement structurant du processus de colonisation de peuplement, étendu à la Cisjordanie et la bande de Gaza après la guerre de juin 1967, et qui s'était accéléré depuis les années 1990. L'importance de cette colonisation de peuplement avait d'ailleurs été documentée par de nombreux autres chercheurs (Efrat 2006 ; Gordon 2008 ; Gorenberg 2006 ; Segal et al. 2003 ; Zertal et Eldar, 2007). Le retrait de Gaza n'avait pas remis en cause ce processus, il avait surtout fait diversion : en organisant le retrait d'un nombre limité de colons (8 500) et laissant espérer à la communauté internationale une inversion de tendance, il avait masqué le renforcement du processus de colonisation en Cisjordanie (Tawil-Souri, 2015).

Le second intérêt du paradigme de la colonisation de peuplement était de remettre en cause la validité des lectures présentant le conflit israélo-palestinien comme étant entré dans une phase transitoire ou postcoloniale. Apparu à partir des accords d'Oslo (1993-1999), ce type de lecture continuait à influencer les récits politiques et médiatiques, mais également académiques (Latte Abdallah et Parizot, 2011, 2015). En présentant le conflit comme étant depuis 1993 dans une phase de résolution, cette lecture transitoire favorisait une analyse erronée des processus politiques, économiques et sociaux. Centrée sur les négociations, elle maintenait en outre l'illusion d'une symétrie entre Palestiniens et Israéliens.

Pourtant, Palestiniens et Israéliens n'étaient jamais entrés dans ce moment postcolonial. Au contraire, depuis la signature des Accords de Principe (1993) à Washington, le processus de dépossession et de confinement des Palestiniens s'était poursuivi, voire accentué (Jabary, Salamanca *et al*., 2012, p. 4). L'attachement manifesté par les différents gouvernements israéliens à une solution négociée n'était en réalité qu'un moyen de gagner du temps dans un processus de grignotage de l'espace et des ressources, et de mise à l'écart de la population palestinienne (Tawil-Souri, 2015). Les négociations et les pratiques de *peace-building* fonctionnaient donc alors comme un système contre-insurrectionnel visant à pacifier la population palestinienne.

Par ailleurs, ce paradigme permettait de remettre en cause le caractère opératoire des catégories de « guerre » et de « conflit » entre les deux parties pour décrire les processus en cours dans les territoires palestiniens occupés. Ces termes offraient en effet une vision erronée de la situation car, d'un côté, ils donnaient l'image de deux entités structurellement équivalentes et, de l'autre, ils tendaient à masquer les dimensions centrales de l'occupation et de la colonisation.

Enfin les tenants du colonialisme de peuplement appelaient à une recherche plus comparative. Tout comme les chercheurs qui rapprochaient le régime israélien du système d'apartheid sud–africain, ou d'autres formes de régimes de séparation (Dayan, 2009), ils suggéraient de rompre avec l'idée de l'exceptionnalité du cas israélo-palestinien pour le rapprocher d'autres formes de colonialisme de peuplement en le comparant aux États-Unis, à l'Australie, au Canada, à l'Algérie française ou à l'Afrique du Sud (Jabary *et al*., 2013, p. 4).

Bien qu'ouvrant des pistes de réflexion pertinentes, notamment sur la manière de relire les trajectoires du conflit et sur la nécessité de rompre avec l'idée d'exceptionnalité israélienne, le cadre théorique du colonialisme de peuplement et la perspective d'un régime d'apartheid présentaient, de notre point de vue, un certain nombre de biais : comme toute approche trop paradigmatique et politique, elle comportait le risque de masquer les spécificités des dispositifs de contrôle dans l'espace israélo-palestinien.

*En insistant trop sur la dimension structurelle du colonialisme, on risquait d'évacuer les mutations des différentes modes de domination qui s'étaient succédées au cours du temps*

Tout d'abord, en insistant trop sur la dimension structurelle du colonialisme, on risquait d'évacuer les mutations extrêmement rapides des différents modes de domination qui s'étaient succédées au cours du temps. Si le régime d'occupation israélien présentait jusqu'à aujourd'hui une forte dimension coloniale, les formes de circulation du pouvoir observées dans les années 1990 et 2000 se distinguaient très nettement de celles, également coloniales, des années 1967 à 1987.

Après l'occupation de la Cisjordanie et de la bande de Gaza, Israël s'était accaparé ces territoires et leurs ressources tout en excluant la population locale de la communauté politique israélienne. Par contre, afin d'éviter toute rébellion, il avait pris en charge la gestion du système économique ainsi que des systèmes de santé et d'éducation, pour assurer un certain niveau de prospérité à la population palestinienne (Gordon, 2007, 2008).

Au lendemain de la première Intifada (1987-1993), c'est un tout autre régime qui avait émergé. Dans le cadre des négociations, les autorités israéliennes s'étaient déchargées de l'administration de la population palestinienne pour la déléguer à d'autres acteurs (Autorité palestinienne, organisations et bailleurs de fonds internationaux, ONG, acteurs économiques privés). Réorganisant parallèlement leurs dispositifs de contrôle civils et militaires, elles ont pu maintenir le contrôle sur l'ensemble de la population et des territoires palestiniens tout en réduisant radicalement son coût économique et politique (Bocco et Mansouri 2008). Mais l'intervention des bailleurs de fonds et la multiplication du nombre d'Organisations non gouvernementales entrainent des bouleversements bien plus complexes et profonds dans les formes de circulation du pouvoir (Abu Saada 2005, Challand 2009, Sbeih 2014). De nouvelles formes de hiérarchisation et de nouveaux systèmes de valeurs fortement inspirés de la doxa néolibérale réorganisent profondément les relations entre Palestiniens, mais aussi entre eux et les acteurs internationaux (Sbeih 2014, 2018, 2019, Garcette 2015).

J'ajouterai aujourd'hui que les mutations technologiques du tournant des années 1990-2000 et l'avènement de notre ère post-numérique ont également apporté leurs lots de bouleversements. Comme je le montrerai dans le cadre de mon manuscrit inédit (vo. 4), le contrôle et la circulation du pouvoir, tout comme les modes de correspondance entre les populations israéliennes et palestiniennes, ne se déploient plus à travers les mêmes dispositifs sociotechniques.

En outre, en ne comparant Israël qu'avec d'autres contextes coloniaux (Jabary *et al*., 2013), on risquait de ne pas noter les nombreuses similitudes des dispositifs de contrôle déployés par Israël avec ceux en place aujourd'hui en Europe, ainsi que ceux qui peuvent exister dans des contextes non coloniaux (Latte Abdallah et Parizot, 2011). Afin de gérer les flux de personnes et de marchandises, les dispositifs israéliens et européens reproduisaient des mécanismes similaires de gestion du risque. En instaurant un accès différentiel au mouvement en fonction des populations, ils organisaient des espaces inégaux de circulation, de mise à l'écart et de confinement, constituant une force majeure de stratification et de hiérarchie (Shamir, 2005, Parizot *et al*., 2014).

De même, la construction de murs n'était pas propre aux contextes coloniaux, mais plutôt à des formes de gouvernementalité post-modernes. Depuis la chute du mur de Berlin, cette technologie politique

s'était largement disséminée, autant au sein des démocraties occidentales que dans des pays autoritaires tels que l'Arabie Saoudite (Vallet, 2014). La téichopolitique, c'est-à-dire la politique de construction de barrières (Rosière et Jones, 2012), visait à mettre en scène la souveraineté de l'État à ses frontières : l'imaginaire mobilisé à cet effet était celui de l'État nation moderne, conçu comme étendu sur un territoire homogène délimité par une frontière ligne, véritable enveloppe protectrice.

Toutefois, comme le montrait un certain nombre de recherches, la construction des murs mettait en œuvre une logique antinomique avec le concept de frontière-ligne. Ces dispositifs cachaient en effet la fréquente projection du contrôle de l'État sur le territoire de l'Autre à travers le déploiement de systèmes complexes de surveillance. En outre, contrairement à son objectif déclaré, la construction de barrières et de murs mettait en œuvre des formes de délégation du contrôle faisant émerger de nouvelles formes de souveraineté. Selon Wendy Brown (2010), la construction des murs impliquait très souvent des interventions d'acteurs supra-nationaux et infra-nationaux, privés et publics, que ce soit dans le financement, la planification ou la mise en œuvre de ces dispositifs de contrôle. Israël ne faisait pas exception : dès le début des années 2000, l'entretien du Mur et de ses points de passages entre la Cisjordanie et Israël avait été confié à des organismes privés et semi-privés (Havkin, 2011, 2015). Certains checkpoints avaient également bénéficié de financements étrangers (Garb, 2011). Enfin, le tracé du mur avait été régulièrement révisé sous la pression des acteurs locaux et internationaux (Latte Abdallah et Parizot, 2011, 2015). En un mot, l'État d'Israël avait délégué des parts de souveraineté à ses « frontières ».

La troisième limite de l'approche en termes de colonisation de peuplement résidait dans le fait que, en invitant à se focaliser sur les rapports de pouvoir entre un État israélien colonial et les Palestiniens, ce cadre théorique détournait l'attention du rôle joué par certains acteurs internationaux (organisations supranationales, bailleurs de fonds, ONG, sociétés privées, migrants africains, asiatiques et européens, diplomates, journalistes, chercheurs etc.). Ce faisant, cette approche risquait de laisser de côté les nouvelles formes de délégation du contrôle organisées par le régime d'occupation israélien et les multiples acteurs, de fait, impliqués dans son fonctionnement.

Depuis le début des années 1990, Israël n'était plus seul à prendre en charge les coûts de l'occupation. Dans la seconde décennie des années 2000, une partie conséquente des coûts financiers, administratifs et politiques étaient *de facto* assumés par les bailleurs de fonds, des organisations internationales et par l'Autorité palestinienne. À ce niveau, l'Europe jouait un rôle central. Alors qu'à l'instar d'autres organismes internationaux, elle s'était investie au début pour soutenir le processus de construction nationale palestinien (Brynen, 2000 ; Lia, 2007), l'échec des négociations et la dégradation de la situation économique et politique avaient transformé son aide au développement

en une prise en charge financière d'une grande part des coûts liés à l'occupation. D'autres travaux avaient analysé le rôle fondamental joué par les organisations non gouvernementales qui, tout en soutenant les Palestiniens, contribuaient à alléger le coût de l'occupation pour les Israéliens (Challand, 2009, Sbeih 2014).

Les réformes récentes des dispositifs de séparation s'inspiraient en outre de la doxa et des pratiques néo-libérales. Elles organisaient une gestion managériale de l'occupation dont l'objectif était de la rendre moins coûteuse, économiquement et politiquement. Si la délégation de la gestion des check-points situés sur la ligne de « suture » (*kav ha-tefer*)[20] avait été confiée à des compagnies privées (Havkin, 2011, 2015), la nouvelle économie pénale et carcérale du début des années 2000 reposait sur la prise en charge d'une part de ses coûts par l'Autorité palestinienne, sur la privatisation de certains services connexes à la prison et sur l'usage extensif des sanctions financières (Latte Abdallah, 2011).

Des acteurs et intérêts économiques privés contribuaient donc largement à la mise en œuvre et aux réajustements de la politique coloniale de l'État en cherchant à profiter du système de zones franches, des subventions et des gains de compétitivité permis par le faible niveau des coûts de production dans les colonies (Al Ghazi, 2009) ou dans les zones C. Ces acteurs bénéficiaient, en outre, d'une main d'œuvre bon marché : employés et travailleurs palestiniens, employés des colonies appartenant à des couches défavorisées et moins payées, telles des femmes juives orthodoxes (Al Ghazi, 2009). Outre la production agricole, les investisseurs privés avaient diversifié les types de productions dans ces espaces, y implantant par exemple des sociétés *high tech*, et devenant des acteurs clefs du processus de colonisation. Des recherches récentes sur Jérusalem avaient également montré comment la logique néolibérale de la privatisation de l'espace et de la planification urbaine pouvait tout à fait s'articuler avec la politique municipale de judaïsation de la ville (Braier et Yacobi, 2014).

À côté de ces acteurs formels intervenaient un ensemble d'acteurs informels qui étaient *de facto* intégrés au système de régulation des mobilités humaines et marchandes. Il s'agissait des réseaux de contrebande ou des passeurs qui facilitaient les circulations des Palestiniens et des marchandises en contournant les dispositifs de confinement israéliens. Toutefois, motivés par des considérations économiques, ils imposaient leurs propres mécanismes de régulation (Garcette, 2019, Natsheh et Parizot, 2011 ; Parizot, 2014a, 2019 ; Pelham, 2015) modifiant ainsi le fonctionnement du régime de mobilité. Ces acteurs étaient d'autant plus intégrés au fonctionnement du système de contrôle que les autorités israéliennes avaient largement infiltré et instrumentalisé leurs réseaux pour développer et disséminer des réseaux d'informateurs au cœur des enclaves palestiniennes.

[20] Il s'agit de la zone située entre le tracé du Mur et la Ligne Verte.

### *Les limites du décloisonnement*

Ces efforts de décloisonnement de la recherche entre les champs des études israéliennes et palestiniennes, ainsi que les jeux d'échelles qu'ils ont permis de mettre en œuvre, se sont néanmoins heurtés à un ensemble d'obstacles. Ceux-ci ont été deux ordres : politiques et administratifs, et épistémologiques.

> *La perspective compréhensive que nous avons essayée de développer ne nous a jamais permis de nous extraire des positions spécifiques à partir desquelles nous opérions notre analyse et nous énoncions notre propos*

Il est intéressant de revenir brièvement sur ces obstacles car ils montrent deux choses. D'une part, il est illusoire d'envisager les chercheurs comme de simples observateurs : comme tous les autres acteurs de ces espaces, ils sont en prise avec un ensemble de réseaux et de positions, qu'ils contribuent à produire. D'autre part, les opérations de « changement d'échelle » et de « déplacements » doivent être nuancées. Il est en effet tout à fait possible de passer d'une perspective ethnographique, centrée sur le quotidien de petits groupes ou de réseaux relativement circonscrits, à une approche plus régionale se projetant dans la longue durée. C'est d'ailleurs ce que je me suis efforcé de faire en rédigeant les introductions des trois livres collectifs cosignées avec Stéphanie Latte Abdallah [CA 2011a, 2015d, 2017a], ainsi que cet article de 2012 « Israël-Palestine : De l'amorce du « processus de paix » à l'impasse », traduit en anglais et en arabe [CARS 2012]. Néanmoins, la perspective compréhensive que nous avons essayé de développer ne nous a jamais permis de nous extraire des positions spécifiques à partir desquelles nous opérions notre analyse et nous énoncions notre propos.

Il est important de rappeler que ce programme de recherche a été lancé en 2007, alors que les tensions sur le terrain étaient toujours aussi sensibles et que les appels au boycott des universités israéliennes par les universités palestiniennes et étrangères se multipliaient. Dans ce climat délétère, l'amorce du projet MOFIP a donc inévitablement généré de nombreuses incompréhensions, et nos précautions n'avaient malheureusement pas suffit. Comme je l'ai déjà précisé, le montage institutionnel avait été conçu de telle façon à ce qu'aucune institution israélienne ou palestinienne ne soit impliquée ; chaque participant était donc là à titre individuel.

Cependant, un ami palestinien qui avait rejoint le projet de recherche dès 2006, a été contraint de se retirer en 2008, après les pressions subies de la part d'un autre professeur de son université - il lui avait alors laissé entendre qu'il serait malheureux que sa participation donne l'impression qu'il œuvrait pour la normalisation des relations entre Israéliens et Palestiniens. D'autres participants, français et palestiniens, ont ensuite été fréquemment interpellés par des collègues français, leur demandant de justifier comment ils pouvaient concilier leur engagement politique avec la participation à ce projet.

Quant à nos collègues israéliens, ils étaient sous la surveillance de groupes d'activistes de droite et d'extrême droite dont le but était de veiller à ce que les discours et les actions des professeurs des universités israéliennes n'aillent pas à l'encontre des valeurs du sionisme. Ces pressions avaient tellement affecté notre quotidien au cours des quatre années du programme que nous avons décidé, avec Stéphanie Latte Abdallah [CA 2011a], de leur dédier une importante partie de l'introduction de notre premier ouvrage.

Naviguant constamment entre ces univers antagonistes, j'avais bien conscience des difficultés de circuler dans ces espaces, et des précautions nécessaires qu'il fallait prendre ; j'avoue cependant avoir été surpris et dépassé par l'intensité des crispations de mes propres collègues : alors que nous tentions de contourner pour un temps le cloisonnement de la recherche entre les champs d'études israéliennes et palestiniennes, ils œuvraient à l'inverse pour conforter, justifier et légitimer le processus que nous étudions. Comme je l'explique dans mon manuscrit inédit, si je comprends les raisons et les enjeux politiques qui expliquent la persistance de ce cloisonnement, je reste convaincu qu'il constitue un frein à la recherche et à la compréhension de ces espaces et de ces sociétés. Comme le dit à juste titre mon collègue Julien Loiseau, défendre ce cloisonnement équivaut à « se crever un œil pour tenter de voir plus loin » - ou encore, comme le répète souvent Benoit Tadié, comment pourrait-on imaginer aujourd'hui faire la sociologie ou l'histoire de l'Algérie sous occupation française sans travailler en même temps sur les populations des colons ?

À ces réactions de nos collègues, il fallait ajouter les différents positionnements politiques et affectifs des participants du projet MOFIP. Venant de nationalités, d'univers et de situations très différentes, nous n'étions pas du tout sur la même longueur d'onde ni n'avions les mêmes capacités à nous investir dans le projet et dans le cadre de nos enquêtes. Certains membres du groupe allaient jusqu'à éprouver un certain malaise lorsqu'il s'agissait de participer à des réunions dans lesquelles se trouvaient des personnes de « l'autre camp ». Cela nous a conduits à abandonner le projet de monter des petits groupes de travail constitués autour des thématiques de recherche, laissant ainsi à chacun la possibilité de s'adapter et de participer à sa façon et à sa mesure.

Sur le terrain, les circulations d'un univers à l'autre étaient très rares, tant elles étaient entravées par les réticences des uns à se déplacer chez l'autre, particulièrement perceptibles au cours des moments d'explosion de violence. Au cours de l'hiver 2008-2009, lorsqu'Israël a lancé une offensive très meurtrière dans la Bande de Gaza, il a été extrêmement difficile pour certains de nos collègues français travaillant et vivant du côté palestinien, de se déplacer en Israël et de côtoyer ceux qu'ils considéraient comme les bourreaux de leurs proches. Quant aux collègues israéliens, ils redoutaient tout simplement

de se rendre dans les Territoires occupés, de peur de se mettre en danger. Par contre, nos collègues palestiniens d'Israël circulaient plus aisément à travers ces deux espaces.

Les restrictions de mouvement israéliennes ont aussi considérablement affecté l'étendue de nos espaces de recherche. Nous n'étions pas tous égaux, même entre Français : si j'avais la possibilité de circuler assez librement en raison de mon passeport de service et des plaques d'immatriculation blanches (quasi diplomatiques) grâce à mon affiliation à l'Ambassade de France, d'autres participants au projet n'avaient pas toujours la même liberté. Les visas touristiques ne permettaient pas de rester dans le pays aussi longtemps que les passeports de service et les visas de travail, et les passeports français ou européens n'offraient pas nécessairement une garantie de libre circulation. Ainsi, en 2009, Véronique Bontemps, inscrite en doctorat à l'Université de Provence, s'était vu apposer sur son passeport un visa touristique portant la mention « Territoires palestiniens uniquement ». Elle était entrée par la frontière jordanienne en passant par le pont Allenby, pour poursuivre ses recherches sur la fabrique des savons à Naplouse mais ses mouvements ont ainsi été subitement restreints aux zones autonomes et semi-autonomes palestiniennes.

Comme un certain nombre de ressortissants étrangers mariés à des Palestiniens, elle était victime des efforts déployés par les autorités israéliennes pour contrôler les mobilités des personnes ayant des relations familiales avec la population locale. Suite aux protestations diplomatiques de plusieurs pays, l'application de ce type de visa n'a pas perduré. Toutefois, les chercheurs et les étudiants travaillant du côté palestinien et transitant par les points de passage frontaliers et les aéroports étaient soumis à des interrogatoires beaucoup intenses et invasifs (Chaveneau 2015) que ceux évoluant du côté israélien.

Quant aux chercheurs palestiniens, ils étaient confrontés aux mêmes obstacles que le reste de la population des Territoires occupés. À partir de 2008, Basel Natsheh, qui travaillait pourtant à l'Agence française de développement, n'a jamais réussi à obtenir de permis pour pouvoir entrer à Jérusalem ou en Israël – ce qui était d'autant plus difficile à vivre qu'il est né dans cette ville interdite aux Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza depuis 1993.

Il faut enfin ajouter le rôle des représentations diplomatiques qui, motivées par leurs propres enjeux et priorités, participaient, elles aussi, au renforcement de ce cloisonnement de la recherche. Afin de protéger leurs ressortissants, ou bien pour ménager les susceptibilités des acteurs politiques et de l'opinion publique locale, l'Ambassade de France et le Consulat général de Jérusalem n'hésitaient pas à réglementer la circulation des chercheurs et des étudiants français dont ils étaient responsables. Ces règles n'étaient cependant pas les mêmes d'un côté comme de l'autre : ainsi, un étudiant français rattaché au Consulat général avait *de facto* une capacité de circulation différente de celle d'un autre

étudiant rattaché à l'Ambassade de France. Parfois même, leurs injonctions étaient contradictoires : Je me suis ainsi trouvé pris parfois entre le premier conseiller de l'Ambassade de France, qui me dissuadait fortement d'aller de Jérusalem à Hébron, alors que le premier conseiller politique du Consulat général m'avait donné l'autorisation. Il fallait donc souvent naviguer et négocier avec eux pour éviter de provoquer leur susceptibilité et garantir l'accès au terrain.

L'ensemble de ces obstacles ne facilitait pas toujours le suivi des relations et des échanges que nous envisagions d'étudier. Si certains réussissaient tout de même à suivre leurs hôtes, d'autres avaient des pratiques d'enquête plus sédentaires. Par conséquent, le projet MOFIP, qui visait à travailler sur les deux côtés à la fois, et donc toujours *dans la présence de l'autre*, n'a pas toujours réussi à atteindre cet objectif. Néanmoins, le fait de réunir un aussi grand nombre d'études de terrain autour des transformations de ces relations et de leurs conséquences sur chaque société, et autour de l'articulation des technologies de contrôle et des modes de réappropriations ou de contournement des populations locales, nous ont permis de produire une approche jusque-là inédite.

*Fortement imprégnés de l'imaginaire national et territorial, nous n'avons jamais réussi à aller au bout de l'approche relationnelle que nous avions amorcée*

Le second type d'obstacles qui a entravé nos tentatives de décloisonnement de la recherche est d'ordre épistémologique. Fortement imprégnés à l'époque de l'imaginaire national et territorial, nous n'avons jamais réussi à aller au bout de l'approche relationnelle que nous avions amorcée pour comprendre autrement les sociétés israéliennes et palestiniennes. En considérant l'appartenance nationale comme un principe d'organisation premier, voire vital, les cadres de pensée nationaux détournent non seulement l'attention des chercheurs vers d'autres types de liens sociaux, économiques et administratifs, mais ils tendent aussi à élever les catégories nationales et ethniques au niveau de concepts analytiques - je dirais même qu'ils tendent à les naturaliser. Ainsi, des catégories comme « Israéliens » et « Palestiniens » ne peuvent être désagrégées ou déconstruites pour essayer de comprendre la multiplicité des liens et des éléments qui contribuent à les constituer et à les reproduire. De plus, en concevant l'espace à travers la seule métaphore du territoire, l'imaginaire national suppose une correspondance étroite entre, nation, territoire et société (Agnew 1994). Contenus dans les territoires qui leurs sont assignés, ces sociétés et ses cultures sont alors envisagées comme discrètement séparées les unes des autres (Gupta et Ferguson 1992).

Cette perspective pose d'emblée une coupure entre les sociétés et les espaces israéliens et palestiniens, elle les présente comme deux entités ontologiques distinctes. Cette séparation est d'autant plus acquise que cet imaginaire s'appuie sur une vision particulariste du monde, c'est-à-dire qui envisage les espaces et les groupes comme préexistants les uns aux autres. Enchâssés dans une

logique cartésienne, les cadres de pensée nationaux et territoriaux envisagent l'espace comme un objet situé à l'extérieur du sujet « pensant ». Il est alors considéré comme un contenant dans lequel se déploient pratiques sociales et représentations, et dans lequel on peut découper et classer des formes et des actions selon leurs fonctionnalités (espaces sociaux, économiques, nationaux, ethno-classes, groupes de parenté, pratiques économiques, pratiques politiques, etc.) (Lefebvre 2000). Ces éléments sont tellement « chosifiés » qu'ils sont appréhendés comme des substances irréductibles et incontestables.

D'ailleurs, de manière symptomatique, si de nombreux travaux ont tenté d'évaluer les modes d'imbrication complexes des espaces israéliens et palestiniens (inclusion/exclusion, superposition/juxtaposition, continuité/discontinuité, etc.), ils les appréhendent comme les pièces d'un casse-tête. On peut donc tout à fait penser leur imbrication sans envisager que ce processus modifie ces éléments. Ainsi, quel que soit le nombre de fois où elle a été intégrée à ce puzzle, les pièces restent appréhendées comme des éléments autonomes, disposant des mêmes formes et des mêmes propriétés. En d'autres termes, quel que soit le degré de finesse des analyses territoriales menées à partir de cette région, elles confortent toutes « l'objectivisation » de la séparation entre les espaces israéliens et palestiniens, ou pour le dire différemment, elles entretiennent l'illusion que cette séparation est donnée, et ses formes, arrêtées.

Le cloisonnement de la recherche entre les domaines d'études israélien et palestinien est à la fois une un résultat et une source de cet imaginaire (Latte Abdallah et Parizot 2015). En donnant la priorité à l'étude des processus qui se déroulent dans la limite des espaces attribués aux Israéliens et aux Palestiniens, et en évacuant ceux qui se développent « entre » ou « à travers eux », il renforce l'idée de deux entités autonomes, cohérentes et contenues dans leurs territoires respectifs.

Si nous avons bien mis en évidence les relations déployées entre les espaces israéliens et palestiniens, nous n'avons toutefois pas réussi à évaluer toute leur importance ni tous leurs enjeux, faute d'être restés ancrés dans cet imaginaire. D'ailleurs, dans la plupart de nos travaux, nous avons continué à traiter ces relations de « périphériques » ou comme se déployant à la « marge », dans « l'entre deux ». Même si nous nous efforcions de cerner l'impact qu'elles pouvaient avoir « au cœur » ou « au centre » de chaque société, la manière dont nous les situions par rapport aux autres processus réduisait leur signification. Limités par ces modes d'énonciations, nous n'arrivions donc pas à sortir de la hiérarchie établie par cet imaginaire national et territorial, que nous contestions pourtant.

Il faut enfin ajouter qu'en continuant de décrire ces relations comme des « traversées » et des « passages » « à travers » des frontières, nous postulions d'emblée l'existence d'une séparation, d'un

écart, d'un fossé à franchir. Ces relations étaient donc toujours envisagées comme secondes et les entités entre lesquelles elles se déployaient comme premières. Dépasser ces biais m'a pris un certain temps : il m'a fallu de longs détours, par d'autres projets, pour envisager d'autres situations, mais aussi éprouver d'autres modes de pensée et de pratiques de la recherche.

# 2ème PARTIE : AUX FRONTIÈRES DE L'ART ET DE LA SCIENCE

J'ai opéré ces détours à partir de mon retour en France en 2010. Ils ont été favorisés par les rencontres que j'ai d'abord faites à l'IMéRA,(Institut d'études avancées, Aix-Marseille Université), avec des collègues investis depuis de longues années dans des pratiques situées aux frontières entre l'art et la science. Roger Malina (astrophysicien), Samuel Bordreuil (sociologue) et surtout, Jean Cristofol (philosophe), m'ont ainsi fait basculer dans des explorations de ce type, qui ont profondément nourri mes réflexions et mes recherches.

Ces déplacements ne se sont donc pas produits en marge de mes activités de recherche, mais bien dans le cadre même des missions d'animation de la recherche et de formation que j'ai assumées au cours de ces dix dernières années. C'est parce que j'avais été nommé au pôle Euromed de la MMSH (2010-2013), que j'ai été ensuite invité à intégrer le comité de pilotage de l'IMéRA de 2010 à 2014, avant d'y prendre la direction du programme *Arts, science et société* (2017 à 2018). C'est grâce à l'expérience acquise à ces postes et dans des instances consultatives que j'ai ensuite été invité par Richard Jacquemond à le seconder à l'IREMAM comme directeur adjoint. En 2012, j'ai été élu au Conseil de laboratoire de l'IREMAM, dans lequel je siège toujours. En 2014, j'ai été invité à participer au Comité de programmation et d'évaluation scientifiques du MUCEM, ainsi que dans le Conseil artistique pédagogique et de la vie étudiante de l'École Supérieure d'Art d'Aix en Provence (ESAAix), dont j'ai intégré, en 2018, le Conseil scientifique. En 2017, j'ai été invité à siéger au sein du Conseil scientifique du Centre de recherche français de Jérusalem et, enfin, en 2020, j'ai été nommé au sein de la section 38 du comité national du CNRS : Anthropologie et étude comparative des sociétés contemporaines.

C'est ainsi que j'ai pu être formé au montage de projets, aux processus de recrutement, à l'animation et à la coordination d'équipes composées à la fois chercheurs, de personnels administratifs et d'artistes. J'ai eu la possibilité d'éprouver différents formats de la recherche, allant des « bonnes pratiques » de la Commission européenne, à des formats éditoriaux exploratoires reposant sur le numérique, en passant par des expérimentations transdisciplinaires avec des chercheurs en sciences dures, des artistes et des experts travaillant sur les questions des frontières.

L'élargissement de mes questionnements et de mes pratiques a aussi été favorisé par les projets de recherche internationaux que j'ai coordonnés au cours de cette période. Depuis 2009, je participais activement à la coordination du programme MIMED qui développait une réflexion transdisciplinaire sur les lieux et territoires des migrations en méditerranée du 19ème au 20ème siècle. J'ai continué à travailler sur ce projet jusqu'en 2013. En 2011, j'ai lancé le programme *Frontières du 21ème siècle* qui a

donné naissance au collectif antiAtlas des frontières en 2013. Enfin, depuis 2017, j'ai intégré le programme *Air deportation*, porté par William Walters de l'université de Carleton au Canada, qui s'intéresse à l'infrastructure qui organise les éloignements par voie aérienne des étrangers en situation irrégulière.

Mais c'est dans mes activités de recherches personnelles que j'ai poussé le plus loin ce renouvellement de mes questions et, plus précisément, dans le cadre des explorations menées aux frontières de l'art et de l'anthropologie. À partir de 2012, je me suis engagé dans des expérimentations pratiques avec des artistes (Joana Moll, Douglas Edric Stanley, Thierry Fournier et Guillaume Stagnaro, Vincent Berhault et sa compagnie Les singuliers) pour aborder mes objets de recherche à travers d'autres formes d'engagement, d'écriture et d'édition. Je n'avais encore à l'époque qu'une idée très vague de l'intérêt de ces exercices. J'étais avant tout motivé par ma curiosité, mon insatiable envie d'aller voir ailleurs et d'éprouver d'autres manière d'être au monde, un peu comme sur le terrain ou lorsque l'on joue, au cours de lecture qui ne sont pas nécessairement scientifiques, à emprunter le point de vue de l'autre pour voir ce que cela pourrait entraîner. En tout cas, une chose est sûre, je ne réduisais pas l'art à une source d'inspiration, un ensemble d'outils ou de savoir-faire qui pourrait contempler ma « panoplie de chercheur »[21] ; j'y voyais bien plus une manière de me décentrer et de me distancier de mes pratiques habituelles pour mieux les comprendre en retour et éventuellement les renouveler. Cette extra-disciplinarité (Holmes 2007) m'a en fait conduit bien plus loin.

Progressivement, j'ai ainsi glissé d'une anthropologie sociale et politique des espaces israélo-palestiniens, vers une anthropologie des frontières au-delà de l'humain. Je me suis donc éloigné de ce que Bruno Latour qualifie de « sociologie du social » pour développer une approche plus écologique, plus attentive aux actants non humains (vivants ou inertes) et aux rôles des dispositifs sociotechniques dans la production de nos espaces et de nos sociétés. En outre, ceci m'a amené à penser différemment mon rapport à l'anthropologie, sa place dans la société et aux différentes économies de la recherche.

Afin d'illustrer ces déplacements et la manière dont ils ont affecté mes manières de travailler, je reviendrai d'abord sur les missions d'animation de la recherche et de la formation qui m'ont été confiées, et les formats de recherche très divers auxquels elles m'ont donné accès – ce qui permettra de mieux mettre en perspective le cadre institutionnel dans lequel j'ai évolué ces dernières années. Ensuite, je reviendrai précisément sur les expérimentations que j'ai faites aux frontières de l'art et de l'anthropologie. J'expliciterai alors la manière dont elles ont bouleversé mes questionnements et mes

[21] Je reprends cette expression à Aline Caillet lorsqu'elle évoque les différents modes de relations que développent les chercheurs en sciences humaines et sociales avec l'art (2020).

pratiques de recherche, et ainsi permis de transformer mon analyse des frontières, des mobilités et des relations entre Israéliens et Palestiniens.

## III – AVENTURES INSTITUTIONNELLES

Quelques mois avant de revenir en France pour réintégrer l'IREMAM en juillet 2010, j'avais été contacté par Brigitte Marin, alors directrice de la Maison méditerranéenne des sciences de l'Homme, qui m'a proposé de prendre la responsabilité du pôle Euromed qu'elle souhaitait réorganiser. Cette équipe, qui avait jusqu'alors contribué à la coordination et l'animation du programme européen Ramses², devait réorienter ses activités pour venir en appui aux chercheurs de la maison désireux de monter des projets européens. En acceptant, je restais institutionnellement à l'IREMAM, tout en prenant la coordination de cette équipe au sein de l'USR 3125. Cette décision, et la voie sur laquelle elle m'a engagé, allait non seulement me permettre d'acquérir un nouveau savoir-faire, mais aussi de développer des liens institutionnels qui allaient faire bifurquer radicalement ma carrière, l'orientation et mes pratiques de recherches.

### *Pôle Euromed de la MMSH*

À mon arrivée, l'équipe disposait encore de l'envergure nécessaire pour assurer une partie de la coordination du projet Ramses² , réseau d'excellence des centres de recherche en sciences humaines sur la Méditerranée. Elle était composée de cinq personnes : une ingénieure Europe (Sarah Fontaine), une secrétaire éditoriale (Marie-Laure Boursin), une gestionnaire administrative et financière (Nathalie Llorca), une chargée de communication (Nacira Abrous), ainsi qu'un chargé d'édition et de plateforme électronique (Abdel-Majid Arrif). Seuls les deux derniers postes étaient permanents, les trois premiers étaient contractuels et devaient arriver à leur terme en 2011.

*Il restait à rédiger et faire remonter le rapport final à la commission européenne afin de clôturer le programme*

Car si ce programme s'était arrêté en mai 2010, il restait à rédiger et faire remonter le rapport final à la Commission européenne afin de le clôturer, la première version du rapport envoyée en 2010 ayant été retoquée par le directeur général de la recherche de la Commission européenne. Le défi était de taille car je me devais rendre compte et de valoriser un projet que je n'avais pas coordonné, à travers un format et un langage que j'allais devoir acquérir sur le tas, et dans l'urgence.

En outre, il s'agissait d'un projet d'envergure, le programme Ramses² s'étant donné pour objectif la constitution des études méditerranéennes comme champ d'analyses comparées. Il s'agissait d'abord de repenser la Méditerranée en dépassant les cloisonnements entre des régions ou des « aires

culturelles » et, ensuite, de se doter des moyens de comprendre les horizons et les défis de la Méditerranée au 21e siècle. Retenu en 2005 dans le cadre de la thématique « Dialogue culturel et société européennes » du VIème PCRD, *RAMSES²* s'inscrivait dans le prolongement du réseau *REMSH* (Réseau thématique des centres européens de recherche en sciences humaines sur l'ensemble euro-méditerranéen).

Rassemblant plus de 30 institutions universitaires, organismes de recherche ou fondations de 15 pays du pourtour méditerranéen, le réseau Ramses² couvrait l'ensemble des rives de la Méditerranée. L'étendue des partenariats et des thématiques de recherche ont en outre permis de développer des approches résolument pluridisciplinaires., puisque le réseau avait réuni des spécialistes dans un panel très large de disciplines : philosophie, psychologie, sciences politiques, sociologie, anthropologie, ethnologie, économie, géographie, histoire, histoire des religions, épigraphie, droit et archéologie.

M'appuyant sur les archives du projet, sur la mémoire des membres de l'équipe et sur la précieuse aide de l'un de ses concepteurs, Pierre Vergès, venu à notre aide pour l'occasion, j'ai donc pris en charge la rédaction du rapport final. En juillet 2011, j'ai remis à la Commission un document de 700 pages comportant le rapport périodique des activités et des productions des différents groupes de travail pour la troisième période (2009-2010) et le rapport final, constitué d'un rapport exécutif, d'un rapport de dissémination et d'un rapport de management. Une fois le projet Ramses² clôturé, de 2011 et 2013, nos missions se sont recentrées autour de l'accompagnement des laboratoires de la MMSH dans le montage et le pilotage de projets européens et internationaux. L'équipe a donc été réduite à Chloé Chatelin, ingénieure Europe, et moi-même.

### *J'ai déposé trois projets dans le cadre des appels d'offre européens*

La première mission était d'aider les laboratoires de la MMSH à répondre aux appels d'offre européens et internationaux dans le domaine des études méditerranéennes. J'ai déposé trois projets dans le cadre des appels d'offre européens. En 2011, j'ai intégré une initiative portée par l'anthropologue Tom Selwyn, professeur à la SOAS (*School of Oriental and African Studies*) de Londres. Avec Majid Arif, nous avions répondu à l'appel d'offre du 7e PCRD dans le cadre des grands projets collaboratifs autour de la thématique : *the Evolutive concept of Borders*. Nous proposions d'organiser un groupe de travail autour des dimensions informelles de l'économie de la frontière. Le projet n'a pas été retenu.

Puis en 2012, avec Chloé Chatelin, à la demande de Brigitte Marin et Randi Deguilhem, nous avons reformulé un projet déposé dans le cadre des appels pour la création de réseaux internationaux de formation (*International training networks*) en 2009 et intitulé *Gendermed : Constructing Gender: Theory and Experience in the EuroMed*. Porté par Randi Deguilhem au nom de la MMSH, ce réseau rassemblait 21 partenaires universitaires et associatifs provenant d'Europe et de la Méditerranée. Il

proposait un programme et une structure de formation pour des chercheurs et des étudiants autour de la manière dont les sociétés construisaient le genre et communiquaient leurs normes aux générations futures. Il était porté par le CNRS, la *Freie Universitat* Berlin, l'université Saint Joseph de Beyrouth, l'université Libre de Bruxelles, l'université d'Oxford, l'université d'Amsterdam, *Women and Memory Forum Planwind* (Autriche). Il ne fut pas retenu non plus.

La troisième tentative fut la bonne. En 2013, j'ai sollicité Karima Dirèche, historienne au laboratoire TELEMME, pour lui proposer de monter avec d'autres partenaires un projet d'échange international de personnel de recherche (*International Research Staff Exchange*). Ensemble, nous avons élaboré le programme RIM : *Religious beliefs in Morocco* que nous avons obtenu. Ce projet de 3 ans visait à développer un réseau de recherche euro-méditerranéen sur la liberté de pensée, de croyance et la gestion étatique de la diversité religieuse au Maroc. Alors que, depuis le printemps arabe, les politiciens, chercheurs et journalistes européens s'étaient principalement concentrés sur la montée de l'islam politique radical au Maghreb, le projet RIM suggérait de déplacer le regard. L'équipe de recherche du RIM devait analyser les négociations complexes qui se déroulaient entre, d'une part, différents groupes religieux (musulmans, chrétiens et juifs) et, d'autre part, l'État et les institutions religieuses dans le Maroc post-révolutionnaire. Basé sur une équipe de recherche multidisciplinaire et une perspective comparative, il visait à fournir une analyse nuancée sur les relations changeantes entre la politique et la religion au Maghreb.

Trois institutions académiques devaient travailler ensemble pour mettre en place ce réseau de recherche et de formation: Aix-Marseille Université (France), l'Institut Universitaire Européen de Florence (Italie) et l'Université Mohammed V Agdal (Maroc). Ensemble, elles devaient apporter les capacités requises afin de favoriser une intégration constructive et un transfert de connaissances entre eux. Quatre objectifs principaux avaient été définis: (1) constituer une équipe de recherche multidisciplinaire réunissant droit, sociologie, anthropologie, sciences politiques et histoire; (2) offrir aux doctorants une formation théorique et méthodologique grâce à la mobilité internationale; (3) développer un corpus numérique partagé d'archives et de documentation de recherche disponibles en libre accès; (4) former le personnel marocain de l'Université Mohammed V Agdal en ingénierie des programmes européens. À partir de l'étude de cas marocaine, ce projet cherchait à structurer un champ de recherche qui pourrait être étendu à d'autres pays voisins. Ce projet devait permettre de financer 60 mois chercheurs aux étudiants du de ces trois institutions pour circuler entre ces pays. S'il a été sélectionné et retenu par la Commission européenne, le projet n'a cependant jamais pu être lancé - pour une raison qui nous a échappé, les Marocains ont refusé de signer le démarrage du projet.

La seconde mission du pôle Euromed a été d'appuyer les chercheurs et les laboratoires dans le pilotage et le management de leurs projets. C'est ainsi que nous avons soutenu André Constant (LAMMM) dans la coordination du projet d'histoire et d'archéologie *Francia Media* (Programme Culture, UE) pour valoriser les recherches archéologiques autour de l'Abbaye de Monmajour. Nous avons également pris en charge la gestion budgétaire et la coordination d'activités scientifiques du projet transversal de la MMSH Mimed, lieux et territoires des migrations, dans lequel j'étais personnellement investi. Enfin, nous avons également conseillé et soutenu financièrement les premières réunions de travail organisés par Isabelle Vidmer et Sébastien Olivault pour lancer le projet Demomed[22] (groupe de recherche français conduit par Isabelle Widmer en démographie, associant des partenaires italiens, allemands et grecs). Enfin, au sein de l'USR, j'ai participé aux réunions et aux relectures du projet LabexMed que Brigitte Marin a monté en 2011. Ce laboratoire d'excellence affilié à la fondation universitaire A*MIDEX a fédéré pendant dix ans 16 unités mixtes de recherche d'Aix-Marseille en sciences humaines et sociales afin de développer des recherches transdisciplinaires dans le champ des études méditerranéennes.

Le pôle Euromed devait aussi pérenniser, renforcer et étendre les réseaux existants en capitalisant et valorisant les partenariats internationaux des unités, qu'ils soient déjà structurés ou seulement amorcés. Je me suis donc efforcé de maintenir et d'entretenir les liens avec les partenaires du réseau Ramses². J'ai également participé à d'autres initiatives de mise en réseau, notamment celle lancée par l'université de Bochum (Allemagne) qui a réuni pendant deux ans des représentants d'universités françaises, allemandes, maltaises, slovènes, croates, anglaises, turques, espagnoles et grecques.

Enfin, le troisième objectif était d'assurer la diffusion et la valorisation de la recherche produite dans le cadre des réseaux mis en place par le pôle Euromed. Avec Marie-Laure Boursin, nous avons donc été impliqués dans le suivi et l'accompagnement de la préparation du *Dictionnaire de la Méditerranée*, dirigé Dionigi Albera, Maryline Crivello et Mohamed Tozy, en collaboration avec Gisèle Seimandi et publié chez Actes Sud en 2016. Avec Majid 'Arif, j'ai suivi le développement de la *Cité numérique de la Méditerranée*, qui regroupe les outils numériques de diffusion de la connaissance mis en place dans le réseau Ramses[2] (*Bibmed*[23], *Dicomed*[24], *Médiamed*[25]).

[22] https://demomed.org/index.php/fr/
[23] http://bibmed.mmsh.univ-aix.fr/index-ENG.aspx
[24] http://dicomed.mmsh.univ-aix.fr/
[25] http://mediamed.mmsh.univ-aix.fr/

### *Comité de pilotage de l'IMéRA*

En tant que responsable du pôle Euromed de la MMSH, j'ai été invité à siéger dès l'hiver 2010 au sein du comité de pilotage de l'IMéRA, l'Institut méditerranéen de recherche avancée[26], fondé en 2007 par Robert Ilbert avec le soutien du Réseau français des instituts d'études avancées (RFIEA), et approuvé par l'État en 2006. La ligne scientifique de cet institut tranchait avec celles des trois autres créés à Nantes, Paris et Lyon : alors que ces derniers étaient orientés vers les sciences humaines et sociales, l'IMéRA se projetait dans une forme de transdisciplinarité très radicale. Celle-ci avait été conçue par son fondateur Robert Ilbert en collaboration avec certains de ses collègues provenant de disciplines très différentes, allant de l'astrophysique, à la sociologie, à la langue et la littérature grecques, à la philosophie, en passant par la physique théorique et les neurosciences.

Jusqu'en 2013, sa ligne scientifique ainsi que les projets de recherche étaient définis par le comité de pilotage et mis en œuvre par ses membres en collaboration avec l'équipe administrative qui comptait à l'époque Emmanuel Girard Reydet (secrétaire général), Pascale Hurtado (coordination scientifique et communication) et Virginie Boulnois (gestion). C'est également le comité de pilotage qui sélectionnait et accompagnait les résidents invités chaque année et qui réunissait des chercheurs et des artistes. La direction était très collégiale.

*A l'IMéRA j'ai été propulsé dans une pratique de l'interdisciplinarité traversant les frontières entre sciences humaines et sciences dures, mais aussi celles dissociant la recherche et la pratique artistique*

C'est l'entrée à l'IMéRA qui m'a entrainé dans des bifurcations tout à fait stimulantes. En participant aux discussions et aux activités scientifiques organisées par le comité de pilotage, j'ai en effet découvert des mondes, des questionnements, mais aussi des pratiques tout à fait nouvelles. Ce qui paraissait illégitime, voir totalement osé, devenait soudainement possible, légitime et surtout enrichissant. Alors que mon parcours à travers l'université française, puis les universités israéliennes, m'avait déjà fréquemment amené à travailler avec des collègues d'autres disciplines des sciences humaines et sociales, à l'IMéRA j'ai été propulsé dans une pratique de l'interdisciplinarité traversant les frontières des sciences humaines et des sciences exactes, mais aussi celles dissociant la recherche de la pratique artistique.

[26] De 2007 à 2013, l'IMéRA a eu le statut d'association. Membre du Réseau français des instituts d'études avancées (RFIEA), il avait été fondé par l'Université de Provence, l'université de la Méditerranée, l'université Paul Cézanne et le CNRS. Suite à la fusion des trois universités, il a été intégré à Aix Marseille université en tant que fondation universitaire.

D'ailleurs, lorsqu'en hiver 2010, j'ai présenté au comité de pilotage le projet *Frontières du 21ème siècle*, qui prévoyait déjà d'inclure un travail avec des artistes, j'ai rencontré un auditoire non seulement très réceptif, mais aussi particulièrement encourageant. Grâce au soutien de Roger Malina et Samuel Bordreuil qui dirigeaient l'axe art-science, j'ai été mis en contact avec Jean-Paul Ponthot, alors directeur de l'École supérieure d'art d'Aix-en-Provence (ESAAix). Séduit par le projet, il a proposé de le présenter auprès du ministère de la Culture pour obtenir les premiers financements.

C'est également à cette période que j'ai rencontré Jean Cristofol, philosophe et épistémologue de l'art à l'ESAAix, qui a non seulement adopté le projet mais en est devenu un de ses plus importants animateur et inspirateur. Désireux de nouer davantage de liens avec le champ des études sur les frontières, je m'étais rendu en septembre 2011 au 11ème congrès international du réseau *Border regions in transition (BRIT)*, organisé par Anne-Laure Amilhat-Szary et Frédéric Giraud, affiliés respectivement au Laboratoire PACTE (Grenoble) et au département de Géographie de l'Université de Genève. C'est ainsi que ce projet lancé à l'IMéRA s'est appuyé très rapidement sur un partenariat avec l'ESAAix, le laboratoire PACTE de Grenoble et bien entendu, l'IREMAM. Jean, Anne-Laure et Nicola Maï - alors résident à l'IMéRA, ont participé à la première journée d'étude que j'avais organisée autour du projet *Frontières du 21ème siècle*, à la fin du mois de septembre 2011.

Photo prise lors séminaire de recherche

du programme exploratoire transdisciplinaire de l'IMéRA sur les mutations territoriales contemporaines :

« Frontières et réseaux » Photo : Myriam Boyer, 2012

Quelques mois plus tard, en réponse à l'appel à projets exploratoires de la Région Provence Alpes Côte d'Azur 2011, j'ai déposé le projet *Frontières : programme exploratoire transdisciplinaire de L'IMERA sur les mutations territoriales contemporaines*. L'enjeu était de lancer une série de journée d'études pour inviter tous les deux mois des chercheurs en sciences sociale et en sciences dures, des artistes et des professionnels, afin d'élaborer une approche critique et dynamique des mutations des frontières contemporaines. Nous nous étions alors fixés comme horizon la fin 2013, date à laquelle nous avions prévu d'organiser un événement hybride articulant un colloque et une exposition. J'ai obtenu deux fois le soutien financier de la région Provence Alpes Côte d'Azur.

*Au lieu de clore ce projet, l'événement que nous avons organisé à l'automne 2013, a permis de constituer le collectif antiAtlas des frontières.*

Sur les trois premières années, c'est-à-dire entre septembre 2011 et janvier 2014, ce soutien, ainsi que celui de nos deux autres partenaires, nous ont permis d'organiser 11 journées d'études à l'IMéRA, 2 panels lors 12ème congrès du réseau *Border Regions in Transition*, (Fukuoka, Japon), en novembre 2012, et un colloque international à Aix-en-Provence, articulé à deux expositions (2013)[27]. Cependant, au lieu de clore ce projet, l'événement que nous avons organisé à l'automne 2013, a permis de constituer le collectif antiAtlas des frontières.

Composé de chercheurs et d'artistes, notre collectif s'est doté de son manifeste, « Vers un antiAtlas des frontières » [CA 2013 a et b]. Nous y précisions que, sans nous ériger contre les cartes, nous refusions l'idée qu'une compilation systématique de tels documents, agrémentée de commentaires, puisse produire une connaissance suffisante des frontières. Nous partions effectivement du principe qu'en associant des démarches d'habitude perçues comme non compatibles (celles des artistes, des chercheur et des experts, qui posent tous des questions différentes avec leurs différents objets), nous pouvions renouveler ce champ d'étude.

L'enjeu était double. D'une part, nous voulions nous appuyer sur les écarts, les perturbations ou les repositionnements générés par l'articulation de la recherche et de l'art pour produire des retours critiques sur nos pratiques, nos objets d'étude et de création. D'autre part, nous nous reposions sur ces expériences pour nous interroger sur les dispositifs qui organisaient notre rapport au monde. Nous réfléchissions donc à la manière dont les cartes produisaient les frontières – et donc les objets que nous étions censés décrire.

[27]Pour des précisions sur chacune de ces journées et panel, voir la page de présentation sur le site www.antiatlas.net

Comme nous le précisions avec Anne-Laure Amilhat Szary dans la *Lettre de l'INSHS* n°25 de 2013[28], le format du colloque/exposition d'octobre 2013, cherchait déjà à explorer d'autres formes que les habituelles rencontres académiques. Il s'agissait d'une manifestation culturelle et scientifique originale visant à partager avec un large public une approche inédite des frontières. Il intégrait un colloque international, organisé du 30 septembre au 2 octobre 2013 à Aix-en-Provence (France) avec une première exposition programmée du 1er octobre au 3 novembre 2013 au Musée des Tapisseries d'Aix-en-Provence, puis une seconde, du 13 décembre 2013 au 1er mars 2014, à La compagnie, lieu de création à Marseille. Notre site web permettait d'étendre l'exposition sous un format numérique[29], tout en ouvrant un espace d'archivage et de valorisation de nos travaux et activités[30].

Les expositions étaient le résultat d'une collaboration étroite entre la commissaire d'exposition, Isabelle Arvers, et le comité scientifique et artistique du projet qui incluait Anne-Laure Amilhat Szary, géographe, Jean Cristofol, philosophe, Nicola Mai, anthropologue, Joana Moll, artiste, Paul-Emmanuel Odin, critique, Antoine Vion, sociologue, et moi-même. Elles présentaient des œuvres réalisées par des chercheurs en sciences humaines, des chercheurs en sciences dures et des artistes. La scénographie privilégiait des outils multimédias mettant en scène les chercheurs, des cartes dessinées, des photos, mais surtout une série d'installations d'art contemporain. Plaçant le public en interaction directe avec des robots, des drones, des jeux vidéo, des murs ou des installations interactives, l'antiAtlas visait à perturber le rapport entre le visiteur et l'objet exposé. L'objectif de ces expositions n'était donc pas simplement d'*exposer* les mutations des frontières contemporaines, mais d'i*nterpeller* aussi les spectateurs afin de souligner combien eux-mêmes étaient directement concernés par ces changements.

Ce format inédit et la variété des intervenants nous avaient permis de souligner combien les fonctions traditionnellement dévolues aux frontières (contrôle fiscal, légal, etc.) étaient désormais exercées hors des lieux auxquels elles étaient traditionnellement affectées, les fameuses lignes imaginaires délimitant sur les cartes la fin de notre territoire et le début de celui du voisin. Loin de concevoir les frontières comme des dispositifs linéaires éloignés de notre quotidien, le projet cherchait à montrer que, dans notre monde contemporain, les frontières des États revêtent des formes de plus en plus nombreuses et complexes. L'événement réunissait des scientifiques (sciences sociales et sciences

[28] http://www.cnrs.fr/inshs/Lettres-information-INSHS/lettre_info25.pdf
[29]Pour la galerie des œuvres exposées dans les différentes expositions de l'antiAtlas https://www.antiatlas.net/documents/galerie-oeuvres/
[30] Pour les autres activités de notre collectif, voir : https://www.antiatlas.net/actions/

dures), des professionnels du contrôle et de la gestion (douaniers, ingénieurs) et des artistes plasticiens (web art, tactical geography, vidéastes, performeurs, hackers). Quatre thématiques avaient été retenues alors : Escalade sécuritaire et technologique à la frontière ; Frontières, flux et réseaux ; Contrôles, espaces et territoires ; Incorporation et biographisation de la frontière ; Détournements de frontières.

Exposition antiAtlas du Musée des Tapisserie 2013. Photo : Myriam Boyer

Outre le soutien de l'IMéRA, de l'ESAAix et du laboratoire PACTE, nous avions également obtenu celui d'autres partenaires qui nous ont permis de toucher un public au-delà du monde académique. Les expositions ont été accueillies dans des lieux de création artistique (La compagnie, Marseille) et des institutions culturelles (le Musée des tapisseries, Aix-en-Provence). Enfin, au niveau européen nous jouissions non seulement du soutien consortium européen *Euborderscapes* (7èmePCRD) mais aussi de celui de l'Organisation mondiale des douanes de Bruxelles. Ceci nous a permis d'inviter le secrétaire général de cette institution Kunio Mikuriya, ainsi que Hélène Crocquevieille, directrice générale des Douanes et des Droits indirects (France).

Compte-tenu du succès rencontré par cet événement et notre démarche auprès de nos collègues et de nos partenaires, nous avons été invités à reproduire ce format de colloque/exposition à quatre reprises et à différentes échelles. Deux autres événements de la même ampleur ont été mis en place. Le premier a eu lieu avec le soutien de l'Institut français de Rome en octobre 2014 au Musée d'art

contemporain du 21ème siècle, le MAXXI : *The art of bordering*[31]. Un second a été organisé en partenariat avec l'Université libre de Bruxelles et l'Organisation mondiale des douanes en avril 2016 : *Coding and decoding borders, Bruxelles*[32]. Deux événements plus modestes ont été organisés à l'Institut français de Berlin[33] et à Ferrare (Italie) en octobre 2014[34].

Exposition au MAXXI, Rome 2014. Photo : Myriam Boyer.

*Recherche, arts et pratiques numériques*

En 2016, le directeur scientifique de l'IMéRA, Amine Asselah, m'a demandé relancer un séminaire art-science qui permettrait de prolonger et de pérenniser ce que nous avions amorcé entre 2011 et 2013. C'est dans ce cadre, qu'avec Jean Cristofol, nous avons proposé à Jean-Paul Fourmentraux (Centre Norbert Elias, EHESS, Marseille) à Benoit Fliche, puis Manoël Penicaud (IDEMEC) enfin Anna Guillo (LESA) d'organiser ensemble le séminaire *Recherche, arts et pratiques numériques*. Lancé le 16 janvier 2016, ce séminaire transdisciplinaire s'est intéressé aux perturbations productives que généraient les collaborations entre les chercheurs en sciences humaines et les artistes dans le domaine du numérique. Il s'inscrivait donc dans la suite des réflexions et des expérimentations menées à l'IMéRA dans le programme *antiAtlas des frontières* depuis 2011 tout en élargissant notre questionnement au-delà de la seule question des frontières. Dans le domaine des sciences humaines et sociales, le recours

[31] http://www.antiatlas.net/blog/2014/10/17/the-art-of-bordering-rome/
[32] http://www.antiatlas.net/blog/2016/04/10/coding-and-decoding-borders-at-the-dawn-of-21st-century/
[33] https://www.antiatlas.net/maps-of-secession-berlin-2014/
[34] https://www.antiatlas.net/conference-et-exposition-au-festival-internazionale/

aux pratiques numériques conduisait de nombreux bouleversements que ce soit dans la collecte, la production et le traitement de données, ainsi que l'élaboration de nouvelles formes de narration et d'édition. Le tournant numérique conduisait les chercheurs à reconsidérer leurs méthodes, leurs catégories, leurs paradigmes, leurs orientations théoriques, leurs objets, leurs formes de labellisation et les cadres des champs disciplinaires. D'ailleurs, compte tenu des collaborations toujours plus nombreuses qu'impliquait le recours au numérique entre d'un côté les sciences humaines et de l'autre les sciences exactes et expérimentales, il semblait plus pertinent de parler de *Digital Studies* que *Digital Humanities*, comme le soulignait Bernard Steigler (2016).

Image : Prototype de jeu vidéo, Douglas Edric Stanley, 2016

Dans le domaine de l'art, le numérique ouvrait également des champs de pratiques radicalement nouveaux. Il transformait la relation des artistes aux outils qu'ils utilisaient et aux connaissances qu'ils convoquaient, produisaient ou questionnaient. Il transformait le statut et les formes des œuvres. En introduisant de nouvelles modalités pour assurer leur circulation, il modifiait également leur relation avec le public. Le numérique bouleversait la place de l'auteur qu'il mettait dans une relation dynamique par rapport aux flux d'informations, de circulation des images, des sons et des formes. Il donnait ainsi une nouvelle importance à l'invention de dispositifs dans lesquels ces formes étaient données à l'expérience, ouvrant d'infinies possibilités d'interaction avec l'œuvre. Il permettait enfin une nouvelle dimension du travail collectif, ouvrant la voie à des formes diverses de collaborations, d'échanges et de contributions. D'une façon générale, le numérique déplaçait les pratiques artistiques et conduisait à penser autrement les relations entre arts et sciences.

Depuis 2016, 30 rencontres ont été organisées[35] dans le cadre du séminaire, qui a rassemblé des chercheurs en sciences humaines (sociologues, anthropologues, politologues, géographes, historiens, littéraires), en sciences dures (informaticiens, physiciens, mathématiciens, etc.), des artistes (designers, hackers, programmeurs, média tactique, etc.) ainsi que des professionnels (industriels, chargés de communication, etc.). Il a ainsi favorisé des croisements, des emprunts et des déplacements propices à l'identification de nouvelles pistes de réflexion et de recherche, et à la mise en œuvre d'expérimentations collaboratives. Chaque mois, des participants ont été invités à présenter leurs expérimentations d'outils numériques de collecte (applications mobiles, capteurs oculaires, systèmes SIG, etc.) ou d'indexation et de traitement des données recueillies (bases de données, systèmes de visualisation ou de sonification, etc.). Certains ont fait part de leurs explorations de dispositifs d'écriture et de modélisation de la connaissance (jeux vidéo, machinima, web documentaires, etc) ou encore de nouvelles formes d'édition électroniques.

## *Explorations éditoriales*

Outre cet engagement dans l'accompagnement et l'animation de la recherche, je me suis également investi dans des activités éditoriales. J'avais commencé à la *Revue des mondes musulmans et méditerranéens* dont j'ai intégré le comité de rédaction en 2005, et où je suis devenu, en 2007, responsable de la rubrique « Compte-rendu ». Compte-tenu de mon implication au pôle Euromed et à l'IMéRA, je me suis mis en retrait en 2011 avant de revenir au comité éditorial en 2014. Cette implication m'a amené à assumer le rôle de rédacteur en chef pour quatre numéros : le numéro 121-122 *Yémen, territoires et identités* sous la direction de Patrice Chevalier, Vincent Martignon et Jérémie Schiettecatte (2008) ; le numéro 142 *Arts visuels* sous la direction de Alain Messaoudi, Annabelle Boissier, Fanny Gillet et Perin Emel Yavuz (2017) ; le numéro 144 *Mobilités et migrations en Méditerranée : Vers une anthropologie de l'absence ?* sous la direction de Constance de Gourcy et Kamel Chechoua (2018) ; et le numéro 147 *Fragments palestiniens* sous la direction de Xavier Guignard et Leila Seurat (2020).

### *Explorer de nouveaux modes d'édition et d'écriture de la recherche*

Mais c'est avec l'antiAtlas des frontières que j'ai véritablement expérimenté d'autres formats éditoriaux. En 2016, nous avons publié le premier numéro de *l'antiAtlas Journal*. Cette revue annuelle et bilingue, de format numérique, se fixait deux objectifs. Le premier était d'offrir un espace dans lequel nous puissions prolonger les réflexions et les expérimentations de notre collectif dans le cadre

[35] L'intégralité des programmes des séances est consultable sur le site antiatlas des frontières, dans le dossier séminaires : https://www.antiatlas.net/actions/seminaires/

des colloques, des conférences, des expositions et des séminaires, tout en invitant d'autres artistes, chercheurs et experts à publier des articles sur les frontières, ou bien des expérimentations menées à la frontière de la recherche, de l'art et de l'expertise. Le second objectif était d'explorer de nouveaux modes d'édition et d'écriture de la recherche.

L'idée de la revue a germé en 2013, un peu avant notre colloque exposition. Mais il a fallu attendre l'automne 2014 pour que Jean Cristofol organise une réunion avec l'artiste et designer Thierry Fournier afin de réfléchir, avec lui et Anne-Laure Amilhat Szary, à un format éditorial inédit. C'est ainsi qu'a été élaboré le format spécifique des articles-paysages étendus sur de grandes nappes, dans lesquelles le lecteur peut se promener et se perdre.

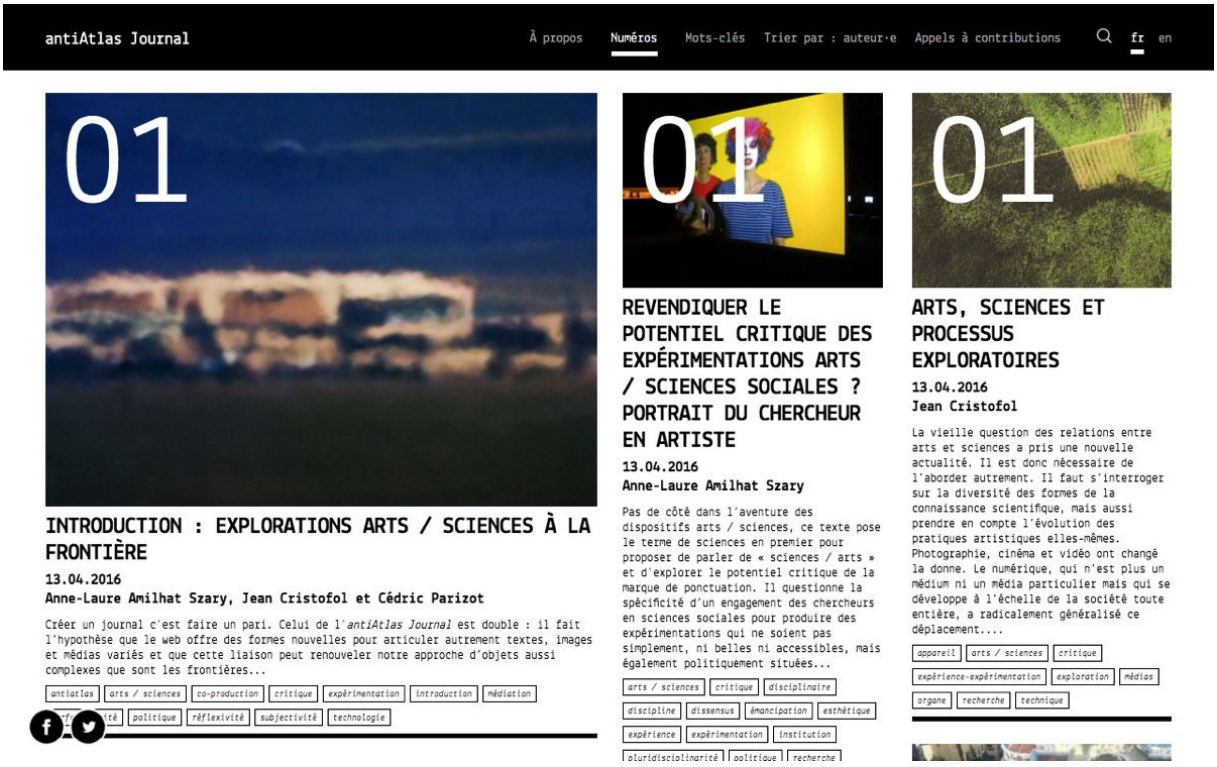


Interface de l'antiAtlas-Journal. Image : Thierry Fournier 2016.

À sa sortie, l'*antiAtlas Journal* a donc proposé un format brisant la hiérarchie entre texte et médias. D'une part, le travail autour de l'iconographie permettait de proposer des articles au sein desquels les médias n'étaient plus simplement des outils illustrant une argumentation construite à travers le texte. Leur agencement à travers des tailles et des formats variés permettait de les mettre en relation et de générer du sens. Ceci valait pour les images, les vidéos, mais aussi les bandes sonores qui pouvaient être déclenchées en simultané ou en décalé. Chaque article proposait ainsi différents modes d'engagements avec les éléments dont il était composé : celui de son auteur et du fil de

l'argumentation qu'il avait construit, celui du directeur artistique de la revue qui proposait un agencement spécifique avec ses enjeux poétiques et esthétiques, celui enfin du lecteur qui, à travers ses propres articulations, pouvait faire ressurgir d'autres significations et interprétations. On pouvait donc accéder à ces articles, soit par le texte, soit par ces médias, soit à travers les articulations que l'on tissait entre eux.

J'ai participé à l'édition scientifique des trois premiers numéros (*Expérimentations art-science à la frontière*, 2016 ; *Fictions et frontières*, 2017 et *Traverses*, 2019). En tant que directeur du comité de rédaction, j'ai également encadré la publication du numéro quatre *Cartographies alternatives*, 2020, dirigé par Jean Cristofol et Anna Guillo. Le caractère exploratoire de ce dispositif éditorial m'a permis d'approfondir ma réflexion autour des formats qui organisent nos pratiques de recherche en sciences humaines et sociales.

Le premier numéro de la revue a montré l'intérêt heuristique des interactions entre pratique artistique et recherche dans le champ des études sur les frontières (*border studies*). En réunissant les contributions d'auteurs qui avaient participé aux travaux de notre collectif, cette livraison prolongeait des réflexions et des expérimentations initiées par le collectif *antiAtlas des frontières*. C'est dans ce numéro que j'ai publié mon article autour du processus d'élaboration du jeu vidéo *A Crossing Industry* [CA 2016 b].

Le second numéro m'a amené à développer une réflexion autour des modes d'écriture, dans la mesure où il s'est intéressé à la fiction comme processus et comme modalité de production des représentations autour des frontières. En s'inspirant d'Aline Caillet (2014) et de James Clifford et George Marcus (1986), Jean Christofol rappelle dans l'introduction que les documentaires et les productions scientifiques, aussi objectifs ou factuels qu'ils soient, portent inévitablement une part de fiction. Décrire la réalité nécessite donc une construction qui repose sur des sélections permettant de mettre en avant tel ou tel aspect, et en minimiser d'autres. Ces descriptions s'opèrent également dans des formes (films, articles, monographies, cartes, etc.) qui impliquent chacune des modes d'écriture et d'expression spécifiques. Les discours de l'objectivité, documentaire ou scientifique, mobilisent, tout comme la fiction, une rhétorique et des choix formels et esthétiques destinés à produire un effet de réel. Néanmoins, la fiction se différencie de ces derniers par la stratégie spécifique qu'elle met en œuvre - stratégie à travers laquelle ce qui est énoncé, raconté, figuré se donne comme une construction et une invitation à l'exercice libre de notre capacité de percevoir, de ressentir ou de réfléchir. La fiction génère ainsi une sorte d'écart ou de déplacement permettant une mobilisation de

l'attention et une suspension de cette tendance à l'adhésion immédiate, sans distance. La fiction crée ainsi une forme d'expérience, au sens où la définit John Dewey (2005). Elle crée une *situation* qui perturbe les modes opératoires à travers lesquels nous faisons sens du monde qui nous entoure, en les rendant partiellement inopérants. Elle stimule ainsi une réaction consciente au cours de laquelle nous nous efforçons de mieux comprendre ce qui nous arrive pour reprendre la main sur le cours de notre vie. La fiction nous invite donc à remettre en jeu notre rapport au monde.

Enfin, le troisième numéro a rassemblé un ensemble d'articles assez variés. Il ne s'agissait pas d'un numéro thématique, puisqu'il est sorti lors d'un moment de flottement au cours duquel nous avons dû réorganiser notre équipe et nos façons de travailler pour pouvoir poursuivre ce beau projet. C'est d'ailleurs à cette période que nous avons créé l'association antiAtlas éditions pour donner un éditeur à la revue. La publication du numéro 3 en 2019, suivie de celle du numéro 4 en 2020, a montré que notre journal était à nouveau reparti.

Avec plusieurs collègues, nous préparons actuellement deux nouveaux numéros pour 2021. Le premier vise à approfondir la question de la mobilisation d'autres formes d'écriture dans la recherche et dans la pratique artistique. Je le coordonne avec Eléonore Armanet et Manoël Penicaud (IDEMEC) ainsi qu'avec Thierry Fournier, le directeur artistique de la revue. Intitulé *Hétérographies* ce numéro trouve son point de départ dans une réflexion engagée chez nos collègues de l'IDEMEC, à partir d'une relecture croisée des travaux de Michel de Certeau sur l'écriture et de ceux d'André Leroi-Gourhan sur le « style ethnique ». Comme nous le précisons dans l'appel à communication[36], le style a une fonction de particularisation et contribue à fonder l'identité du groupe (Leroi Gourhan 1964). En cherchant à comprendre les manières dont les humains s'écrivent eux-mêmes et écrivent « leurs autres », nous soutenons que l'écriture génère un style et, à l'inverse, que cette singularisation suscite une altérité et constitue une pratique de la différence, tout comme les « hétérologies » de Michel de Certeau sont des « discours sur l'autre » (De Certeau 1975, 16). Le néologisme d'« hétérographie » est donc tout d'abord à entendre comme « écriture de la différence ». Il ne désigne pas seulement la communication d'une pensée qui lui serait préalable, mais renvoie davantage au processus et aux dispositifs de sa construction et de sa matérialisation.

[36] Je reprends ici le texte de l'appel à contributions que nous avons formulé ensemble Eléonore Armanet, Thierry Fournier et Manoël Penicaud et mis en ligne en septembre 2020 https://www.antiatlas-journal.net/appels-a-contributions/

Flyer pour l'appel à contributions du numéro 5. Thierry Fournier, 2020.

La mobilisation du terme « hétérographie » vise donc à saisir de quelles manières les humains se représentent et mettent en scène le monde de façon différentielle. Car si l'écriture permet de soutenir un rapport au réel, on observe aujourd'hui une multiplication historique des régimes scripturaires, dans un contexte post-numérique. Le préfixe « post » ne désigne pas ici un période temporelle (l'après-numérique), mais le fait que les effets du numérique sont désormais sensibles partout, constitutifs de l'ensemble de nos pratiques et de nos représentations.

Cet appel à propositions s'adresse aux chercheuses et aux chercheurs en sciences humaines et sociales (anthropologues, sociologues, historiens, géographes, etc.) qui expérimentent d'autres formes d'écritures que le texte (documentaire, muséographie, etc.) et/ou qui intègrent la pratique artistique

à leur processus de recherche. L'appel s'adresse également aux artistes dont la démarche comprend une réflexion sur le rôle des formes d'écritures. *L'antiAtlas Journal* constitue lui-même un dispositif hétérographique : il offre un espace éditorial exploratoire, dont les auteurs et les autrices sont expressément invitées à s'emparer.

Flyer pour l'appel à contributions du numéro 6. Thierry Fournier, 2020.

Je prépare la publication d'un autre numéro sur le thème des expulsions de migrants par voie aérienne, en collaboation avec William Walters de l'université de Carleton (Canada) et Clara Lecadet de l'Institut interdisciplinaire d'anthropologie du contemporain. C'est la suite logique de mon implication dans le

projet *Air deportation* lancé par William en 2018. L'aviation[37] est une infrastructure clef à laquelle les gouvernements du Nord, en particulier, ont recours pour éloigner les étrangers visés par une mesure d'expulsion. Nous choisissons le terme d'« expulsion aérienne » pour désigner ce système de mobilité forcée. De manière occasionnelle, les expulsions par voie aérienne deviennent visibles, soit parce que la lutte d'un expulsé gagne une attention médiatique, soit parce qu'un groupe d'activistes critique la complicité de la compagnie dans cette migration forcée, soit encore parce qu'un gouvernement décide de faire de l'affrètement d'un vol charter une opération médiatique. Mais la plupart du temps, les expulsions par voie aérienne passent sous les radars. Alors que des activistes, des journalistes, des organisations de défense des droits de l'homme et des artistes ont attiré l'attention sur les formes particulières de violence et de secret qui accompagnent l'expulsion par les airs, notre connaissance de ses enjeux pour les luttes des migrants et des réfugiés, la gouvernance des frontières et des migrations, ou le devenir de nos sociétés, est bien moins développée. De la même manière, notre compréhension de ses ramifications dans les aéroports et les pays de destination est très limitée.

Ce numéro de *l'antiAtlas Journal* abordera ces questions en confrontant différentes contributions de chercheurs, de militants, d'experts, de journalistes et d'artistes. Son objectif est à la fois de documenter et d'approfondir la compréhension de cette technologie de contrôle, qui, en fonction des circonstances, peut être délibérément rendue publique ou, au contraire, invisibilisée et tenue secrète par les gouvernements, tout comme les luttes qui s'y opposent. Nous cherchons à explorer l'expulsion aérienne à différentes échelles et à partir de multiples perspectives. Nos perceptions des espaces frontaliers (« *borderscapes* ») et des migrations sont envahies d'images maritimes (bateaux, naufrages, mers, etc.) qui ne sont jamais innocentes. Les aéronefs, les routes aériennes et les aéroports sont également constitutifs du monde des migrations et doivent être étudiés. Nous envisageons ce numéro de *l'antiAtlas Journal* comme une opportunité de penser plus largement les géographies aériennes et le pouvoir aérien qui à la fois façonnent les politiques, les processus et les identités migratoires, et sont façonnés par elles, ainsi que les mutations des frontières et des espaces de nos mondes contemporains.

## *Programme art, science et société de l'IMéRA*

En février 2017, le président de l'IMéRA, Dominique Marinninchi m'a nommé directeur du programme *Art-science et société*. Il souhaitait que je définisse un programme d'activités sur cinq ans.

[37] Je reprends ici le texte de l'appel à contributions que nous avons formulé ensemble William Walters et Clara Lecadet et mis en ligne en octobre 2020 https://www.antiatlas-journal.net/appels-a-contributions/

Depuis 2009, l'IMéRA avait joué un rôle particulièrement actif dans l'accompagnement des développements des pratiques art-sciences dans la région PACA, accueillant chaque année des artistes et des chercheurs étrangers pour mettre en œuvre des expérimentations inédites avec nos partenaires. Ces accueils en résidence avaient d'ailleurs permis de tisser un réseau avec un grand nombre d'institutions régionales : laboratoires de sciences humaines et sociales, sciences exactes et expérimentales, structures culturelles et artistiques.

J'avoue avoir été particulièrement touché par cette invitation, que j'ai prise comme une marque de reconnaissance venant couronner les efforts déployés pour explorer et éprouver de nouveaux formats d'animation de la recherche. J'envisageais cet appui institutionnel et le soutien financier qui l'accompagnait comme des moyens d'étendre ce que j'avais commencé, ainsi que des ressources pour impulser et encourager de nouvelles initiatives de la part de mes collègues.

*Poursuivre l'accompagnement qu'avait apporté l'IMéRA au développement d'expérimentations et d'articulations art-science dans le périmètre d'Aix Marseille université*

Par conséquent, j'ai proposé pour ce quinquennal de 2018 à 2022, que l'objectif du programme *Art, science et société* soit de poursuivre l'accompagnement qu'avait apporté l'IMéRA au développement d'expérimentations et d'articulations art-science dans le périmètre d'Aix Marseille université depuis 2009. Il s'agissait de développer un savoir-faire inédit qui permettrait de soutenir et d'appuyer davantage les activités de recherche et de formation des laboratoires et des départements d'Aix Marseille université, et donner la possibilité à cette dernière de se positionner comme catalyseur et acteur central dans ce champ exploratoire.

Dans ce but, le programme art-science de l'IMéRA devait s'articuler autour de trois axes de réflexion: (1) *Recherche, art et pratiques numériques*, (2) *L'écriture entre sciences sociales et art*, (3) *Patrimoine et société*. Ils présentaient l'intérêt d'être à la convergence des orientations de recherche de nos principaux partenaires, d'une part, et celui de répondre aux grandes questions qui traversent aujourd'hui la recherche, la création et dans une certaine mesure, la société contemporaine. Ils s'interrogeaient tous sur le potentiel d'innovation que pouvaient apporter la mise en place d'expérimentations au sein desquels chercheurs et artistes ouvraient pour un temps un espace d'échanges, de confrontation et de discussion pour tester des pratiques, des formes et d'associations non reconnues comme légitimes dans leurs champs respectifs.

Le premier axe, *Recherche et pratiques numériques*, s'inscrivait directement dans l'axe du séminaire de recherche du même nom. Le second, portant sur les pratiques d'écriture entre sciences sociales et art, s'intéressait aux expérimentations de formes d'écritures innovantes : spectacle vivant, cinéma, documentaires, peinture, du dessin, etc. En confrontant les chercheurs à ces autres formes d'écritures, notre objectif était d'opérer un certain nombre de déplacements susceptibles de stimuler un regard critique sur leurs propres pratiques. L'enjeu n'était pas de valoriser ou de substituer une écriture par une autre, mais de réfléchir jusqu'à quel point chaque forme affectait différemment les modalités à travers lesquelles nous spatialisions, manipulions et de faisions circuler notre pensée. Expérimenter d'autres formes d'écritures était donc un moyen de repenser le processus même d'élaboration de la connaissance et de s'interroger sur la place du chercheur et de l'artiste dans la société. Enfin, le troisième axe devait appréhender le patrimoine comme un espace critique d'invention. Il s'interrogeait sur les formes et les techniques de collectes, de conservation, d'exposition et de valorisation qui participent à sa définition et à ses réappropriations collectives. La collaboration entre chercheurs, conservateurs, commissaires et artistes constituait à cet égard un instrument de perturbation permettant de stimuler un retour critique sur les pratiques et les cadres conceptuels mobilisées dans les champs de la recherche, de la muséographie ou de la création.

*J'avais mobilisé plusieurs dispositifs de recherche, de formation et de valorisation*

Afin de développer ces réflexions en étroite collaboration avec les résidents accueillis chaque année, j'avais mobilisé plusieurs dispositifs de recherche, de formation et de valorisation. J'avais d'abord réuni une équipe de collègues pour mieux encadrer et accompagner nos résidents au cours de leur séjour à l'IMéRA, qui devait pouvoir organiser également un meilleur relais entre ces derniers et les unités de recherche d'Aix Marseille Université.

Deuxièmement, j'avais exploré différents types de partenariats pour pérenniser et accroître le nombre de résidents accueillis dans le cadre de ce programme. Avec la fondation Camargo (Cassis) et le LabexMed nous avions même envisagé de créer un système de résidences en réseau. Car si aucune de ces institutions ne pouvaient offrir de résidence assez longue pour la production d'œuvres au croisement de l'art et de la recherche, la mise en place d'un tel dispositif d'accueil, et donc de nos moyens, devait permettre de proposer un cadre particulièrement propice et attrayant à des candidats nationaux et internationaux.

Troisièmement, je m'étais appuyé sur les séminaires de recherches organisés par des membres de l'antiAtlas. C'était le cas de *Recherche, arts et pratiques numériques*, mais aussi de *Pratique de l'écoute, écoute des pratiques*, lancé également à l'IMéRA par Jean Cristofol (ESAAix, PRISM AMU/CNRS), en collaboration avec Elena Biserna (ESAAix, PRISM AMU/CNRS), Christine Esclapez (AMU, PRISM AMU/CNRS) et Peter Sinclair (ESAAix, PRISM AMU/CNRS).

Quatrièmement, je m'étais reposé sur d'anciens résidents pour envisager et penser des séminaires et des ateliers de formations expérimentaux, impliquant différents types de pratique artistique (arts visuels, art du spectacle, art numérique, etc.). En collaboration avec Pascale Hurtado, coordinatrice scientifique de l'IMéRA, et Aline Veillat, artiste résidente de 2016 à 2017, nous avions envisagé la mise en place d'un séminaire doctoral expérimental intitulé *Expérimentation interdisciplinaire sur les problématiques de nature et d'écologie*, en collaboration avec l'Institut Méditerranéen de Biodiversité et d'Écologie marine et continentale (IMBE –AMU, CNRS), CNE (AMU, EHESS, CNRS, Université d'Avignon), l'École Supérieure d'Art et de Design de Marseille Méditerranée et l'École Supérieure d'Art d'Aix-en-Provence.

Enfin, nous avons également organisé des journées d'études articulant des présentations académiques et des performances. Ce fut le cas de la journée « Corps de chercheurs, paroles d'artistes » organisée à l'IMéRA le 5 juin 2018[38]., qui avait réuni deux équipes d'artistes provenant du spectacle vivant (danse, théâtre, cirque) et des universitaires (sociologues, historiens, anthropologues), dont les projets articulaient étroitement la recherche et la création artistique. Elle avait été organisée à l'occasion de la résidence de Sandra Iché (danseuse) dans le cadre du programme *Art, sciences et société* de l'Institut d'études avancées d'Aix Marseille Université (février-Juillet 2018).

La réflexion conduite pour concevoir et mettre en œuvre ce programme a donc contribué à nourrir les explorations que je menais depuis un certain temps. Cependant, ce n'est pas uniquement à l'IMéRA mais aussi à l'IREMAM que je les ai testées et mises en œuvre. Au printemps 2028, j'ai en effet été contraint de quitter la direction du programme *Art, science et société* de l'Institut d'études avancées. Ayant été nommé directeur adjoint de l'IREMAM à partir de janvier de la même année, et devant terminer l'HDR que je venais à peine de commencer, je pouvais difficilement mener simultanément l'ensemble de ces projets.

[38] https://www.antiatlas.net/journee-detudes-corps-de-chercheurs-paroles-dartistes-franchissement-a-perturbation/

## *Direction adjointe de l'IREMAM*

Depuis mon retour de Jérusalem, en 2010, j'avais participé à certaines responsabilités collectives au sein de mon laboratoire. J'avais d'abord intégré le Conseil de laboratoire. Ensuite, en 2015, notre directrice, Catherine Miller, m'avait demandé de prendre la direction de l'équipe *Sciences sociales du contemporain*, qui avait succédé en 2012 à l'équipe *Transitions politiques dans le Moyen orient contemporain*. J'ai assumé seul la coordination de cette équipe au cours de la première année, puis à partir de 2016, je l'ai poursuivie en collaboration avec mon ami et collègue Vincent Geisser. Nous avons ainsi participé ensemble à la préparation du projet quinquennal 2016-2021.

### *Préparation du projet quinquennal 2016-2021*

Nous avons alors réorganisé les axes de l'équipe *Sciences sociales du contemporain*, pour prendre acte de l'évolution des recherches au sein de notre laboratoire, mais aussi suggéré l'ouverture de deux axes transversaux. Le premier axe s'intitulait *Circulations, espaces régulations* et portait sur les mutations des formes de circulations des personnes (migrants, touristes, commerçants, etc.), des technologies (politiques, juridiques, sécuritaires, etc.) et des marchandises en Afrique du nord, au Moyen-Orient et à travers la Méditerranée. Cet axe s'interrogeait sur la manière dont les transformations des mobilités contemporaines contribuaient à restructurer les espaces, les mécanismes de régulation et les frontières qu'elles traversent. Cette thématique permettait d'articuler les recherches de plusieurs de nos collègues sur les enjeux sociaux, culturels, politiques, économiques et juridiques de ces circulations que les uns et les autres abordaient différemment à travers leurs disciplines. Cet axe réunit d'ailleurs toujours aujourd'hui des historiens, des spécialistes de littératures, des politistes, des géographes et des anthropologues.

Le second axe reprenait le titre du séminaire que nous avions ouvert à l'IMéRA *Recherche, arts et pratiques numériques*. Il s'agissait d'aborder les questions méthodologiques et épistémologiques autour de l'utilisation de pratiques exploratoires et innovantes dans les recherches en sciences humaines et sociales. L'articulation des activités menées à l'IMéRA et l'IREMAM était d'autant plus logique que cette réflexion avait été amorcée dans notre laboratoire plus d'une décennie auparavant, autour des pratiques documentaires et des réflexions autour des valeurs heuristiques des images menées par Fabienne Le Houerou. Cet axe permettait aussi de fédérer et de valoriser les travaux de certains de nos collègues autour de la constitution de bases de données numériques pour exploiter des corpus d'archives historiques.

Je disposais donc d'un cadre tout à fait propice pour pouvoir poursuivre les expérimentations autour des formats d'animation de la recherche que j'avais amorcées dans le cadre du lancement de l'antiAtlas des frontières et poursuivies avec le programme *Art, science et société* de l'IMéRA. Invité en

janvier 2018 par Richard Jacquemond à prendre la direction adjointe du laboratoire, je me suis efforcé d'y développer cet axe tant les retombées heuristiques étaient importantes.

*Organisation du second Forum du Groupe d'intérêt scientifique Moyen- Orient, mondes musulmans (GIS MOMM)*

Ces efforts se sont d'abord concentrés autour de l'organisation du second Forum du Groupe d'intérêt scientifique Moyen-Orient, mondes musulmans prévu en automne 2018 que Catherine Miller m'avait confiée avec ma collègue Juliette Honvault. Je me suis donc saisi de cet événement pour explorer d'autres modalités de pratiquer et d'animer la recherche en sciences humaines et sociales sur les mondes arabes et musulmans.

La préparation de ce Forum a permis de développer ce questionnement bien au-delà de l'IREMAM. L'événement a en effet été organisé en collaboration avec des collègues d'autres laboratoires : Katia Boissevain (IDEMEC, CNRS/AMU), Karima Dirèche (IRMC, MAEDI, CNRS), François Dumasy (IEP, Aix-en-Provence), Aurélie Fillod Chabaud (IREMAM, CNRS/AMU et CNE, EHESS/CNRS/AMU), Juliette Honvault (IREMAM, CNRS/AMU), Élise Massicard (CERI, GIS MOM), Marie-Pierre Oulié (IREMAM, CNRS/AMU), Manoël Pénicaud (IDEMEC, CNRS/AMU), Boris Petric (CNE, EHESS/CNRS/AMU) et Audes Signoles (IEP, Aix-en-Provence)

Intitulé, *(D')Écrire les mondes arabes et musulmans*, ce forum[39] portait sur les pratiques d'écriture à travers lesquelles chercheurs, enseignants, mais aussi d'autres acteurs de la société (artistes, blogueurs, journalistes, éditeurs, réalisateurs) pensaient, représentaient et discutaient des mondes arabes et musulmans. L'écriture était envisagée dans une acception élargie pour englober les textes, les arts plastiques, les films, les documentaires, le théâtre, les dispositifs numériques, etc. Interroger les pratiques d'écritures présentait effectivement un double intérêt : d'une part, celui de mieux comprendre les processus d'élaboration du savoir et, d'autre part, celui de mieux cerner ses modalités de circulation.

Ce forum [MS 2018] a donc proposé un format inédit articulant sur les mêmes lieux, et pendant sept jours, six dispositifs de communication et d'échanges avec le public. L'imbrication de ces dispositifs visait à mettre en perspective et en tension les différents modes d'écriture sur lesquels il reposait : (1) trois workshops recherche et création menés à l'École supérieure d'art d'Aix en Provence; (2) une soirée au sein de l'école pour restitution des œuvres art-science réalisées pendant les trois *workshops* (5 jeux, 3 films documentaires) ; (3) un colloque international articulé autour de 8 sessions ; (4) cinq ateliers de formation à destination des enseignants du secondaire ; (5) projections de huit films

[39] http://iremam.cnrs.fr/spip.php?article5259

documentaires en partenariat avec AFLAM, le FID et Battoota Films ; et enfin, (6) une table ronde autour du théâtre syrien.

Sur les sept jours, ces différents dispositifs (*workshops* compris) ont réuni en tout 103 intervenants (chercheurs, enseignants chercheurs, ITA, artistes, journalistes et étudiants), dont 30 participants aux workshops, qui ont pu présenter, expérimenter ou discuter de ces différents formats d'écriture. La participation et le type de public ont varié en fonction des dispositifs mis en œuvre. La soirée du 1er octobre, moment de la restitution des œuvres réalisées pendant les workshops et des projections de trois films documentaires, a permis de rassembler des universitaires, des enseignants, des artistes, des étudiants, et un public averti à l'École supérieure d'art d'Aix en Provence. Les sessions de colloque et les ateliers de formation du 2 octobre ont permis, avec le soutien de la Direction des affaires artistiques et culturelles du rectorat de l'académie d'Aix Marseille d'attirer, en plus des chercheurs, un grand nombre d'enseignants du secondaire.

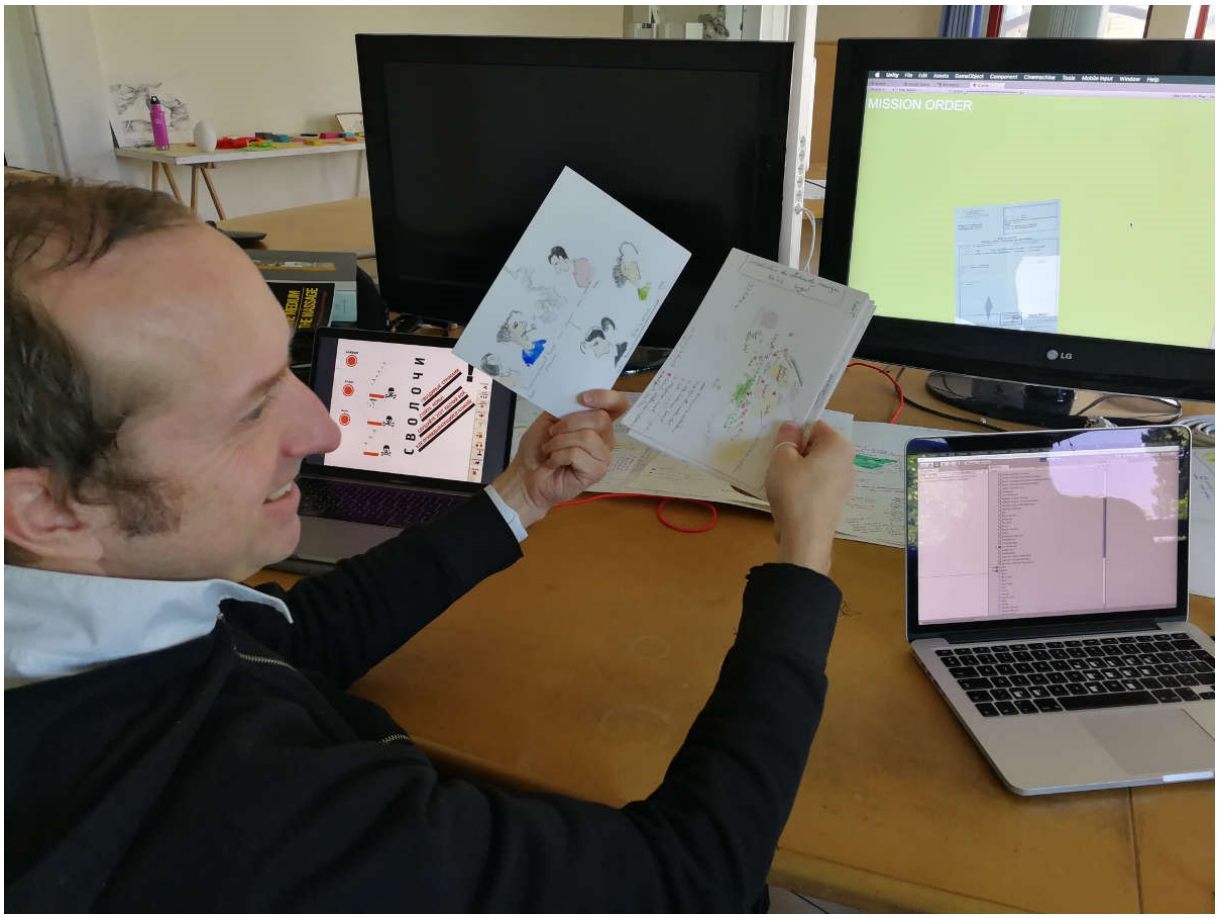


Atelier de recherche création autour des écritures ludiques et interactives. Photo : Cédric Parizot, 2018

*Permettre à des universitaires, des enseignants du secondaire et des étudiants d'expérimenter concrètement de nouvelles formes d'écriture collaborative avec des artistes*

Les *workshops* de recherche création que nous avions expérimentés pour la première fois avaient été particulièrement stimulants. Se déroulant à l'École supérieure d'art d'Aix-en-Provence pendant trois jours (28-30 septembre 2018), ils avaient été encadrés par un enseignant-chercheur, deux artistes enseignants, une artiste égyptienne et une artiste française. Portant sur la création vidéo, les écritures ludiques et interactives, et l'écriture documentaire, leur objectif était de permettre à des universitaires, des enseignants du secondaire et des étudiants sélectionnés sur appel à candidature d'expérimenter concrètement de nouvelles formes d'écriture collaborative avec des artistes. J'y ai d'ailleurs convié deux étudiants dont j'encadre aujourd'hui le doctorat : Clémence Vendryes et Théo Borel.

Le premier workshop, « Écritures ludiques interactives » avait été animé par Douglas Edric Stanley et Leslie Astier ; le second, autour de la création vidéo « Regarder ailleurs – écouter loin », par François Lejault (http://lejault.com/) et Nada Rezk ; et le troisième, avait rassemblé des étudiants du master "Écritures Documentaires: recherche et création" et avait été animé par Pascal Cesaro, maître de conférences en études cinématographiques et audiovisuelles et chercheur au Laboratoire PRISM (Aix Marseille Université/CNRS). Les étudiants ont ainsi réalisé trois documentaires sur les expérimentations menées dans les deux premiers *workshops* : *Histoires de voir*[40], *Le jeu vidéo et la recherche sur les mondes arabes au 21ème siècle*[41], et *De l'anthropologie au jeu vidéo*[42].

Compte tenu de leur intérêt, j'ai décidé de renouveler l'opération à l'automne 2019 avec trois nouveaux ateliers organisés en collaboration avec l'École supérieure d'art et le Centre international des arts en mouvements (CIAM) d'Aix-en-Provence. Entre le mois de septembre et le mois de décembre 2019, trois *workshops* de trois à quatre jours ont été mis en place autour des thèmes suivants : (1) les écritures ludiques et interactives, (2) la création vidéo, (3) les hétérographies circassiennes.

Ces *workshops* ont également intégré une série d'interventions/conférences de chercheurs et d' artistes, qui ont fait part aux participants de leurs retours d'expérience. Les œuvres produites au cours de ces *workshops* ont été exposées lors d'une série de restitutions publiques dans les différentes structures partenaires.

[40] https://www.antiatlas.net/documentaire-histoires-de-voir/
[41] https://www.antiatlas.net/documentaire-du-texte-medieval-au-jeu-video/
[42] https://www.antiatlas.net/de-lanthropologie-au-jeu-video/

Les deux premiers s'articulaient autour des mêmes thèmes de recherche que l'année précédente ; toutefois, ils m'ont permis d'approfondir ces expérimentations autour de l'articulation entre recherche et pratique artistique. J'avais d'ailleurs invité deux collègues, Martine Gadille (économiste, LEST), et Valérie Caraguel (sciences de l'éducation, LEST), pour observer et analyser les relations émergeant entre chercheurs et artistes. Nous espérons nous servir de ces observations pour écrire ensemble un article au sujet de cette seconde série de workshops.

*S'approprier l'écriture circassienne pour formuler des propositions scientifiques à travers un agencement dramaturgique*

Vincent Geisser et Vincent Berhault dans *Hétérographies circassiennes*, CIAM, Aix-en-Provence, 2019.
Photo : Jean-François Dars.

Le troisième *workshop* s'intitulait « Hétérographies circassiennes ». Conçu avec Vincent Berhault, jongleur, en collaboration avec le CIAM, l'IREMAM, TELEMME et l'IDEMEC, ce *workshop* a amené des chercheurs en science humaines et sociales à s'approprier l'écriture circassienne avec des artistes afin de formuler des propositions scientifiques à travers un agencement dramaturgique. Trois expérimentations ont été mises en œuvre au CIAM, à Aix-en-Provence. Karima Dirèche, historienne, Olivier Tourny, ethnomusicologue, et Vincent Geisser, politologue, ont accepté de constituer des binômes avec trois circassiens : Angéla Laurier, contorsionniste, Cédric Capa, clown et Vincent

Berhault, jongleur. Ils ont travaillé ensemble au CIAM du 22 au 25 septembre 2019, avant d'en présenter le résultat au public les 28 et 29 septembre 2019 lors du *Festival Jours [et nuits] de Cirque(s)*, puis à la MMSH, dans le cadre du vingt neuvième séminaire de *Recherche, arts et pratiques numérique* en janvier 2020[43]. Trois courts métrages de quelques minutes ont été réalisés autour de ces trois pièces[44].

Je me suis également engagé dans cette aventure afin de poursuivre le projet de co-écriture d'une pièce art-science amorcée avec Vincent Berhault en septembre 2018. La pièce qui nous préparions s'appelait *Oligoptik, frontières intelligentes ?* Elle a mis en scène deux comédiens et danseurs, Grégory Kamoun et Barthélémy Goutet, alternant les rôles de guide, de gardes-frontières, ou encore de passagers clandestins. Mobilisant les registres comiques, dramatiques et de l'absurde, ces deux artistes mettaient en acte les dysfonctionnements, la fragilité et l'aberration de ces frontières « intelligentes ».

*Oligoptik, frontières intelligentes ?* Abbaye de Silvacane, 2018. Photo : Christophe Raynaud Delage.

[43] https://www.antiatlas.net/recherche-arts-et-pratiques-numeriques-29-cirque-et-science-humaines/
[44] Cédric Paga et Olivier Tourny : https://www.antiatlas.net/teaser-cedric-paga-et-olivier-tourny-heterographies-circassiennes/, Karima Direche et Angéla Laurier : https://www.antiatlas.net/teaser-karima-direche-et-angela-laurier-heterographies-circassiennes/; Vincent Geisser et Vincent Berhault : https://www.antiatlas.net/teaser-vincent-berhault-et-vincent-geisser-heterographies-circassiennes-2019/

Il s'agissait au départ d'une création spécialement conçue pour le *Festival Jours et [nuits] de Cirque(s) 2018* organisé par le CIAM, fruit d'une écriture collaborative menée avec Vincent Berhault, jongleur mais aussi auteur et metteur en scène. Nous avons continué d'y travailler ensuite, et nous en avons proposé une nouvelle restitution à l'occasion de la célébration des 80 ans du CNRS qui se déroulait au MUCEM, à Marseille, le 10 octobre 2019 au soir.

Cette pièce revient sur la portion de 1,5 km de clôture arrachée en 2007 au nord-est de Jérusalem par les Palestiniens du village Qattana : après avoir découpé le grillage et l'avoir chargé dans des camions ceux-ci avaient, dit-on, revendu les morceaux en Chine au moment où le prix de l'acier était monté. L'information à propos de cet évènement n'avait pas du tout circulé, ni du côté israélien, ni du côté palestinien, ce qui permettait de poser deux questions : d'une part, comment un tel dispositif de surveillance de surveillance, doté de capteurs extrêmement sophistiqués, n'avait pas permis aux autorités israéliennes de voir et d'arrêter les Palestiniens en train de découper le grillage, et d'autre part, pourquoi un événement de cette nature n'avait pas été médiatisé. Autrement dit, plutôt que de fournir une vision panoptique, la frontière intelligente et les médias locaux, semblaient offrir une vision « oligoptique »[45] du terrain, ce qui a été le prétexte à l'écriture de la pièce et à sa création.

Compte-tenu de l'intérêt suscité par ces expérimentations auprès de mes collègues, nous avions été invités par Maryline Crivello pour organiser un événement de ce type dans le cadre de la seconde édition du Festival Jeu des sciences humaines et sociales, dont elle était l'organisatrice, en juin 2020. Avec Vincent Berhault et Chloé Béron, la directrice du CIAM, nous avions ainsi proposé d'organiser un « Cabaret art science » le 6 juin 2020 au soir, dans un chapiteau de 500 places. Ce cabaret devait présenter au public, en 1h30-2h de temps, des œuvres courtes (8 à 10 minutes) réalisées par des chercheurs en sciences humaines et des artistes de cirque. Malheureusement, la crise de la COVID-19 et le confinement général qui a été imposé au mois de mars à mis fin à ce projet.

En septembre 2020, nous avons donc opté pour un format plus réduit : un nouveau *workshop* a été lancé avec le soutien de l'IREMAM et de la MMSH, dont il implique d'ailleurs les deux directeurs. Sophie Bouffier, professeur d'histoire grecque, va travailler avec le jongleur Jorg Müller autour de l'aqueduc antique du Galermi en Sicile ; Richard Jacquemond, professeur de littérature arabe contemporaine, va développer une recherche autour de la question de la traduction avec le jongleur finlandais Olli Vuorinen. Les restitutions de leurs *workshops* sont prévues à la Maison des Jonglages à Pars en mai 2021.

[45] Latour, op. citée, p. 265

Comme directeur adjoint de l'IREMAM, j'ai également cherché un moyen d'impliquer les artistes à travailler de manière plus régulière avec des chercheurs du laboratoire. C'est dans ce cadre que j'ai proposé au Conseil de laboratoire l'association de deux artistes, déjà impliqués avec nous dans des projets de recherche. C'est ainsi que Vincent Berhault, est devenu artiste associé en 2019, tout comme le dramaturge syrien Nawar Bulbul qui préparait avec Vanessa Guéno une pièce autour des archives sonores de Michel Seurat. Parallèlement, en collaboration avec le LabexMed et le Fonds de protection des artistes de la *Mellon Fondation* (États-Unis), j'ai organisé la résidence à l'IREMAM et à l'École supérieure d'art d'Aix-en-Provence du graffeur yéménite Murad Subay entre mai 2019 et mai 2020.

### *Expérimenter des approches du monde, articulées autour du son, de la vision et du tactile*

Enfin, afin de développer une réflexion plus large autour des dispositifs organisant nos modes de perception, de représentation, de traitement et de communication autour de nos objets de recherche, j'ai lancé un partenariat avec le chercheur et artiste Peter Sinclair, directeur de Locus Sonus, une unité de recherche de l'École supérieure d'art d'Aix-en-Provence. Dans le cadre de cette collaboration, l'enjeu pour les artistes et les chercheurs, sera d'expérimenter des approches du monde articulées autour du son, de la vision et du tactile. Ce programme s'inscrira dans le programme cadre liant le CNRS au ministère de la Culture.

Cette collaboration a pour objectif de développer une réflexion pratique autour des modes de perception et de conceptualisation des espaces et des limites. Elle s'appuiera sur l'exploration de dispositifs collaboratifs et expérimentaux de captation et d'écoute, pour s'interroger sur les caractéristiques des espaces sonores ainsi que sur les dispositifs et modalités à travers lesquels les chercheurs accèdent à leurs terrains d'enquête. Plus largement, ce partenariat permettra d'amorcer une réflexion critique autour des modes de conceptualisation et de construction de nos objets de recherche, artistiques et scientifiques. Elle offrira ensuite la possibilité de redéployer ces objets pour les envisager à travers des approches et des dispositifs renouvelés.

Au cours de ces deux premières années, ces expérimentations porteront autour du thème des espaces et des limites. Elles se construiront en articulant des axes de recherche propres à chacune des unités comme l'axe *Audio en réseau et espaces sonores (Nouveaux auditoriums)* de *Locus Sonus*, ou l'axe *Circulations, espaces, régulations* et le séminaire *Recherche, arts et pratiques numériques* de IREMAM. Ces expérimentations seront déployées autour de quatre types d'activités: (1) un atelier de recherche formation impliquant des étudiants des deux institutions; (2) des résidences d'artistes; (3) un symposium permettant de faire un état de l'art sur la question; (4) une mission de recherche pour la réalisation d'une œuvre art-science autour des limites des espaces israélo-palestinien.

Cette réflexion autour des dispositifs d'écoute devrait inclure trois dimensions. Premièrement, en abordant la question de la spatialisation et de la circulation du son, elle interrogera les spécificités des espaces sonores et la manière dont elles nous invitent à penser les espaces et les limites différemment d'une approche visio-centrique. Deuxièmement, elle ouvrira une expérimentation pratique et esthétique sur les dispositifs et les formes d'écoute et de retransmission. Troisièmement, elle traitera des questions éthiques, politiques, sociales et culturelles soulevées par la mise en place de ces dispositifs de captation et de retransmission.

### *Enseignements et formation à la recherche*

Enfin, depuis mon retour en France en 2010, j'ai également poursuivi mes activités d'enseignement et d'encadrement de la recherche, ce qui m'a permis de diriger le travail de plusieurs doctorants et d'étudiants de master faisant des recherches sur les espaces israélo-palestiniens, la question des politiques migratoires et frontalières, ou étant impliqués dans la recherche-création.

*Doctorants*

Dans le cadre du projet *Mobilités, frontières et conflits des espaces israélo-palestiniens* (MOFIP), j'avais obtenu une bourse doctorale de la Région PACA en 2009 pour encadrer un étudiant de thèse sur le thème : « L'économie transfrontalière dans l'espace israélo-palestinien ». Au départ, je devais encadrer l'étudiant en collaboration avec Michel Peraldi, sociologue. Suite au lancement de l'appel à projet, nous avions retenu la candidature d'Arnaud Garcette, dont je suis finalement devenu le directeur principal, Michel Peraldi ayant changé d'école doctorale. N'ayant à l'époque pas d'HDR, j'ai cependant pu obtenir une dérogation de la part de l'université d'Aix-Marseille pour suivre ce doctorant, en co-direction toutefois avec Annie Lamanthe, sociologue (LEST).

Confronté au terrain, Arnaud Garcette a finalement choisi de reformuler son projet de thèse pour le focaliser sur la filière oléicole, soutenant en décembre 2015 sa thèse finalement intitulée : *La filière oléicole au pied du Mur : adaptations et contournements socio-économiques palestiniens face à l'occupation israélienne*[46]. Sa recherche portait sur l'adaptation socio-économique de la filière oléicole palestinienne face aux dispositifs de contrôle et de séparation israéliens (1993-2013). Arnaud Garcette montrait que cette filière avait fait l'objet d'une profonde réhabilitation sur le plan politique, puisque les oliviers étaient progressivement devenus l'icône du peuple palestinien et le symbole de sa lutte contre l'occupation. Tout en analysant la manière dont l'occupation bouleversait en profondeur leur environnement, son étude envisageait comment les Palestiniens apprenaient à contourner les restrictions israéliennes en développant des pratiques spécifiques et de nouveaux réseaux. L'analyse

[46] Pour plus d'éléments : https://www.theses.fr/2015AIXM3101

interrogeait notamment le rôle ambigu que jouaient les acteurs étrangers, de plus en plus nombreux à se rendre en Cisjordanie pour des raisons professionnelles, touristiques, mais aussi militantes.

En 2014, j'ai été contacté par Émilie Lefebvre qui terminait sa thèse d'anthropologie visuelle sur les Bédouins du Néguev. Elle était alors suivie par Paul Dresch, spécialiste des populations bédouines au Moyen-Orient, et Marcus Banks, spécialiste d'anthropologie visuelle, rattaché à *l'Institute of Social and Cultural Anthropology* (St Cross College, Université d'Oxford). Comme Paul Dresch partait à la retraite, elle avait besoin d'un autre encadrant connaissant les populations bédouines. J'ai donc accepté la co-direction de son travail pour la dernière année de son doctorat (2014-2015), qu'elle a soutenu en 2015 sous le titre *Tracing Visual Knowledge: Photographs and Political Economies of Meaning In Badū An-Naqab Society.* Son corpus était constitué de documents collectés au cours de recherches archivistiques et ethnographiques. Elle avait étudié la circulation d'une collection de photos significatives, prises entre 1906 et 2012, au début des années 2000 dans le Néguev pour rendre compte de la manière dont les membres de la société bédouine reconstruisaient leur histoire en relation avec les représentations qu'en avaient successivement produites l'Empire ottoman, le Mandat britannique mais aussi les Israéliens et les Palestiniens.

Enfin, actuellement, je co-dirige deux thèses. Depuis 2018, je dirige avec Éric Chaumont, islamologue à l'IREMAM, le doctorat de Clémence Vendryes sur le thème : « La réinvention de la Palestine par ses cimetières dans le monde ». Clémence Vendryes a obtenu une bourse de doctorat à l'Institut Français du Proche-Orient, ce qui lui permet de mener ses enquêtes de terrain à Jérusalem, en Israël et dans les Territoires occupés palestiniens. Son projet est de repenser la géographie de la Palestine à travers les réseaux tissés entre les vivants et les morts par les pratiques funéraires et la gestion des cimetières. Elle a choisi trois sites d'enquête, chacun regroupant des populations palestiniennes déplacées au statut différent, réfugiées ou ayant migré récemment, mais étant placées sous des autorités administratives et/ou politiques distinctes. Elle s'intéresse ainsi aux villes de Lod-Ramla (Palestiniens de citoyenneté israélienne), à un camp de réfugiés dans la région de Bethléem et d'Hébron (Palestiniens de Cisjordanie sous autorité de l'UNRWA), et à des Palestiniens installés à Jérusalem-Est mais originaires d'Hébron. En étudiant les contrastes entre les relations développées par ces populations avec leurs défunts et leurs cimetières, ainsi que la place qu'elles prennent dans leur vie quotidienne, elle veut examiner comment, et dans quelle mesure, la gestion de la mort et de son territoire joue un rôle dans le rapport à l'espace et à la nation. En d'autres termes, elle s'efforce de comprendre comment en tant que traces du passé, corps politique et horizons religieux, les cimetières contribuent à la construction des espaces palestiniens par des récits individuels qui peuvent s'articuler aux projets politiques nationaux.

La seconde thèse est celle de Théo Borel, que je co-dirige avec Walter Bruyère-Ostells (professeur d'histoire, MESOPOLHIS, Sciencespo Aix/Aix Marseille Univ). Elle porte sur les « Migrations militaires France-Israël ». Théo Borel a obtenu un contrat doctoral en juin 2019, pour une période de trois ans. Son projet porte sur les parcours de francophones juifs ou non juifs qui, depuis 1948, ont fait leur service militaire ou se sont engagés dans l'armée israélienne et se sont installés en Israël. Ces parcours seront analysés avec les outils de l'histoire et de la sociologie des migrations, afin de révéler leur spécificité par la mise en perspective de ces mobilités particulières avec les évolutions des sociétés d'accueil, de départ et celles de l'armée israélienne. Mobilisant une méthodologie pluridisciplinaire – histoire, anthropologie, sociologie - ce travail se donne comme hypothèse initiale le fait qu'un engagement militaire, projet individuel, peut s'apparenter à une véritable expérience migratoire. Au-delà de l'étude de trajectoires et des circulations entre la France et Israël, ce travail vise à réinterroger les processus internes à l'œuvre dans la société israélienne.

Depuis deux ans, j'ai pu évaluer à trois reprises la progression du doctorat d'Alyzée Dauchy dirigée par Denis Duez (CRESPO) à l'Université Saint Louis à Bruxelles, qui porte sur « L'industrie migratoire dans le cadre de la coopération UE-Niger : reconfiguration sécuritaire et (il)légalisation de la mobilité au Sahel ».

Par ailleurs, entre 2018 et 2020, travaillant moi-même sur les jeux vidéo et l'articulation entre pratique de recherche et création artistique j'ai été invité par ma collègue Anna Guillo (professeure d'arts plastiques et sciences des arts au LESA) à co-diriger la thèse de recherche-création de Jean-Baptiste Couche, qui devait s'intituler *Brouillard de guerre. Le jeu vidéo de guerre comme support de l'œuvre d'art (ED354)*. Cependant, faute de financement, l'étudiant a été contraint d'arrêter son doctorat en cours. En 2018, j'ai été membre du comité de thèse de Ludmila Postel, dirigée par Peter Saint Clair (PRISM) et Douglas Edric Stanley (Ecole supérieure d'art d'Aix en Provence), sur le thème « Art du son et jeux vidéo ; Enjeux théoriques et application pratique dans l'univers New Atlantis ».

Enfin, j'encadre actuellement deux étudiants pour la rédaction de leur projet doctoral. Lamia Mellal, que j'ai encadrée l'an dernier pour un Master 2 à l'IEP d'Aix-en-Provence, prépare un projet sur les systèmes éducatifs alternatifs juifs et arabes en Israël ; Gabriel Terrasson, que j'ai dirigé pour son mémoire de Master entre 2017 et 2018, prépare actuellement un projet autour de l'emploi des travailleurs palestiniens en Israël.

*Enseignement et encadrement de Masters*

Au cours de ces dix dernières années j'ai dispensé un certain nombre de cours au sein de l'IEP d'Aix-en-Provence dans le cadre du parcours de Master 2 *Expertise politique comparée* et du Master 2 d'histoire militaire. Je suis également intervenu dans le séminaire de Master du Département d'études

moyen orientales de l'université d'Aix-Marseille intitulé *Formes, dynamiques et représentations de la violence dans les mondes arabes et musulmans* tout comme j'y ai dispensé des conférences de méthode. J'ai également été invité à présenter mes travaux aux étudiants de master du département de géographie d'AMU, ainsi qu'à l'EHESS à Marseille et à Paris, et, plus récemment, aux étudiants préparant les concours de l'agrégation d'histoire et du Capes d'histoire-géographie, l'une des questions au programme cette année portant sur la question des frontières.

Le séminaire *Recherche, arts et pratiques numériques* a d'ailleurs été dès 2016-2017 intégré au sein du collège doctoral d'Aix Marseille université et sur la liste des séminaires de formation de l'EHESS. De même, depuis 2019, en collaboration avec Julien Loiseau (historien) et Sbeih Sbeih (sociologue), nous avons organisé un séminaire de recherche intitulé *Spatialités et temporalités palestiniennes*, qui interroge les modalités de construction de la Palestine comme objet d'étude et leurs effets sur la structuration du champ de la recherche. Cette démarche est nécessaire dans un contexte où le conflit israélo-palestinien continue de structurer fortement les cadres à travers lesquels nous pensons, nous analysons et nous représentons la Palestine. En confrontant des travaux récents d'historiens, d'anthropologues, de politistes, de sociologues, de géographes ou de spécialistes de littérature, nous nous fixons deux objectifs principaux : d'une part, mettre en évidence les multiples constructions spatiales et temporelles auxquelles renvoie la Palestine et les dépayser ; d'autre part, développer une réflexion critique sur nos propres approches, méthodes et objets de recherche. Ce séminaire accueille les étudiants de master et les doctorants qui travaillent sur la Palestine et sur Israël.

Dans le prolongement de cette réflexion, nous avons ouvert avec Julien Loiseau, depuis décembre 2020, au sein de l'IREMAM, un nouveau séminaire intitulé *Palestine Israël*. L'enjeu est d'aménager un espace au sein duquel étudiants et chercheurs exploreront et développeront des méthodes et des pratiques de recherche affranchies du cloisonnement de la recherche entre les champs d'études israéliens et palestiniens : l'objectif est bien de se donner les moyens de pérenniser et d'institutionnaliser d'autres démarches de recherche sur les espaces israélo-palestiniens que celles habituellement développées.

Par ailleurs, j'ai été invité à plusieurs reprises à intervenir dans les séminaires de formation, en France et à l'étranger : Institut des Hautes Études Internationales et du Développement (Genève) ; URMIS (Paris) ; LESC (Paris X Nanterre) ; Université Jean Monnet (Saint Etienne) ; *Seminar in Modern Israeli Studies, School of Interdisciplinary Area Studies* (Oxford); *Program on International Migration* (Université de Californie, Los Angeles) ; *Collegio de la Frontera Norte* (Tijuana); séminaire du département de relations internationales de l'Université de Monterrey ; séminaire du CRESPO (Université de Saint Louis, Bruxelles).

Au cours des deux dernières années, à l'IEP d'Aix en Provence, j'ai aussi testé des formes d'enseignement alternatif en m'appuyant sur le prototype de jeu vidéo que nous avons réalisé avec Douglas Edric Stanley et Robin Moretti. Il a été un excellent outil de simulation et de mise en situation d'enquête dans un contexte conflictuel.

Mon engagement auprès de l'IEP d'Aix en Provence m'a enfin permis d'encadrer régulièrement des mémoires de master 1 et 2 que ce soit dans les parcours de Master *Dynamiques politiques et mutations des sociétés* ou dans celui d'histoire militaire. Depuis 2011, j'ai ainsi encadré 21 étudiants de Master 2 provenant majoritairement de l'IEP, les autres étudiants étant inscrits soit dans les départements d'histoire, de géographie ou d'anthropologie de l'Université d'Aix-Marseille, soit à Sciences-Po Grenoble.

## IV – DISPOSITIFS

Parallèlement à ces activités d'animation et d'encadrement, j'ai considérablement diversifié mes recherches personnelles. Je me suis non seulement engagé dans de nouveaux projets (MIMED, ENIGMUR, antiAtlas des frontières, La robotisation du champ de bataille, et *Air deportation*), mais j'ai aussi élargi mes manières de travailler en développant un ensemble d'expérimentations personnelles avec des artistes. J'ai ainsi pu à la fois approfondir l'étude des dispositifs de contrôle aux frontières et développer une nouvelle réflexion sur les dispositifs de production du savoir et les formats de la recherche en sciences humaines et sociales.

L'articulation de mon questionnement autour de la question des dispositifs est liée au projet *Frontières du 21ème siècle : programme exploratoire transdisciplinaire de l'IMéRA sur les mutations territoriales contemporaines* que nous avons, à partir de 2013, renommé *antiAtlas des Frontières*. Celui-ci m'a tout d'abord engagé dans une réflexion autour des mutations des espaces et des limites de notre monde contemporain. Ces transformations sont devenues de plus en plus palpables dans le contexte des bouleversements politiques, économiques et humanitaires que connaissent le Moyen-Orient, le Maghreb, la Méditerranée et l'Europe à la suite des printemps arabes de 2011. Les guerres civiles, les déplacements massifs de populations, ont posé d'une autre façon la question des frontières et du contrôle des mobilités.

Ces mutations de nos espaces et de nos limites avaient cependant déjà été largement conditionnées par la diffusion de la technologie et des pratiques numériques au tournant du XXIe siècle. Si ce processus n'était pas une nouveauté, ses incidences sont devenues de plus en plus sensibles dans nos vies (Beaude 2012, Fournier 2016). Comme nous l'avons montré avec Tristan Mattelard, Nadine Wanono et Julie Peghini (2015), la fracture numérique même est devenue constitutive de nouvelles formes d'échanges économiques, culturels, sociaux et politiques.

La transformation des modes de communication de circulations a d'ailleurs amené les chercheurs à reconsidérer intégralement leurs objets d'études et les dynamiques qu'ils observaient sur le terrain. Cela a été notamment le cas dans le cadre des études migratoires, où les dispositifs numériques ont transformé la nature des liens, des circulations et des espaces et, par extension, l'expérience migratoire et les façons de constituer des communautés en diasporas (Diminescu 2005, Hassane et Berthomière 2009, Nedelcu 2009). Les études sur les frontières ont également pris la mesure de ces bouleversements technologiques au niveau du redéploiement des formes de contrôle (Popescu 2011, Amilhat-Szary 2015, Parizot et al. 2015) et des modalités à travers lesquelles se mènent aujourd'hui les conflits (Rid et Hecker 2009, Taillat et al. 2018, Cattaruzza 2019).

Plus largement, les sciences humaines et sociales ont dû repenser nos manières d'être et d'habiter le monde. Le développement d'internet n'a pas simplement réduit les distances, mais conféré à l'espace d'autres matérialités, d'autres textures et d'autres modes de déploiement (Beaude 2011, antiAtlas des frontières 2017). Nos actions et nos identités ne doivent plus être uniquement envisagées à la seule échelle de notre corps biologique, mais aussi à travers la circulation et l'étendue de notre présence informationnelle sur la toile (Merzeau 2009)[47]. Comme le souligne Grégory Chatonsky, notre pensée et notre mémoire sont de plus en plus matérialisées et externalisées[48] pour être davantage tracées et exploitées - c'est d'ailleurs ce qui a mené Bernard Harcourt à conclure que nous étions passés des sociétés du contrôle (Deleuze 2018) aux sociétés de l'exposition (Harcourt 2020). Enfin, le numérique a amené la recherche à repenser profondément les modes d'élaboration et de production de la connaissance (Fourmentraux 2016, Wieviorka 2013, Diminescu et Wieviorka 2015, Stiegler 2016).

Les expérimentations que j'ai menées au croisement de la recherche et de la pratique artistique ont été très instructives à cet égard. Elles ont fonctionné comme des dispositifs critiques (Caillet 2014), c'est-à-dire comme des procédés visant à créer des expériences (Dewey 2005) pour remettre en jeu la façon dont je construisais mes objets, je déployais mes pratiques et je diffusais mes résultats de recherche. Elles ont donc non seulement alimenté une démarche épistémologique autour des formats et des dispositifs de recherche mais elles m'ont aussi aider à élaborer un nouveau cadre conceptuel pour interroger de manière renouvelée les observations que j'avais consignées au cours de mes enquêtes en Israël Palestine entre 1993 et 2014.

### *Frontières intelligentes ?*

Au tournant 2009-2010, la participation à trois nouveaux projets de recherche m'a permis de donner une portée plus comparative à mes recherches sur les processus de frontiérisation en Israël Palestine. Il s'agit d'abord du projet ENIGMUR *Politique du mur : séparation/contrôle dans la globalisation*, que j'ai participé à monter avec Evelyne Ritaine (Sciencespo Bordeaux) et que nous avons soumis à l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) dans le cadre du programme *Espace et territoire*. Il était coordonné par le SPIRIT à Bordeaux en partenariat avec l'IREMAM, mais n'a toutefois pas été retenu. Nous avons tenté de le représenter en vain dans le cadre des projets Blancs en 2011.

Le second projet était piloté par Amaël Cataruzza et Didier Danet, tous deux membres du Centre de recherche des écoles de Saint-Cyr Coëtquidan. Il portait sur la « Robotisation du champ de bataille ». J'ai ainsi été invité à participer à trois journées d'études et colloques au cours desquelles je me suis

[47] Sur cette question, voir également le documentaire */the social dilemma_* (2020)
[48] Sur ce point voir Recherche, arts et pratiques numériques #27 : Image vs Data, novembre 2019 https://www.antiatlas.net/recherche-arts-et-pratiques-numeriques-27-image-vs-data/

concentré sur la question du fonctionnement et des dysfonctionnements des dispositifs de contrôle israéliens. C'est à cette époque que j'ai commencé à réfléchir plus en profondeur sur la manière dont ces mécanismes de contrôle, censés redonner une maîtrise des États sur leurs frontières, complexifiaient la situation sur le terrain au point de générer une autre réalité, pas toujours contrôlable. L'enjeu n'était donc pas de juger les effets de ces infrastructures mais d'envisager comment leurs échecs ou leurs effets inattendus ouvraient les conditions de possibilité pour l'émergence de processus et de trajectoires qui n'avaient pas été envisagées par leurs promoteurs. J'étais alors particulièrement inspiré par le livre d'Edward Tenner (1997) intitulé *Why do things bite back ?*

> *Ces dispositifs technologiques n'étaient plus uniquement envisagés à travers leur capacité à renforcer le contrôle des Etats sur leurs frontières, mais à travers leur pouvoir de transformer durablement les espaces, les frontières et les modalités de circulation.*

J'ai poursuivi cette réflexion dans le cadre du projet *Frontières du 21ème siècle*, devenu le collectif *antiAtlas des frontières* en 2013. L'enjeu n'était pas uniquement de développer une réflexion sur la façon dont les cartes participent à la construction de l'objet qu'elles sont censées décrire, mais d'ouvrir une réflexion beaucoup plus générale sur les dispositifs sociotechniques qui organisent notre rapport aux espaces et aux limites.

Entre 2013 et 2016, les cinq expositions et colloques que nous avons organisés à Aix-en-Provence, Marseille, Berlin, Ferrara, Rome et Bruxelles ont permis de décliner ces questions à travers différentes œuvres artistiques et de recherche. Je ne reviendrai ici que sur les trois plus importantes, celles d'Aix-en-Provence et Marseille, et celle de Bruxelles.

### *Les expositions d'Aix-en-Provence et de Marseille, 2013*

Les expositions d'Aix-en-Provence et Marseille ont été organisées autour de cinq thématiques[49]. Nous avons d'abord évoqué l'escalade sécuritaire et technologique à la frontière. Alors que la chute du mur de Berlin et le processus de globalisation avaient laissé envisager une ouverture des frontières, l'inverse s'est produit : murs et barrières n'avaient cessé de se multiplier. L'escalade sécuritaire sur

[49] Le texte reprend celui que j'avais rédigé à l'époque en collaboration avec les autres organisateurs de l'exposition : Anne-Laure Amilhat-Szary (PACTE, Université de Grenoble Alpes/CNRS), Isabelle Arvers (commissaire d'exposition indépendante, Marseille), Jean Cristofol (École Supérieure d'Art d'Aix-en-Provence), Nicola Mai (LAMES AMU/CNRS, London Metropolitan University, Londres), Joana Moll (artiste indépendante), Gabriel Popescu (Indiana University), Antoine Vion (LEST, AMU/CNRS). Pour lire la version originale des cartels et voir les œuvres exposées au Musée des Tapisseries d'Aix-en-Provence, voir : https://www.antiatlas.net/exposition-musee-des-tapisseries-aix-en-provence-2013/ ; pour les œuvres exposées à La compagnie, lieu de création, Marseille : https://www.antiatlas.net/exposition-la-compagnie-marseille-2014/

terre, en mer, dans les airs et sur la toile, en Europe et dans le reste du monde, avait radicalement transformé la nature des frontières et leur mode de fonctionnement. Dans le contexte du développement des flux de personnes, de marchandises et d'informations, les dispositifs de contrôle se détachaient des territoires pour donner aux frontières des formes réticulaires, punctiformes, ou, même, s'inscrire dans le corps des individus.

Abordant ensuite la question les liens entre frontières, flux et réseaux, nous avons insisté sur le fait que les dispositifs de contrôle frontaliers créaient des disjonctions entre les flux de personnes, de marchandises et les mouvements financiers, ainsi que des disjonctions entre leurs niveaux de fluidité. Si les circulations des marchandises et des flux financiers étaient facilitées, celles des hommes étaient en revanche assujetties à des contrôles de plus en plus stricts. Ces dispositifs avaient bouleversé et profondément réorienté les flux et les dynamiques migratoires. Ils avaient enfin multiplié les drames humains aux frontières.

Troisièmement nous avons souligné combien le durcissement du contrôle des mobilités, dans un monde où se développaient des moyens de communication de plus en plus rapides, favorisait la création d'espaces et de mondes asymétriques et décalés. Il s'agissait de montrer comment les populations mobiles, mais aussi ceux qui décrivaient leurs expériences (chercheurs et artistes), réagissaient et s'adaptaient en développant de nouvelles formes de sociabilités et de pratiques de l'espace. Les œuvres exposées insistaient ainsi sur les limites de la cartographie classique pour cerner les espaces vécus et reconstruits par les populations frontalières et mobiles.

Quatrièmement, nous avons évoqué les processus d'incorporation et de biographisation de la frontière. En se complexifiant, la frontière se disséminait, se déployait au-delà du territoire pour s'inscrire jusque dans les corps. L'individualisation du contrôle et la définition de profils biosociaux ne conduisaient pas uniquement à créer de nouvelles hiérarchies définissant des droits à la mobilité distincts entre les citoyens et les non-citoyens. Elle provoquait également une incorporation du contrôle et une « biographisation » de la frontière. Pour ne plus être identifiés ou fichés par l'intermédiaire de leurs empreintes digitales, certains migrants se brûlaient ou se liment les doigts ; d'autres réinventaient leur identité nationale, leur histoire personnelle et parfois leur identité sexuelle pour bénéficier de programmes de protection et d'assistance humanitaire, et ainsi ne pas être victimes de reconduite à la frontière.

Cinquièmement, nous avons accordé une place importante à la question des détournements de frontières. L'État n'était plus le seul acteur aux frontières. Les politiques migratoires et les systèmes de contrôle étaient mis en œuvre dans le cadre de coopérations complexes entre les États et une multitude d'acteurs infra et supra étatiques, publics et privés. Le renforcement du contrôle poussait

les populations qui les traversaient à réajuster leurs activités, leurs parcours et leurs modes de passage. Faute de moyens, elles étaient contraintes de se tourner vers des groupes spécialisés dans le contournement des obstacles physiques (murs, barrières, etc.), des systèmes de surveillances (radars, drones, systèmes biométriques), des réglementations juridiques (visas, systèmes de permis de déplacement, contrats de travail, etc.) ou encore des barrières virtuelles. L'escalade sécuritaire à la frontière ouvrait donc toujours des opportunités pour des passeurs, des contrebandiers, ou encore des fabricants de faux papiers. En tirant profit de cette demande et des failles de ces systèmes, ces acteurs faisaient émerger une économie sociale et politique complexe tout comme ils inventaient aussi de nouveaux espaces et de nouvelles formes de circulation. Que ce soit pour l'étudier, la perturber ou encore mettre en lumière les dynamiques qui la structuraient, les chercheurs et les artistes participaient directement à cette économie.

*Ces murs témoignaient des changements de notre époque, ainsi que de l'émergence de nouvelles formes de gouvernement des hommes et des territoires*

Dans la suite de ces recherches, j'ai publié deux articles. Le premier est une synthèse des travaux sur les murs pour mettre en avant la prolifération de ces dispositifs en Méditerranée [CARS 2016] à l'époque contemporaine. J'ai montré ainsi que nous vivions dans un monde de plus en plus fermé. À la fin des années 2000, selon les estimations de différentes équipes de recherche, murs, barrières, clôtures et systèmes de surveillances maritimes s'étendaient sur une longueur comprise entre 18 000 et 41 000 km de frontières terrestres et maritimes (Foucher 2007, Ballif et Rosière, 2009), les trois quarts de ces dispositifs ayant été érigés après 2000. Dans l'espace euro-méditerranéen, ces clôtures, barrières et murs, construits ou projetés aux marges des États, couvraient déjà plus de 8 000 km de frontières (Rosière et Jones 2012). Loin d'être des archaïsmes ou des marques provisoires de repli, dans un monde que certains envisageaient comme plus ouvert, ces murs témoignaient des changements de notre époque, ainsi que de l'émergence de nouvelles formes de gouvernement des populations.

Ils étaient l'expression des inquiétudes des citoyens des pays les plus riches de la planète face à la perte de leur contrôle sur les frontières, qui tenaient les populations mobiles pour responsables de processus et de mutations qui leur échappent pourtant largement. Ces barrières étaient conçues par leurs promoteurs comme des dispositifs de protection des privilégiés contre des populations envisagées comme des « masses dangereuses » (Rosière et Jones, 2012). Elles se disséminaient partout, le long des frontières des États et dans les villes (de Marseille aux villes du Maghreb et du Moyen-Orient). Ces murs ne protégeaient donc plus uniquement des États, mais aussi des constellations supranationales, comme dans l'espace Schengen, ou infranationales dans le cas des *gated communities*. Ainsi, s'ils pouvaient nourrir l'illusion de restaurer la souveraineté de l'État et ainsi

faire rempart aux processus liés à la globalisation, ils étaient, en réalité, les lieux d'expression de ces mêmes processus - ceci étant d'autant plus vrai que la construction de ces édifices coûteux impliquait systématiquement une délégation du contrôle, du financement, mais aussi de la conception de ces dispositifs à des entreprises privées ou à des agences supranationales comme la Commission européenne. Présentés comme les derniers remparts des États-nations, les murs contribuaient au contraire à les intégrer plus profondément dans les processus liés à la globalisation.

Par ailleurs, j'ai insisté sur leur efficacité limitée sur le terrain. Les murs ne sont qu'un dispositif parmi de multiples systèmes de surveillance et de réglementation : systèmes de visa, systèmes biométriques, camps de rétention, projections de patrouilles au-delà des frontières de l'État, etc. Bien qu'étant beaucoup moins médiatisés, ces autres dispositifs jouent souvent un rôle plus déterminant dans la gestion de l'immigration clandestine et des trafics ; ils ont aussi des effets plus néfastes sur la vie des populations qu'ils ciblent. Les murs et les barrières ne peuvent pas réaliser seuls les objectifs qui leur sont attribués. L'escalade sécuritaire et le blindage des frontières n'ont d'ailleurs pas mis fin aux flux d'immigration clandestine ou aux différents types de trafics transfrontaliers. Ils rendent les frontières plus meurtrières. L'édification de murs ne fait donc que rendre plus difficiles, plus longs et beaucoup plus dangereux les parcours des migrants. Comme le souligne Peter Andreas (2000), l'escalade sécuritaire favorise le développement de nouvelles activités informelles et de nouvelles formes de trafics et elle amplifie les drames humains.

*La démarche de l'antiAtlas fonctionnait comme un dispositif critique*

Le second article [CA 2014a] a été écrit avec les autres membres du collectif antiAtlas des frontières[50]. Pour diffuser plus largement le manifeste préparé en 2013 pour le colloque organisé à Aix-en-Provence, nous l'avons remanié et publié dans le *Journal of Borderland studies*. Outre le point que nous proposition sur les principales mutations des frontières au 21ème siècle, nous avons insisté sur la nécessité de croiser les démarches des différents types d'acteurs (chercheurs, experts, artistes, etc.) qui intervenaient à leur niveau pour mieux comprendre leur fonctionnement. L'objectif n'était pas uniquement de jouer sur la complémentarité des méthodes et des savoirs : il était bien plus radical. D'une part, nous cherchions à jouer sur les écarts, les perturbations ou les repositionnements générés par l'articulation de pratiques très différentes, pour produire une réflexion critique sur nos pratiques, nos objets de recherche et de création. D'autre part, nous envisagions de nous appuyer sur ces expériences pour nous interroger sur les dispositifs qui organisaient notre rapport au monde. Nous évoquions ainsi la manière dont les cartes produisaient les frontières – et donc les objets que nous

[50] Cédric Parizot, Anne Laure Amilhat-Szary, Gabriel Popescu, Isabelle Arvers, Thomas Cantens, Jean Cristofol, Nicola Mai, Joana Moll, Antoine Vion

étions censés décrire. Mais nous réfléchissions également à la manière dont d'autres paradigmes visuels, comme le réseau, ainsi que les technologies que nous mobilisions dans le cadre de nos enquêtes, participaient directement à la production de nos expériences, que ce soit dans le domaine de la recherche ou de l'art.

*La mise en données et la mathématisation des frontières*

Ces réflexions ont été approfondies lors de l'exposition et du colloque que nous avons organisés à Bruxelles en avril 2016, à l'Université libre de Bruxelles, l'École d'architecture La Cambre Horta et l'Organisation mondiale des douanes, où nous nous interrogions sur la « mise en données et la mathématisation des frontières ». Le texte de présentation du colloque, rédigé avec les autres organisateurs[51], a présenté notre questionnement de la manière suivante.

Depuis les vingt dernières années, de nombreux acteurs (chercheurs, journalistes, travailleurs et activistes d'ONG, élus politiques, employées des administrations nationales et des organisations internationales, etc.) observaient, documentaient, étudiaient et parfois dénonçaient la technologisation du contrôle des frontières. Aux pratiques de contrôle traditionnelles s'ajoutaient la militarisation de la frontière et le déploiement de technologies de plus en plus sophistiquées (biométrie, robots, murs, systèmes de surveillance intégrés, prospection de données ou *data mining, big data*, etc.) pour contrôler les mouvements de populations, de marchandises, de capitaux et d'information. L'examen de cet intense déploiement technologique tendait généralement à séparer l'analyse selon les objets de contrôle : les personnes, les marchandises, les capitaux. Dans ce colloque-exposition, nous proposions, à l'inverse, une perspective croisant art, recherche et expertise, pour envisager simultanément la circulation des connaissances et des techniques d'un de ces objets à l'autre, les fonctionnements et les dysfonctionnements des mécanismes de contrôle ainsi que les détournements qu'en faisaient une multitude d'acteurs.

Quatre questions avaient été circonscrites, et présentées dans les cartels généraux rédigés avec Andrea Rea (ULB)[52]. La première traitait de la matérialité du contrôle numérique. L'escalade technologique aux frontières terrestres, maritimes, aériennes et sur internet, tant en Europe que dans le reste du monde, avait radicalement transformé la nature des frontières ainsi que leur fonctionnement. Afin de s'adapter et de suivre l'accélération des flux de personnes, de biens et

[51] Ce colloque avait été organisé en collaboration avec Andrea Rea (ULB), Thomas Cantens (OMD, antiAtlas), Patricia Revesz (OMD), Cédric Parizot (IREMAM, CNRS/Aix Marseille Université, antiAtlas), Anne Laure Amilhat-Szary (PACTE, CNRS/Universités de Grenoble, antiAtlas), Jean Cristofol (Ecole supérieure d'art d'Aix-en-Provence, antiAtlas), Federica Infantino (ULB, antiAtlas), Julien Jeandesboz (ULB), Antoine Vion (LEST, CNRS/Aix Marseille Université, antiAtlas).

[52] Pour lire la version originale du texte et voir les œuvres qui ont été exposées : https://www.antiatlas.net/coder-et-ecoder-les-frontieres-bruxelles-2016/

d'informations, les systèmes de contrôle faisaient appel à des outils technologiques toujours plus sophistiqués (biométrie, robots, systèmes de surveillance intégrés, *data mining*, etc.). Certains analystes avaient vu dans ces évolutions les symptômes de la dématérialisation des frontières. Toutefois, l'ensemble de ces technologies numériques conservait une dimension très matérielle. Elles reposaient souvent sur des réseaux d'infrastructures physiques. Ces éléments pouvaient être cachés, tels que les câbles sous-marins (*Submarine cable map*, Markus Krisetya et al., 2016) ou au contraire mis en scène, tels des murs, des clôtures ou des checkpoints (*Cartographie des Murs*, Stéphane Rosière et Sébastien Piantoni, 2016) pour démontrer l'action de l'État et sa souveraineté. Conçus à la fois pour gérer la mobilité des corps et être montrés, ces artefacts contribuaient au développement d'une nouvelle esthétique du contrôle (*Body and Border*, CoRS, 2016). Enfin, ces technologies étaient d'autant plus matérielles qu'elles instanciaient ou « matérialisaient » les hiérarchies entre les populations ainsi que le passage d'un espace à un autre (*Immigration Game*, Antoine Kik, 2016).

Ensuite, nous avons insisté sur le fait que l'automatisation des contrôles était accompagnée de l'augmentation des données saisies (*datafication*) et de la « mathématisation » des procédures de régulation des passages aux frontières. Par « mathématisation », il est entendu la progressive représentation des frontières dans un espace de plus en plus abstrait, structurée par des méthodes quantitatives (que ce soit en économie, en sociologie, etc.), des savoirs autonomes reposant sur leurs propres paradigmes (la logistique et la nécessité de vitesse et de réduction des coûts de franchissement des frontières) et une forme de langage spécifique (la technologie comme corpus de connaissance sur les techniques et les outils de surveillance des individus et des objets). Certains considéraient l'automatisation et l'autonomisation des technologies de surveillance des frontières comme étant plus fiables que les contrôles effectués par les êtres humains. Au contraire, d'autres exprimaient leur préoccupation et soulignaient les risques encourus au niveau des droits et des libertés des populations en mouvement ou par celles des États concernés. Les œuvres présentées dans cette section de l'exposition s'interrogeaient sur cette tendance générale. *Banoptikon* (Personal Cinema Collective, 2010-2013) rappelait la *datafication* du corps et les nouvelles formes prises par le contrôle. *SimBorder* (Pierre Depaz, 2016) et *eu4you* (Larbits Sisters, 2015) soulignaient la centralité progressivement acquise par les algorithmes dans les contrôles, tandis qu'*ADM8* (Rybn, 2016) montrait leur rôle décisif dans la gestion des opérations financières.

Troisièmement, nous avons évoqué la manière dont les nouvelles technologies de l'information et de la communication n'avaient pas seulement transformé le fonctionnement des frontières, mais avaient également modifié leur visibilité. Elles avaient introduit de nouveaux dispositifs à travers lesquels nous accédions au monde et nous nous le représentions. Les cartes digitales et les systèmes GPS avaient ainsi radicalement changé notre perspective, les manières dont nous nous projetions dans l'espace et

les modalités par lesquelles nous percevions et imaginons les frontières. De plus, l'exploration des données n'avait pas seulement augmenté significativement nos capacités de calcul, mais avait également inventé un nouveau monde. Là où les statistiques avaient créé la société et où les sondages avaient créé l'opinion publique, l'exploration de données (*data mining*) avait généré les traces numériques grâce auxquelles les mouvements de population, de biens, de fonds et d'informations pouvaient être tracés, surveillés, rendus visibles et même, réorganisés. Enfin, en fournissant des mécanismes de haute technologie pour la canalisation, la facilitation ou le filtrage des déplacements, ces technologies avaient contribué à réorganiser différemment les pratiques spatiales des différents groupes de population à l'intérieur, et autour, des zones frontalières. À partir de photos (*Calais 1*, Michel Couturier, 2015), de cartes statiques et dynamiques (*The Migratory Red Mount*, Nicolas Lambert, 2015; *One World*, Bill Rankin, 2015; *Refugee's trajectories*, Martin Grandjean, 2015; *407 camps*, Mahaut Lavoine, 2015; *Parallel*, Lawrence Bird, 2012), les œuvres et les recherches présentées dans cette partie de l'exposition problématisaient ces régimes de visibilisation. Elles avaient également pour objectif de rendre visible ce qui est habituellement invisible, l'exposition étant un moyen de jouer sur le partage du sensible.

Dans un quatrième temps, nous nous sommes interrogés sur la manière dont ces nouveaux dispositifs technologiques affectaient la manière dont nous construisions notre savoir autour des frontières et des populations mobiles. Notre connaissance des vies et des expériences des migrants se construisaient en effet bien souvent à partir de la presse, des rapports et des documentaires. Tandis que ces médias jouaient un rôle déterminant dans l'information et la sensibilisation du public, la réalité qu'ils construisaient et exposaient était fortement influencée par les récits, les scénarios et les pratiques standardisées, ainsi que par les régimes de visibilité dans lesquels ils s'inscrivaient et qui étaient largement formatés par les dispositifs de communication. Notre exposition présentait ainsi cinq dispositifs documentaires critiques qui visaient à réfléchir aux conditions dans lesquelles les pratiques documentaires contemporaines et conventionnelles nous donnaient accès et donnaient forme à nos représentations sur les vies et les expériences des migrants. L'ethnofiction *Travel* (2016) de Nicola Mai montrait comment les migrants assemblaient leur corps et représentaient leur subjectivité selon des scénarios humanitaires standardisés de victimisation, de vulnérabilité et de genre/sexe qui agissaient comme des « frontières biographiques » entre la déportation et l'accès à l'aide sociale, aux documents légaux et à l'emploi. *Colour of the Sea* (2015) de Keina Espineira proposait une réflexion sur la manière dont la réalisation d'un film à une étape du voyage de migrants subsahariens contribuait à produire et activer une expérience spécifique de la frontière. La série de photos de Giovanni Ambrosio (*Please do not show my face*, 2013) et la vidéo d'Antoine D'Agata (*Odysseia*, 2011-2013) problématisaient les formes que prenaient les représentations des vies des

migrants, tandis que le machinima d'Isabelle Arvers, *Heroic Makers* (2016), suggérait une façon différente de représenter les expériences des migrants.

Cinquièmement, enfin, nous avons voulu remettre en cause l'idée selon laquelle les technologies de contrôle des frontières étaient omnipotentes, omniprésentes et omniscientes. Leurs partisans, comme leurs opposants, étaient fascinés par leur pouvoir. Cependant, on oublie souvent qu'il n'est pas possible de dissocier les techniques de surveillance, aussi automatisées et efficaces soient-elles, des conditions politiques, économiques et sociales dans lesquelles elles ont été d'abord conçues puis implantées. Associées aux systèmes de vérifications déjà existants et à des acteurs institutionnels et politiques spécifiques, ces technologies reproduisaient les contradictions et le manque de prévoyance des organisations et des acteurs qui les développaient. De plus, ces technologies créaient de nouveaux défis en transformant l'environnement organisationnel dans lequel elles étaient déployées et en modifiant la réalité qu'elles étaient supposées contrôler. Enfin, elles étaient souvent réappropriées non seulement par les acteurs qui les mettaient en œuvre, mais aussi par ceux cherchant à éluder la surveillance des frontières. *Border bumping* (Julian Oliver, 2012) illustrait le pouvoir perturbateur des systèmes de télécommunications cellulaires qui défiaient souvent l'intégrité des frontières nationales. *Virtual Watchers* (Joana Moll, Cédric Parizot and Ramin Soleymani 2016) soulignait les dysfonctionnements et les réappropriations inattendues d'un système panoptique de surveillance par les citoyens américains le long de la frontière mexicaine. *Cartographies of Fear #2* (Anne Zeitz et Carolina Sanchez Boe, 2016) questionnait la façon dont les réappropriations qu'effectuent les migrants à partir des technologies de communication affectaient leur relation avec l'espace. Enfin, *Borderland Biashara & Mobile Technology* (Emerging Futures Lab, 2015) montrait comment la téléphonie mobile contribuait au maintien d'un écosystème économique informel dans les régions frontalières des communautés est-africaines.

> *Les fractures numériques […] définissaient les conditions d'émergence de nouvelles économies des relations et de la communication avec des impacts sociaux, économiques et politiques majeurs*

Enfin, j'ai approfondi également cette réflexion sur les manières dont les technologies du XX$^{e}$ siècle avaient transformé notre monde à travers la co-édition, avec Tristan Mattelart, Julie Peghini et Nadine Wanono du numéro 142-143 du *Journal des anthropologues* sur le thème : *Marge et numérique*. Nous attirions l'attention[53] sur le fait que les enjeux sociaux, politiques, culturels et économiques des outils numériques étaient le plus souvent analysés à partir des réalités des jeunes adultes urbains les plus instruits et aisés, que ce soit en Amérique du Nord ou en Europe occidentale. Ce numéro du *Journal*

[53] Je reprends ici des éléments de l'introduction que nous avons rédigée avec Tristan Mattelart, Julie Peghini et Nadine Wanono.

*des anthropologues* s'inscrivait à rebours de cette approche, puisque nous voulions inviter à décentrer la perspective pour interroger les défis dont étaient porteurs ces instruments issus du numérique depuis les « marges ». Il s'agissait d'abord d'étudier les dimensions du numérique en dehors des contextes nord-américains et européens, de cerner celles-ci dans des espaces construits comme étant à la marge du monde. Quelles formes diverses prenait, dans ces espaces, l'économie liée au numérique, qu'elle se diffuse au travers des circuits formels ou informels ? Comment les individus s'y appropriaient-ils la variété des produits provenant de cette économie ? L'objectif était également de saisir la manière dont, tant à la « marge » qu'au « centre » du système global, des acteurs minorisés mobilisaient les outils du numérique à des fins d'intervention sociale, politique, culturelle ou économique, tout en se montrant toutefois attentifs à saisir les limites de cette mobilisation. Les articles réunis dans ce numéro montraient que les fractures numériques observées entre certaines régions du monde, mais aussi entre certains groupes au sein d'une même société (classes d'âge, classes sociales, groupes ethniques etc.) ne généraient pas seulement de nouvelles inégalités, mais qu'elles définissaient les conditions d'émergence de nouvelles économies des relations et de la communication avec des impacts sociaux, économiques et politiques majeurs.

### *Expérimentations*

Dans le prolongement de l'antiAtlas des frontières, j'ai mis en place une série d'expérimentations pratiques avec des artistes. En tant que projets collaboratifs, elles m'ont permis de me familiariser et de m'approprier des pratiques, des techniques et des connaissances mobilisées par les artistes et les autres chercheurs avec lesquels j'ai travaillé. Mais elles m'ont surtout conduit à repenser les formes et les appareillages à travers lesquels je conduisais mes recherches sur les frontières. Ces réflexions se sont donc inscrites dans le prolongement de celles d'anthropologues, de sociologues et de philosophes qui, depuis les années 1990, ont tenté d'envisager comment l'art pouvait être mis à profit dans le processus de production du savoir (Schneider et Wright 2006, Fourmentraux 2011, Schneider 2012, Degarrod 2013, Manning et Massumi 2014). Entre 2011 et 2012, j'ai ainsi lancé trois premières expérimentations.

*L'installation interactive donne accès aux échanges entre les volontaires qui avaient accepté de surveiller la frontière Etats-Unis/Mexique*

La première a permis de produire une œuvre numérique intitulée *Virtual Watchers* (http://www.virtualwatchers.de/), exposée pour la première fois lors de l'exposition de l'antiAtlas des frontières de Bruxelles en 2016[54]. *Virtual Watchers* s'intéresse aux processus et aux dispositifs à travers lesquels les États contemporains mobilisent leurs citoyens pour participer à la surveillance des

[54] Depuis, cette œuvre, consultable en ligne a été exposé plusieurs fois. Voir liste des lieux dans le vol. 3.

frontières. L'installation interactive donne accès aux échanges dans un groupe Facebook, appelé ici *RedServants*[55], entre les volontaires ayant accepté de surveiller la frontière Etats-Unis/Mexique grâce à une plateforme en ligne créée par le shérif du Texas, projetant en direct les images de caméras de vidéosurveillance placées le long de la frontière.

J'ai conduit cette expérimentation avec Joana Moll, une artiste catalane qui avait rejoint notre collectif. Résidant à Barcelone, ses recherches portaient sur les technologies de la communication et les émissions de $CO_2$ ainsi que sur la surveillance civile virtuelle et le langage. Pendant plusieurs mois, nous avons analysé les conversations des membres de ce groupe Facebook, ainsi que leurs profils publics. Puis nous avons réfléchi à une manière de rendre compte de ce que nous observions à travers un autre mode d'écriture que le texte. La finalisation du projet a été permise grâce à Ramin Soleymani, développeur et artiste numérique.

Nous avons ainsi produit une interface interactive permettant de mettre en situation le visiteur en lui offrant la possibilité de naviguer dans les profils Facebook modifiés de ces volontaires américains, le fil de leurs conversations, accéder aux prises de vue des caméras, cliquer, comme pour déclencher l'alerte et surtout découvrir la carte de la position approximative de chacun d'eux. L'enjeu était d'exposer le dispositif sans exposer les personnes qui y ont participé ni leurs données. À cette fin, les images de chaque profil ont été transformées, les noms ont été barrés, les positions sur la carte restent approximatives, ne permettant pas de localiser les volontaires, seulement de donner une idée de leur proximité ou de leur éloignement de la frontière.

*Virtual Watchers* permet ainsi d'interpeller le visiteur sur les mutations des formes de contrôle aux frontières du XXI$^{e}$ siècle. Premièrement, en permettant de se plonger dans les conversations, les blagues et les doutes, ainsi que les profils des *RedServants*, *Virtual Watchers* montre comment l'investissement émotionnel au sein des réseaux sociaux joue un rôle essentiel dans la mise en place et la légitimation d'un système de contrôle panoptique sur des populations présentées comme indésirables. L'efficacité du dispositif semble plus politique que pratique. En effet, l'interface met en évidence les limites et les disfonctionnements de ce système de surveillance. Ayant beaucoup de mal à faire sens de ce qu'ils observent à travers les caméras de surveillance, les volontaires lancent souvent de fausses d'alertes aux bureaux du shérif du Texas, au risque de les saturer. Ce dispositif de surveillance n'a d'ailleurs duré que deux ou trois ans.

[55] Ce nom comme tous ceux que nous avons attribué à ce groupe de volontaire sont des pseudonymes qui permettent de conserver leur anonymat.

Cette pièce interpelle également sur le rôle et les positions des volontaires mobilisés par ce dispositif de surveillance car ce groupe Facebook fonctionnant comme un anti-panoptique. Si les *Redservants* étaient en mesure de surveiller les migrants qui tentaient de traverser la frontière, ils servaient aussi les agences américaines de renseignements et le groupe Facebook en offrant spontanément leurs profils, leurs données et leurs opinions personnelles, ainsi que leur localisation. La constitution de cette pièce, ainsi que la création de la carte (ci-dessous) localisant les membres de ce groupe n'ont nécessité aucun effort de hacking : les données que nous avons utilisées étaient toutes accessibles en ligne !

Enfin, l'interface permettait de souligner combien les dispositifs de surveillance contemporains ne sont plus du seul ressort de l'État. En se déployant à travers le réseau social offert par Facebook, bien au-delà des frontières des États-Unis, ce dispositif de surveillance pensé par le shérif du Texas était à la fois public et privé, formel et informel : loin de conforter le caractère exclusif de la souveraineté de l'État à ses frontières, il la délocalisait de manière radicale.

Carte des localisations approximatives des *Redservants* établie d'après les informations qu'ils avaient mises en ligne. *Virtual Watchers*, 2016.

Fin 2012, parallèlement à *Virtual Watchers*, j'ai associé à mon travail de recherche un artiste numérique spécialisé dans la visualisation des données complexes, Wouter Van Den Broeck, et un sociologue des réseaux, Antoine Vion (LEST, Aix Marseille Université/CNRS). Au cours de l'été 2013, nous avons élaboré une première base de données pour saisir et visualiser les interactions observées pendant mes enquêtes de terrain en Israël Palestine entre 2005 et 2010.

*Visualiser les interactions observées pendant mes enquêtes de terrain en Israël Palestine*

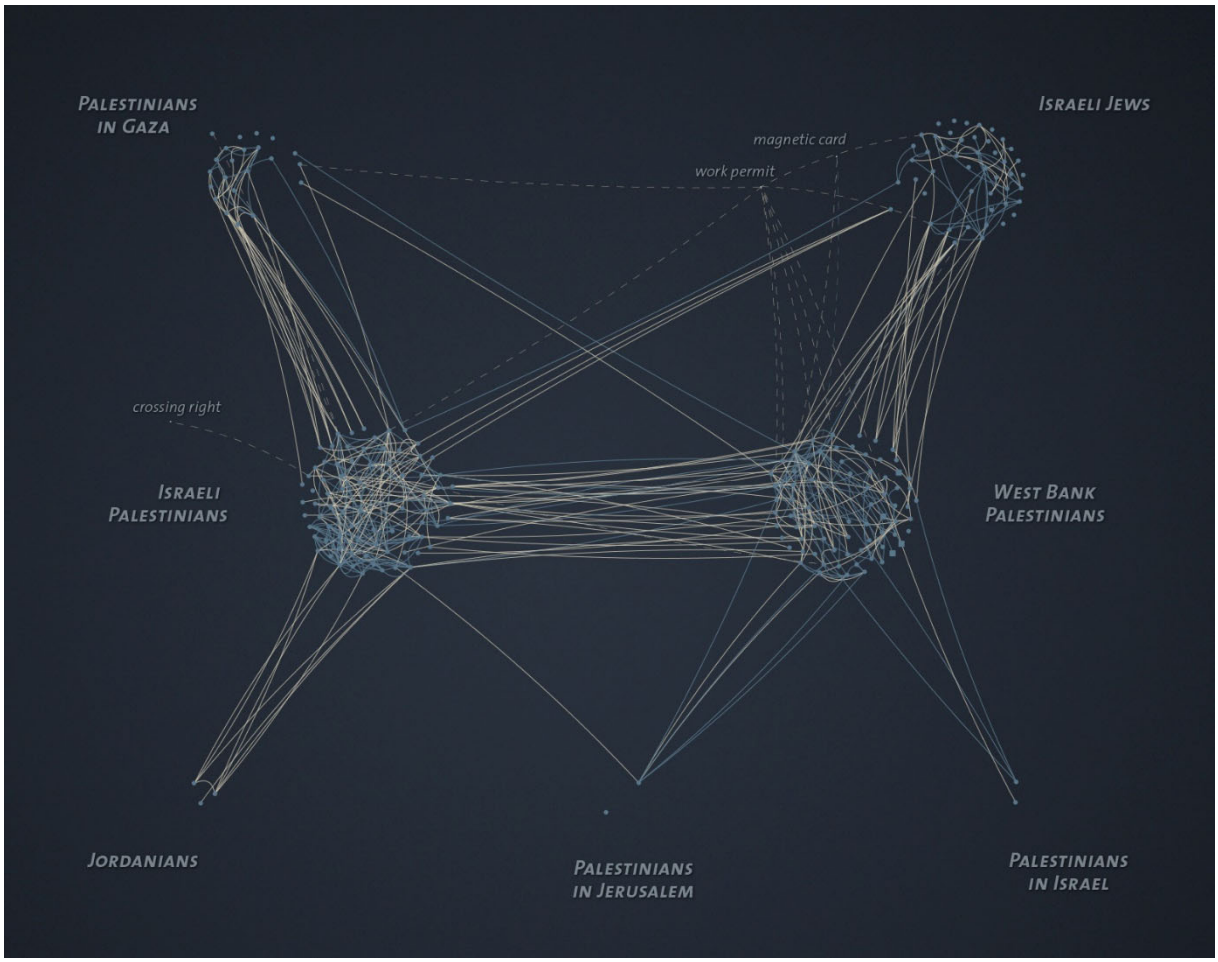


Réseaux observés en 2005 en 2006. Image : Wouter van den Broeck, 2013.

Les premiers tests de ce système de visualisation ont été présentés lors du colloque de *l'antiAtlas des frontières* (octobre 2013)[56] à Aix-en-Provence et, en juin 2014, au Congrès Mondial de *l'Association for Borderlands Studies* de Joensuu (Finlande). Les graphes réalisés avaient permis d'exposer et d'analyser près de 1400 interactions observées au cours de deux mois de terrain en 2005. Le fait de passer de l'observation fine et riche fournie par l'ethnographie à une abstraction graphique permettant de visualiser simultanément plusieurs centaines d'interactions, m'avait donné la possibilité de valider un certain nombre d'hypothèses de recherche, mais surtout de mettre en perspective des agencements dont je n'avais pas pris conscience à la seule lecture de mes carnets de notes.

Compte-tenu de l'intérêt de ces premiers résultats, nous avons décidé de poursuivre le projet entre le printemps 2014 et 2015. Nous avions trois objectifs : (1) créer un outil sur mesure pour renouveler

[56] Pour visualiser la vidéo de la présentation de ce test voir : https://www.youtube.com/watch?v=4EVHIy9lUGk

l'analyse des données consignées dans mes carnets de notes ; (2) mettre en image une cartographie alternative des espaces israélo-palestiniens et de leurs frontières ; et enfin, (3) proposer un logiciel mobilisable par d'autres chercheurs en sciences humaines dans le traitement des données réseaux.

Cependant, Wouter Van Den Broeck n'a pas pu continuer avec nous. Nous avons donc décidé d'associer un autre artiste numérique et programmeur, Guillaume Stagnaro (École Supérieure d'Art d'Aix en Provence) ainsi qu'un géomaticien, Mathieu Coulon (LAMES, CNRS/Aix Marseille Université), pour perfectionner la base de données et programmer de nouveaux logiciels.

Ce projet a donné très vite ses premiers résultats : nous avons présenté un premier prototype de ce logiciel en novembre 2014 au Salon de la valorisation en sciences humaines et sociales porté par le LabexMed à Marseille ; puis nous avons fait un dépôt d'invention auprès de la SATT Sud-Est[57] et Aix-Marseille Université en janvier 2015. Enfin, en juin de la même année, nous avons présenté un prototype plus abouti au salon *Innovative SHS* qui s'est tenu à la Villette, à Paris.

Ce dernier prototype consistait en une application informatique embarquée sur tablette qui permettait, à travers une interface graphique et tactile, de visualiser et d'explorer de manière très fine et très souple des données réseaux stockées dans une base de données (pour une illustration du cheminement voir vol. 3). Il disposait d'une grande ergonomie dans la formalisation des requêtes imbriquées, puisqu'on pouvait les modifier, les retravailler et les dupliquer pour les comparer directement sur l'interface. Le modèle était centré sur l'utilisateur. Il mettait ainsi en œuvre une approche inductive et un mode d'exploration du réseau qui dépendait intégralement de la logique et de la capacité d'analyse de la personne qui l'effectuait.

L'absence de calcul et l'ergonomie du dispositif devait donner une grande accessibilité à des personnes qui n'étaient pas spécialistes des outils numériques ou des dispositifs d'analyses de réseaux fondés sur les mathématiques (tels que Gephi, R, etc.). Mais ce système cherchait à offrir également une grande flexibilité à ceux qui maîtrisaient les dispositifs d'analyse de données, parce que le logiciel leur permettait de substituer une vision égocentrée à la vision englobante habituelle.

Enfin, la mobilité du dispositif visait à l'intégrer au cœur du travail d'enquête à la fois pour l'orienter, voire, si les développements futurs l'avais permis, de saisir directement les données sur le terrain. Toutefois, faute de financements pour l'artiste qui travaillait avec nous ainsi que pour le développeur dont nous aurions eu besoin, nous n'avons pu mener le projet jusqu'au bout. Son développement est donc resté en suspens.

[57] http://www.sattse.com/la-satt/activites-services-2/

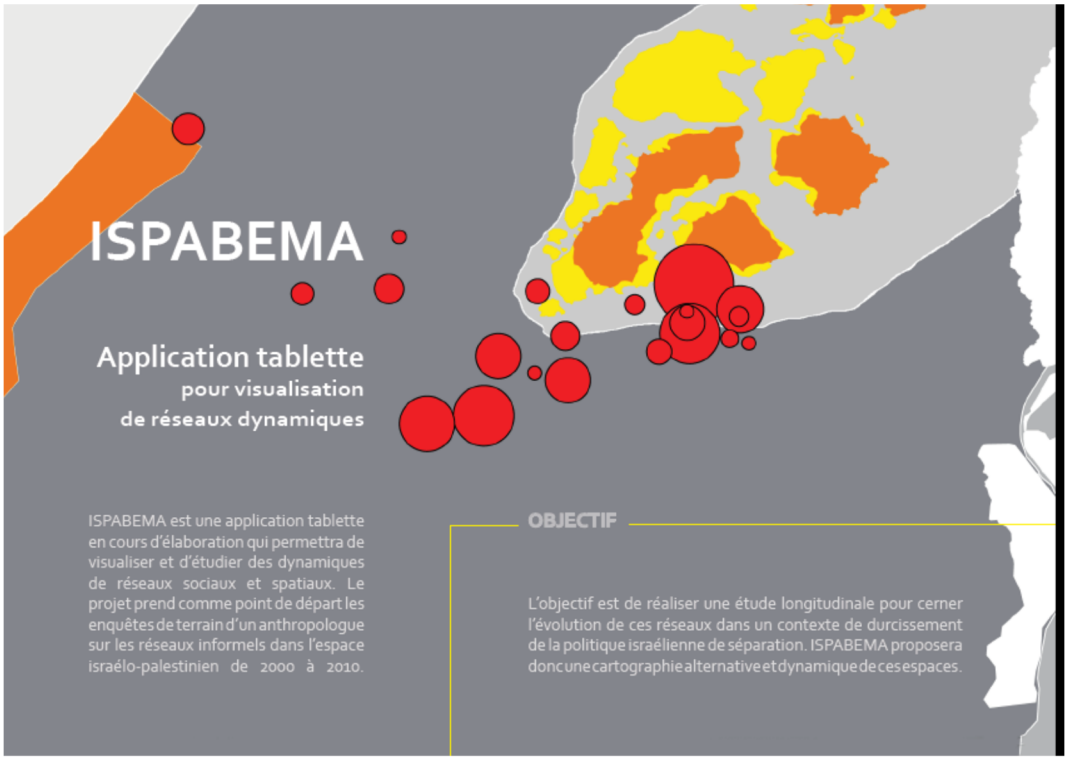


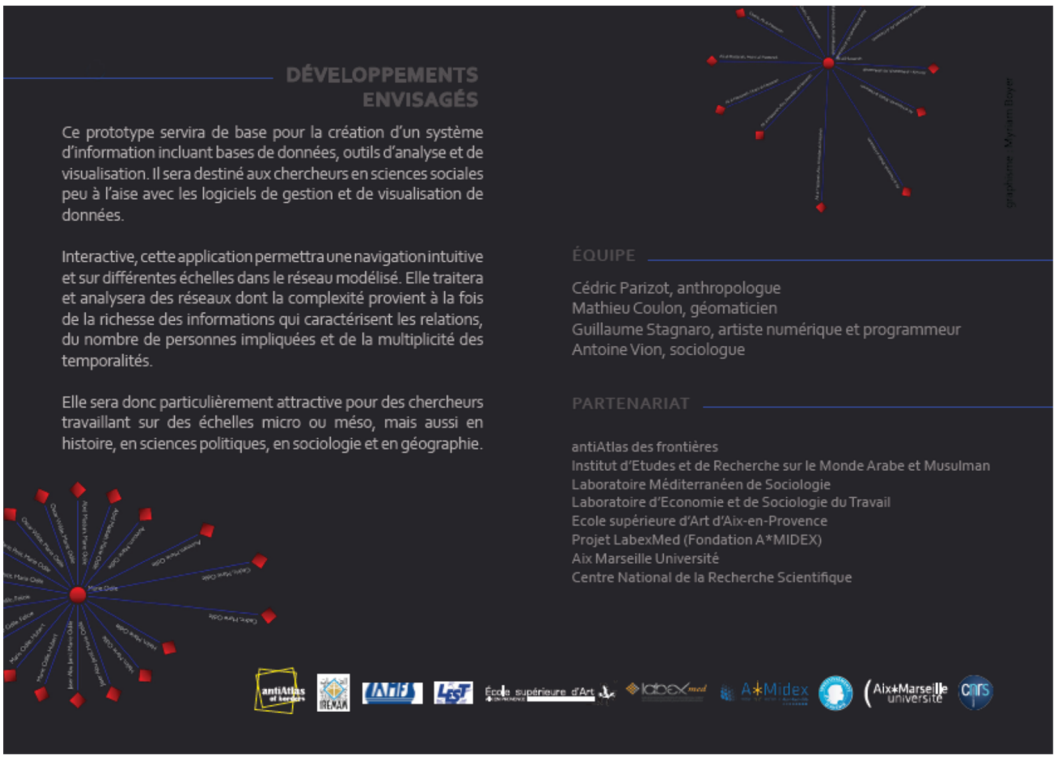


Flyer présentant le prototype au Salon Innovative SHS, Paris, 2015. Réalisation : Matthieu Coulon.

Au fur et à mesure du travail sur ce projet, je me suis en outre rendu compte des limites de cette interface : en dépit des formes de visualisation assez originales que nous proposions, je découvrais progressivement les limites du paradigme du réseau. Les lectures que j'ai faites par la suite (Munster 2013, Ingold 2016), m'ont convaincu que, si ce projet avait contribué à faire surgir de nouveaux questionnements, il n'était pas forcément nécessaire de m'investir davantage dedans. La sidération que j'éprouvais face à cette technologie s'est donc progressivement estompée.

*Dispositifs rhétoriques et visuels à l'épreuve du jeu vidéo*

Afin d'explorer d'autres formes d'écritures, je m'étais également lancé en 2013 dans la réalisation d'un jeu vidéo documentaire. J'ai analysé ce processus d'élaboration dans un premier article [CA 2016b] publié dans *l'antiAtlas Journal*. Intitulé *A Crossing Industry*, ce jeu devait porter sur le fonctionnement du régime de séparation israélien en Cisjordanie dans les années suivant la fin de la seconde Intifada (2007-2010). Nous avions amorcé ce travail avec une équipe transdisciplinaire composée d'un artiste (Douglas Edric Stanley), de Jean Cristofol, et de dix étudiants de l'École supérieure d'art d'Aix-en-Provence[58]. Il s'agissait d'envisager comment la technologie vidéo ludique pouvait articuler une démarche scientifique dont l'objectif était de modéliser une analyse ethnographique, avec une démarche artistique animée par ses propres enjeux esthétiques et poétiques.

A l'époque, les jeux vidéo me semblaient constituer un *medium* original pour éprouver de nouvelles pratiques de représentation et d'argumentation ; j'étais d'ailleurs assez sidéré par cette technologie. Bien que n'étant moi-même pas un joueur, la littérature en parlait comme de puissants simulateurs (Frasca 2003). Ian Bogost (2007) qualifiait leur rhétorique de « procédurale », c'est-à-dire un art de la persuasion qui s'appuyait sur le système informatique pour construire ou défaire une argumentation. Les jeux vidéo avaient d'ailleurs depuis longtemps mobilisé l'attention des chercheurs en sciences sociales qui se les étaient appropriés (Ruffat et Ter Minassian 2012) pour développer de nouvelles méthodes d'enseignement, comme en histoire et en géographie où les potentialités offertes par des jeux commerciaux tels que *Civilisation* III (Squire and Barab 2004) et *Sim City* (Ter Minassian et Ruffat 2008) avaient été évaluées. En science politique, des jeux éducatifs comme *Global Conflict* ou *PeaceMaker* avaient été utilisés pour mettre les étudiants en situation de prise de décision (Gonzalez et al. 2013). Des anthropologues s'étaient également intéressés aux capacités d'enseignement et de conseil offerts par des jeux artistiques tels que *Every Day the Same Dream* (Marinescu-Nenciu 2015).

[58] Yohan Dumas, Benoit Espinola, Tristan Fraipont, Emilie Gervais, Théo Goedert, Mathieu Gonella, Martin Greffe, Bastine Hudé, Thomas Molles, Milena Walter.

Ces études avaient d'ailleurs contribué à structurer un champ de recherche, le *Digital Games-Based Learning* (Neville et al. 2010). Enfin, des enseignants-chercheurs avaient tenté d'élaborer leurs propres applications. C'est le cas, en histoire, de Kevin Kee (2011) qui, en s'impliquant directement dans le processus de création du jeu, s'était efforcé de s'interroger sur l'esthétique de cette forme d'expression.

À l'instar de nombreux autres artistes (Pederson 2010), Douglas Stanley s'était depuis quelques années emparé du pouvoir rhétorique des jeux et de leur langage esthétique. En jouant avec les codes et les formes de ce domaine, il s'était efforcé de confronter le public à des situations performatives qui leur demandaient de questionner leurs *a priori* culturels et idéologiques. Il avait réalisé entre 2001 et 2006 différentes variantes d'une installation nommée *Invaders!* qui reproduisaient le déroulement des événements du 11 Septembre 2001, mais à l'intérieur du jeu classique *Space Invaders*. Cependant, de son point de vue, malgré une poussée importante opérée par des jeux indépendants au cours de ces dernières années, le milieu du jeu vidéo souffrait, dans son ensemble, d'un discours et d'une esthétique plutôt infantilisants. Douglas envisageait donc notre collaboration comme un moyen d'explorer avec ses étudiants un contenu plus riche, tout en poussant les limites du jeu et de l'art.

Notre expérimentation nous a cependant montré que la technologie vidéo ludique ne constituait pas un *medium* aussi efficace que celui que nous attendions pour la modélisation d'une recherche. Elle ne permettait pas de gagner en conceptualisation ou en explication. Le processus de codage et de modélisation des interactions était trop intersubjectif et contingent, et il était donc très difficile de formaliser un message précis et limité à un nombre relativement réduit d'interprétations. En revanche, cette expérimentation m'a fait découvrir d'autres formes de narration, et donc d'engagement, avec le joueur. Le recours à un récit non linéaire, ouvrant sur de multiples développements et issues, permettait de jouer avec des formes d'histoires contrefactuelles[59]. Par ailleurs, le recours à la fiction et à la fable dans la seconde version m'avait permis d'envisager un autre rapport au lecteur et une autre fonctionnalité de l'écriture : l'enjeu n'était pas d'informer, c'est-à-dire d'expliquer au lecteur ce qu'il fallait penser, mais de générer une expérience. L'objectif était donc d'interpeler le joueur pour l'amener à réfléchir, lui-aussi, sur les manières dont il se représentait et communiquait à propos des Palestiniens, des Israéliens et du régime d'occupation. Le jeu ne devait plus fonctionner comme un « *serious game* », mais un « *polemical game* », susceptible de relancer et de nourrir le débat autour d'une question sans y apporter nécessairement de réponse arrêtée.

Séduit par les capacités techniques de la visualisation 3D et de l'horloge du jeu, j'imaginais aussi pouvoir générer une cartographie dynamique des effets du régime de contrôle israélien en Cisjordanie

[59] Sur ce point voir le livre Deluermoz et Singaravelou (2016).

en simulant la dissociation spatiale et temporelle des circulations des populations. Cependant, je me suis vite rendu compte que cette modélisation ne mettrait en perspective qu'une partie de ces effets. Cette cartographie alternative n'aurait réalisé qu'une spatialisation dynamique des mouvements des uns et des autres, différenciés par les lieux, des rythmes et des moments. Or, comme le précise Michel de Certeau (1990), même dynamique, une telle spatialisation ne pouvait pas rendre compte de la manière dont les individus construisaient différemment leurs rapports à l'espace. Elle se serait limitée à la matérialisation de traces, c'est-à-dire à une succession ou à un déplacement de points sur une surface statique. Une telle modélisation m'aurait enfermé dans une approche territoriale de l'espace. En bref, en testant les capacités de l'interface 3D fournie par les artistes, j'ai réalisé combien le régime de visibilité à travers lequel je me projetais était loin des énoncés que je mobilisais pour analyser les dynamiques spatiales sur le terrain.

Les premiers essais de programmation autour de l'interface (graphisme, système de navigation, etc.) ont été exposés à quatre reprises en France, en Italie et en Allemagne. Une première version du jeu a été présentée à Marseille, de décembre 2013 à mars 2014, lors de l'exposition *antiAtlas des Frontières* à La Compagnie[60], une seconde en septembre 2014 à l'Institut Français de Berlin dans le cadre du programme *Secession*[61], une troisième à Ferrare, en Italie, au festival organisé par le magazine *Internazionale,* du 3 au 5 octobre 2014[62], et enfin une quatrième au Palais de Tokyo à Paris[63]. J'ai également présenté le jeu dans plusieurs séminaires de recherches et colloques.

Mais il a fallu attendre 2017 avant que nous n'arrivions avec Douglas Edric Stanley et Robin Moretti à finaliser un prototype jouable. Dorénavant, le nouveau scénario avait pour protagoniste un jeune anthropologue français. Dans le premier acte, il quittait une ville israélienne, pour se rendre de l'autre côté du mur, dans un village palestinien. Sa mission : rencontrer un dernier interlocuteur dans le cadre de son enquête de terrain sur les artichauts sauvages ou sur les réseaux de passeurs qui facilitaient l'entrée des ouvriers Palestiniens en Israël. C'était au joueur de décider. Mais quel que soit le sujet de recherche qu'il adoptait, l'enquête tournait court. Son contact était introuvable et à chaque fois qu'il se déplaçait, que ce soit dans le sens d'Israël vers les Territoires palestiniens occupés ou l'inverse, il se heurtait à des checkpoints, des barrages, des tas de terres, des routes éventrées, ou des frontières statutaires.

[60] http://www.antiatlas.net/la-compagnie/
[61] http://www.antiatlas.net/secession/
[62] http://www.antiatlas.net/blog/2014/09/09/conference-et-exposition-au-festival-internazionale/
[63] Exposition *VISION*, dédiée à la présentation des projets de recherche en écoles supérieures d'art et de design 13-18 avril 2016

Du point de vue du scénario, le jeu présentait ainsi deux intérêts. Premièrement, il permettait de mettre le joueur en situation pour faire l'expérience de la prolifération et de la nature des frontières dans les espaces israélo-palestiniens. Deuxièmement, il proposait une forme d'initiation à la pratique de l'enquête ethnographique dans un contexte conflictuel. C'est à cette fin que je l'ai mobilisé dans mes cours sur l'initiation à la pratique de l'enquête de terrain à destination des étudiants de Master 2 de l'IEP d'Aix en Provence au cours des années universitaires 2018-2019 et 2019-2020.

Le nouveau système de navigation et l'interface graphique sur laquelle il s'appuyait permettaient quant à eux de dépasser une représentation territoriale et euclidienne de l'espace. L'espace n'était donc plus matérialisé comme une surface préexistant au sujet et se donnant à voir dans sa totalité, mais s'articulait davantage autour de plans distincts et réduits, qui changeaient en fonction de la manière dont la personne prêtait attention au monde qui l'entourait et la façon dont elle l'habitait. Le jeu mettait donc ne perspective une approche immersive de l'espace.

Outre le fait que cette interface offrait la possibilité d'explorer d'autres formes de modélisation de l'espace, elle permettait aussi de tester d'autres modes de matérialisation de ma pensée. Elle n'était donc plus là pour cartographier de manière alternative une réalité qui était déjà donnée, mais fonctionnait plutôt comme un embrayeur dans un processus de réflexion en cours. Elle devenait ainsi consubstantielle à mon travail de réflexion et de modélisation. Elle nourrissait, plus qu'elle ne traduisait, ma recherche. J'ai publié un article second article à partir de ces réflexions dans l'ouvrage *La fin des cartes ?*, dirigé par Aline Caillet et Anna Guilló, Karen O'Rourke, et Sophie Fetro, (sous presse) sous le titre : « A Crossing Industry, Ecritures et modèles visuels à l'épreuve du jeu vidéo ».

D'ailleurs, c'est en m'appuyant sur cette même interface que j'ai pu proposer, dans le manuscrit inédit de cette habilitation à diriger des recherches, une conceptualisation dynamique et multiple des limites spatiales, que je développe dans le chapitre 2.

*Hétérographies circassiennes*

Depuis 2016, je me suis également lancé dans trois expérimentations avec des artistes venant du cirque et du théâtre autour de la question des mutations des frontières au XXI$^{e}$ siècle. L'objectif initial était d'élargir mes expérimentations vers d'autres formes d'écritures artistiques. J'ai ainsi exploré deux modes d'écritures collaboratives, qui ont donné lieu à trois pièces : *Chroniques à la frontière* (2016), *Entre* (2017) et *Oligoptik* (2018).

La réalisation du spectacle *Entre* s'est inscrite dans un projet de production au long court (8 semaines de résidences, 5 artistes au plateau puis création au Théâtre d'Arles en novembre 2017), au sein duquel j'ai joué le rôle de co-auteur pour certaines scènes. Cette participation, plutôt marginale à la

conception de la pièce, m'a surtout permis de me familiariser avec les modes d'écritures offerts par le cirque et le théâtre.

*Entre* est une pièce bouleversante, perturbante qui vient remettre en jeu notre rapport aux migrants et aux frontières. À une époque où nos responsables politiques instrumentalisent, à des fins électoralistes, l'arrivée de migrants qui fuient la misère et les guerres, et appellent à la surenchère sécuritaire, cette pièce est d'une grande actualité. Elle démarre avec une certaine pesanteur, autour d'un récit tragique, celui d'un homme, Merhan Karimi Nasseri, cet Iranien qui est resté 16 ans enfermé dans le Terminal 1 de Roissy dans l'attente d'un règlement de sa situation administrative. D'emblée, la lenteur de ses mouvements et de son rythme d'élocution tranchent avec le rythme effréné avec lequel se déplacent quelques passagers en transit. Ce sentiment de déphasage ne cesse de croître au fur et à mesure que la pièce superpose et mêle, aux prises de paroles de cet homme, enfermé dans la circulation, des scènes qui mettent successivement en jeu le contrôle des flux de passagers, le personnel chargé du nettoyage, la formation de futurs contrôleurs, des humanitaires interviewant des migrants, un chercheur en conférence, etc. La multiplication de ces fragments, l'accélération progressive du rythme du jeu viennent noyer le récit et la vie de cet homme pour leur donner un caractère presque anecdotique - c'est là une des forces de *Entre*, que d'insister sur la déshumanisation des migrants qu'entraine toute la dramaturgie autour des frontières contemporaines.

Mais la pièce va beaucoup plus loin. Oscillant entre nouveau cirque et théâtre, alternant entre tragique et burlesque, *Entre* mobilise une écriture et une mise en scène qui ne laissent jamais au spectateur le temps de s'installer confortablement dans un registre qu'il maîtrise. *Entre* nous interroge donc doublement : tout d'abord, sur le regard et l'attitude que nous devons adopter à l'égard de ces migrants et du contrôle aux frontières ; et ensuite, sur la légitimité des formes artistiques et scientifiques à travers lesquelles nous pouvons évoquer, penser et aborder les phénomènes qui touchent nos sociétés.

Les deux autres pièces ont été réalisées dans des laps de temps très courts (4 jours de préparation entre le CIAM et Paris pour *Chroniques à la frontière*, 4 jours entre Paris et l'Abbaye de Sylvacane, à la Roque d'Anthéron, pour *Oligoptik*). Ce sont ces temps de production très stimulants que nous avons voulu reproduire avec Vincent Berhault dans le cadre des ateliers de recherche-création mis en place en 2018, 2019 et 2020. Contrairement à ce qui s'était passé dans *Entre*, j'ai cette fois-ci participé pleinement à la conception, l'écriture et la mise en scène de ces pièces. Considérant que j'ai déjà décrit *Oligoptik, frontières intelligentes ?* dans le précédent chapitre, je me concentrerai ici sur *Chroniques à la frontière* (2016).

Performance solo, *Chroniques à la frontière* (30')[64] est un billet d'humeur théâtral et jonglé, un blog scénique. Au croisement d'un numéro de jonglage, de clown et d'une conférence de science politique, elle interpelle sur les manières dont nous parlons, représentons et pensons les transformations des frontières au XXI[e] siècle. Pensée comme un dispositif artistique critique, cette expérimentation a tenté d'ouvrir un premier espace de collaboration avec Vincent Berhault, afin de tester nos modes respectifs d'écritures. En travaillant ensemble nous avons tenté d'éprouver d'autres formes de conférence et joué avec les modes de transmission du savoir. Ainsi, outre le fait de transmettre une analyse scientifique à travers un autre dispositif de communication, *Chroniques à la frontière* questionnent l'impact que peut avoir la parole lorsqu'elle est portée par une performance artistique impliquant le corps et la dextérité du geste.

Elle a été jouée dans des contextes à la fois artistiques et universitaires. Point H^UT, lieu de création urbaine, Saint-Pierre-des-Corps, 11 mars 2016. Maison des jonglages, La Courneuve, 29 avril 2016. Festival Jours [et nuits], Centre international des arts du mouvement, Aix en Provence, 23 septembre 2017. Université de Bern, Suisse, 8 mars 2018. Maison Méditerranéenne des sciences de l'Homme, Aix en Provence, 28 mai 2018. Institut d'études avancées d'Aix Marseille université, Marseille, 5 juin 2018. MUCEM, auditorium, samedi 29 septembre 2018 à 16h30. Théâtre de l'Echangeur, 20 octobre 2018 à 17h30. Festival du jeu de l'oie, MUCEM, 21 juin 2019, auditorium 11h30-12h00.

## *Retour en Israël Palestine*

Pendant cette période, dans le prolongement du projet ANR Jeunes chercheurs que j'avais coordonné jusqu'en 2011, j'ai poursuivi mes recherches sur l'évolution des interactions entre Palestiniens et Israéliens. L'une des principales hypothèses de ce programme était que les réactions et les adaptations formelles et informelles des populations locales au régime d'occupation ne contribuaient pas seulement à reconfigurer leurs relations entre elles, mais également à affecter le fonctionnement du régime d'occupation.

### *Vers une approche plus topologique*

Dans le prolongement de cette hypothèse j'ai effectué deux études de cas : l'une sur les médiations informelles qui se développaient autour de l'attribution des permis de circulation aux Palestiniens, et la seconde sur le rôle joué par les représentations consulaires étrangères dans l'octroi des permis de circulation aux Palestiniens entrant à Jérusalem Est. Compte tenu des expérimentations dans le cadre de l'antiAtlas des frontières, j'ai progressivement glissé d'une approche strictement topographique et

[64] http://www.antiatlas.net/chroniques-a-la-frontiere/

territoriale des espaces israélo-palestiniens vers une approche plus topologique, centrée sur la structure des réseaux.

J'ai abordé les chaînes de médiation formelles et informelles car j'avais constaté que le système de permis, visant à réguler l'entrée des Palestiniens en Israël depuis le début des années 1990, avait entrainé leur prolifération. Ces chaînes de médiations associaient des acteurs et des institutions très hétérogènes, dont les intérêts étaient parfois clairement antagonistes. Mais surtout, en intercédant de manière sélective et spécifique en faveur des Palestiniens sollicitant un permis, ces intermédiaires contribuaient à organiser de nouveaux mécanismes de régulation qui s'ajoutaient à ceux des Israéliens. Ceci amenait à repenser la localisation et le fonctionnement de la frontière puisque la constitution de ces réseaux tendait à déplacer celle-ci des obstacles et des lignes de séparation territoriales vers l'espace topologique des réseaux de médiation qui liaient ces populations.

Les efforts de modélisation de ces réseaux que nous avons développés autour du projet *ISPABEMA* (*Israel Palestine below Maps*) avait permis de mettre en évidence des phénomènes de concentration des pratiques de médiation autour d'individus ou de groupes de personnes. Ils avaient également permis de repenser le rapport entre connexions et distance. En effet, d'un point de vue topologique, des connexions entre des nœuds ne présagent aucunement de leur proximité car un grand nombre de connexions accroît la distance entre des points et épaissit les dispositifs de médiation. Dans ce cadre, la démultiplication des connexions participait directement au processus de séparation de deux populations !

Pour approfondir ma recherche, je me suis tourné vers une seconde étude de cas, sur le rôle des représentations consulaires étrangères dans l'octroi des permis de circulation aux Palestiniens entrant à Jérusalem Est. Dans le cadre de leurs services consulaires ou de leurs activités diplomatiques et de coopération avec l'Autorité palestinienne, les consulats étrangers et les représentations d'organisations internationales (ONU, UE) situés à Jérusalem, est ou ouest, reçoivent régulièrement des Palestiniens dans leurs locaux. Or, les Palestiniens de Cisjordanie se sont vu interdire l'accès à Jérusalem depuis 1993. Par conséquent, ces institutions doivent intercéder en faveur de leurs visiteurs Palestiniens auprès des autorités israéliennes ; ces agences servent alors de garants permettant d'obtenir l'autorisation d'entrée à Jérusalem.

Sur le plan diplomatique, ces représentations consulaires et celles des organisations internationales font régulièrement obstacle aux tentatives de démonstration de souveraineté des Palestiniens et des Israéliens sur Jérusalem Est. Selon Mick Dumper (2014), ils préfèrent maintenir l'ambiguïté sur la localisation des frontières plutôt que de sanctionner des faits accomplis sur le terrain. Ils refusent ainsi

de reconnaître la légitimité des artefacts déployés par Israël qui viennent délimiter et matérialiser les frontières du Grand Jérusalem (lignes, murs, checkpoints, etc.).

En revanche, la relation entre ces représentations internationales et les frontières de Jérusalem est très différente si on les appréhende non plus seulement à travers leurs manifestations, mais à travers leur fonctionnement, c'est-à-dire en tant que réseaux et flux d'opérations de contrôle visant à filtrer et à canaliser les mouvements de marchandises et de personnes. Vus selon cette perspective, les consulats étrangers sont beaucoup plus impliqués dans le renforcement des frontières imposées unilatéralement par Israël à Jérusalem. En intervenant régulièrement en tant que médiateurs pour aider les Palestiniens à obtenir des permis d'entrée à Jérusalem, ils sont *de facto* intégrés dans le fonctionnement pratique du régime de mobilité israélien. L'analyse de leurs activités de médiation permet d'ailleurs d'observer précisément comment leurs interventions modifient et complexifient le fonctionnement des procédures d'obtention de permis. De même, articulant des acteurs hétérogènes dont les intérêts sont souvent antagonistes ce régime de mobilité fonctionne un peu comme un acteur sans sujet. Une partie des résultats de ces recherches ont été présentés dans des conférences, colloques et dans deux *working papers* [WP 2013, WP 2014].

Ces deux études de cas m'ont conduit à redéfinir un certain nombre d'hypothèses, de concepts et de questions. En effet, elles n'ont pas seulement confirmé l'hétérogénéité des acteurs impliqués dans le fonctionnement des mécanismes de contrôle israélien, mais également la densité de leurs connexions. Elles ne montraient donc pas simplement que le contrôle des Palestiniens était impossible à mettre en œuvre sans la participation de ces derniers et d'un certain nombre d'acteurs internationaux, mais que la séparation des populations nécessitait paradoxalement un très fort niveau de connexions entre ces mêmes populations. Enfin, en soulignant que les dispositifs de régulation agissaient à la fois dans des espaces topographiques et topologiques, ces premières recherches invitaient à s'interroger sur les différentes spatialités de la séparation.

Sur la base de ces constats, j'ai décidé d'inverser le questionnement que j'avais développé dans le projet Mobilités frontières et conflits dans les espaces israélo-palestiniens (MOFIP, 2007-2011). Il ne s'agissait plus savoir comment la politique de séparation avait transformé les interactions entre les populations israéliennes et palestiniennes depuis le début des années 1990, mais comment la nature des liens entre Israéliens et Palestiniens contribuait à donner à la majorité des gens l'illusion d'être séparés, alors qu'ils restaient profondément connectés les uns aux autres.

Les expérimentations faites autour du prototype de logiciel d'exploration de données réseaux, ainsi que celles autour du jeu vidéo avaient favorisé l'émergence de ce nouveau questionnement. Les premiers essais de cartographie alternative que nous avions tenté de réaliser avec Antoine Vion et

Wouter Van den Broeck avaient fait apparaître une toute autre mise en perspective de la séparation entre Israéliens et Palestiniens. Les saisies de plus de 1400 interactions que j'avais faites, observées ou que l'on m'avait relatées au cours de mes rencontres sur le terrain, entre 2005 et 2006, m'ont permis de visualiser des connexions extrêmement diffuses ces populations, souvent ignorées par les acteurs qui y étaient impliqués. Quant au processus d'élaboration du jeu vidéo, il m'avait fait prendre conscience de la nécessité de me distancier du régime de visibilité imposé par la cartographie pour privilégier une alternance entre différents modèles visuels [CA 2016 b, CA 2021]. Ensemble, ils m'ont conduit à repenser de manière radicalement différente les manières d'envisager et de représenter des effets de proximité et la distance, et surtout de penser et configurer l'idée de séparation.

*Inspiré par la lecture d'Henri Lefebvre (2000), je laisse en de côté les formes territoriales pour m'intéresser davantage aux trajectoires, à la pratique spatiale des personnes*

C'est alors que j'ai repris une nouvelle fois les données de terrain que j'avais réunies autour des chaînes de médiation pour les envisager à travers un autre cadre conceptuel. J'ai publié ce travail dans un article paru en anglais en 2018 dans le *South Atlantic Quarterly* sous le titre "*Viscous spatialities : The Spaces of the Israeli Permit Regime of Access and Movemen*t". Cet article marque à la fois une rupture avec l'imaginaire national et territorial, et une rupture avec une anthropologie du social. Inspiré par la lecture d'Henri Lefebvre (2000), je laisse en effet de côté les formes territoriales pour m'intéresser davantage aux trajectoires, à la pratique spatiale des personnes. Il ne s'agit pas de nier la réalité de ces configurations territoriales dans la vie des populations sur lesquelles je travaille, mais d'attirer l'attention sur le fait qu'elles ne sont qu'une manière de façonner et de représenter l'espace. Je m'en distancie donc le temps d'étudier les ressources et les réseaux que les personnes impliquées dans ces chaines de médiation mobilisent pour se déplacer et pour agir, ainsi que les rapports de pouvoir dans lesquels elles se trouvent impliquées.

Cependant, à la différence d'Henri Lefebvre, j'attache une attention particulière aux dispositifs technologiques qui affectent cette pratique spatiale. Je m'inspire à la fois de la théorie de l'acteur réseau (Latour 2006) et de la théorie des infrastructures (Larkin 2013). L'enjeu est double. Il s'agit d'une part d'adopter une approche plus fluide et plus fine des unités et des groupes qui sont établis par les catégories hégémoniques qu'imposent les grands récits nationaux. Là encore, il ne s'agit pas de nier leur signification, mais d'insister d'abord sur le fait que ces catégories hégémoniques ne sont pas seules à fonder ces groupes ou les institutions que j'étudie. Ensuite, il s'agit de m'affranchir davantage d'une approche institutionnelle pour prendre en compte les actants et les processus informels qui participent au fonctionnement du régime de permis.

Ce changement d'approche présente deux avantages. Premièrement, il permet de suivre la circulation du pouvoir et des rapports de domination bien au-delà des hiérarchies institutionnalisées par les catégories dominantes. Deuxièmement, il montre que les effets spatiaux des mécanismes de contrôle israéliens ne s'arrêtent pas seulement au confinement territorial des Palestiniens. Ils organisent aussi une mise en errance juridique et administrative, donnant à leur pratique spatiale une texture visqueuse. Dans cette perspective, le régime de permis israélien présente certaines similitudes avec les technologies de contrôle que les grandes démocraties européennes déploient sur les populations migrantes (Fogel 2019, Bigo 2007, Makaremi 2008, Makaremi et Kobelinsky 2009, Mezzadra et Niels 2013).

Cependant, cette approche relationnelle restait entravée à la fois par le cadre conceptuel et les modèles visuels que je mobilisais. Sur le plan conceptuel, je restais dans une approche trop interactionniste de la relation. Contrairement à l'approche transactionnelle (Emirbayer 1997), je ne prenais pas encore assez la mesure dont les relations qui se déployaient à travers ces chaînes de relations reconfiguraient en permanence leurs relatas. Et pour cause, le paradigme du réseau organisait fortement mon expérience et mon questionnement.

Pour illustrer le biais que tend à favoriser la métaphore du réseau, il suffit de s'appuyer sur la la comparaison qu'a proposée Tim Ingold (2016) avec celle du filet. De manière conventionnelle, le réseau représente des personnes ou des choses, symbolisées par des points, et dont les liens sont schématisés par des fils. Cette représentation est statique, car ces liens ou ces interactions interviennent entre des éléments qui conservent toujours les mêmes positions et les mêmes propriétés. Or, au cours de nos vies, nos positions et nos capacités ne cessent de changer. Par ailleurs, elles ne sont pas réductibles à un seul rôle. En outre, nos relations sont toujours inscrites dans des dispositifs sociotechniques. Dans ce sens, le réseau évacue la complexité de la relation et de ce qui la constitue.

Ajoutons à cela que les nœuds sont présentés comme des totalités, donnant l'illusion que ces relations concernent l'ensemble des personnes. Or nous ne sommes jamais entièrement en relation avec quelqu'un d'autre, nos « connexions » sont toujours « partielles », comme l'a démontré Marilyn Strathern (2005). Ce n'est qu'une partie de moi (un moment de ma vie, l'une de mes actions, l'une de mes manières d'être, etc.) qui entre en relation avec quelqu'un, et vice versa. Le paradigme du réseau nous enferme donc dans une logique du tout ou rien : on est soit totalement, soit pas du tout connecté à l'autre.

Le filet permet de présenter une analyse plus fine des formes de connexions que le réseau, même s'il n'est pas parfait. Pour Ingold, les fils du filet représentent les trajectoires des individus ou des éléments en relation, tandis que les relations sont représentées par les mailles. Ce modèle est intéressant à trois égards. Premièrement, il appréhende les personnes sous la forme de trajectoires, et non à travers des positions fixes. Deuxièmement, les relations n'impliquent pas la totalité de la personne mais une partie d'elle-même et un moment précis de sa vie. Troisièmement, il permet de penser les relations dans le temps, avec leurs déphasages ou leurs déconnexions et leur partialité.

Le problème du filet est que la trajectoire d'une personne est toujours présentée sous la même texture, la même couleur, créant l'illusion de continuité dans la vie d'un individu. Or, comme l'a précisé Norbert Elias en se référant à David Hume dans *La Société des individus* (1991), une telle continuité est elle-même une illusion. Comme les autres modèles visuels, le filet est une carte qui produit une forme d'abstraction (Harris et Gayle 2019) et organise notre expérience de l'objet que nous essayons de capturer (Munster 2013). Réseau, filet, arborescence, rhizome, sont donc des dispositifs qui organisent qui cadrent et formatent notre pensée, en ouvrant certaines questions pour en évacuer d'autres.

### *Visualiser et écouter les espaces israélo-palestiniens*

C'est à travers la lecture d'Ingold, mais aussi celle d'Anna Munster (2013), de Gilles Deleuze et Félix Guattari (1980), et la manière dont leurs propos entraient en résonnance avec les expérimentations menées dans le cadre du projet *antiAtlas des frontières* que j'ai décidé, en 2019 ,de me lancer dans un nouveau projet de recherche. Celui-ci a été conçu en collaboration avec Anna Guilló, artiste et professeur d'art plastique à Aix Marseille Université (LESA), également membre du collectif *antiAtlas des frontières* et membre du comité éditorial de *l'antiAtlas Journal*. Nous collaborons donc ensemble depuis quelques années autour de ces expérimentations art-science. Notre programme a obtenu le soutien de la fondation Amidex pour mettre en œuvre un atelier de recherche formation en collaboration avec l'IREMAM, le LESA et le CRFJ.

En tant que dispositif de recherche, le premier objectif sera d'amener les participants à s'interroger sur l'influence des modèles visuels (cartes, graphes, arborescences, rhizomes, etc.) mobilisés aujourd'hui dans les sciences humaines et sociales sur les manières dont nous analysons l'évolution des relations entre Israéliens et Palestiniens à l'aube du XXI$^{e}$ siècle. En tant que dispositif de formation, il impliquera la participation de doctorants et d'étudiants de master. L'enjeu est double : amorcer une réflexion autour d'un impensé de la recherche sur cette région et donner à de futurs chercheurs des

fondements épistémologiques nécessaires au renouvellement des questionnements sur une aire particulièrement étudiée.

L'influence de la sociologie critique et de la démarche réflexive sur le champ des études israéliennes et palestiniennes ont favorisé des analyses assez poussées sur les conditions culturelles sociales, économiques et politiques à travers lesquelles les chercheurs produisaient et diffusaient leur savoir. De même, un certain nombre de travaux mettent en évidence le rôle qu'ont joué certains modèles visuels comme la cartographie dans le processus de construction national israélien et palestinien ou même dans la représentation du conflit (cf. Wallach 2011). En revanche, l'influence des modèles visuels sur les pratiques des chercheurs et au sein même du processus d'élaboration du savoir n'a pas été étudié dans le champ des études sur Israël et sur la Palestine.

Grâce à des recherches cartographiques poussées, des géographes et des architectes ont proposé des modélisations et des conceptualisations particulièrement stimulantes des modalités d'imbrication des territoires de ces deux sociétés (Petti 2008, Weizman 2007). Cependant, étant donné qu'ils sont restés ancrés dans une approche cartographique et dans une conception territoriale et nationale de l'espace, ils ont contribué à reproduire l'idée selon laquelle ces deux sociétés constituaient deux entités ontologiques séparées discrètement l'une de l'autre. Mêmes les travaux les plus récents qui mobilisent le concept de réseau afin de repenser les géographies de la Palestine (Bontemps et al. 2020) n'envisage pas véritablement comment ce modèle visuel façonne et borne de manière spécifique nos questionnements de la recherche.

Afin d'amorcer une réflexion sur l'influence des principaux modèles visuels mobilisés à l'heure actuelle sur les champs des études israéliennes et palestiniennes, nous mettrons en place un atelier associant des chercheurs en sciences humaines, des artistes et des théoriciens de l'art. Dans le prolongement des expérimentations développées jusqu'à présent, l'articulation des pratiques des chercheurs avec celles des artistes ne cherchera pas à développer une manière de voir commune ou complémentaire, mais plutôt à mettre en place ce qu'Aline Caillet (2014) appelle des « dispositifs critiques ». L'objectif principal de cet atelier est donc de remettre en jeu *pratiquement* le rapport qu'entretiennent les chercheurs et les artistes avec les objets de leur recherche et de leur création.

De plus, pour mieux envisager la spécificité des effets de ces modèles visuels et de la perspective visiocentrée dans laquelle ils s'inscrivent, nous avons choisi d'intégrer ce projet dans le partenariat que j'ai développé avec Peter Sinclair (École supérieure d'art d'Aix en Provence) et son unité de recherche Locus Sonus. Les allers et retours que nous allons proposer aux participants de ce programme entre

différents modes et dispositifs de perception, les uns inscrits dans la vision, les autres dans l'écoute, permettront de poursuivre et d'approfondir les réflexions pratiques et épistémologiques autour des dispositifs et des formats de recherche. Ce projet rejoindra par certains aspects, les recherches qui ont été développées récemment par Nicolas Puig au Moyen Orient et qui montre comment l'approche par l'écoute permet d'envisager de manière renouvelée les dynamiques relationnelles et la production de l'espace (Puig 2017, 2021).

## INTÉGRER L'ART DANS LE PROCESSUS DE RECHERCHE : QUEL INTÉRÊT ?

En guise de conclusion et d'ouverture, j'aimerais revenir sur le fait que l'intégration de l'art au sein de mon processus de recherche m'a offert bien davantage qu'une réflexion critique et épistémologique sur mes pratiques et mes objets d'études. Pour reprendre les termes d'Aline Caillet (2005), citant Walter Benjamin, ces expérimentations m'ont permis de prendre conscience que la création, scientifique ou artistique, ne pose pas simplement une question de « convictions » ni de « subjectivités » mais aussi de « situation » de l'auteur dans le processus de production. Les techniques et les modes d'écritures que nous mobilisons dans la recherche ou la pratique artistique ne sont pas simplement des outils ou des dispositifs qui organisent et contribuent à produire un rapport spécifique au réel que nous sommes censés étudier ou travailler. La technique doit être également envisagée de manière élargie pour intégrer l'idée du (re)positionnement de l'auteur dans la société (Caillet 2005, 8). Car si l'écriture fait « style » (Leroi-Gourhan 1964), elle agence aussi des dispositifs de relation tout comme elle déclenche des événements. Elle altère donc le réel tout autant que son auteur.

Cette question de « situation » peut donc se poser de différentes manières : quelle place tiennent ces écritures dans le processus d'élaboration du savoir ? Comment affectent-elles les relations du chercheur à ses interlocuteurs, que ceux-ci soient ses collaborateurs ou les récepteurs de sa production ? Quelle est la place de ces écritures dans l'économie de la recherche ou, plutôt, quelle est l'économie de la recherche dans laquelle il faut s'inscrire pour prendre la mesure de leur portée ? Comment posent-elles, une nouvelle fois, la question de la responsabilité du chercheur ? Je dirai que les réponses ont évolué en fonction de mon degré d'implication et d'immersion dans ces expérimentations.

Au départ, j'ai avancé à tâtons, plus par curiosité et par intuition que par conviction. Si j'ai vite ressenti le potentiel de déplacement qu'offraient ces expérimentations, je n'étais pas en capacité d'articuler et d'expliciter leur intérêt heuristique. En outre, compte tenu de la difficulté de les mettre en valeur dans les rapports réguliers que j'ai rédigés pour le CNRS, et compte tenu des interrogations ou du dédain exprimés par certains de mes collègues, j'ai longtemps considéré ces expérimentations comme relevant de formes d'écritures intermédiaires, voire marginales. Je leur ai ainsi donné le statut que Jérôme Denis et David Pontille (2002), et avant eux, Jack Goody (1979) avaient attribué aux tableaux, schémas, etc. que nous produisons pour matérialiser, spatialiser et manipuler notre pensée avant de rédiger nos articles et nos ouvrages.

Entre 2014 et 2015, au cours des tentatives de rédaction des premiers scénarios du jeu vidéo *A Crossing Industry*, et ensuite celui des pièces de cirque écrites et réalisées avec Vincent Berhault et la compagnie Les singuliers, j'ai pris conscience que ces expérimentations me permettaient de me positionner différemment dans ma société. À côté du travail d'information et de documentation que je déployais dans le cadre de mes productions scientifiques, j'ai remarqué que je pouvais aussi interpeller mes interlocuteurs. Il ne s'agissait plus uniquement de formaliser un récit limitant le nombre d'interprétations possibles pour leur expliquer ce qu'il était pertinent de penser, mais plutôt de générer des expériences, de créer des perturbations pour les amener à remettre en jeu leur rapport au monde, sans pour autant leur donner de clef ou de réponse. L'enjeu était donc de relancer le *dissensus*, plutôt que de produire du consensus autour d'une question. En m'appuyant sur le procédé de la fiction, je pouvais les amener à s'interroger sur ce qui comptait, ce qui était matière à réflexion, et ainsi envisager de nouvelles formes d'engagement et de positionnement dans le monde. Comme l'explique Jean Cristofol (2017, 2) la fiction peut être décrite comme :

> la stratégie spécifique à travers laquelle ce qui est énoncé, raconté, figuré se donne comme une construction et une invitation à l'exercice libre de notre capacité de percevoir, de ressentir ou de réfléchir. Elle consiste à générer une sorte d'écart ou de déplacement [par rapport à ce que nous considérons comme réel] qui permet une mobilisation de l'attention et une suspension de cette tendance à l'adhésion immédiate, sans distance, qui préside à l'impératif de la survie, de l'adaptation ou de l'intégration au groupe social.

Ensuite, la succession de ces expérimentations, convoquant différentes pratiques artistiques (net.art, jeu vidéo, cirque, théâtre, danse, art sonore) m'a conduit à changer plusieurs fois de scène et de mode d'écriture. Elle a donc profondément transformé mon rapport avec l'art et les dispositifs de recherche. En effet, chaque expérimentation est venue bouleverser les conventions et les protocoles disciplinaires, ainsi que les cadres conceptuels auxquels je m'étais habitué. Ces bouleversements n'ont pas été émancipateurs, loin de là : ils n'ont ouvert sur aucun espace de liberté. Ils ont organisé chaque fois de nouveaux systèmes de contraintes qui m'ont inscrit dans une autre économie de l'attention. Il ne s'agissait plus de reproduire des façons de collecter, traiter et analyser des données pour produire des analyses formulées dans des formats convenus et reconnus, mais de négocier, tester et éprouver de nouvelles manières de faire dans des cadres dont je devais faire chaque fois l'apprentissage et à nouveau éprouver. Pour illustrer ce point, je voudrais rapidement revenir sur l'économie des relations qui s'est développée dans le cadre de chaque expérimentation. Si chacune était singulière, elles ont en revanche toutes en commun une forme spécifique de relation entre les chercheurs et les artistes. Ainsi, le processus de bouleversement des conventions et des protocoles de recherche ne doit pas être

uniquement envisagé au niveau du passage d'une expérimentation à une autre, mais également au cœur de chacune d'elles.

Confronté à la difficulté de mettre en place une relation et une forme de communication efficace avec les artistes, il a chaque fois été nécessaire de me déplacer et de renégocier les liens que j'ai cherchés à établir avec eux. Nous venions effectivement de domaines distincts, nous étions engagés dans des démarches et des trajectoires fondamentalement différentes. Nos modes d'existences (Latour 2012) étaient articulés autour de manières d'être, de penser, de systèmes d'évaluation, de preuve et de valorisation peu conciliables (Fourmentraux 2011, 2019). Nous avions enfin une connaissance très inégale des objets que nous avons abordés ensemble et des techniques que nous avons mobilisées. Si j'avais beaucoup plus de connaissance du conflit israélo-palestinien et des mutations des frontières que les artistes, ces derniers maîtrisaient en revanche des techniques et des modes d'écriture que j'ignorais complètement et que j'ai dû apprendre pour en éprouver les capacités et les limites.

Il ne m'a donc pas fallu uniquement apprendre leur manière de faire, tester de nouvelles formes de matérialisation, spatialisation et manipulation de la pensée, mais aussi adapter constamment ma position et mes relations avec eux pour permettre au processus de création d'émerger. Ceci n'a pas été une mince affaire. Compte tenu des écarts qui nous séparaient, nos relations ont tenu davantage de la « correspondance » (Ingold 2017) que de formes d'interaction ou de transaction (Emirbayer 1997). Tim Ingold explique qu'à la manière de la métaphore épistolaire, le terme de correspondance offre l'intérêt d'évoquer des articulations entre des trajectoires distinctes, disjointes et autonomes, ainsi qu'une communication décalée dans ses formes et ses temporalités.

D'une certaine manière, on pourrait dire que les relations que j'ai nouées avec les artistes renvoyaient aux formes de communication inter-espèces qu'évoquent Donna Haraway (2003), en prenant le cas des liens entre les humains et leurs animaux de compagnie, ou Eduardo Kohn (2017) en évoquant ceux entre êtres humains, animaux et plantes dans la forêt amazonienne. Faute de partager les mêmes pratiques, les mêmes techniques, le même appareil conceptuel, voire le même langage, nous avons dû observer, écouter l'autre. Nous avons avancé à tâtons en ajustant constamment nos pratiques en fonction de ses réactions, et de ce que nous en comprenions. Sur la base de ces indices qui devenaient de plus en plus réguliers, et donc chaque fois plus réels, nous avons improvisé un mode de communication imparfait, jamais complètement maîtrisé, ni totalement conventionné ou transparent. À la manière de bricoleurs amateurs, nous avons appris à devenir et à nous (ré)ajuster ensemble.

Ces expérimentations n'ont donc jamais véritablement produit de commun, de complémentarité ou de stabilité. Elles n'ont jamais fait complètement converger nos trajectoires. Il est d'ailleurs toujours resté difficile d'écrire ensemble à leur propos, tant les expériences des uns sont restées incommensurables avec celle des autres. Plutôt que de donner lieu à des harmonies, elles ont fait surgir des accords polyrythmiques, instables (Manning et Massumi 2014), des connexions partielles (Strathern 2005). Mais c'est là tout leur intérêt, puisque que c'est grâce à ces différentiels de rythme, à cette instabilité, à ces écarts toujours en recomposition que ces expérimentations ont permis d'articuler chaque fois de nouvelles situations, d'ouvrir d'autres questionnements, et donc d'autres conditions d'émergence de création et de production.

Ce n'est qu'en restant attentif à la singularité de l'autre, ainsi qu'en se confrontant et en composant avec les rapports changeant entre nos propositions et nos manières de faire, que nous avons pu mettre en place des dispositifs critiques (Caillet 2014). En ce sens, ces dispositifs critiques renvoient davantage à des articulations, des mouvements ou des inflexions, plutôt qu'à des agencements sociotechniques ou des situations statiques. Le terme d'inflexion me paraît d'ailleurs plus intéressant dans la mesure où il évoque autant l'idée de relationnalité, de virtualité, de vectorialité et d'intensité. Ce qui compte n'est plus uniquement le produit issu de l'expérimentation mais la capacité de cette dernière à faire surgir de nouvelles orientations qui bouleversent les règles et les grammaires définies par les disciplines et la structuration des champs de la recherche. Pour reprendre les termes d'Yves Citton (2014, 113) c'est leur potentiel d'accélération et d'improvisation « non idiomatique », leur capacité à « ébranler les règles d'acceptabilité préexistantes ».

En bref, le potentiel critique de ces expérimentations ne réside donc pas uniquement dans le fait d'associer un artiste et un chercheur, ni dans leur label galvaudé « art-science », ni dans la mise en place de pratiques et de formes d'intervention public décalées par rapport aux attendus formels des disciplines scientifiques ou du marché de l'art, ni encore dans la construction de récits alternatifs aux grands récits hégémoniques. Leur force réside également dans les processus d'enquête qu'elles engagent (Caillet 2019) qui reposent sur une économie spécifique des relations entre les membres qui y participent ; économie des relations qui permet de déclencher une série de déplacements, qui bousculent les modes opératoires de l'anthropologue et de l'artiste, pour provoquer chez eux de nouvelles inflexions, de nouvelles accélérations (Manning et Massumi 2014).

Leur potentiel critique réside ensuite dans le fait qu'elles nous permettent d'être plus attentifs à la responsabilité que nous portons à chaque étape du processus de recherche. Elles rappellent effectivement que le savoir ne relève pas d'une simple expérience de perception mais qu'il se construit

dans la mise en place de dispositifs sociotechniques et nous inscrit de façon spécifique dans des collectifs, des manières d'êtres, d'agir et d'actualiser le monde. Pour reprendre les termes de Karen Barad (2006, 37) « le réalisme ne pose pas la question de la représentation d'une réalité indépendante mais celle des réelles conséquences, interventions, possibilités créatives, et des responsabilités qu'impliquent le fait d'intra-agir (*intra-acting*) à l'intérieur et comme partie du monde ». Faire de la recherche c'est participer à son échelle à la définition de ce qui compte, de ce qui est remarquable, matière à penser, c'est contribuer directement à l'objectivation du monde, à la construction du réel. Nos manières d'intervenir sur les cadres, les termes et les orientations des débats, leur reproduction, leur inflexion ou leur contestation, ainsi que nos modes de participation dans la société engagent directement notre responsabilité car ils ont des implications politiques fortes.

Cependant, pour mieux aborder ces questions, il est impératif de sortir d'une approche linéaire et proportionnelle de la causalité. L'importance et les répercussions d'une inflexion, d'une manière de faire, d'une proposition doivent être envisagées à travers des modes de résonnances et de propagation complexes et à travers des temporalités qui dépassent celles de l'instant et de l'immédiateté. Dit en d'autres termes, le caractère significatif d'un travail de recherche ne peut pas uniquement se mesurer à l'aune de la valeur de l'institution dans laquelle il est effectué, de la revue dans laquelle il est publié, ni à celle de son impact ou de l'étendue de son exposition dans les quelques années qui suivent sa présentation.

Il faut aussi penser à d'autres économies de la recherche (Citton 2014) : à côté des modes d'évaluation extensifs dans lesquels nous ont plongé la bibliométrie, la valorisation, la course à l'innovation rentable, et bien sûr les réseaux sociaux, il serait bon d'adopter également une approche intensive, et donc considérer aussi les qualités et les potentialités non quantifiables de ces processus. J'insiste sur le fait qu'il « faut aussi penser à d'autres économies de la recherche», dans la mesure où, comme l'a souligné Jean Cristofol lors de l'un de nos échanges, l'approche qui sous-tend et motive ces expérimentations repose sur le principe que l'on ne résout pas une contradiction en évacuant les lieux et les éléments de celle-ci. Au contraire, ces expérimentations se nourrissent des contradictions, des écarts et des différences, elles s'en emparent, les confrontent, les contournent et les détournent pour mieux dépasser leurs cadres et leurs grammaires et faire émerger de nouvelles conditions de possibilité.

## LISTE DES REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES


Abu Lughod, Lila. « Writting against Culture ». In *Recapturing Anthropology*, édité par Richard G. Fox, 137-62. Santa Fe, New Mexico: School of American Research Press, 1991.

Abu Saada, Caroline. « ONG et construction étatique. L'expérience de PARC (Palestinian Agricultural Relief Committees) dans les Territoires palestiniens, 1983-2005 ». Thèse de doctorat, Institut d'études politiques de Paris 2005.

Abu Zahra, Nadia. « Legal Geographies in Palestine: Identity Documentation, Dispossession, Repression and Resistance ». Thèse de doctorat sous la direction de Tony Lemon et Dawn Chatty, Université d'Oxford, Royaume Uni, 2007.

Abunimah, Ali. *One country: A bold proposal to end the Israeli-Palestinian impasse*. Macmillan, 2006.

Agnew, John. « The territorial trap: the geographical assumptions of international relations theory ». *Review of international political economy* 1, n° 1 (1994): 53-80.

Albera, Dionigi, « Terrains minés », *Ethnologie française*, 2001/1 (Vol. 31), p. 5-13. DOI : 10.3917/ethn.011.0005. https://www.cairn.info/revue-ethnologie-francaise-2001-1-page-5.htm

Al-Ghazi, Gadi. « Matrix in Bil'in: Colonial Capitalism in the Occupied Territories ». In *The Power of Inclusive Exclusion: Anatomy of Israeli Rule in the Occupied Palestinian Territories*, édité par Adi Ophir, Mikhal Givoni, Sari Hanafi, 419-34. Zone Books, 2009.

Amilhat-Szary, Anne-Laure. *Qu'est-ce qu'une frontière aujourd'hui?* Hors collection. Paris: Presses Universitaires de France.

Amilhat-Szary, Anne-Laure, et Frédéric Giraut, éd. *Borderities and the Politics of Contemporary Mobile Borders*. Palgrave Macmillan, 2015.

Amselle, Jean Loup. « Métissage, branchement et triangulation des cultures ». *Revue germanique internationale* 21 (2004): 41-51.

Andreas, Peter. *Border Games*. Cornell University Press, 2000.

Anteby-Yemini, Lisa, Virginie Baby-Collin, Sylvie Mazella, Stéphane Mourlane, Cédric Parizot, Céline Régnard, et Pierre Sintès. *Borders, Mobilites and Migrations. Perspectives from the Mediterranean 19-21st century*. Peter Lang, 2014.

antiAtlas des frontières. « cybergraphie Archives ». *antiAtlas des frontières* (blog), 22 novembre 2017. https://www.antiatlas.net/tag/cybergraphie/.

Anzaldúa, Gloria. *Borderlands: The new mestiza*. Aunt Lute Books, 1987.

Appadurai, Arjun. *Après le colonialisme*. Payot, 2001.

Arnon, Arie, Israel Spivak, et Jimmy Weinblatt. *The Palestinian economy : between imposed integration and voluntary separation*. Brill, 1997.

Assayag, Jackie, et Véronique Bénéï. « À demeure en diaspora ». *L'Homme. Revue française d'anthropologie*, n° 156 (1 janvier 2000): 15-28.

Azoulay, Ariella, et Adi Ophir. *The one-state condition: occupation and democracy in Israel/Palestine*. Stanford University Press, 2012.

Ballif, Florine, et Stéphane Rosière. « Le défi des «teichopolitiques». Analyser la fermeture contemporaine des territoires ». *LEspace geographique* 38, n° 3 (2009): 193-206.

Barad, Karen. *Meeting the universe halfway: Quantum physics and the entanglement of matter and meaning*. Duke university Press, 2007.

Barazani, Marjolaine. « Sud des Montagnes d'Hébron, et Beer Sheva ». 2009. https://journals.openedition.org/bcrfj/docannexe/image/6291/img-5.png.

———. « Zones palestiniennes et israéliennes, et grands axes routiers de Cisjordanie (2009) ». 2009. https://journals.openedition.org/bcrfj/docannexe/image/6291/img-1.png.

Beaude, Boris. *Internet: Changer l'espace, changer la société*. FYP éditions, 2012.

Ben Ari, Eyal, Meirav Maymon, Nir Gazit, et Ron Shatzberg. « From Checkpoints to Flowpoints : Sites of Friction Between the Israel Defense Forces and Palestinians ». Final report submitted to the Friedrich Ebert Foundation. Israel, décembre 2004.

Bigo, Didier. « Detention of foreigners, states of exception, and the social practices of control of the banopticon ». In *Borderscapes: Hidden geographies and politics at territory's edge*, édité par Prem Kumar Rajaram et Carl Grundy-War, 29:3-34. University of Minnesota Press, 2007.

———. « Frontières, territoire, sécurité, souveraineté ». *CERISCOPE* (blog). CERISCOPE, 3 février 2011. http://ceriscope.sciences-po.fr/node/12.

Bishara, Marwan. *Palestine/Israel. Peace or Apartheid: Prospects for Resolving the Conflict*. Zed Books.

Bocco, Riccardo, Géraldine Chatelard. « Comment peut-on être bédouin? » In *Jordanie : le royaume frontière* édité par Riccardo Bocco, et Géraldine Chatelard, 60-77. Paris : Editions Autrement, 2001.

Bocco Riccardo, Mansouri Wassila, « Aide internationale et processus de paix : le cas palestinien, 1994-2006 », *A contrario*, 2008/1 (Vol. 5), p. 6-22. DOI : 10.3917/aco.052.0006. https://www.cairn.info/revue-a-contrario-2008-1-page-6.htm

Bogost, Ian. *Persuasive games*. Vol. 5. MIT Press, 2007.

Boissier, Annabelle, Fanny Gillet, Alain Messaoudi, et Perin Emel Yavuz, éd. *Arts Visuels - 142 | décembre 2017*. Presses universitaires de Provence, 2017.

Bôle-Richard, Michel. *Israël: le nouvel apartheid*. Les liens qui libèrent, 2013.

Bontemps, Véronique. « Palestinian Authority only : un nouveau visa israélien pour les étrangers de visite en Palestine ». In Les Palestiniens entre Etat et Diaspora. Le temps des incertitudes édité par Véronique Bontemps, Jalal el-Husseini et Aude Signoles, 466. Paris : Karthala-IISM, 2011.

Bontemps, Véronique, Nicolas Dot-Pouillard, Jalal al-Husseini, et Abaher El Sakka, éd. *Penser la Palestine en réseaux*. Diacritiques éditions, 2020.

Braier, Michal, et Haim Yacobi. « On Colonialism, Neoliberalism and Nationalism: Dwelling in Jerusalem ». Présentation orale présenté à A divided city? Rethinking Borders, settlements and inter-communal interactions in metropolitan Jerusalem, Fondation des Treilles, Tourtour, France, 4 novembre 2014.

Brambilla, Chiara, Jussi Laine, James Wesley Scott, et Gianluca Bocchi, éd. *Borderscaping: Imaginations and Practices of Border Making*. Border Regions Series. Ashgate, 2015.

Brown, Wendy. *Murs. Les murs de séparation et le déclin de la souveraineté étatique*. Les prairies ordinaires, 2009.

Brynen, Rex. *A Very Political Economy: Peacebuilding and Foreign Aid in the West Bank and Gaza*. Washington DC: United States Institute of Peace, 2000.

Butler, Judith. *Ces corps qui comptent*. Editions Amsterdam, 2018.

———. *Défaire le genre*. Editions Amsterdam, 2017.

Caillet, Aline. *Dispositifs critiques*. Presses universitaires de Rennes, 2014.

———. « Production et création ». Wikicréation (blog), 7 janvier 2015. https://wikicreation.fr/production-et-creation/, consulté le 9 janvier 2021

———. *L'art de l'enquête. Savoirs pratiques et sciences sociales*. Mimésis, 2019.

Cattaruzza, Amaël. *Géopolitique des données numériques : pouvoir et conflits à l'heure du big data,* La Procure, 2019.

Challand, Benoît. *Palestinian Civil Society, Foreign Donors and the Power to Promote or Exclude*. Routledge, 2009.

Chaveneau, Clio. « 'It all depends on Ben Gourion! ' Contrôles des mobilités étrangères vers les Territoires Palestiniens Occupés à l'aéroport de Tel Aviv-Jaffa ». *L'Espace Politique. Revue en ligne de géographie politique et de géopolitique*, n° 27 (7 septembre 2015). https://doi.org/10.4000/espacepolitique.3601.

Chevalier, Patrice, Vincent Martignon, et Jérémie Schiettecatte, éd. *Yémen Territoires et Identités - 121-122 | avril 2008*. Presses universitaires de Provence. Consulté le 5 janvier 2021. https://doi.org/10.4000/remmm.4683.

Citton, Yves. « Post-scriptum sur les sociétés de recherche création ». In *Pensée en acte, vingt propositions pour la recherche-création*, édité par Yves Citton, Erin Manning, Brian Massumi, et Jacopo Rasmi, 97-124. Presses du réel, 2014.

Clifford, James, et George E Marcus. *Writing culture: the poetics and politics of ethnography: a School of American Research advanced seminar*. University of California Press, 1986.

Clot, Ziyad. *Il n'y aura pas d'Etat palestinien: journal d'un négociateur en Palestine-Essais-documents*. Max Milo, 2010.

Collins, John. « Dromocratic Palestine ». *Waiting: The Politics of Time in Palestine. Middle East Research and Information Project* 38, n° 3 (2008): 8-13.

———. *Global Palestine*. London: Hurst and Co, 2011.

Coole, Diana, et Samantha Frost. « Introducing the new materialisms ». In *New materialisms: Ontology, agency, and politics*, édité par Diana Coole et Frost Samantha, 1-43. Duke University Press, 2010.

Cristofol, Jean. « Mormyre et GPS ». *Plotsème de publication* (blog), 2010. http://temporalites.free.fr/?browse=Mormyre%20et%20GPS.

———. « Fiction et frontière. Introduction. » *antiAtlas-Journal* #2, 2017. https://www.antiatlas-journal.net/02-introduction-fiction-et-frontiere/

Cristofol, Jean, et Anna Guilló. *Cartographies alternatives. antiAtlas Journal*. Vol. 4. antiAtlas Editions, 2020. https://www.antiatlas-journal.net/04-cartographies-alternatives/

Cristofol, Jean, Anna Guilló, et Cédric Parizot, éd. *Traverses. antiAtlas Journal*. Vol. 3, 2019. https://www.antiatlas-journal.net/numeros/

Cristofol, Jean, Cédric Parizot, et Anne-Laure Amilhat-Szary, éd. *Fictions aux frontières. antiAtlas Journal*. Vol. 2, 2017. https://www.antiatlas-journal.net/numeros/

Cuttitta, Paolo. « The Migration Borderscape of South East Tunisia: Memories from a North African 'Triple Frontier' ». *Border Criminology, Oxford Law Faculty* (blog), 7 septembre 2016. https://www.law.ox.ac.uk/research-subject-groups/centre-criminology/centreborder-criminologies/blog/2016/09/migration.

Dayan, Hilla. « Regimes of Separation: Israel/Palestine and the Shadow of Apartheid ». In *The Power of Inclusive Exclusion: Anatomy of Israeli Rule in the Occupied Palestinian Territories*, édité par Adi Ophir, Mikhal Givoni, et Sari Hanafi, 281-322. Zone Books, 2009.

De Certeau, Michel. *L'Écriture de l'histoire*. Paris: Gallimard, 1975.

———. *L'invention du quotidien. I. Arts de faire*. Gallimard, 1990.

De Genova, Nicholas P. « Migrant "Illegality" and Deportability in Everyday Life ». *Annual Review of Anthropology* 31, n° 1 (2002): 419-47. https://doi.org/10.1146/annurev.anthro.31.040402.085432.

De Gourcy, Constance, et Kamel Chachoua, éd. *Mobilités et migrations en Méditerranée : Vers une anthropologie de l'absence ? - 144 | novembre 2018*. Marseille: Presses universitaires de Provence, 2018. https://doi.org/10.4000/remmm.11538.

Degarrod, Lydia N. « Making the unfamiliar personal: arts-based ethnographies as public-engaged ethnographies ». *Qualitative Research* 13, n° 4 (2013): 402-13.

Deleuze, Gilles. *Le pli*. *Leibniz et le Baroque*. Editions de minuit, 1988.

———. « Les sociétés de contrôle ». *EcoRev'* N° 46, n° 1 (10 juillet 2018): 5-12.

Deleuze, Gilles, et Félix Guattari. *Mille plateaux*. Editions de minuit, 1980.

Deluermoz, Quentin, et Pierre Singaravélou. *Pour une histoire des possibles. Analyses contrefactuelles et futurs non advenus*. Seuil, 2016.

Denis, Jérôme et David Pontille. « L'écriture comme dispositif d'articulation entre terrain et recherche ». *Alinéa*, *Revue de Sciences Sociales et Humaines*, n°12, p. 93-106.

Derrida, Jacques. *De la grammatologie*. Editions de minuit, 1967.

———. *Le monolinguisme de l'autre*. Editions Galilée, 1996.

Dewey, John. *L'art comme expérience*. Gallimard, 2005.

Diminescu, Dana. « Le migrant connecté. Pour un manifeste épistémologique ». *Migrations société* 17, n° 102 (2005): 275-92.

Diminescu, Dana, et Michel Wieviorka. « Le défi numérique pour les sciences sociales ». *Socio. La nouvelle revue des sciences sociales*, n° 4 (2015): 9-17.

Dugard, John. « Report of the Special Rapporteur on the situation of human rights in the Palestinian territories occupied since 1967 ». Human Rights Council (fourth session), janvier 2009.

Dumper, Michael. *Jerusalem unbound: Geography, history, and the future of the Holy City*. Columbia University Press, 2014.

Efrat, Elisha. *The West Bank and Gaza Strip: A Geography of Occupation and Disengagement*. Routledge, 2006.

Elias, Norbert. *La société des individus*. Fayard, 1997.

Emirbayer, Mustafa. « Manifesto for a relational sociology ». *American journal of sociology* 103, n° 2 (1997): 281-317.

Farsakh, Leila. « Palestinian Labor Flows to the Israeli Economy: A Finished Story? » *Journal of Palestine Studies* 32, n° 3 (2002): 14-15.

Favret Saada, Jeanne. « Être affectée ». *Gradhiva*, n° 9 (1990): 3-9.

Fogel, Frédérique. *Parenté sans papiers*. Dépaysage, 2019.

Forte, Tania. « Shopping in Jenin: women, homes and political persons in the Galilee ». *City & Society* 13, n° 2 (2001): 211-43.

Foucher, Michel. *L'Obsession des frontières.* Perrin, 2007.

Fourmentraux, Jean-Paul. *Artistes de laboratoire. Recherche et création à l'ère numérique.* Hermann, 2011.

———, éd. *Digital stories. Arts, design et cultures transmédia*. Paris: Hermann, 2016.

Fournier, Thierry, J. Emil Sennewald, et Pauline Goulet. « Recherche par l'exposition et condition post-numérique ». *Revue Proteus-Cahiers des théories de l'art* Le commissariat comme forme de recherche, n° 10 (2016): 40-47.

Fox, Richard G., éd. *Recapturing Anthropology. Working in the Present.* School of American Research Press, 1991.

Frasca, Gonzalo. « Simulation versus narrative ». In *The video game theory reader*, édité par Mark J. P. Wolf et Bernard Perron, 221-35. Routledge, New York, 2003.

Garb, Yaakov. « Porosité, fragmentation et méconnaissance. Acteurs et dispositifs de contr$ole du fret entre la Cisjordanie et Israël ». In *A l'ombre du mur*, édité par Stéphanie Latte Abdallah et Cédric Parizot, 125-52. Actes Sud, 2011.

Garcette, Arnaud. « L'oléiculture palestinienne au pied du Mur : Les acteurs sociaux-économiques face aux dispositifs de séparation israéliens en Cisjordanie (2000-2012) ». In *Israël/Palestine, l'illusion de la séparation*, édité par Stéphanie Latte Abdallah et Cédric Parizot, 129-45. Sociétés contemporaines. Presses universitaires de Provence, 2019. http://books.openedition.org/pup/8067.

Gonzalez, Cleotilde, Lelyn D Saner, et Laurie Z Eisenberg. « Learning to stand in the other's shoes: A computer video game experience of the Israeli–Palestinian conflict ». *Social Science Computer Review* 31, n° 2 (2013): 236-43.

Goody, Jack. La raison graphique. Editions de minuit, 1979.

Gordon, Neve. *Israel's Occupation*. University of California Press, 2008.

———. « Of dowries and brides: A structural analysis of Israel's occupation ». *New Political Science* 29, n° 4 (2007): 453-78.

Gorenberg, Gershom. *Occupied territories: The untold story of Israel's settlements*. IB Tauris, 2006.

Grassroots Palestinian Anti-Apartheid Wall Campaign. « Tunnel System for Palestinians in Ram Allah Emerges ». *Stop the Wall* (blog), 2005. http://stopthewall.org/lastest news/900.shtml.

Grimaud, Emmanuel. « Être machine : Il existe une multitude de manières d'être une machine qui n'ont pas été explorées ». *antiAtlas des frontières* (blog), 2017. https://www.antiatlas.net/emmanuel-grimaud-etre-machine-existe-multitude-de-manieres-detre-machine-nont-ete-explorees/.

Guignard, Xavier, et Leila Seurat, éd. *Fragments palestiniens : pouvoir, territoire et société - 147 | octobre 2020*. Presses universitaires de Provence, 2020. https://doi.org/10.4000/remmm.12910.

Guilló, Anna. « Border art et frontières de l'art: une approche extra-disciplinaire ». *antiAtlas Journal*, 2016. https://www.antiatlas-journal.net/01-border-art-et-frontieres-de-l-art/.

Gupta, Akhil, et James Ferguson. « Beyond" culture": Space, identity, and the politics of difference ». *Cultural anthropology* 7, n° 1 (1992): 6-23.

Hanieh, Adam. « The Politics of Curfew in the Occupied Territories ». In *The Struggle for Sovereignty: Palestine and Israel, 1993-2005*, édité par Joel Benin et Rebecca Stein. California: Stanford University Press, 2006. https://eprints.soas.ac.uk/11759/.

Hannerz, Ulf. « Borders ». *International Social Science Journal* 154 (1997): 537-48.

———. « The world in creolisation ». *Africa* 57, n° 4 (1987): 546-59.

———. « When culture is everywhere: Reflections on a favorite concept ». *Ethnos* 58, n° 1-2 (1993): 95-111.

Haraway, Donna. « A manifesto for cyborgs: Science, technology, and socialist feminism in the 1980s ». *Australian Feminist Studies* 2, n° 4 (1987): 1-42.

Harcourt, Bernard. *La Société d'exposition. Désir et désobéissance à l'ère numérique*. Paris: Le Seuil, 2020.

Harriss, Edmund, et Rhett Gayle. « Une ébauche de la théorie des catégories à destination des designers ». *antiAtlas Journal* 3 (2019). http://www.antiatlas-journal.net/03-une-ebauche-theorie-des-categories-a-destination-designers.

Hass, Amira. « Donor countries won't fund Israeli-planned separate roads for Palestinians ». *Ha'aretz*, 2004, 30/10/04 édition.

———. « Expulsion Little by Little ». *Ha'aretz*, 2003, 22/10/2003 édition.

———. « Israel asks PA donors to fund new, upgraded West Bank roads ». *Ha'aretz*, 2004, 05/09/04 édition.

Hassane, Souley, et William Berthomière. « Les cyber-diasporas a l'heure de la mondialisation ». *L'Enjeu Mondial–Les Migrations, Editions des Sciences Po, L'Express, Paris*, 2009, 227-34.

Havkin, Shira. « La Privatisation des checkpoints : esquisse d'une transformation d'un dispositif de pouvoir ». Mémoire de Master 2, 2008.

———. « La privatisation des checkpoints: quand l'occupation militaire rencontre le néolibéralisme ». In *A l'ombre du mur. Israéliens et Palestiniens entre séparation et occupation*, édité par Stéphanie Latte Abdallah et Cédric Parizot, 51-72. Actes Sud, 2011.

———. « Outsourcing the Checkpoints: When Military Occupation Encounters Neoliberalism ». In *Israelis and Palestinians in the Shadows of the Wall. Spaces of Separation and Occupation*, 25-38. Ashgate, 2015.

Holmes, Brian. « L'extra-disciplinaire ». *Multitudes*, n° 1 (2007): 11-17.

Ingold, Tim. « Bindings against boundaries: entanglements of life in an open world ». *Environment*

*and planning A* 40, n° 8 (2008): 1796-1810.

———. *Lines: a brief history*. London: Routledge, 2016.

Ingold, Timothy. *Correspondences. Knowing from the inside*. University of Aberdeen, 2017. https://knowingfromtheinside.org/files/correspondences.pdf.

———. *Marcher avec les dragons*. Zones sensibles, 2013.

———. « Two Reflections on Ecological Knowledge. » In *Nature Knowledge: Ethnoscience, Cognition, Identity*, édité par G. Ortalli et G. Sangra, 301-11, 2004. https://abdn.pure.elsevier.com/en/publications/two-reflections-on-ecological-knowledge.

Kee, Kevin. « Computerized history games: Narrative options ». *Simulation & Gaming* 42, n° 4 (2011): 423-40.

Kohn, Eduardo. *Comment pensent les forêts: vers une anthropologie au-delà de l'humain*. Zones sensibles, 2017.

Larkin, Brian. « The politics and poetics of infrastructure ». *Annual review of anthropology* 42 (2013): 327-43.

Latour, Bruno. *Changer de société, refaire de la sociologie*. Paris: La découverte, 2006.

Latte Abdallah, Stéphanie. « Déni de frontières. Toile carcérale et management des prisonniers politiques palestiniens après Oslo (1993-2010) ». In *A l'ombre du mur. Israéliens et Palestiniens entre séparation et occupation*, édité par Stéphanie Latte Abdallah et Cédric Parizot. Actes Sud, 2011.

———. « Entre dedans et dehors : vécus parentaux des détenus politiques palestiniens en Israël ». *Champ pénal/Penal Field, Parentalités enfermées/Detained Parenthood* Numéro spécial 9 (s. d.). https://books.openedition.org/www.champpenal.revues.org.

Latte Abdallah, Stéphanie, et Cédric Parizot, éd. *A l'ombre du Mur. Israéliens et Palestiniens entre séparation et occupation*. Actes Sud, 2011. https://www.actes-sud.fr/catalogue/sciences-politiques-et-geopolitique/lombre-du-mur.

———, éd. *Israelis and Palestinians in the Shadows of the Wall : Spaces of Separation and Occupation*. Routledge, 2016. https://doi.org/10.4324/9781315590165.

———, éd. *Israël/Palestine, l'illusion de la séparation*. *Israël/Palestine, l'illusion de la séparation*. Sociétés contemporaines. Aix-en-Provence: Presses universitaires de Provence, 2019. http://books.openedition.org/pup/7926.

Lefebvre, Henri. *La production de l'espace*. Anthropos, 2000.

Lefevre, Tate A. « Settler Colonialism ». In *Anthropology, Oxford Bibliography*, 2015. DOI: 10.1093/OBO/9780199766567-0125.

Legrain, Jean-François. « La Palestine : de la terre perdue à la reconquête du territoire ». *Cultures & Conflits*, n° 21-22 (15 mai 1996). https://doi.org/10.4000/conflits.261.

———. « Palestine : Les bantoustans d'Allah ». In *Palestine, Palestiniens : territoire national, espaces communautaires*, édité par Riccardo Bocco, Blandine Destremeau, et Jean Hannoyer, 85-101. Beyrouth: CERMOC, 1997.

Lentin, Ronit. *Thinking Palestine*. Zed Books, 2008.

Leroi-Gourhan, André. *Le Geste et la parole II, La mémoire et les rythmes*. Paris: Albin Michel, 1964.

Lia, Brynjar. *A Police without a State. A History of the Palestinian Security Forces in the West Bank and Gaza*. Reading, 2006.

Lockman, Zachary. *Comrades and enemies: Arab and Jewish workers in Palestine, 1906-1948*. Univ of California Press, 1996.

Lustick, Ian S. *Paradigm Lost: From Two-State Solution to One-State Reality*. University of Pennsylvania Press, 2019.

Makaremi, Chowra. « Pénalisation de la circulation et reconfigurations de la frontière : le maintien des étrangers en « zone d'attente » ». *Cultures & Conflits*, n° 71 (30 octobre 2008): 55-73. https://doi.org/10.4000/conflits.16133.

Makaremi, Chowra, et Carolina Kobelinsky. *Enfermés dehors. Enquêtes sur le confinement des étrangers*. Editions du Croquant, 2009.

Malkki, Liisa H. *Purity and exile: Violence, memory, and national cosmology among Hutu refugees in Tanzania*. University of Chicago Press, 1995.

Manning, Erin, et Brian Massumi. « Pensée en acte ». In *Pensée en acte*. *Vingt propositions pour la recherche création*, édité par Yves Citton, Manning, Erin, Brian Massumi et Jacopo Rasmi, 27-91. Presses du réel, 2014.

Marinescu-Nenciu, Alina-Petra et others. « Collaborative learning through art games. Reflecting on corporate life with 'Every Day the Same Dream' ». *Journal of Comparative Research in Anthropology and Sociology* 6, n° 01 (2015): 195-207.

Massad, Joseph A. *Colonial effects: The making of national identity in Jordan*. Columbia University Press, 2001.

Mattelart, Tristan, Cédric Parizot, Julie Peghini, et Nadine Wanono. « Le numérique vu depuis les marges ». *Journal des anthropologues* 142-143, n° 3-4 (2015): 9-27. https://doi.org/10.4000/jda.6192.

———, éd. *Marges et numériques. Journal des anthropologues*. Vol. 142-143. Charenton-le-pont: Revues.org, 2015. https://www.cairn.info/revue-journal-des-anthropologues-2015-3-4-page-9.htm.

McGreal, Chris. « Israel seeks funds for Separate Arab roads ». *The Guardian*, 2004, 06/04/2004 édition.

McLuhan, Marshall. *The medium is the message*. MIT press, Cambridge, MASS, 1964.

Merzeau, Louise. « Présence numérique: les médiations de l'identité ». *Les Enjeux de l'information et de la communication* 2009, n° 1 (2009): 79-91.

Mezzadra, Sandro, et Brett Neilson. *Border as Method, or, the Multiplication of Labor*. Duke University Press, 2013.

Mol, Annemarie. *The body multiple: Ontology in medical practice*. Duke University Press, 2002.

Monterescu, Daniel. *Jaffa shared and shattered: Contrived coexistence in Israel/Palestine*. Indiana University Press, 2015.

Monterescu, Daniel, et Haim Hazan, éd. *Twilight nationalism: politics of existence at life's end*. Stanford University Press, 2018.

Morizot, Baptiste. *Manières d'être vivant: enquêtes sur la vie à travers nous*. Actes Sud, 2020.

Munster, Anna. *An aesthesia of networks: Conjunctive experience in art and technology*. MIT Press, 2013.

Natsheh, Basel, et Cédric Parizot. « Du Kit Kat au 4x4. La séparation vue sous l'angle du trafic de marchandises entre Israël et la Cisjordanie (2007-2010) ». In *À l'ombre du Mur. Israéliens et Palestiniens entre occupation et séparation*, édité par Stéphanie Latte Abdallah et Cédric Parizot, 153-86. Actes Sud, 2011.

Nedelcu, Mihaela. *Le migrant online: nouveaux modèles migratoires à l'ère du numérique*. Editions L'Harmattan, 2009.

Neville, David O, et Brett E Shelton. « Literary and historical 3D digital game—based learning: Design guidelines ». *Simulation & Gaming* 41, n° 4 (2010): 607-29.

Olmsted, Jennifer. « Locked in, Locked out of Work ». *Apartheid and Beyond. Middle East Research and Information Project* 39 (2009): 28-31.

Parizot, Cédric. « A Crossing Industry, Ecritures et modèles visuels à l'épreuve du jeu vidéo ». In *La fin des cartes ?*, édité par Aline Caillet, Anna Guilló, Karen O'Rourke, et Sophie Fetro, AntiAtlas éditions. (sous presse).

———. « Gaza, Beersheba, Dhahriyya: another approach to the Negev Bedouins in the Israeli-Palestinian space ». *Bulletin du Centre de recherche français à Jérusalem*, n° 9 (2001): 98-110.

———. « Le mois de la bienvenue: Réappropriations des mécanismes électoraux et réajustements de rapports de pouvoir chez les Bédouins du Néguev, Israël ». Thèse de doctorat, EHESS, 2001.

———. « Temporalités et perceptions de la séparation entre Israéliens et Palestiniens ». *Bulletin du Centre de recherche français à Jérusalem*, n° 20 (15 décembre 2009). http://journals.openedition.org/bcrfj/6291.

———. « Une économie du contrôle "non documentée" : Travailleurs, passeurs et autorités dans le sud israélo-palestinien (2004-2010) ». In *Israël/Palestine, l'illusion de la séparation*, édité par Stéphanie Latte Abdallah, 109-27. Sociétés contemporaines. Presses universitaires de

Provence, 2019. http://books.openedition.org/pup/8062.

Parizot, Cédric, Anne-Laure Amilhat-Szary, et Jean Cristofol, éd. *Explorations art-sciences à la frontière. antiAtlas-Journal*. Vol. 1. antiAtlas Editions, 2016. https://www.antiatlas-journal.net/numeros/

Parizot, Cédric, Anne-Laure Amilhat-Szary, Gabriel Popescu, Isabelle Arvers, Thomas Cantens, Jean Cristofol, Nicola Mai, et Joana Moll. « The antiAtlas of Borders, A Manifesto ». *Journal of Borderlands Studies* 29, nº 4 (2014): 503-12. https://doi.org/10.1080/08865655.2014.983302.

Pederson, Claudia Costa. « Trauma and agitation: Video games in a time of war ». *Afterimage: The Journal of Media Arts and Cultural Criticism* 38, nº 2 (2010): 9-13.

Pelham, Nicolas. « The Rise and Fall of Gaza's Tunnel Economy (2007–2014) ». In *Israelis and Palestinians in the Shadows of the Wall*, 147-62. Routledge, 2016.

Perugini, Nicola. « The Frontier is Where the Jews Live: A Case of Israeli "Democratic Colonialism" ». *Journal of Law and Social Research* 1, nº 1 (2009-2010): 73-90.

Peteet, Julie. « Stealing Time ». *Waiting: The Politics of Time in Palestine. Middle East Research and Information Project* 38, nº 3 (2008.): 14-15.

Petti, Alessandro, et Alex Farquharson. « Asymmetries ». In *The Impossible Prison*. Nottingham: Centre for Contemporary Art, 2008.

Popescu, Gabriel. *Bordering and ordering the twenty-first century: Understanding borders*. Rowman & Littlefield Publishers, 2011.

Pouzol, Valérie. « De l'Eden gay au front pionnier ». In *Israël/Palestine, l'illusion de la séparation*, édité par Stéphanie Latte Abdallah et Cédric Parizot, 219-34. Presses universitaires de Provence, 2019. https://books.openedition.org/pup/8122.

Puig, Nicolas, « La ville amplifiée », *Techniques & Culture*, Suppléments au n°67, mis en ligne le 23 octobre 2017, consulté février 2021. URL : http://journals.openedition.org/tc/8504

———. « Chatila sous le son : cultures, pratiques et perceptions sonores dans un camp de refugiés au Liban ». In *Lieux de mémoire sonore, Des sons pour survivre, des sons pour tuer,* édité par Luis Velasco-Pufleau et Laëtitia Atlani-Duault, 37-57. Paris Maison des sciences de l'Homme. 2021.

Rabinowitz, Dan, et Daniel Monterescu. « Reconfiguring the "mixed town": Urban transformations of ethnonational relations in Palestine and Israel ». *International Journal of Middle East Studies* 40, nº 2 (2008): 195-226.

Rajaram, Prem Kumar, et Carl Grundy-War. *Borderscapes: hidden geographies and politics at territory's edge*. Univesity of Minnesota Press, 2007.

Rancière, Jacques. *Au bord du politique*. Paris: Gallimard, 2004.

———. *Le partage du sensible. Esthétique et politique*. Hors collection. Paris: La Fabrique Editions, 2000. https://www.cairn.info/le-partage-du-sensible--9782913372054.htm.

Rid, Thomas, et Marc Hecker. *War 2.0. Irregular Warfare in the Information Age*. Westport, Connecticut, London: Praeger Security International, s. d.

Rodinson, Maxime. « Israël, fait colonial ? » Édité par Jean-Paul Sartre. *Les temps modernes* 253bis (1967): 17-88.

Rosière, Stéphane, et Reece Jones. « Teichopolitics: Re-considering Globalisation Through the Role of Walls and Fences ». *Geopolitics* 17, n° 1 (s. d.).

Rufat, Samuel, et Hovig Ter Minassian. « Video games and urban simulation: new tools or new tricks? » *Cybergeo: European Journal of Geography*, 2012.

Sa'di, Ahmad. « Between state ideology and minority national identity: Palestinians in Israel and in Israeli social science research ». *Review of Middle East Studies* 5 (1992): 110-30.

Sa'di, Ahmad. « Modernization as an explanatory discourse of Zionist-Palestinian relations ». *British Journal of Middle Eastern Studies* 24, n° 1 (1997): 25-48.

Salamanca, Omar Jabary, Mezna Qato, Kareem Rabie, et Sobhi Samour. « Past is present: Settler colonialism in Palestine ». *Settler Colonial Studies* 2, n° 1 (2012): 1-8.

Sbeih, Sbeih. « La «professionnalisation» des ONG en Palestine: entre pression des bailleurs de fonds et logique d'engagement ». Thèse de doctorat sous la direction d'Elisabeth Longuenesse, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, 2014. https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01220122/document.

———. « Les projets collectifs de développement en Palestine : Diffusion de la vulgatenéolibérale et normalisation de la domination ». Civil Society Review, Lebanon support, 2018. https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01899519.

———. « Reconfiguration du politique par la professionnalisation associative. Le cas de deux associations palestiniennes ». *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, n° 145 (15 septembre 2019): 279-302. https://doi.org/10.4000/remmm.10550.

Schneider, Arnd. « Anthropology and Art ». In *The Sage handbook of social anthropology*, édité par Richard Fardon, Oliva Harris, Trevor HJ Marchand, Cris Shore, Veronica Strang, Richard Wilson, et Mark Nuttall, 56-71. Sage, 2012.

Schneider, Arnd, et Christopher Wright, éd. *Anthropology and art practice*. Routledge, 2020.

———. *Contemporary Art and Anthropology*. New York, Oxford: Berg Publishers, 2006.

Segal, Rafi, David Tartakover, et Eyal Weizman. « A Civilian Occupation: The Politics of Israeli Architecture ». London; New York: Verso, septembre 2003. https://www.versobooks.com/books/194-a-civilian-occupation.

Serres, Michel. *A quoi sert un ballon?* Colectifselections. You tube, 2011.

https://www.youtube.com/watch?v=yEJPrk1wOrc.

Shamir, Ronen. « Without Borders? Notes on Globalization as a Mobility Regime ». *Sociological Theory* 23, nº 2 (2005): 197-217.

Slyomovics, Susan. *The Object of Memory: Arab and Jew Narrate the Palestinian Village*. Philadelphie: University of Pennsylvania Press, 1998.

Squire, Kurt, et Sasha Barab. *Replaying history: Engaging urban underserved students in learning world history through computer simulation games*. Lawrence Erlbaum Associates, 2004.

Stein, Rebecca L, et Ted Swedenburg, éd. *Palestine, Israel, and the Politics of Popular Culture*. Durham, London: Duke University Presse, 2005.

———. « Popular culture, relational history, and the question of power in Palestine and Israel ». *Journal of Palestine Studies* 33, nº 4 (2004): 5-20.

Stiegler, Bernard. *Digital Studies Organologie des savoirs et technologies de la connaissance-Bernard Stiegler*. FYP éditions, 2016.

Strathern, Marilyn. *Partial connections*. Rowman Altamira, 2005.

Svirsky, Marcelo. *Arab-Jewish Activism in Israel-Palestine*. Ashgate Publishing, Ltd., 2013.

Taillat, Stéphane, Amaël Cattaruzza, et Didier Danet. *La Cyberdéfense - Politique de l'espace numérique*. Paris: Armand Colin, 2018. https://www.armand-colin.com/la-cyberdefense-politique-de-lespace-numerique-9782200621292.

Tawil-Souri, Helga. « The Digital Occupation of Gaza: An Interview with Helga Tawil-Souri ». Entretien réalisé par Simon Dawes. Networking Knowledge 8 (2), 2015. http://ojs.meccsa.org.uk/index.php/netknow/article/view/374/204.

Tenner, Edward. *Why things bite back: Technology and the revenge of unintended consequences*. Vintage, 1997.

Ter Minassian, Hovig, et Samuel Rufat. « Et si les jeux vidéo servaient à comprendre la géographie? » *Cybergeo: European journal of geography*, 2008.

*/the social dilemma_*. Documentaire. Netflix, 2020.

Vallet, Elisabeth. *Borders, Fences and Walls*. Farnham: Ashgate, 2014.

Veracini, Lorenzo. *Settler Colonialism. A Theoretical Overview*. London: Palgrave Macmillan, 2010.

———. *Settler Colonialism. A Theoretical Overview*. London: Palgrave Macmillan, 2010.

Vila, Pablo. *Ethnography at the Border*. University of Minnesota Press, 2003.

Wallach, Yair. « Trapped in mirror-images: The rhetoric of maps in Israel/Palestine ». *Political Geography* 30, nº 7 (2011): 358-69.

Weizman, Eyal. *Hollow Land. Israel's Architecture of Occupation*. PenguinRandomHouse, 2007. https://www.penguinrandomhouse.com/books/232895/hollow-land-by-eyal-weizman/.

Wieviorka, Michel. *L'impératif numérique ou La nouvelle ère des sciences humaines et sociales?*

CNRS, 2013.

Yacobi, Haim, et Hadas Shadar. « The Arab village: a genealogy of (post) colonial imagination ». *The Journal of architecture* 19, nº 6 (2014): 975-97.

Yiftachel, Oren. « “Creeping Apartheid” in Israel-Palestine ». *Apartheid and Beyond. Middle East Research and Information Project* 39 (2009): 7-15,37.

Zertal, Edith, et Akiva Eldar. *Lords of the Land: The War over Israel’s Settlements in the Occupied Territories, 1967-2007*. New York: Nation Boo, 2007.